This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
611
.C166
A8

ANNUAIRE

DU CALVADOS.

PRIX : 2 FRANCS.

SE TROUVE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES

DU DÉPARTEMENT.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS,

POUR

L'ANNÉE 1830.

CAEN,
IMPRIMERIE DE F. POISSON.
1830.

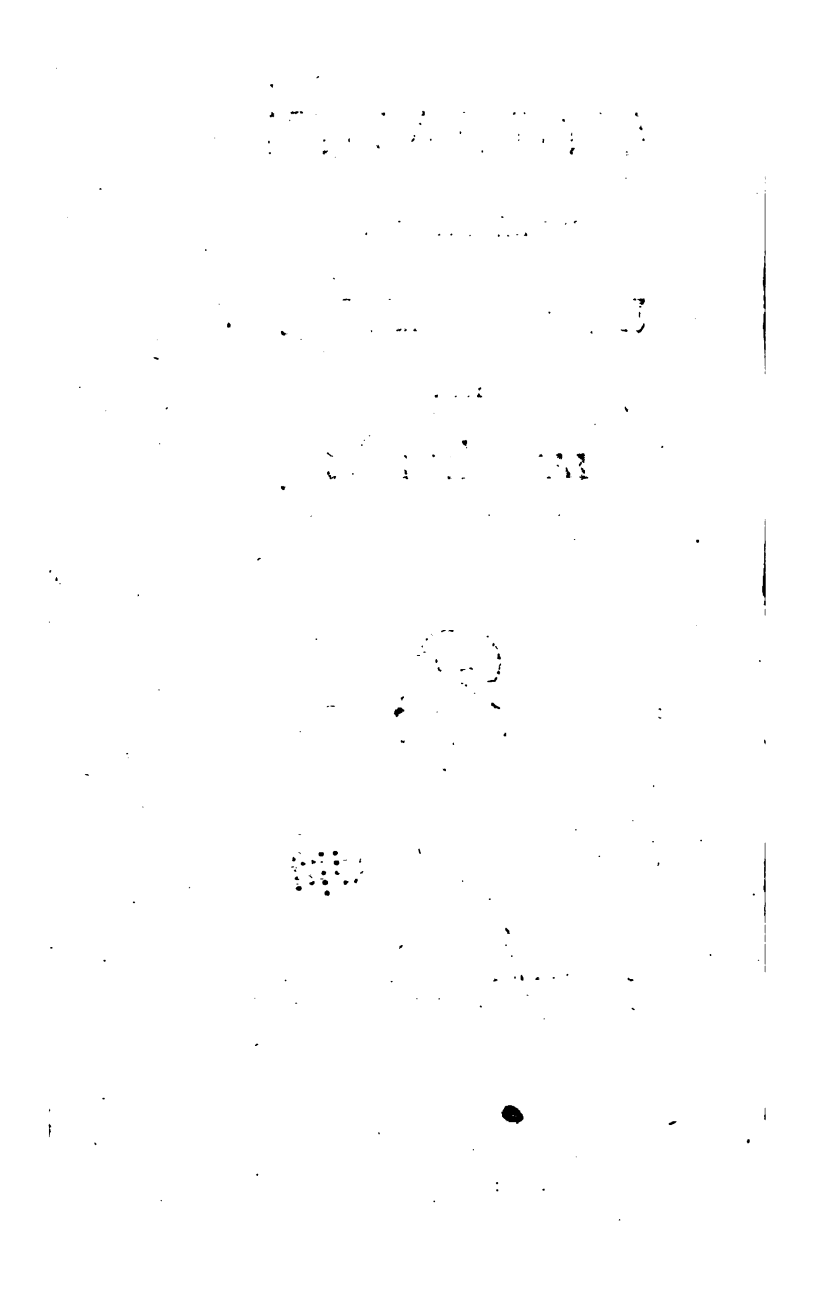

Dunning
Mighoff
7-10-18
15755

ÉPOQUES DE L'ANNÉE 1850.

Années 6543 de la période Julienne.
2583 de la fondation de Rome, selon Varron.
2577 de l'ère de Nabonassar.
2606 des Olympiades, ou la 2e. année de la 652e.
1245 des Turcs.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.		QUATRE-TEMS.	
Nombre d'or en 1850. .	7	Mars,	5, 5 et 6.
Epacte.	VI	Juin,	2, 4 et 5.
Cycle Solaire.	19	Septembre,	15, 17 et 18.
Indiction Romaine. . . .	5	Décembre,	15, 17 et 18.
Lettre Dominicale. . . .	C		

FÊTES MOBILES.

Septuagésime, 7 février.
Les Cendres, 24 février.
PAQUES, 11 avril.
Les Rogations, 17, 18, 19 mai.
ASCENSION, 20 mai.
PENTECOTE, 30 mai.
La Trinité, 6 juin.
La Fête-Dieu, 10 juin.
1er. Dimanche de l'Avent, 28 novembre.

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ *Aries*, le Bélier.
♉ *Taurus*, le Taureau.
♊ *Gemini*, les Gémeaux.
♋ *Cancer*, l'Ecrevisse.
♌ *Leo*, le Lion.
♍ *Virgo*, la Vierge.
♎ *Libra*, la Balance.
♏ *Scorpius*, le Scorpion.
♐ *Sagittarius*, le Sagittaire.
♑ *Capricornus*, le Capricorne.
♒ *Aquarius*, le Verseau.
♓ *Pisces*, les Poissons.

PLANÈTES.

☿ Mercure.
♀ Vénus.
♁ Terre.
♂ Mars.
⚳ Cérès.
⚴ Pallas.
♃ Junon.
⚶ Vesta.
♄ Jupiter.
♅ Saturne.
♆ Uranus.
☉ Soleil.
☾ Lune.

ÉCLIPSES DE 1850.

Le 25 Février, éclipse de soleil ;
Le 9 Mars, éclipse totale de lune ;
Le 24 Mars et le 18 Août, éclipses de soleil ; *toutes invisibles à Paris.*
Le 2 Septembre, éclipse totale de lune, *visible à Paris.*
Commencement de l'éclipse à . 8 h. 58 m. 3/4 du soir.
Fin de l'immersion à . . . . 9 h. 58 m 1/2.
Milieu à . . . . . 10 h. 47 m. 1/4.
Commencement de l'immersion à 11 h. 36 m.
Fin de l'éclipse à . . . . . 0 h. 35 m. 3/4 du matin le 3 Septembre.
Le 17 Septembre, éclipse de soleil, *invisible à Paris.*

SAISONS.

Le Printemps commencera le 21 Mars, à 2 h. 49' du matin.
L'Été commencera le 21 Juin, à 11 h. 59' du soir.
L'Automne commencera le 23 Septembre, à 2 h. 1' du soir.
L'Hiver commencera le 22 Décembre, à 7 h. 17' du matin.

Tableau des plus grandes Marées pour l'année 1850.

Jours de la Syzygie.			Heures.	Hauteur de la Marée.
Le 9 Janv.	P.	L.	5 h. 45 m. du mat.	0,88
Le 24	N.	L.	5 h. 4 m. du soir.	0,99
Le 7 Fév.	P.	L.	7 h. 52 m. du soir.	0,88
Le 23	N.	L.	4 h. 45 m. du mat.	1,11
Le 9 Mars.	P.	L.	1 h. 40 m. du soir.	0,88
Le 24	N.	L.	2 h. 53 m. du soir.	1,12
Le 8 Avril.	P.	L.	7 h. 58 m. du mat.	0,86
Le 22	N.	L.	11 h. 56 m. du soir.	1,08
Le 8 Mai.	P.	L.	0 h. 12 m. du mat.	0,86
Le 22	N.	L.	7 h. 22 m. du mat.	0,85
Le 6 Juin.	P.	L.	2 h. 28 m. du soir.	0,81
Le 20	N.	L.	3 h. 12 m. du soir.	0,94
Le 6 Juillet.	P.	L.	2 h. 54 m. du mat.	0,85
Le 20	N.	L.	0 h. 23 m. du mat.	0,89
Le 4 Août.	P.	L.	1 h. 6 m. du soir.	0,94
Le 18	N.	L.	0 h. 2 m. du soir.	0,89
Le 2 Sept.	P.	L.	10 h. 47 m. du soir.	1,04
Le 17	N.	L.	2 h. 58 m. du mat.	0,89
Le 2 Octob.	P.	L.	8 h. 6 m. du mat.	1,14
Le 16	N.	L.	7 h. 41 m. du soir.	0,86
Le 31	P.	L.	5 h. 25 m. du soir.	1,13
Le 15 Nov.	N.	L.	2 h. 5 m. du soir.	0,83
Le 30	P.	L.	5 h. 18 m. du mat.	0,05
Le 15 Déc.	N.	L.	3 h. 3 m. du mat.	0,82
Le 29	P.	L.	2 h. 11 m. du soir.	0,98

Dans nos ports les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. On aura ainsi l'époque où elles arrivent en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. On voit par le tableau ci-dessus que les marées du 24 février, du 25 mars, du 24 avril, du 3 octobre et celle du 1er. novembre seront considérables, surtout si elles sont favorisées par les vents.

ÉQUATION DE L'HORLOGE.

Le *temps vrai* ou *apparent* est celui qui est réglé par le mouvement vrai du soleil; ainsi le midi vrai est l'instant où le centre du soleil est dans le méridien. Un jour vrai est l'intervalle de deux retours du soleil au même méridien : pendant cet intervalle, il passe au méridien 360 degrés de l'équateur céleste, plus un arc de ce cercle égal au mouvement diurne du soleil en ascension droite. Ainsi, ce mouvement étant inégal, les jours vrais ne peuvent être égaux. Une horloge bien réglée ne s'accordera avec le temps vrai que quatre fois dans l'année; tous les autres jours elle avancera ou retardera, selon que la longitude moyenne du soleil sera plus petite ou plus grande que son ascension droite vraie.

(*Extrait de la connaissance des temps.*)

La table qui suit indique l'heure que devra marquer en 1830 *une montre bien réglée les* 1, 5, 10, 15, 20 *et* 25 *de chaque mois, à midi vrai.*

Mois.	Le 1er.	Le 5.	Le 10.	Le 15.	Le 20.	Le 25.
	h. m. s.	h. m. s.	h. m. s.	h. m. s.	h. m. s.	h. m. s.
Janvier.	0 5 50,2	0 5 41	0 7 49,2	0 9 45,2	0 11 20,9	0 12 40
Février.	0 13 56	0 14 21,9	0 15 1	0 14 29	0 14 51	0 13 24,9
Mars.	0 12 41,9	0 11 50,5	0 10 55,9	0 9 13,1	0 7 44,8	0 6 15,4
Avril.	0 4 4,2	0 2 51,7	0 1 25,2	0 0 5,5	11 58 55	11 57 55,3
Mai.	11 56 59,1	11 56 52	11 56 10,7	11 56 5,5	11 56 11,4	11 56 35,4
Juin.	11 57 23,9	11 58 1,7	11 58 56,4	11 59 57,4	0 1 2	0 2 7,1
Juillet.	0 5 21	0 4 5,2	0 4 55,1	0 51 51	0 5 56,9	0 6 9,3
Août.	0 6 1	0 5 42,7	0 5 6,6	0 4 16,8	0 5 14	0 1 59,2
Septembre.	11 59 57	11 58 39,8	11 56 58,8	11 55 14,6	11 55 29,6	11 51 45,9
Octobre.	11 49 46,5	11 48 52,1	11 47 7,9	11 45 55,6	11 44 57,5	11 44 14,8
Novembre.	11 43 44,8	11 45 44,9	11 44 4,2	11 44 45,1	11 45 46,9	11 47 8,6
Décembre.	11 49 10,8	11 50 45,4	11 52 56,6	11 55 18,4	11 57 46,8	0 0 16,7

JANVIER.

Le Soleil entre dans le Verseau le 20, à 11 h. 50′ du matin.

☽ P. Q. le 2, à 2 h. 43′ du matin.
☾ P. L. le 9, à 3 h. 42′ du matin.
☾ D. Q. le 17, à 4 h. 12′ du matin.
● N. L. le 24, à 5 h. 4′ du soir.
☽ P. Q. le 31, à 10 h. 56′ du matin.

Les jours croissent de 32′ le matin et de 32′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	M.	Cou. H.	M.	Lune. Lever H.	M.	Couc. H.	M.	J. de la L.
1	vendr.	CIRCONCISION.	7	53	4	8	11	26	11	57	7
2	samedi.	s. Basile, év.	7	54	4	8	11	55			8
3	*Dim.*	ste. Genn., V.	7	51	4	9	0	26	1	5	9
4	lundi.	s. Tite, évêque.	7	51	4	9	1	0	2	23	10
5	mardi.	s. Siméon Stylite,	7	50	4	10	1	39	3	33	11
6	mercr.	D'EPIPHANIE.	7	50	4	11	2	22	4	41	12
7	jeudi.	s. Aldric, évêq.	7	49	4	12	3	12	5	45	13
8	vendr.	s. Lucien, Mart.	7	48	4	12	4	7	6	39	14
9	samedi.	ste. Marcienne.	7	47	4	13	5	7	7	27	15
10	*Dim.*	s. Guillaume, év.	7	46	4	14	6	8	8	7	16
11	lundi.	s. Hygin, Pape.	7	45	4	15	7	11	8	42	17
12	mardi.	s. Satyre, Mart.	7	45	4	16	8	14	9	15	18
13	mercr.	Baptême de N. S.	7	44	4	17	9	15	9	40	19
14	jeudi.	s. Hylaire, év.	7	43	4	18	10	16	10	5	20
15	vendr.	s. Maur, abbé.	7	42	4	19	11	17	10	29	21
16	samedi.	s. Paul, Ermite.	7	41	4	20			10	54	22
17	2. *Dim.*	s. Antoine, abbé	7	39	4	21	0	17	11	20	23
18	lundi.	Chaire de s. Pierre	7	38	4	22	1	17	11	48	24
19	mardi.	s. Contest, év.	7	37	4	23	2	17	0	19	25
20	mercr.	s. Fab. et Séb., m.	7	36	4	25	3	17	0	56	26
21	jeudi.	ste. Agnès, v.	7	35	4	26	4	17	1	40	27
22	vendr.	s. Vincent, m.	7	33	4	27	5	15	2	31	28
23	samedi.	ste. Emérantienne	7	32	4	29	6	8	3	30	29
24	3. *Dim.*	s. Timothée, év.	7	31	4	30	6	57	4	36	30
25	lundi.	Conv. de s. Paul.	7	30	4	31	7	37	5	50	1
26	mardi.	s. Polycarpe, év.	7	28	4	32	8	15	7	4	2
27	mercr.	s. Julien, év.	7	27	4	34	8	50	8	18	3
28	jeudi.	s. Jean Chrysost.	7	25	4	35	9	19	9	36	4
29	vendr.	s. Fr. de Salles.	7	24	4	37	9	50	10	51	5
30	samedi.	ste. Bathilde, v^{e}.	7	23	4	38	10	22			6
31	4. *Dim.*	ste. Honorine, v.	7	21	4	40	10	55	0	6	7

Soir. Matin. Soir. Matin. Soir. M.

FÉVRIER.

Le Soleil entre dans les Poissons le 19, à 2 h. 31′ du matin.

☽ P. L. le 7, à 7 h. 52′ du soir.
☾ D. Q. le 16, à 0 h. 37′ du matin.
● N. L. le 23, à 4 h. 45′ du matin.

Les jours croissent de 45′ le matin et de 46′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semaine.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	lundi.	s. Ignace, év.	7 19	4 41	11 [illegible]52	1 [illegible]16	8
2	mardi.	*La Purification.*	7 18	4 43	0 14	2 [illegible]24	9
3	mercr.	ste. Félicité.	7 17	4 44	1 [illegible] 1	3 [illegible]27	10
4	jeudi.	s. Eutiche, m.	7 15	4 46	1 [illegible]52	4 25	11
5	vendr.	ste. Agathe, v.	7 13	4 47	2 49	5 15	12
6	samedi.	s. Vaast, év.	7 12	4 49	3 48	5 57	13
7	*Dim.*	*Septuagésime.*	7 10	4 51	4 51	6 35	14
8	lundi.	s. Honorat, év.	7 8	4 52	5 54	7 7	15
9	mardi.	ste. Apolline, v.	7 7	4 54	6 56	7 36	16
10	mercr.	ste. Scolastique.	7 6	4 55	7 58	8 [illegible]	17
11	jeudi.	s. Severin, év.	7 4	4 57	8 59	8 28	18
12	vendr.	ste. Eulalie, v.	7 [illegible]	[illegible]	[illegible] 0	8 52	19
13	samedi.	s. Licin, év.	7 0	5 1	11 0	9 18	20
14	*Dim.*	*Sexagésime.*	6 59	5 2		9 45	21
15	lundi.	s. Faustin.	6 57	5 4	0 [illegible] 0	10 14	22
16	mardi.	ste. Julienne, v.	6 55	5 6	1 [illegible] 0	10 48	23
17	mercr.	s. Silvain, év.	6 54	5 7	2 0	11 29	24
18	jeudi.	s. Siméon, év.	6 52	5 9	2 58	0 [illegible]	25
19	vendr.	s. Gabin, prêtre.	6 50	5 11	3 52	1 10	26
20	samedi.	s. Eucher, év.	6 48	5 13	4 42	2 15	27
21	*Dim.*	*Quinquagésime.*	6 47	5 14	5 27	3 25	28
22	lundi.	s. Baradat, solit.	6 45	5 16	6 8	4 38	29
23	mardi.	s. Sirenne, m.	6 43	5 18	6 44	5 56	1
24	mercr.	*Les Cendres.*	6 41	5 20	7 18	7 14	2
25	jeudi.	s. Florent.	6 40	5 21	7 49	8 32	3
26	vendr.	s. Félix, pape.	6 38	5 23	8 22	9 50	4
27	samedi.	s. Nestor, év.	6 36	5 25	8 56	11 4	5
28	1. *Dim.*	*Quadragésime.*	6 34	5 27	9 53	Matin	6

MARS.

Le Soleil entre dans le Bélier le 21, à 2 h. 42′ du matin.

☽ P. Q. le 1, à 8 h. 11′ du soir.
☾ P. L. le 9, à 1 h. 40′ du soir.
☾ D. Q. le 17, à 5 h. 45′ du soir.
● N. L. le 24, à 2 h. 53′ du soir.
☽ P. Q. le 31, à 7 h. 7′ du matin.

Les jours croissent de 55′ le matin et 54′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Couc. H. M.	J. de la L.
1	lundi.	s. Aubin, év.	6 53	28	10 14 Matin.	0 16 Matin.	7
2	mardi.	s. Simplice, pape.	6 51	30	11 0	1 22	8
3	mercr.	*Quatre-Temps.*	6 29	32	11 50	2 22	9
4	jeudi.	s. Casimir, pr.	6 27	34	0 46	3 15	10
5	vendr.	s. Drausin, év.	6 25	36	1 50	3 59	11
6	samedi.	ste. Colette, rel.	6 24	37	2 47	4 38	12
7	2. *Dim.*	*Reminiscere.*	6 22	39	3 49	5 13	13
8	lundi.	s. Jean-de-Dieu.	6 20	41	4 51	5 43	14
9	mardi.	Les 40 Martyrs.	6 18	43	5 52	6 10	15
10	mercr.	s. Doctrovée, ab.	6 16	45	6 55	6 35	16
11	jeudi.	s. Sophrone, év.	6 15	46	7 54	6 55	17
12	vendr.	s. Maximilien, m.	6 13	48	8 55	7 21	18
13	samedi.	ste. Euphrasie, v.	6 11	50	9 56	7 51	19
14	3. *Dim.*	*Oculi.*	6 9	52	10 56	8 21	20
15	lundi.	s. Longin, soldat.	6 7	54	11 55	8 55	21
16	mardi.	s. Cyriaque, d.	6 6	55		9 50	22
17	mercr.	s. Patrice, év.	6 4	57	0 52 Matin.	10 53	23
18	jeudi.	s. Cyrile, év.	6 2	59	1 47	11 4	24
19	vendr.	s. Joseph.	6 0	1	2 38	0 Soir.	25
20	samedi.	s. Nicette, év.	5 58	6	3 24	1 5	26
21	4. *Dim.*	*Lætare.*	5 57	6	4 5	2 16	27
22	lundi.	s. Epaphrodite.	5 55	6	4 45	3 32	28
23	mardi.	s. Victorien, m.	5 53	6	5 18	4 50	29
24	mercr.	s. Pigménie, pr.	5 51	6	5 52	6 11	30
25	jeudi.	*L'Annonciation.*	5 49	6	6 24	7 31	1
26	vendr.	s. Ludger, év.	5 47	6	6 59	8 50	2
27	samedi	s. Rupert, év.	5 46	6	7 56	10 6	3
28	5. *Dim.*	*La Passion.*	5 44	6	8 19	11 16	4
29	lundi.	s. Eustase, abbé.	5 42	6	9 4		5
30	mardi.	s. Jean-Climaque.	5 40	6	9 55	0 22 Matin.	6
31	mercr.	s. Guy, abbé.	5 38	6	10 48	1 18	7

AVRIL.

Le Soleil entre dans le Taureau le 20, à 3 h. 10′ du soir.

☉ P. L. le 8, à 7 h. 38′ du matin.
☾ D. Q. le 16, à 6 h. 58′ du matin.
◉ N. L. le 22, à 11 h. 36′ du soir.
☽ P. Q. le 29, à 8 h. 3′ du soir.

Les jours croissent de 50′ le matin et de 50′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Conc. H. M.	J. de la L.
1	jeudi.	s. Hugues, év.	5 37	6 24	11 47	2 Matin 5	8
2	vendr.	*N. D. de pitié.*	5 35	6 26	0 48	2 48	9
3	samedi.	s. Richard, év.	5 33	6 28	1 49	3 25	10
4	6. *Dim.*	*Les Rameaux.*	5 31	6 30	2 51	3 54	11
5	lundi.	s. Vincent-Ferrier.	5 30	6 31	3 53	4 22	12
6	mardi.	s. Sixte, pape.	5 28	6 33	4 54	4 48	13
7	mercr.	s. Hégésippe, hist	5 26	6 35	5 55	5 13	14
8	jeudi.	s. Gautier, abbé.	5 24	6 37	6 56	5 37	15
9	vendr.	*Vendredi-Saint.*	5 23	6 38	7 57	6 3	16
10	samedi.	s. Macaire, év.	5 21	6 40	8 57	6 31	17
11	*Dim.*	PAQUES.	5 19	6 42	9 57	7 2	18
12	lundi.	s. Zénon, év.	5 17	6 44	10 54	7 37	19
13	mardi.	s. Justin, mart.	5 16	6 45	11 49	8 18	20
14	mercr.	s. Lambert, év.	5 14	6 47		9 4	21
15	jeudi.	s. Crescent, mart.	5 12	6 49	0 40	9 58	22
16	vendr.	s. Paterne, év.	5 10	6 51	1 27	10 59	23
17	samedi.	s. Anicet, pape.	5 9	6 52	2 9	Soir. 0 5	24
18	1. *Dim.*	*Quasimodo.*	5 7	6 54	2 47	1 15	25
19	lundi.	s. Paphnuce, m.	5 5	6 56	3 21	2 30	26
20	mardi.	s. Marcellin, év.	5 4	6 57	3 55	3 48	27
21	mercr.	s. Anselme, év.	5 2	6 59	4 27	5 7	28
22	jeudi.	ste. Opportune.	5 0	7 1	5 0	6 27	29
23	vendr.	s. Georges, m.	4 58	7 3	5 35	7 46	1
24	samedi.	s. Sabas, mart.	4 57	7 4	6 14	9 3	2
25	2. *Dim.*	s. Marc. *Abstin.*	4 55	7 6	6 59	10 15	3
26	lundi.	s. Clet, pape.	4 54	7 7	7 48	11 15	4
27	mardi.	s. Anthime, év.	4 52	7 9	8 43		5
28	mercr.	ss. Vital et Agric.	4 50	7 11	9 42	0 Matin 8	6
29	jeudi.	s. Robert, abbé.	4 49	7 12	10 43	0 55	7
30	vendr.	s. Eutrope, év.	4 47	7 14	11 47	1 Matin 31	8

MAI.

Le Soleil entre dans les Gémeaux le 21, à 3 h. 28′ du soir.

☉ P. L. le 8, à 0 h. 12′ du matin.
☾ D. Q. le 15, à 4 h. 27′ du soir.
◉ N. L. le 22, à 7 h. 22′ du matin.
☽ P. Q. le 29, à 10 h. 58′ du matin.

Les jours croissent de 39′ le matin et de 39′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Couc. H. M.	J. de la L.
1	samedi	s Jacq. et s. Phil	4 46	7 15	0 ☽ 49	2 matin 4	9
2	3. *Dim.*	s. Athanase, év.	4 44	7 17	1 matin 31	2 soir 33	10
3	lundi.	Inv. de la Ste. Cr.	4 42	7 19	2 52	2 soir 59	11
4	mardi.	ste. Monique, v^e.	4 41	7 20	3 52	3 25	12
5	mercr.	s. Pie V, pape.	4 39	7 22	4 53	3 47	13
6	jeudi.	s. Jean P.-Lat.	4 38	7 23	5 54	4 15	14
7	vendr.	ste. Marie Egyp.	4 36	7 25	6 55	4 39	15
8	samedi.	s. Viron, év.	4 35	7 26	7 55	5 9	16
9	4. *Dim.*	s. Grég. de Naz.	4 33	7 28	8 54	5 42	17
10	lundi.	s. Dioscoride, m.	4 32	7 29	9 50	6 20	18
11	mardi.	s. Mamert, év.	4 30	7 30	10 42	7 5	19
12	mercr.	s. Epiphane, év.	4 29	7 32	11 30	7 56	20
13	jeudi.	s. Servais, év.	4 27	7 33		8 53	21
14	vendr.	s. Pacôme, abbé.	4 26	7 35	0 ☾ 15	9 56	22
15	samedi.	ste. Dimpne, v.	4 25	7 36	0 matin 51	11 4	23
16	5. *Dim.*	s. Regnobert, év.	4 23	7 37	1 25	0 soir 15	24
17	lundi.	*Rogations.*	4 22	7 39	1 58	1 28	25
18	mardi.	s. Venant, mart.	4 21	7 40	2 29	2 45	26
19	mercr.	s. Yves, prêtre.	4 20	7 41	2 59	4 5	27
20	jeudi.	L'ASCENSION.	4 18	7 42	3 32	5 21	28
21	vendr.	s. Hospice, solit.	4 17	7 43	4 8	6 38	29
22	samedi.	ste. Julie, v. et m.	4 16	7 45	4 48	7 52	1
23	6. *Dim.*	s. Didier, év.	4 15	7 46	5 35	8 59	2
24	lundi.	s. Donatien, m.	4 14	7 47	6 27	9 58	3
25	mardi.	s. Urbain, pape.	4 13	7 48	7 26	10 48	4
26	mercr.	s. Augustin, év.	4 12	7 49	8 29	11 30	5
27	jeudi.	s. Evroult, abbé.	4 11	7 50	9 33		6
28	vendr.	s. Manvieu, év.	4 10	7 51	10 36	0 soir 5	7
29	samedi.	*Vigile-jeûne.*	4 9	7 52	11 39	0 56	8
30	*Dim.*	PENTECOTE.	4 8	7 53	0 ☽ 41	1 matin 2	9
31	lundi.	ste. Pétronille, v.	4 7	7 54	1 42	1 27	10

JUIN.

Le Soleil entre dans le Cancer le 21, à 11 h. 59′ du soir.

☉ P. L. le 6, à 2 h. 28′ du soir.
☾ D. Q. le 13, à 10 h. 59′ du soir.
● N. L. le 20, à 3 h. 12′ du soir.
☽ P. Q. le 28, à 3 h. 25′ du matin.

Les jours croissent de 8′ le matin et de 7′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	mardi.	s. Pamphile.	4 6	7 55	2 ♌ 43	1 matin 51	11
2	mercr.	*Quatre-Temps.*	4 5	7 55	3 ♌ 44	2 17	12
3	jeudi.	ste. Clotilde, R.	4 4	7 56	4 44	2 45	13
4	vendr.	s. Quirin, év.	4 3	7 57	5 44	3 9	14
5	samedi.	s. Boniface, marț.	4 3	7 58	6 44	3 41	15
6	1. *Dim.*	LA TRINITÉ.	4 2	7 58	7 43	4 18	16
7	lundi.	s. Licarion, év.	4 1	7 59	8 37	5 0	17
8	mardi.	s. Médard, év.	4 0	8 0	9 28	5 49	18
9	mercr.	ste. Félicité, m.	4 0	8 0	10 12	6 45	19
10	jeudi.	FÊTE-DIEU.	4 0	8 1	10 51	7 46	20
11	vendr.	s. Barnabé, ap.	3 59	8 1	11 25	8 51	21
12	samedi.	s. Basilide et ses C.	3 59	8 1	11 57	10 1	22
13	2. *Dim.*	s. Antoine, Er.	3 58	8 2		11 12	23
14	lundi.	s. Quintien, év.	3 58	8 2	0 ♍ 28	0 soir. 25	24
15	mardi.	ste. Modeste, m.	3 58	8 3	0 ♍ 57	1 40	25
16	mercr.	s. Cyr, mart.	3 57	8 3	1 ♍ 28	2 56	26
17	jeudi.	s. Avit, abbé.	3 57	8 3	2 1	4 11	27
18	vendr.	ss. Gerv. et Prot.	3 57	8 3	2 37	5 25	28
19	samedi.	s. Silvère, pape.	3 57	8 3	3 20	6 35	29
20	3. *Dim.*	*Sacré-Cœur.*	3 57	8 3	4 9	7 30	30
21	lundi.	ss. Nas. et Celse.	3 57	8 3	5 5	8 13	1
22	mardi.	s. Paulin, év.	3 57	8 3	6 5	9 20	2
23	mercr.	ste. Marie.	3 57	8 3	7 10	9 59	3
24	jeudi.	*s. Jean-Baptiste.*	3 57	8 3	8 15	10 51	4
25	vendr.	s. Prosper, év.	3 57	8 3	9 19	11 1	5
26	samedi.	ss. Jean et Paul, m.	3 57	8 3	10 23	11 27	6
27	4. *Dim.*	s. Ladislas, roi.	3 57	8 3	11 25	11 51	7
28	lundi.	s. Irénée, év.	3 58	8 3	0 soir. 26		8
29	mardi.	*ss. Pierre et Paul.*	3 58	8 2	1 soir. 27	0 matin 15	9
30	mercr.	Comm. de s. Paul.	3 58	8 2	2 27	0 40	10

JUILLET.

Le Soleil entre dans le Lion le 23, à 10 h. 47′ du matin.

☉ P. L. le 6, à 2 h. 34′ du matin.
☾ D. Q. le 13, à 3 h. 46′ du matin.
● N. L. le 20, à 0 h. 23′ du matin.
☽ P. Q. le 27, à 8 h. 45′ du soir.

Les jours diminuent de 27′ le matin et de 28′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	M.	Cou. H.	M.	Lune. Lev. H.	M.	Couc. H.	M.	J. de la L.
1	jeudi.	s. Martial, év.	3	59	8	1	5	26	1	14	11
2	vendr.	Visit. de la Ste. V.	3	59	8	1	4	27	1	38	12
3	samedi.	s. Anatole, év.	3	59	8	0	5	27	2	10	13
4	5. *Dim.*	Transl. de s. Mart.	4	0	8	0	6	24	2	50	14
5	lundi.	ste. Zoë, mart.	4	0	7	59	7	17	3	36	15
6	mardi.	s. Tranquille.	4	1	7	59	8	4	4	29	16
7	mercr.	s. Allyre, év.	4	2	7	58	8	46	5	30	17
8	jeudi.	ste. Elizabeth.	4	2	7	57	9	25	6	35	18
9	vendr.	ste. Anatolie, v.	4	3	7	57	9	56	7	45	19
10	samedi.	Les 7 Frères, m.	4	4	7	56	10	28	8	57	20
11	6. *Dim.*	LA DÉDICACE.	4	4	7	55	10	58	10	10	21
12	lundi.	s. Félix, mart.	4	5	7	54	11	27	11	24	22
13	mardi.	s. Silas, ap.	4	6	7	54	11	58	0	39	23
14	mercr.	s. Loup et s. Vigor.	4	7	7	53			1	55	24
15	jeudi.	s. Thomas d'Aq.	4	8	7	52	0	33	3	5	25
16	vendr.	s. Vitalien, év.	4	9	7	51	1	12	4	15	26
17	samedi.	s. Alexis.	4	10	7	50	1	57	5	21	27
18	7. *Dim.*	s. Clair, prêtre.	4	11	7	49	2	48	6	20	28
19	lundi.	s. Arsène, diacre.	4	12	7	48	3	46	7	9	29
20	mardi.	ste. Marguerite, v.	4	13	7	47	4	48	7	50	1
21	mercr.	ste. Praxède, v.	4	14	7	45	5	53	8	26	2
22	jeudi.	ste. Marie-Mad.	4	15	7	44	6	58	8	57	3
23	vendr.	s. Ravent, mart.	4	16	7	43	8	3	9	25	4
24	samedi.	s. Vincent de P.	4	18	7	42	9	6	9	50	5
25	8. *Dim.*	s. Jacques, ap.	4	19	7	41	10	8	10	15	6
26	lundi.	ste. Anne.	4	20	7	39	11	9	10	40	7
27	mardi.	ste. Anthuse, v.	4	21	7	38	0	11	11	6	8
28	mercr.	s. Pantaléon, m.	4	22	7	37	1	11	11	35	9
29	jeudi.	ste. Marthe.	4	24	7	36	2	10			10
30	vendr.	s. Ignace de Loyola	4	25	7	34	3	10	0	7	11
31	samedi.	s. Germain, év.	4	26	7	33	4	8	0	45	12

AOUT.

Le Soleil entre dans la Vierge le 23, à 5 h. 16′ du soir.

☉ P. L. le 4, à 1 h. 6′ du soir.
☾ D. Q. le 11, à 8 h. 17′ du matin.
● N. L. le 18, à 0 h. 2′ du soir.
☽ P. Q. le 26, à 2 h. 15′ du soir.

Les jours diminuent de 47′ le matin et de 47′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	L. de la L.
1	9. *Dim.*	s. Exup. 1er év. de B.	4 28	7 51	5 50 Soir.	5 1 Matin.	23 13
2	lundi.	s. Pierre ès liens.	4 29	7 50	5 58	2 15	14
3	mardi.	s. Etienne, pape.	4 31	7 29	6 57	3 13	15
4	mercr.	s. Dominique, pr.	4 32	7 27	7 19	4 18	16
5	jeudi.	ste. Afre, mart.	4 33	7 26	7 54	5 28	17
6	vendr.	Transfig. de N. S.	4 35	7 24	8 28	6 41	18
7	samedi.	s. Donat, év.	4 36	7 23	9 0	7 56	19
8	10 *Dim.*	Oct. de s. Exupère.	4 38	7 21	9 51	9 12	20
9	lundi.	s. Romain, soldat.	4 39	7 20	10 2	10 27	21
10	mardi.	s. Laurent, diacre.	4 41	7 18	10 56	11 41	22
11	mercr.	ste Suzanne.	4 42	7 17	11 13	0 54 Soir.	23
12	jeudi.	ste. Claire, vierge.	4 44	7 15	11 54	2 5	24
13	vendr.	s. Hipolyte, m.	4 46	7 14		3 11	25
14	samedi.	*Vigile jeûne.*	4 47	7 12	0 42	4 10	26
15	11 *Dim.*	L'ASSOMPTION.	4 49	7 10	1 37 Matin.	5 2	27
16	lundi.	s. Roch, laïque.	4 50	7 9	2 37	5 47	28
17	mardi.	s. Mammes, m.	4 52	7 7	3 40	6 25	29
18	mercr.	ste Hélène, imp.	4 54	7 6	4 45	6 58	30
19	jeudi.	s. Magne, év.	4 55	7 4	5 50	7 27	1
20	vendr.	s. Bernard, abbé.	4 57	7 2	6 54	7 54	2
21	samedi.	s. Privat.	4 58	7 1	7 56	8 20	3
22	12 *Dim.*	Oct. de l'Assomp.	5 0	6 59	8 58	8 45	4
23	lundi.	ste. Chantal, ve.	5 2	6 57	10 0	9 11	5
24	mardi.	s. Barthélemi, ap.	5 4	6 56	11 1	9 38	6
25	mercr.	s. Louis, roi de F.	5 5	6 54	0 Soir.	2 10	8 7
26	jeudi.	s. Zéphirin, pape.	5 7	6 52	1 1	10 42	8
27	vendr.	s. Césaire, év.	5 9	6 51	1 59	11 22	9
28	samedi.	s. Augustin, év.	5 10	6 49	2 55		10
29	13 *Dim.*	ste. Sabine, ve.	5 12	6 47	3 47	0 Matin.	8 11
30	lundi.	s. Fiacre, solit.	5 14	6 45	4 33	1 2	12
31	mardi.	ss. Félix et Adaucte	5 15	6 44	5 16	2 41	13

SEPTEMBRE.

Le Soleil entre dans la Balance le 23, à 2 h. 1′ du soir.

☉ P. L. le 2, à 10 h. 47′ du soir.
☾ D. Q. le 9, à 2 h. 8′ du soir.
◉ N. L. le 17, à 2 h. 38′ du matin.
☾ P. Q. le 25, à 7 h. 2′ du matin.

Les jours diminuent de 51′ le matin et de 51′ le soir.

J. du mois	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Couc H. M.	J. de la L.
1	mercr.	s. Gilles, abbé.	5 18	6 42	5 ♍ 56	3 ♍ 11	14
2	jeudi.	s. Antonin, mart.	5 19	6 40	6 32	4 25	15
3	vendr.	Transl. de s. Regn.	5 21	6 38	7 6	5 41	16
4	samedi.	s. Grég. le Grand.	5 22	6 37	7 38	6 59	17
5	14 *Dim.*	s. Victorin, év.	5 24	6 35	8 10	8 17	18
6	lundi.	s. Joachim.	5 26	6 33	8 45	9 35	19
7	mardi.	s. Cloud, prêtre.	5 28	6 32	9 21	10 51	20
8	mercr.	*Nativité de la V.*	5 29	6 30	10 3	0 ♎ 4	21
9	jeudi.	s. Gorgon et ses C.	5 31	6 28	10 50	1 ♎ 12	22
10	vendr.	ste. Pulchérie, v.	5 33	6 26	11 42	2 ♎ 14	23
11	samedi	s. Hyacinthe, m.	5 35	6 25		3 8	24
12	15 *Dim.*	s. Révérend, pr.	5 36	6 23	0 ♎ 38	3 54	25
13	lundi.	s. Maurille, év.	5 38	6 21	1 ♎ 39	4 55	26
14	mardi.	Exalt. de la ste. †	5 40	6 19	2 ♎ 43	5 9	27
15	mercr.	*Quatre-Temps.*	5 42	6 17	3 48	5 59	28
16	jeudi.	Oct. de la Nativ.	5 43	6 16	4 52	6 6	29
17	vendr.	s. Lambert, év.	5 45	6 14	5 56	6 32	1
18	samedi.	s. Ferréol, mart.	5 47	6 12	6 58	6 57	2
19	16 *Dim.*	s. Janvier, év.	5 49	6 10	7 59	7 25	3
20	lundi	s. Eustache, m.	5 51	6 8	9 0	7 49	4
21	mardi.	s. Mathieu, ap.	5 52	6 7	10 1	8 18	5
22	mercr.	s. Maurice, m.	5 54	6 5	11 1	8 50	6
23	jeudi.	ste. Thècle, v.	5 56	6 3	11 58	9 27	7
24	vendr.	s. Gérard, év.	5 58	6 1	0 ♏ 54	10 10	8
25	samedi.	s. Firmin, év.	5 59	6 0	1 ♏ 47	10 59	9
26	17 *Dim.*	s. Fauste, mart.	6 1	5 58	2 55	11 55	10
27	lundi.	s. Côme et s. Dam.	6 3	5 56	3 18		11
28	mardi.	ste. Liobe, vierge.	6 5	5 54	3 58	0 ♏ 58	12
29	mercr.	s. Michel, arch.	6 7	5 52	4 55	2 ♏ 8	13
30	jeudi.	s. Jérôme, pr. et d.	6 9	5 51	5 8	3 ♏ 23	14

OCTOBRE.

Le Soleil entre dans le Scorpion le 23, à 10 h. 15′ du soir.

♎ P. L. le 2, à 8 h. 6′ du matin.
☾ D. Q. le 8, à 10 h. 41′ du soir.
● N. L. le 16, à 7 h. 41′ du soir.
☽ P. Q. le 24, à 10 h. 29′ du soir.
♎ P. L. le 31, à 5 h. 28′ du soir.

Les jours diminuent de 53′ le matin et de 52′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	vendr.	s. Rémi, évêque.	6 10	5 49	5 Soir. 42	4 Matin. 59	15
2	samedi.	ss. Anges gardiens	6 12	5 47	6 14	5 59	16
3	18 *Dim.*	s. Candide, m.	6 14	5 45	6 48	7 20	17
4	lundi.	s. François d'Ass.	6 16	5 43	7 25	8 40	18
5	mardi.	s. Placide, moine.	6 17	5 42	8 6	9 58	19
6	mercr.	s. Bruno, solitaire.	6 19	5 40	8 55	11 10	20
7	jeudi.	ste. Justine, v.	6 21	5 38	9 45	0 Soir. 15	21
8	vendr.	ste. Réparate, v.	6 23	5 36	10 42	1 14	22
9	samedi.	s. Denis, évêque.	6 25	5 35	11 42	2 5	23
10	19 *Dim.*	s. Géréon et ses c.	6 26	5 33		2 46	24
11	lundi.	s. Nicaise, évêque.	6 28	5 31	0 46	3 20	25
12	mardi.	s. Wilfride, év.	6 30	5 29	1 50	3 51	26
13	mercr.	s. Géraut, comte.	6 32	5 28	2 55	4 18	27
14	jeudi.	s. Caliste, pape.	6 33	5 26	3 55	4 43	28
15	vendr.	ste. Thérèse, v.	6 35	5 24	4 56	5 8	29
16	samedi.	s. Gal, abbé.	6 37	5 22	5 58	5 33	30
17	20 *Dim.*	ste. Hedwige, v°.	6 39	5 21	7 0	6 0	1
18	lundi.	s. Luc, évang.	6 40	5 19	8 2	6 28	2
19	mardi.	s. Aquilin, év.	6 42	5 17	9 2	6 59	3
20	mercr.	s. Caprais, mart.	6 44	5 15	10 1	7 34	4
21	jeudi.	ste. Ursule, v.	6 46	5 14	10 56	8 13	5
22	vendr.	s. Mellon, év.	6 47	5 12	11 49	8 59	6
23	samedi.	s. Romain, év.	6 49	5 10	0 Matin. 38	9 52	7
24	21 *Dim.*	s. Magloire, év.	6 51	5 8	1 22	10 51	8
25	lundi.	s. Loup, év. de B.	6 52	5 7	2 1	11 55	9
26	mardi.	s. Amand.	6 54	5 5	2 37		10
27	mercr.	s. Frumence, év.	6 56	5 3	3 11	1 Matin. 4	11
28	jeudi.	ss. Simon et Jude.	6 58	5 2	3 43	2 18	12
29	vendr.	s. Quentin, év.	6 59	5 0	4 15	3 35	13
30	samedi	*Vigile-jeûne.*	7 1	4 58	4 47	4 53	14
31	22 *Dim.*	s. Léon, pape.	7 3	4 57	5 22	6 15	15

NOVEMBRE.

Le Soleil entre dans le Sagittaire le 22, à 6 h. 46′ du soir.

☾ D. Q. le 7, à 11 h. 2′ du matin.
● N. L. le 15, à 2 h. 5′ du soir.
☽ P. Q. le 23, à 11 h. 54′ du matin.
○ P. L. le 30, à 3 h. 18′ du matin.

Les jours diminuent de 40′ le matin et de 39′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Couc. H. M.	Lune. Lev. H. M	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	lundi.	LA TOUSSAINT.	7 44	55	6 Soir 0	7 Matin 52	16
2	mardi.	*Les Trépassés.*	7 64	55	6 Soir 45	8 Matin 52	17
3	mercr.	s. Marcel, év.	7 74	52	7 Soir 36	10 Matin 4	18
4	jeudi.	s. Charles Borrom.	7 94	50	8 Soir 34	11 Matin 7	19
5	vendr.	s. Vigor, évêque.	7 114	49	9 Soir 36	0 Soir 2	20
6	samedi	s. Léonard, abbé.	7 124	47	10 Soir 39	0 Soir 47	21
7	23 *Dim.*	s. Florent, évêque.	7 144	46	11 Soir 45	1 Soir 25	22
8	lundi.	Saintes Reliques.	7 154	44		1 Soir 58	23
9	mardi.	s. Théodore, év.	7 174	43	0 Matin 48	2 Soir 27	24
10	mercr.	s. Martin, pape.	7 184	41	1 Matin 51	2 Soir 54	25
11	jeudi.	s. Martin, évêque	7 204	40	2 Matin 55	3 Soir 18	26
12	vendr.	s. Ruf, évêque.	7 214	38	3 Matin 56	3 Soir 41	27
13	samedi.	s. Brice, évêque.	7 234	37	4 Matin 57	4 Soir 6	28
14	24 *Dim.*	s. Laurent, év.	7 244	35	5 Matin 57	4 Soir 32	29
15	lundi.	s. Malo, évêque.	7 264	34	6 Matin 56	5 Soir 0	30
16	mardi.	s. Eucher, év.	7 274	32	7 Matin 55	5 Soir 35	1
17	mercr.	s. Grég. Thaumat.	7 284	31	8 Matin 52	6 Soir 19	2
18	jeudi.	s. Odon, abbé.	7 304	30	9 Matin 47	6 Soir 56	3
19	vendr.	ste. Elisabeth, R.	7 314	28	10 Matin 37	7 Soir 45	4
20	samedi.	s. Edmond, Roi.	7 324	27	11 Matin 21	8 Soir 41	5
21	25 *Dim.*	*Présent. de la V.*	7 344	26	0 Soir 1	9 Soir 42	6
22	lundi.	ste. Cécile, v.	7 354	25	0 Soir 37	10 Soir 47	7
23	mardi.	s. Clément, pape.	7 364	23	1 Soir 10	11 Soir 56	8
24	mercr.	s. Chrysogone, m.	7 374	22	1 Soir 40		9
25	jeudi.	ste. Catherine, v.	7 384	21	2 Soir 9	1 Matin 8	10
26	vendr.	s. Lin, pape.	7 404	20	2 Soir 39	2 Soir 23	11
27	samedi.	s. Maxime, év.	7 414	19	3 Soir 12	3 Soir 40	12
28	1. *Dim.*	*L'Avent.*	7 424	18	3 Soir 47	4 Soir 58	13
29	lundi.	s. Saturnin, év.	7 434	17	4 Soir 27	6 Soir 17	14
30	mardi.	s. André, apôtre.	7 444	16	5 Soir 15	7 Soir 55	15

DÉCEMBRE.

Le Soleil entre dans le Capricorne le 22, à 7 h. 17′ du matin.

☾ D. Q. le 7, à 3 h. 25′ du matin.
● N. L. le 15, à 8 h. 29′ du matin.
☽ P. Q. le 22, à 10 h. 52′ du soir.
○ P. L. le 29, à 2 h. 11′ du soir.

Les jours diminuent de 8′ le matin et de 8′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	M.	Cou. H.	M.	Lune. Lev. H.	M.	Couc. H.	M.	J. de la L.
1	mercr.	s. Eloi, évêque.	7	45	4	15	6 Soir.	6	8 Matin.	42	16
2	jeudi.	s. Franç.-Xavier.	7	46	4	14	7	11	9	45	17
3	vendr.	s. Lucius, roi.	7	47	4	13	8	16	10	56	18
4	samedi.	s. Gerb. et s^e. Barb.	7	48	4	12	9	22	11	17	19
5	2. *Dim.*	s. Sabas, abbé.	7	49	4	12	10	28	11	51	20
6	lundi.	s. Nicolas, évêque.	7	50	4	11	11	33	0 Soir.	22	21
7	mardi.	s. Ambroise, év.	7	51	4	10			0	49	22
8	mercr.	*Concept. de la V.*	7	51	4	9	0 Matin.	37	1	14	23
9	jeudi.	ste. Léocadie, v.	7	51	4	9	1	38	1	38	24
10	vendr.	s. Melchiade, p.	7	52	4	8	2	38	2	1	25
11	samedi.	s. Damase, pape.	7	53	4	8	3	38	2	26	26
12	3. *Dim.*	s. Sinésius, mart.	7	53	4	7	4	38	2	53	27
13	lundi.	ste. Luce, vierge.	7	53	4	7	5	37	3	24	28
14	mardi.	s. Gratien, év.	7	54	4	6	6	35	4	1	29
15	mercr.	*Quatre-Temps.*	7	54	4	6	7	32	4	45	1
16	jeudi.	s. Adon, évêque.	7	54	4	6	8	25	5	31	2
17	vendr.	ste. Olimpiade.	7	54	4	6	9	11	6	25	3
18	samedi.	ss. Rufet Zozime.	7	55	4	5	9	53	7	24	4
19	4. *Dim.*	s. Némèze, mart.	7	55	4	5	10	30	8	27	5
20	lundi.	s. Philogone, m.	7	55	4	5	11	5	9	34	6
21	mardi.	s. Thomas, apôtre.	7	55	4	5	11	33	10	44	7
22	mercr.	s. Ischirion, m.	7	55	4	5	0 Soir.	2	11	56	8
23	jeudi.	ste. Victoire, v.	7	55	4	5	0	51			9
24	vendr.	*Vigile-jeûne.*	7	55	4	5	1	0	1 Matin.	9	10
25	samedi.	NOEL.	7	55	4	5	1	51	2	23	11
26	*Dim.*	*s. Etienne, I. m.*	7	55	4	5	2	6	3	39	12
27	lundi.	s. Jean, apôtre.	7	54	4	6	2	48	4	55	13
28	mardi.	ss. Innocens.	7	54	4	6	3	38	6	7	14
29	mercr.	s. Thom., év.	7	54	4	6	4	35	7	12	15
30	jeudi.	s. Ursin, évêque.	7	55	4	7	5	38	8	9	16
31	vendr.	s. Sylvestre, pape.	7	55	4	7	6	46	8	56	17

PRINCIPALES PUISSANCES DE L'EUROPE.

FRANCE.

CHARLES X, né à Versailles le 9 octobre 1757, roi de France et de Navare le 16 septembre 1824, sacré à Reims le 29 mai 1825, veuf (2 juin 1805) de *Marie-Thérèse de Savoie*, princesse de Sardaigne.

LOUIS-ANTOINE DE FRANCE, *Dauphin*, né à Versailles le 6 août 1775, marié le 10 juin 1799, à MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE, fille de Louis XVI, née à Versailles le 19 décembre 1778, *Dauphine*.

CAROLINE-FERDINANDE-LOUISE, *Madame*, princesse des Deux-Siciles, née le 5 novembre 1798, mariée le 17 juin 1816, à *Charles-Ferdinand d'Artois*, duc de Berry, veuve le 14 février 1820. De ce mariage :

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE D'ARTOIS, *Mademoiselle*, née à Paris le 21 septembre 1819.

HENRI-CHARLES-FERDINAND-MARIE-DIEUDONNÉ D'ARTOIS, *duc de Bordeaux*, né à Paris le 29 septembre 1820.

ESPAGNE.

FERDINAND VII, né le 13 octobre 1784, roi d'Espagne et des Indes le 19 mars 1808, veuf en

troisièmes noces le 17 mai 1829, de *Marie Josephe-Amélie de Saxe.*

CHARLES-MARIE-ISIDOR, Infant d'Espagne, frère du roi, né le 29 mars 1788.

PORTUGAL.

MARIE II, fille de PIERRE, empereur du Brésil, née le 4 avril 1819, reine de Portugal et des Algarves, fiancée à Vienne, le 29 octobre 1826, à

Don MIGUEL, son oncle, Infant de Portugal.

DEUX-SICILES.

FRANÇOIS, né le 19 août 1777, roi des Deux-Siciles le 4 janvier 1825, veuf le 15 novembre 1801 de Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, remarié le 6 octobre 1802, à

MARIE-ISABELLE, Infante d'Espagne, née le 6 juillet 1789. Du premier lit est née :

CAROLINE, duchesse de Berry; et du second, le 12 janvier 1810 :

FERDINAND-CHARLES, prince héréditaire des Deux-Siciles, prince de Calabre.

ÉTATS-ROMAINS.

PIE VIII (François-Xavier Castiglioni), né à *Cingoli* le 20 novembre 1761, élu pape le 31 mars 1829, couronné le 5 avril suivant.

SARDAIGNE.

CHARLES-FÉLIX DE SAVOIE, né le 6 avril

1765, roi de Sardaigne le 13 mars 1821, marié le 7 mars 1807, à

MARIE-CHRISTINE-AMÉLIE-THÉRÈSE, sœur de François Ier., roi des Deux-Siciles, née le 17 janvier 1799.

AUTRICHE.

FRANÇOIS Ier., né le 12 février 1768, roi de Hongrie et de Bohême le 1er. mars 1792, empereur d'Autriche le 11 août 1804, remarié en quatrième noces le 10 novembre 1816, à

CHARLOTTE-AUGUSTE, princesse de Bavière, née le 8 février 1792.

FERDINAND-CHARLES-LÉOPOLD-FRANÇOIS-MARCELLIN, né le 19 avril 1793, archiduc d'Autriche, prince impérial, prince royal de Hongrie et de Bohême.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

GEORGES IV, né le 12 août 1762, roi d'Angleterre le 29 janvier 1820, veuf le 7 août 1821.

GUILLAUME-HENRI, duc de Clarence, frère du roi, né le 21 août 1765, marié le 11 juillet 1818, à

AMÉLIE-ADÉLAÏDE-LOUISE, fille du feu duc de Saxe-Meinungen, née le 13 août 1792.

BAVIÈRE.

LOUIS, né le 25 août 1786, roi de Bavière le 13 octobre 1825, marié le 12 octobre 1810, à

THÉRÈSE-CHARLOTTE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE, née le 8 juillet 1792, fille de Frédéric, duc régnant de Saxe-Altembourg.

MAXIMILIEN, prince royal, né le 28 novembre 1811.

WURTEMBERG.

GUILLAUME, né le 27 septembre 1781, roi de Wurtemberg le 30 octobre 1816, veuf le 9 janvier 1819, de Catherine Paulowna, sœur de l'empereur de Russie, remarié le 15 avril 1820, à

PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, princesse de Wurtemberg, née le 11 septembre 1800.

CHARLES-FRÉDÉRIC-ALEXANDRE, né le 6 mars 1823, prince royal.

SAXE.

ANTOINE, né le 27 décembre 1755, roi de Saxe le 5 mai 1827, veuf en secondes noces le 7 novembre 1827, de Marie-Thérèse-Josephe-Charlotte-Jeanne, sœur de l'Empereur d'Autriche.

MAXIMILIEN-MARIE, né le 13 avril 1759, frère du roi, marié en secondes noces, le 7 novembre 1825, à

MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 2 octobre 1802, sœur de Charles-Louis, duc régnant de Lucques.

PAYS-BAS.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC, né le 24 août 1772, roi des Pays-Bas le 16 mars 1815, marié le 1er. octobre 1791, à

FRÉDÉRIQUE-LOUISE-WILHELMINE DE PRUSSE, née le 18 novembre 1774.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC-GEORGES-LOUIS, prince d'Orange,

d'Orange, né le 6 décembre 1792, marié le 21 février 1816, à

ANNE PAULOWNA, grande-duchesse et sœur de l'empereur de Russie, née le 18 janvier 1795.

DANEMARCK.

FRÉDÉRIC VI, né le 28 janvier 1768, roi de Danemarck le 13 mars 1808, marié le 31 juillet 1790, à

MARIE-SOPHIE-FRÉDÉRIQUE, fille de Charles Landgrave de Hesse, née le 28 octobre 1767.

CAROLINE, née le 28 octobre 1793, princesse royale.

SUÈDE ET NORWÈGE.

CHARLES-JEAN, né le 26 janvier 1764, roi de Suède et de Norwège le 5 février 1818, marié le 16 août 1798, à

EUGÉNIE-BERNARDINE-DÉSIRÉE, née le 8 novembre 1781.

JOSEPH-FRANÇOIS-OSCAR, prince royal, né le 4 juillet 1799, marié le 19 juin 1823, à

JOSÉPHINE-MAXIMILIENNE-EUGÉNIE DE LEUCHTENBERG, fille du feu prince Eugène de Beauharnais.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, né le 3 août 1770, roi de Prusse le 16 novembre 1797, veuf le 19 juillet 1810, de Louise-Auguste-Wilhelmine de Mecklembourg-Strelitz, née le 10 mars 1776.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, prince royal, né le

15 octobre 1795, marié le 29 novembre 1823, à ELISABETH-LOUISE DE BAVIÈRE.

RUSSIE.

NICOLAS PAULOWITCH, né le 2 juillet 1796, empereur de toutes les Russies et roi de Pologne le 1er. décembre 1825, marié le 13 juillet 1817, à

ALEXANDRA-FEODOROWNA (Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine), née le 13 juillet 1798, fille de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse.

ALEXANDRE-NICOLAOWITCH, né le 29 avril 1818, prince impérial.

TURQUIE.

MAHMOUD II, né le 20 juillet 1785, proclamé empereur le 28 juillet 1808.

ABDUL-MEDJID, né le 20 avril 1823, prince impérial.

COMPOSITION DU MINISTÈRE.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.

S. Exc. M. COURVOISIER ✱, O. ✱, garde des sceaux, ministre et secrétaire-d'état.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

S. Exc. le prince DE POLIGNAC ✱, O. ✱, chev. de l'ordre du St.-Esprit, pair de France, ministre et secrétaire-d'état.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

S. Exc. le baron DE MONTBEL ✱, ministre et secrétaire-d'état.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

S. Exc. le comte DE BOURMONT, C. ✱, G. C. ✱, ministre secrétaire-d'état.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

S. Exc. le comte DE CHABROL DE CROUZOL, chev. de l'ordre du St.-Esprit, G. O. ✱, pair de France, ministre et secrétaire-d'état.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES.

S. Exc. le baron D'HAUSSEZ, O. ✱, ministre et secrétaire-d'état.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

S. Exc. le chev. DE GUERNON DE RANVILLE ✻, ministre secrétaire-d'état.

DIRECTIONS GÉNÉRALES.

Douanes. Le marquis DE VAULCHIER, C. ✻, directeur-général.

Ponts-et-Chaussées. M. BECQUEY, C. ✻, directeur-général.

Enregistrement et Domaines. M. CALMON, O. ✻, directeur-général.

Contributions Indirectes. Le baron BACOT DE ROMAND ✻, directeur-général.

Postes. Le baron DE VILLENEUVE, ✻ O. ✻, directeur-général.

Forêts. Le comte FERDINAND DE BERTHIER ✻ ✻, directeur-général.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS.

TOPOGRAPHIE.

La Normandie est située dans cette partie des Gaules Celtique et Belgique, qui prît sous la domination romaine le nom de seconde Lyonnaise. Ancienne Normandie.

Sous les successeurs de Clovis, qui l'avait enlevée aux Romains, elle fut confondue sous le nom de *Neustrie* avec la partie de la France comprise d'abord entre la Loire et la Meuse, et plus tard entre la Loire et la Seine; et après avoir subi plusieurs autres dénominations, les Normands, qui l'arrachèrent à la faible postérité de Charlemagne, lui imposèrent celle qu'elle a conservée depuis.

Elle comprenait deux grandes divisions: la Haute et la Basse-Normandie, dont la Dives formait la ligne de démarcation.

Ses Divisions.

La Basse-Normandie, située à l'Ouest de cette rivière, se partageait en plusieurs contrées, telles que le Pays-d'Auge, la Campagne de Caen, le Bessin et le Bocage.

On désignait dans l'origine par *Pays-d'Auge* la partie située entre la Touques et l'Orne. On l'a circonscrit depuis entre la Touques et la Dives, pour désigner sous le nom de *Campagne de Caen* le territoire compris entre cette dernière rivière et l'Orne.

Le *Bessin* se composait des contrées situées entre l'Orne et la Vire.

Quant à la contrée désignée depuis sous le nom de *Bocage*, il est moins aisé d'en asseoir les limites. Il paraît qu'elle commençait vers les sources de l'Odon, de la Seulles et de la Dromme. Vire et Condé étaient des villes du Bocage qui comptait parmi ses bourgs Villers, Aunay, Vassy, Bény et St.-Sever.

A l'époque de la division de la France en départemens, celui du Calvados, désigné d'abord sous le nom *d'Orne Inférieure*, fut formé en partie de ces pays et d'une partie du *Lieuvin*, qui dépendait de la Haute-Normandie.

Département du Calvados.

Le Calvados est borné au Nord par la Manche, à l'Est par le département de l'Eure,

au Sud par les départemens de l'Orne et de la Manche, et à l'Ouest par ce dernier département.

Il est compris entre le 1er. degré 52′ et le 3e. degré 27′ de longitude à l'ouest du méridien de Paris, et entre le 48e. degré 47 et le 49e. degré 25′ de latitude septentrionale.

On sait qu'il doit son nom à un rocher qu'on trouve dans la Manche, à peu de distance de ses côtes.

On évalue sa superficie à 288 carrées ordinaires, ou 375 lieues de 2,000 toises.

L'Orne, la Touques, la Dives, la Seulles et la Vire, sont les principales rivières qui l'arrosent.

Caen est le chef lieu du département. On y compte neuf autres villes : Bayeux, Falaise, Lisieux, Pont-l'Evêque, Vire, Honfleur, Condé, Orbec et Isigny.

Le nombre des communes rurales du département était de 836 au 1er. novembre 1829.

Sous le rapport de l'organisation religieuse il forme à lui seul un évêché. Sous le rapport militaire, il forme avec le département de l'Orne la deuxième subdivision de la 14e. division militaire, dont le chef lieu est à

Rouen. C'est aussi le chef lieu de la 4e. légion de la gendarmerie.

Divisions administratives.

L'organisation maritime le divise en trois parties. Celle qui s'étend depuis la Vire jusqu'à la commune de St.-Laurent, dans le canton de Trévières, dépend du *quartier de la Hougue;* celle qui est comprise entre cette commune et la Touques, forme le *quartier de Caen;* la partie qui est à l'est de la Touques dépend du *quartier d'Honfleur.*

Il fait partie de la 3e. conservation forestière, dont le chef-lieu est à Rouen.

Le directeur des Douanes de cette ville administre la partie du Calvados qui est à l'est de la Touques; l'autre est régie par la direction de Cherbourg.

La loi du 28 pluviôse an 8, le divisait en 72 cantons et en 6 arrondissemens classés de la manière suivante : 1er. Bayeux, 2e. Caen, 3e. Pont-l'Evêque, 4e. Lisieux, 5e. Falaise, 6e. Vire.

Un arrêté des consuls, du 6 brumaire an 10, réduisit les cantons à 37; la division en 6 arrondissemens fut maintenue. Nous allons en donner une description abrégée, en les classant dans leur ordre alphabétique.

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX.

Au nord la Manche, à l'est l'arrondissement de Caen, au sud l'arrondissement de Vire, et à l'ouest le département de la Manche forment les limites de l'arrondissement de Bayeux. Limites.

Sa superficie approximative est de 90,000 hectares.

Il a été composé d'une partie des contrées désignées autrefois sous les noms de Bessin et de Bocage.

La Vire, la Dromme, l'Aure supérieure et l'Aure inférieure sont les principales rivières qui l'arrosent. La dernière fertilise une riche vallée qui nourrit un grand nombre de bestiaux, et particulièrement ces vaches et ces génisses du Bessin qui sont l'objet d'un commerce considérable. Rivières.

Six cantons, comprenant ensemble 148 communes, composent aujourd'hui cet arrondissement; savoir : Balleroy, 29; Bayeux, 17; Caumont, 19; Isigny, 28; Ryes, 28, et Trévières, 27.

Canton de Balleroy.

Balleroy, chef-lieu, à 1 myr. 6 kil. S. O. de Bayeux, est remarquable par son château

construit d'après les dessins de Mansard, et par sa situation pittoresque sur le penchant d'un côteau qui s'élève sur la rive droite de la Dromme. Il y avait autrefois dans ce bourg une grosse forge qui a été abandonnée. Il compte 1329 habitans.

Canton de Balleroy.

On trouve dans le même canton plusieurs communes qui méritent une mention particulière, telles que le Tronquay, Saint-Paul du Vernay et surtout Littry, remarquable par la seule mine de houille qui soit en exploitation dans la Normandie.

Canton de Bayeux.

Bayeux, chef-lieu d'arrondissement et de canton, sur l'Aure supérieure, est le siége de la sous-préfecture et de l'évêché. Cette ville située à 2 myr. 8 kil. N. O. de Caen, compte 10,060 habitans. Elle a un tribunal de première instance, un tribunal et une chambre consultative de commerce.

Canton de Bayeux.

L'ordonnance du Roi du 30 septembre 1829, vient de réduire à 17 le nombre des communes de ce canton, en réunissant celle de Saint-Amator à Arganchy.

Canton de Caumont.

Caumont, chef-lieu, quelquefois désigné

sous le nom de Caumont l'*Eventé*, bourg à 2 myr. 4 kil. S. de Bayeux, est placé sur une colline qui porte son nom et d'où l'Aure supérieure tire sa source. Cette colline est assez élevée pour qu'on puisse découvrir de Caumont les rivages de la mer au nord, et à l'ouest les clochers de Coutances. Canton de Caumont.

Il se fait à Caumont un commerce de volailles très-estimées. Population 870 âmes.

L'ouverture de la route départementale de Caen à Thorigny influera d'une manière notable sur la prospérité de Caumont et de plusieurs autres communes du même canton, telle que celle de Livry, à laquelle l'ordonnance royale du 30 septembre 1829 a réuni Saint-Martin le-Vieux, et qui renferme maintenant 1357 habitans.

Canton d'Isigny.

Isigny, chef-lieu, petite ville de 2,121 habitans, située au confluent de l'Aure inférieure et de la Vire, à l'extrémité occidentale de l'arrondissement, et à 3 myr. 8 kil. de Bayeux. On y a établi un tribunal de commerce. Ses cidres et ses beurres sont justement estimés. Il sera parlé ailleurs de son commerce maritime. La commune littorale de Grand- Canton d'Isigny.

camp est, après Isigny, la plus importante du canton.

Canton de Ryes.

Ryes, chef-lieu, à 7 kil. N. E. de Bayeux. Population 584 âmes. Sa position centrale l'a fait sans doute préférer à Ver qui renferme 1372 habitans adonnés pour la plupart à la pêche. Cette dernière commune est située sur le ruisseau de *Provence* qui se perd dans la Manche, à l'ouest de l'embouchure de la Seulles.

Canton de Ryes.

Une ordonnance du Roi du 16 septembre 1829, vient de réunir la petite commune d'Argouges-sur-Aure qui ne comprenait que 35 habitans, à Vaux-sur-Aure qui en comptait déjà 330.

Canton de Trévières.

Trevières, chef-lieu, bourg sur l'Aure inférieure, à 1 myr. 6 kil. O. de Bayeux. Ses beurres jouissent d'une grande réputation. Population, 972 âmes. Tour, autrefois chef-lieu de canton en renferme 737.

Canton de Trevières.

C'est dans le canton de Trevières que se trouve la commune de Formigny, célèbre par la bataille que le connétable de Richemont y gagna sur les Anglais, le 15 avril 1450.

L'arrondissement de Bayeux est un des plus fertiles du département. Environ un tiers de son territoire est occupé par des herbages. On cultive particulièrement les céréales dans les cantons de Ryes, de Bayeux et de Caumont. Ceux de Balleroy et d'Isigny présentent des masses considérables de bois, tels que ceux du Tronquay, de Saint-Paul du Vernay, la forêt de Neuilly et celle de Cérisy. Les propriétés y sont généralement entourées de fossés plantés, et de haies épaisses qui donnent à cette belle contrée l'aspect le plus riche et le plus varié.

La mine de Littry vivifie tout le pays qui l'environne. Cet immense établissement, dirigé par des mains aussi habiles que prudentes, jouit d'une prospérité qui s'accroît de jour en jour. Les routes nombreuses qui traversent l'arrondissement, et dont plusieurs ont été établies aux frais des propriétaires de la mine, ouvrent dans tous les sens des débouchés à ses produits. La commune de Littry, qui compte déjà plus de 1800 habitans, et qui doit aux administrateurs de cette mine, entre autres institutions utiles qu'ils entretiennent, deux écoles primaires dont l'une est dirigée par les dames de Providence et l'autre d'après la méthode de Lan-

castre, deviendra sous peu d'années d'une haute importance. Le marché qui y a été établi en 1823 est déjà un des plus considérables du Bessin.

ARRONDISSEMENT DE CAEN.

Limites. L'arrondissement de Caen est limité au nord par la Manche, au midi par les arrondissemens de Falaise et de Vire, à l'est par celui de Pont-l'Evêque, et à l'ouest par ceux de Bayeux et de Vire.

Il a été formé d'une partie du Pays-d'Auge, de la plaine de Caen, du Bessin et du Bocage. Son étendue territoriale est d'environ 113,000 hectares, équivalant à un peu moins de la 5e. partie du département.

Il se compose de 198 communes, réparties ainsi qu'il suit en 9 cantons: Bourguébus 26; Caen Est (y compris la ville) 8; Caen Ouest 4; Creully 28; Douvres 18; Evrecy 28; Tilly-sur-Seulles 27; Troarn 35; Villers-Bocage 24.

Rivières. Il est traversé du sud-est au nord-ouest par l'Orne qui le divise à peu près en deux parties égales, et par la Seulles qui en arrose la partie occidentale. La Dives, qui coule à l'ouest, forme sa ligne de démarcation avec l'arrondissement de Pont-l'Evêque,

Ces trois rivières se jettent dans la Manche, la 1re. à Courseulles, la 2e. à Sallenelles, la 3e. entre Cabourg et Dives. Elles ont dans l'arrondissement de Caen plusieurs affluens, parmi lesquels on peut distinguer l'Odon, qui se perd dans l'Orne à Caen, et la Muance, qui se jette dans la Dives à Bures.

L'arrondissement de Caen est en général un pays de plaines : il faut en excepter toutefois les parties du canton de Villers-Bocage qui se rapprochent des rives de l'Orne.

Les bords de la Dives et ceux de l'Orne aux environs de Caen offrent des pâturages assez abondans. Le reste du territoire se compose de terres arables, à l'exception de quelques bruyères sans importance et de quelques bois peu étendus, parmi lesquels on ne peut citer que ceux de Bavent et de Troarn.

Caen est la seule ville de l'arrondissement. Les derniers récensemens élèvent sa population à 38,161 habitans. C'est le siége d'une cour royale, d'un tribunal de 1re. instance, et d'un tribunal de commerce, ainsi que d'une académie composée de trois facultés. C'était aussi celui de la 14e. division militaire ; l'ordonnance du Roi du 19 juillet 1829 l'a transféré à Rouen.

Il faut espérer que le gouvernement reviendra sur cette détermination, qui intéresse plus de la 20e. partie de la population de la France répandue dans les départemens du Calvados, de la Manche et de l'Orne, qui composaient cette division. Le voisinage de Cherbourg et l'importance d'un littoral immense, semblent d'ailleurs exiger la conservation de ce siége militaire, et l'on est fondé à penser que cette mesure, que des économies temporaires expliquent sans la justifier, sera incessamment rapportée.

Canton de Bourguébus.

Canton de Bourguébus.

Le canton de Bourguébus a pour chef-lieu la commune de ce nom, située à 1 myr. S. E. de Caen, et qui ne compte que 284 habitans. Il ne s'y tient pas de marché. Sa position centrale l'a fait préférer à Fontenay-le-Marmion, à Moult, à Airan, qui sont des communes plus populeuses.

Ce canton a une longueur de près de 3 myriamètres depuis les rives de l'Orne à St-André-de-Fontenay, jusqu'aux limites de la commune d'Ouezy. Les terres y sont généralement arides et d'une qualité médiocre; le bois y est rare; on extrait de la tourbe, mais en

en petite quantité, des marais qui sont sur les bords de la Muance aux environs de Bénauville.

Il serait à désirer que le chemin vicinal de Jort qui traverse le canton de Bourguébus du sud-est au nord-ouest, fût élargi et convenablement entretenu, pour donner aux communes qui l'avoisinent les débouchés dont elles manquent.

Cantons de Caen. (*Est et Ouest.*)

La ville de Caen avait été divisée par l'arrêté des consuls du 6 brumaire an X, en deux arrondissemens de justice de paix, sous les dénominations de *Nord* et *Sud*. Outre une partie de la ville, le premier comprenait les communes de Saint-Contest, Epron, Saint-Germain la Blanche-Herbe, Hérouville et Mondeville; le deuxième, l'autre partie de Caen, et les communes d'Allemagne, Bretteville-sur-Odon, Cormelles, Ifs, Louvigny et Venoix. La route de Paris à Cherbourg servait de ligne de démarcation. Cantons de Caen.

La division actuelle en deux arrondissements dits de l'*Est* et de l'*Ouest*, a été prononcée par l'ordonnance royale du 30 décem-

bre 1815 (1). Cette dernière démarcation est loin d'avoir la fixité de la première. Il serait difficile d'assigner un but d'utilité publique à ce changement qui, sans doute, fut dû comme tant d'autres, à des considérations personnelles qu'il eût été préférable d'écarter.

La population totale de la ville se divise ainsi qu'il suit entre ces cantons; Est, 18,916; Ouest, 19,245.

Les communes rurales qui les composent sont situées dans un rayon qui ne s'étend pas à plus de 5 kilomètres du chef-lieu.

Canton de Creully.

Ce canton se composait autrefois de 31

(1) Le premier comprend le territoire qui est à l'est du canal dit de *Lanoe* (dérivation de l'Orne) à partir du Pont-aux-Vaches, jusqu'au Pont Saint-Pierre; ensuite celui à l'est de la place Saint-Pierre, du Marché-au-Bois, de la place du Château, de la rue des Fossés jusqu'au Gaillon, et enfin celui à l'est du chemin de la Folie, y compris les hameaux de la Folie et de Couvrechef; il comprend en outre le territoire des communes de Saint-Contest, d'Allemagne, d'Ifs, de Cormelles, de Mondeville, d'Hérouville et d'Epron. Le deuxième comprend les autres parties du territoire de Caen, ainsi que le territoire des communes de Saint-Germain la Blanche-Herbe, Bretteville-sur-Odon, Louvigny et Venoix.

(*Ordonnance du 30 décembre 1815.*)

communes; trois ont été supprimées et réunies administrativement; savoir: Fresnay-le-Crotteur à Saint-Gabriel, Moulineaux à Fontaine-Henry, et Vaussieux à Vaux-sur-Seulles.

Canton de Creully.

Creully, chef-lieu, *Croleium*, *Credolium*, bourg, à 1 myr. 8 kil. N.-O. de Caen, sur la Seulles; ancienne baronnie devenue comté. On y voit un château remarquable par son architecture de diverses époques. Population 1014 habitans.

Le chemin vicinal de grande communication qu'on a établi récemment entre Caen et Creully, et qui se poursuivra jusqu'à Bayeux, contribuera à la prospérité de ce canton qui manquait de débouchés.

Courseulles, port de mer qui renferme 1443 habitans, est la commune la plus populeuse du canton de Creully. Il s'y fait un grand commerce d'huîtres. L'embouchure de la Seulles y forme son havre, que le gouvernement a été, par la loi du 29 juillet 1829, autorisé à concéder à perpétuité, à la charge par le concessionnaire d'exécuter les travaux nécessaires à l'établissement d'un petit port de commerce pour faciliter l'accès des côtes à l'embouchure de la Seulles, garantir

les bâtimens de mer contre l'ennemi et les gros temps, et améliorer les parcs aux huîtres.

La concession aura lieu avec publicité et concurrence; elle sera dévolue à la compagnie qui offrira le rabais le plus considérable sur le droit de 5o c. par millier effectif d'huîtres apporté par bateaux et bâtimens, et même par voitures en destination pour la partie de la côte comprise entre le ruisseau de Luc et la rivière de Gronde.

Indépendamment de cette taxe le concessionnaire est autorisé à percevoir un droit de stationnement d'après le tarif annexé à la loi.

Canton de Douvres.

Canton de Douvres.

Ce canton qui occupe les deux tiers du littoral de l'arrondissement de Caen, abonde en terres agricoles d'une qualité supérieure. On cultive sur les bords de la mer les oignons, les navets, les haricots et plusieurs autres légumes. Le navet de Luc est particulièrement recherché, et il le serait bien davantage si les jardiniers apportaient plus de soin dans le choix de leurs semences qu'il faudrait renouveler fréquemment. Il leur serait facile de

s'en procurer de Freneuse ou même de Canon, dans le canton de Mézidon, où l'on cultive encore le meilleur navet de la Normandie.

Douvres, chef-lieu, à 1 myr. 2 kil. N. de Caen. Population 1699 âmes.

Le marché se tient dans la partie de la section de la Délivrande qui en dépend, et qui est située sur la grande route de Caen à Courseulles.

Il existe dans le bourg de la Délivrande une chapelle dédiée à la Vierge, et qui jouit d'une grande vénération parmi les fidèles. C'est une opinion généralement reçue qu'elle fut fondée dans le 7°. siècle par saint Regnobert, évêque de Bayeux. Les Normands la détruisirent dans le 9e. Reconstruite en 1050 par Baudouin, seigneur de Reviers, comte du Devonshire, et richement dotée par les évêques de Bayeux, et par des fondations particulières, si communes à cette époque, elle fut de nouveau pillée par les Protestans en 1562. La statue de la Vierge, échappée miraculeusement à ces ravages, fut enlevée de la chapelle pendant la révolution. Elle y fut rétablie sous l'administration de M. Caffarelli.

La vénération dont jouit cette chapelle remonte à une époque peu éloignée de sa fondation : elle était telle que les évêques de Bayeux ne prenaient jamais possession de leur siége qu'après avoir fait eux-mêmes le pélerinage de la Délivrande. On venait la visiter de toutes les contrées de la Normandie, et il n'était pas rare qu'elle reçût les hommages des archevêques de Rouen lorsqu'ils parcouraient leurs provinces (1).

(1) L'histoire a conservé le souvenir d'un autre pélerinage qui contribua à la célébrité de cette chapelle, s'il n'ajouta pas à sa sainteté.

Le 14 août 1475, un étranger qui paraissait courbé sous le poids des ans, quoiqu'il fût encore dans le midi de la vie, y arriva précédé de Louis de Harcourt, patriarche de Jérusalem, et entouré d'une nombreuse suite de seigneurs et de gardes, parmi lesquels on crut reconnaître le bourreau de la justice voisine. Le voyageur assista à la solennité du 15 du même mois, et resta dans le hameau jusqu'au 19. Il y déploya tout l'extérieur d'une piété qu'on aurait pu regarder comme austère si elle eût été moins formaliste. On le vit plusieurs fois prosterné au pied de l'autel dans une contemplation profonde, mais qui n'était pas sans terreur. Dirigés un instant vers le ciel, ses yeux durs et voilés d'épais sourcils, s'abaissaient ensuite avec persévérance sur un bonnet qu'il roulait dans ses mains et qui paraissait entouré de reliquaires. Il était facile de juger qu'il y avait au fond de son âme un mélange de contrition, de haine et de remords. On eût dit qu'il sollicitait à la fois le pardon d'un crime commis et celui d'un crime à commettre. Cette scène se passait peu de temps après l'empoisonnement du duc de Guienne, et peu de temps avant l'exécution du connétable de Saint-Paul : le pélerin était Louis XI.

La révolution suspendit pendant quelques années les hommages que la piété populaire rendait à la chapelle de la Délivrande; mais l'impiété avait en vain renversé ses murailles et profané son tabernacle : la tradition des prodiges et d'une protection toute divine n'est pas sur la terre au pouvoir des dévastateurs. L'aurore d'un jour plus tranquille rappela les fidèles que l'orage avait éloignés. Le printemps, l'été et l'automne les y revirent chaque année, tantôt sous la conduite de leurs pasteurs et à l'ombre de la bannière paroissiale, tantôt isolément, comme ces pélerins du moyen âge, qui, sans guide et sans défense, parcouraient le monde sous l'inspiration d'une pensée chrétienne.

Une matinée, quelquefois un jour, sont consacrés à ces pieux devoirs envers celle qui console les affligés. Les hommes placent à leurs chapeaux, et les femmes à leurs corsets, des bouquets de ces fleurs artificielles qu'on vend à la Délivrande, et qui sont ornées de paillettes d'argent. Ils retournent ensuite dans leurs demeures, où les fleurs qui ont été présentées à l'offrande sont conservées en souvenir du voyage.

Le même canton renferme plusieurs autres

communes qui doivent être citées. Bernières-sur-Mer, anciennement *Bernières le Havre*, se compose de 1459 habitans. L'église et son clocher seraient remarqués parmi les plus beaux édifices de nos villes. On y fait un commerce d'huîtres, mais qui est loin d'avoir l'importance de celui de Courseulles.

Colleville-sur-Orne, bien qu'elle ne soit pas située sur cette rivière, est connue par la baie profonde qui se trouve à environ une lieue de la côte, en face de cette commune, et qui se rattache, comme on le verra ailleurs, à la plupart des projets de navigation dont on s'entretient depuis Louis XIV.

Langrune, autre commune littorale, a 2196 habitans, presque tous adonnés à la pêche.

Lion-sur-Mer n'en a que 1158. On assure que la culture de l'oignon y était déjà répandue dès le 12e. siècle.

Luc, remarquable par son ancienne église et par plusieurs maisons de plaisance fort bien entretenues, a une population de 1947 habitans. On n'y accédait autrefois que par des chemins dangereux et souvent impraticables : grâce à la sage administration du

maire actuel, ils sont aujourd'hui commodes et parfaitement entretenus.

Ouistreham, qu'on écrit quelquefois *Oystreham*, à l'embouchure de l'Orne, en face Sallenelles, renferme 1161 habitans. On y a établi deux fanaux en 1828.

Mathieu, sur la route de Caen à Douvres, est la patrie de Jean Marot et du chimiste Rouelle. Son église est fort ancienne.

On y trouve un de ces ruisseaux intermittens assez communs dans le Calvados, où ils sont désignés sous le nom de *vitoires*.

Canton d'Evrecy.

La partie méridionale de ce canton, et celle qui a pour limites à l'est la rivière d'Orne, sont convertes de collines : presque tout le reste est en plaine.

Il est traversé par la route départementale de Caen à Aunay. Le chemin vicinal de grande communication qui s'ouvre entre Caen et Hamars procurera aux bois et aux autres productions de ce canton, l'écoulement dont elles avaient manqué jusqu'à présent. Canton d'Evrecy.

Evrecy, *Evreceium*, chef-lieu, est un

bourg à 1 myr. 5 kil. S. O. de Caen, sur la petite rivière de Guine. Population 808 habitans. Selon M. l'abbé de La Rue, un des premiers monastères du diocèse y avait été établi dès le 7e. siècle. C'était dans le 11e. le siége d'une chatellenie appartenant aux évêques de Bayeux. Brûlé en 1346 par Edouard III, roi d'Angleterre, ce bourg fut de nouveau incendié presqu'en totalité par accident le 12 mai 1811. Un décret rendu à Caen le 25, statua qu'une somme de cent mille francs, prise sur les fonds de non-valeurs de l'année courante, serait répartie au centime le franc entre tous les incendiés; savoir: 80,000 francs à ceux qui reb&tiraient des maisons couvertes soit en tuiles, soit en ardoises, avant le 1er. janvier 1814; et 20,000 francs à ceux qui n'avaient éprouvé que des pertes mobilières.

Le marché d'Evrecy est fort ancien: il en était de même de ses foires dont il est question dans des actes du 12e. siècle, et qui n'existent plus aujourd'hui que dans quelques almanachs.

Curcy et Hamars, communes du même canton, sont aussi populeuses qu'Evrecy. Saint-Martin de Sallen et Verson comptent

la première 1256 habitans, et la deuxième 1238.

Celle de Vieux, *Vedioca*, *Veocæ*, qui n'en a que 552, est remarquable par les grands souvenirs historiques qui s'y rattachent. C'est une opinion généralement admise qu'il existait autrefois dans l'emplacement de cette commune une ville considérable qui devint la capitale des *Viducasses*, dont il est fait mention dans les Commentaires de César. M. Huet, dans ses Origines de Caen, n'a voulu y voir qu'un camp romain; mais des fouilles exécutées à la fin du 17e. siècle, sous l'administration de M. l'intendant Foucault, et celles qui ont été essayés de nos jours, ont révélé des traces nombreuses d'établissemens d'un caractère permanent, tels qu'un aqueduc, un gymnase, des statues, des inscriptions monumentales qui ne permettent pas de douter que ce lieu n'ait été autrefois occupé par une cité importante qui aura disparu, comme tant d'autres, sous les pas des barbares, à l'époque de la décadence de l'empire romain.

Canton de Tilly-sur-Seulles.

Ce canton est arrosé par la Seulles dans

sa partie occidentale. Tilly, chef-lieu, est un bourg sur cette rivière, où l'on compte 1040 habitans. On le désignait anciennement sous le nom de Tilly-Vérolle, *Tilleium Verroleæ*. Il est situé à 2 myr. O. de Caen, au point de jonction de plusieurs grandes routes qui lui ouvrent des communications faciles avec cette ville, Villers-Bocage et tout l'arrondissement de Bayeux. On y voit un château remarquable par son étendue et par le charmant paysage qui l'environne.

Canton de Tilly-sur-Seulles.

Il est probable que ce bourg s'agrandira prochainement de la partie du village de Bucels qui en forme aujourd'hui une rue, quoiqu'elle dépende de l'arrondissement de Bayeux.

On trouve dans le même canton deux autres bourgs, Bretteville-l'Orgueilluse et Cheux, qui ont des halles et des marchés. La halle de Bretteville, qui a fait presque abandonner celle de Cheux, est une des plus considérables du département par les grandes quantités de céréales qu'on y apporte non-seulement des environs, mais encore de l'arrondissement de Bayeux et même du département de la Manche.

Carpiquet, Saint-Manvieu et surtout Rots sont

sont encore des communes importantes de la même justice de paix : on compte dans la dernière 1326 habitans.

Canton de Troarn.

Ce canton, qui était un des plus étendus du département, vient de recevoir un accroissement considérable par la loi du 26 mars 1829, qui y réunit 1°. les communes de Cléville, Héritot, Hernetot, Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, Saint-Pierre-du-Jonquet et Rupierre, qui dépendaient du canton de Cambremer et de l'arrondissement de Pont-l'Evêque; 2°. la commune de Canteloup, qui faisait partie de l'arrondissement de Lisieux, et du canton de Mézidon, quoiqu'elle fût placée en dehors de son périmètre. Canton de Troarn.

Renfermé entre l'Océan, l'Orne et la Dives, le canton de Troarn est également riche en terres agricoles, en fruits, en bois et en herbages. Son chef-lieu à 1 myr. 4 kil. E. de Caen, est un bourg de 941 habitans. Il est situé sur la route de Caen à Pont-l'Evêque, au penchant d'un côteau au pied duquel coulent la Muance et la Dives.

Il y avait une abbaye de Bénédictins fondée vers le 11°. siècle, qui fut pillée par les

Anglais en 1418, et par l'amiral de Coligny en 1562. M. l'abbé de La Rue a donné, dans ses Essais Historiques, des détails fort curieux sur cet établissement et sur sa conversion en chapitre de chanoinesses. En compulsant les chartres de nos anciennes abbayes, ce savant antiquaire n'est pas toujours parvenu à la manifestation de la vérité sans découvrir quelques scandales ensevelis avec elle dans la poussière des cloîtres.

Il ne subsiste plus que quelques ruines de l'abbaye de Troarn qui a été abattue pendant la révolution. Il y avait dans la même commune un petit hospice qui a été respecté.

La halle et le marché de Troarn qui se tiennent tous les samedis sont très-fréquentés. Il en est de même de ceux qui se tiennent les jeudis à Argences, autre bourg du même canton, beaucoup plus considérable, puisque sa population est de 1468 habitans. Il est situé près de la route de Paris à Cherbourg, à 6 kil. S. de Troarn et à 1 myr. 7 kil. S.-E. de Caen.

Bavent et Ranville ont une population assez considérable. Sallenelles, Cabourg et Merville sont les communes littorales de ce canton.

Canton de Villers-Bocage.

Villers-Bocage, chef-lieu, est un bourg de 1208 âmes, à 2 myr. 6 kil. S.-O. de Caen. Il y avait jadis dans ce lieu deux églises paroissiales et une forteresse mentionnée dans les anciens actes sous le nom de *Tour de Villers*. Les Anglais s'en emparèrent en 1346 et en 1417.

Canton de Villers-Bocage.

Jeanne Bacon qui joue un grand rôle dans notre histoire au 14°. siècle, fonda en 1366 le prieuré hospitalier de Sainte Elisabeth-de-Villers, sur lequel M. l'abbé de La Rue a donné des détails intéressans.

Epinay-sur-Odon, Monts, Noyers, Tournay et Villy-Bocage sont, après Villers, les principales communes du canton.

Les terres arables y sont en général d'une qualité médiocre, comme dans tout le reste du Bocage.

ARRONDISSEMENT DE FALAISE.

L'arrondissement de Falaise est borné au nord par l'arrondissement de Caen, à l'est par l'arrondissement de Lisieux, au midi par le département de l'Orne, et à l'Ouest par les arrondissemens de Caen et de Vire.

Limites.

On évalue sa superficie à environ 85,000 hectares.

Il est arrosé par l'Orne dans sa partie occidentale, et par la Dives à l'Orient. Parmi les autres rivières qui le traversent, on ne peut guère citer que la Laize, l'Ante et le Laizon.

Rivières.

On y compte actuellement 132 communes, réparties de la manière suivante entre cinq cantons :

Bretteville-sur-Laize, 38; Coulibœuf, 30; Falaise, 1re. section, 9; Falaise, 2e. section, 27; Thury-Harcourt, 28.

Canton de Bretteville-sur-Laize.

Bretteville, bourg de 872 habitans, sur Laize, à 2 myr. N.-O. de Falaise. Il est situé entre deux collines à l'entrée de la forêt de Cinglais.

Canton de Bretteville-sur-Laize.

Fresney-le-Puceux qui compte 1033 habitans, et Ouilly le-Tesson qui en a 1003, sont les communes les plus populeuses de ce canton. Le bourg de Saint-Silvain qui en compte 863, depuis qu'on y a réuni Saint-Martin-des-Bois, était autrefois le chef-lieu d'une justice de paix.

Une ordonnance du 16 septembre 1829, a

supprimé la petite commune de René-Mesnil et l'a rattachée à Cauvicourt. Il est probable qu'une pareille mesure sera prise à l'égard des communes de Cingal, Quatre-Puits et Fontaine-Halbout, dont la population est trop faible pour qu'on y puisse trouver les élémens d'une bonne administration.

La partie occidentale du canton de Bretteville-sur-Laize présente des zônes considérables de bois; l'autre est nue et aride; les terres labourables y sont d'une qualité médiocre.

Canton de Coulibœuf.

Coulibœuf, chef-lieu, à 1 myr. 1 kil. N.-E. de Falaise, est une petite commune de 402 habitans qui n'offre rien de remarquable. Celles de Sainte-Âne-d'Entremont et de Pont sont trop faibles pour conserver une administration particulière. Il est à regretter qu'on n'ait pas profité de l'opération cadastrale pour faire prononcer leur réunion. Canton de Coulibœuf.

Cantons de Falaise.

Falaise, qui est le chef-lieu et la seule ville de l'arrondissement, est située sur l'Ante, à 3 myr. 4 kil. S.-E. de Caen. C'est le siége de la sous-préfecture, d'un tribunal civil et d'un

tribunal de commerce. Sur sa population totale qui est de 9962 habitans, 6387 dépendent de la justice de Paix de la première section et 3575 de la seconde.

La foire de Guibray, qui tire son nom du faubourg de Falaise où elle se tient, est une des plus considérables du royaume. On attribue son établissement au duc Robert, père de Guillaume-le-Conquérant.

Cantons de Falaise.

Fresné-la-Mère et la Hoguette sont les communes rurales les plus populeuses du canton de Falaise, première section.

Plusieurs communes de la deuxième section méritent une mention particulière : telles sont particulièrement celles d'Ouilly le-Basset et d'Ussy.

Ouilly-le-Basset est la plus remarquable de ce canton. Elle est séparée de Saint-Marc-d'Ouilly, qui dépend de celui d'Harcourt, par le pont sur lequel on traverse l'Orne. Il y a dans ce lieu une agglomération de maisons qui dépendent de ces deux communes, et à laquelle on donne le nom de *Bourg* ou de *Pont-d'Ouilly*. Il s'y tient plusieurs foires et un marché très-fréquenté. Il y a en outre une poste aux lettres et une poste aux chevaux.

Ce bourg, qui sert de point intermédiaire entre Falaise et Condé, est devenu très-important, surtout depuis l'ouverture de la nouvelle route.

Il est probable qu'on placera tôt ou tard sous la même administration les hameaux qui le composent, et que la vaine considération de conserver l'Orne pour limite entre les deux communes n'empêchera pas cette réunion qui contribuerait puissamment à la prospérité de ce bourg, l'un des plus remarquables du Bocage par sa situation pittoresque.

La commune d'Ouilly-le-Basset renferme 863 habitans.

Ussy, qui en a 885, livre au commerce une quantité considérable de chaux et de plants d'arbres dont le produit approche de cent mille francs par année.

Canton d'Harcourt.

Le bourg de Thury-Harcourt est le chef-lieu de ce canton qui, comme celui de Bretteville-sur-Laize, renferme des masses considérables de bois. Il est situé à 2 myr. 4 kil. N.-O. de Falaise, sur les bords de l'Orne, et renferme 973 habitans; sa halle lui donne une

Canton d'Harcourt.

importance qui ne pourra qu'augmenter beaucoup lorsque la route de Port-en-Bessin à Falaise sera terminée, et qu'un pont de pierre aura remplacé le bac qui sert maintenant de communication entre les deux rives de l'Orne.

Le surnom d'*Harcourt* lui fut donné en 1700, lorsqu'on l'érigea en duché, en faveur de Henri d'Harcourt, qui a été maréchal de France. Son château est construit sur des proportions presque royales, qui rappellent une haute fortune et un autre siècle. Echappé à la sape révolutionnaire, dans un temps où sa grandeur provoquait sa ruine, il appartient aujourd'hui à la petite fille du duc d'Harcourt, madame la princesse de Beauveau, l'héritière de ces chevaliers qui marchèrent sur les pas de Guillaume à la conquête de l'Angleterre. Les amis des arts lui doivent la restauration de ce monument auquel se rattachent pour nous tant de souvenirs.

La commune la plus peuplée du canton est celle de Clécy, où l'on compte 2,120 habitans. Elle est également située sur les bords de l'Orne.

Celle de Cesny-Bois-Halbout, qui n'en renferme que 548, est remarquable sous plu-

sieurs rapports. On la désignait sous le nom de *Cesny en-Cinglais*, mais son hameau le plus considérable portait celui de *Bois-Halbout*, qui avait généralement prévalu dans la contrée. Une ordonnance du Roi, du 30 juillet 1828, provoquée par M. Ballière, maire de cette commune, a confondu ces deux appellations sous le nom de *Cesny-Bois-Halbout*. Canton d'Harcourt.

Il s'y tient un fort marché tous les vendredis. Sa foire Sainte-Anne (26 juillet), est une des plus considérables de l'arrondissement de Falaise.

Il existe dans cette commune un ancien hospice, où l'on admet les vieillards infirmes. (1)

L'arrondissement de Falaise, qui d'ailleurs est un des moins fertiles du département,

(1) A une lieue de là, le village de Barbery, dans le canton de Bretteville-sur-Laize, possédait avant la révolution une abbaye de l'ordre de Cîteaux, dont on fait remonter la fondation vers l'année 1170. La piété avait ouvert ces asiles aux maux physiques et aux peines de l'âme. Le premier subsiste encore : il a traversé nos temps d'orages, comme ces pensées qui triomphent des égaremens de la vie ; l'autre a été anéanti par la tempête. Ses ruines même se sont englouties sous les mains avides qui se les sont disputées. Un vieillard échappé au naufrage de cette arche du Seigneur, occupait encore il y a quelques années une cure dans le voisinage ; il n'a pas tardé à disparaître comme tout le reste.

n'est pas favorisé sous le rapport des grandes communications, quoique les matériaux propres à leur entretien s'y trouvent presque partout à la surface du sol. Il n'y a que quelques années que la route de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dives est livrée au public; celle de Falaise à Harcourt n'est pas encore terminée dans toute son étendue. Il serait à désirer qu'on songeât à en ouvrir une entre Bretteville-sur-Laize et la route royale de Tours à Caen, et qu'on la continuât par Saint-Silvain jusqu'au pont de Jort, où elle rejoindrait celle de Saint-Pierre. Il ne serait pas non plus sans intérêt d'améliorer le chemin de Jort et son embranchement avec Saint-Silvain. Il repose, dans presque toute sa longueur, sur un terrain calcaire qui rendrait les réparations aussi faciles que peu dispendieuses. Lorsque le moment sera venu de s'en occuper, on parviendra aisément à déterminer les communes environnantes à s'imposer quelques sacrifices pour contribuer à des améliorations qui leur seront si profitables.

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX.

L'arrondissement de Lisieux est borné au nord par ceux de Caen et de Pont-l'Evêque,

à l'est par le département de l'Eure, au midi par le département de l'Orne, et à l'ouest par les arrondissemens de Caen et de Falaise. Sa contenance est d'environ 90,000 hectares. Limites.

Les principales rivières qui le traversent, sont la Touques, qui le parcourt du sud au nord; la Dives, qui arrose les parties occidentales des cantons de Saint-Pierre-sur-Dives et de Mézidon; la Vie, qui coule du sud-est au nord-ouest, depuis Saint-Germain de Montgommery jusqu'à Mery-Corbon, où elle *se réunit à la Dives, et l'Orbec, qui suit la* même direction depuis la Folletière-Abenon jusqu'à Lisieux, où elle se jette dans la Touques. Rivières.

Les herbages, qui constituent la principale richesse agricole de cet arrondissement, occupent une partie considérable de son territoire. Les vallées de Corbon et de la Touques engraissent une quantité prodigieuse de bœufs, qui, vendus ensuite aux marchés de Poissy et de Sceaux, alimentent la capitale.

On n'y récolte pas assez de céréales pour nourrir les habitans; mais les autres productions du pays, comme les cidres et les bois excèdent en général les besoins de la consommation.

Le sol y est inégalement coupé par ces vallées et ces collines couvertes d'arbres, qui rendent le Pays-d'Auge si agréable pendant la belle saison.

Cet arrondissement se compose maintenant de 143 communes, réparties comme il suit entre six cantons :

Canton de Lisieux, 1re. section, 17; Lisieux, 2e. section, 16; Livarot, 28; Mézidon, 32; Orbec, 22; Saint-Pierre-sur-Dives, 28.

Cantons de Lisieux.

Cantons de Lisieux.

Lisieux est le chef-lieu de l'arrondissement, et le siége de la sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal et d'une chambre consultative de commerce. Sa population, qui est de 10,706 âmes, entre pour 5,407 dans le premier canton, et pour 5,299 dans le deuxième.

Cette ville est située sur la Touques, à 4 myr. 5 kil. S.-O. de Caen. Les frocs et les toiles qu'on y fabrique, sont l'objet d'un commerce assez considérable, quoiqu'il ne soit pas aujourd'hui dans un état prospère.

C'était avant la révolution le siége d'un évêché, dont l'établissement remontait au 5e. siècle. Un de ses titulaires, l'évêque Le Hennuyer,

nuyer, a passé long-temps pour avoir préservé les protestans du massacre de la Saint-Barthélemy. L'honneur de cette noble résistance aux ordres d'une cour perverse a été depuis revendiqué en faveur des officiers municipaux de Lisieux. Ces diverses assertions ne reposent guère que sur des conjectures. Il paraît seulement constaté que les religionnaires avaient été incarcérés probablement pour les dérober au fer des assassins. Cette mesure était également digne de l'épiscopat et de l'autorité civile; pourquoi, si elle a eu lieu, n'aurait-elle pas été prise de concert? Au reste, la leçon historique est toute entière dans la gloire qu'on attache à cette action, et ce serait vouloir en atténuer l'effet que de la révoquer en doute. Cantons de Lisieux.

Courtonne-la-Meurdrac, Moyaux et le Pin sont des communes considérables du premier canton de Lisieux. On doit citer, dans le deuxième, Saint-Desir et Saint-Jacques; la première renferme 1,688 habitans; la deuxième, 1,844. Une agglomération assez importante de leurs habitations touche à la ville, et paraît faire partie intégrante des faubourgs qui portent leurs noms.

Canton de Livarot.

Canton de Livarot.

Livarot est un bourg de 1,050 habitans, à 1 myr. 8 kil. S.-O. de Lisieux, sur la Vie. On y voit encore les ruines d'un ancien château, qui a été possédé par Charles-le-Mauvais, roi de Navarre.

Ce bourg situé dans une des contrées les plus fertiles et les plus agréables du Calvados, va bientôt recevoir une nouvelle importance par l'ouverture des routes départementales, qui faciliteront ses communications avec Lisieux, Orbec, Saint-Pierre-sur-Dives, Falaise et le département de l'Orne. Ses fromages et ses beurres sont renommés.

Fervaques est une commune du canton de Livarot, qui réclame une mention particulière; elle est située sur la Touques, à 9 kil. N.-E. de Livarot et à 1 myr. 2 kil. S. de Lisieux. Guillaume de Hautemer, maréchal de Fervaques, y a fait bâtir le château qu'on y voit encore aujourd'hui. Sa population est de 1,235 habitans.

Canton de Mézidon.

Canton de Mézidon.

Mézidon, chef-lieu, sur la Dives, à 2 myr. 4 kil. S.-O. de Lisieux, est un bourg où l'on ne compte que 494 habitans. Son marché est

fréquenté par les cultivateurs des environs. On y a établi depuis quelques années une filature de lin.

L'ancienne abbaye de Sainte-Barbe en Auge, était située près de ce bourg, sur le territoire d'Ecajeul.

Crèvecœur, autre bourg, encore moins considérable, à 7 kil. de Mézidon, est renommé par ses volailles, dont presque toute la vente se fait aujourd'hui à Saint-Pierre-sur-Dives. Population, 294.

Croissanville, dans le même canton, sur la grande route de Paris à Cherbourg, avait été autrefois érigé en marquisat.

Canton d'Orbec.

Orbec, *Orbeceum*, petite ville de 3,170 habitans, sur la rivière qui porte son nom, à 2 myr. S.-E. de Lisieux. Elle est située dans une vallée fertile. Ses fabriques de frocs lui donnent de l'importance. C'était autrefois un bailliage et une baronnie. Canton d'Orbec.

Meulles et Tordouet sont, après Orbec, les communes les plus populeuses du canton.

Canton de Saint-Pierre-sur-Dives.

Saint-Pierre-sur-Dives, chef-lieu, à 2 myr. 5 kil. S.-O. de Lisieux. Ce bourg, qui compte

1,725 habitans, et dont toute la population est agglomérée, est le mieux bâti du département. Il est pavé et éclairé comme les villes; son marché et ses foires sont très-fréquentés; ses revenus excèdent ses besoins. Ces avantages sont dus en partie à la sage administration de M. Mazier, qui cessa d'en être le maire en 1816.

Canton de Saint Pierre-sur-Dives.

Les grandes routes ouvertes entre Saint-Pierre et Falaise, Livarot, Orbec et Lisieux, contribueront à accroître sa prospérité; et l'on ne peut douter que ce bourg ne prît bientôt un rang distingué parmi nos villes, si on lui ouvrait une communication du même genre avec le chef-lieu du département, en suivant le chemin actuel de Magny-la-Campagne, Vieux-Fumé et Valmerey, pour rejoindre à Vimont la route royale de Paris à Caen.

Il y avait avant la révolution une abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Sa fondation primitive paraît remonter à l'année 1040. Son église, qui est remarquable, sert aujourd'hui à la célébration du culte paroissial. On entretient à Saint-Pierre un hospice pour les pauvres.

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'EVÊQUE.

L'arrondissement de Pont-l'Evêque est borné au nord par la Manche et la Seine, à l'est par le département de l'Eure, au midi par les arrondissemens de Caen et de Lisieux, à l'ouest par l'arrondissement de Caen. Sa superficie est d'environ 73,000 hectares. C'est le plus faible du département en population et en étendue. Limites.

La rivière de Dives forme maintenant sa limite avec l'arrondissement du chef-lieu. La Touques le traverse du sud-est au nord-ouest et y reçoit les eaux de la Calonne. Rivières.

L'aspect extérieur de cet arrondissement, formé en partie du Lieuvin, et en partie du Pays-d'Auge, présente une grande ressemblance avec celui de Lisieux : c'est une suite continuelle de vallées fertiles et de collines verdoyantes.

Il se compose de 5 cantons et de 118 communes, savoir : Blangy, 21; Cambremer, 31; Dives, 29; Honfleur, 14; Pont-l'Evêque, 23.

Canton de Blangy.

Blangy, *Blangeium*, bourg autrefois con-

sidérable, mais successivement détruit par deux incendies, à 8 kil. S.-E. de Pont-l'Evêque, possédait une haute, une moyenne et une basse justice. On lui donnait alors le nom de *Blangy-le-Château*. Il compte aujourd'hui 951 habitans.

Canton de Blangy.

Bonneville-la-Louvet, sur la Calonne, à 5 kil. N.-E. de Blangy, est la plus forte commune de ce canton. Population, 1283; c'était anciennement une baronnie.

Canton de Cambremer.

Cambremer, bourg de 1274 âmes, situé à l'extrémité méridionale du canton, à 1 myr. 9 kil. S.-O. de Pont-l'Evêque. Le chef-lieu eût été plus convenablement placé à Bonnebosq, commune un peu moins populeuse, mais plus centrale.

Canton de Cambremer.

Canton de Dives.

Dives, chef-lieu, bourg de 572 habitans, depuis qu'on y a réuni la commune de Trouseauville qui en comptait 158. Distance O. de Pont-l'Evêque, 2 myr. 1 kil. Il est situé près de l'embouchure de la rivière de ce nom. Son port, presque ignoré aujourd'hui, vit dans l'automne de 1066 se réunir sous ses falaises, bordées de saules et de tamarix

Canton de Dives.

a flotte de Guillaume qui y fut retenue pendant un mois par les vents du nord. 50,000 hommes plantèrent leurs drapeaux sur ce rivage d'où l'œil découvre à peine maintenant quelques barques de pêcheurs cinglant à l'ouest vers les dunes de Sallenelles, où à l'orient vers le petit port de Trouville.

Tant que la communication entre Caen et Honfleur a été établie par Dives, ce bourg a conservé quelque importance. Il l'a perdue depuis l'ouverture de la route nouvelle ; c'est maintenant un point isolé dans le riche canton auquel il donne son nom, et dont il est probable que Dozuley deviendra tôt-ou-tard le chef-lieu.

Cette dernière commune qui compte déjà 514 habitans, prend un accroissement extraordinaire. Sa population a presque doublé depuis 20 ans. Sa situation dans une contrée fertile et sur la grande route de Caen à Pont-l'Evêque, à une distance presque égale de ces deux villes, explique cette prospérité rapide. Il s'y tient tous les mardis un marché qui a fait presque abandonner celui de Dives.

Canton d'Honfleur.

Honfleur, *Huneflotum*, ville et port de

mer, à l'embouchure de la Seine, distance N de Pont-l'Evêque, 1 myr. 6 kil. Population, 9,798 âmes.

L'accès d'Honfleur par la route de Caen est singulièrement pittoresque. Du haut de la côte, les maisons rouges de la ville se groupent sous les yeux du voyageur comme une perspective de panorama. On y descend par une belle allée bordée d'ormes et coupée par des habitations charmantes, qui rappellent, dans de petites proportions, la magnifique entrée de Paris par la Normandie. Des jardins en amphithéâtre s'élèvent dans les intervalles, avec leurs terrasses couvertes de rosiers, et tous les accidens d'une nature agreste et sauvage. A quelque pas plus loin la scène change comme par enchantement. Au milieu de deux lignes de maisons de briques et de bois, la vue s'arrête tout-à-coup avec une surprise ravissante, sur une forêt de mâts entourés de cordages et de voiles roulés qui révèlent tout-à-coup l'existence d'un port maritime au milieu du plus riant bocage.

Canton d'Honfleur.

Les quais étroits qui environnent les bassins se prolongent bientôt à vos regards avec leurs estaminets et ce peuple de matelots qui les traverse dans tous les sens en s'entretenant dans toutes les langues.

Les rues d'Honfleur sont sales, tortueuses, étroites, inégales. L'administration actuelle a déjà fait exécuter plusieurs travaux qui contribueront à sa salubrité et à son embellissement. Il est question d'ajouter à son port un troisième bassin. Le premier a été commencé en 1684; la construction du second fut autorisée par lettres-patentes du 28 août 1766. Ces deux bassins et l'avant-port sont devenus insuffisans, depuis que plus de 4,000 bâtimens parmi ceux qui remontent la Seine, s'y arrêtent chaque année et y séjournent plus ou moins. L'addition de ce troisième bassin, jugée aujourd'hui nécessaire, deviendrait indispensable, et ne serait que le prélude de travaux plus importans, si le projet de perfectionner la navigation de la Seine venait un jour à s'effectuer sur les vastes plans soumis au conseil des ponts et chaussées par M. l'ingénieur en chef Pattu.

Les inconvéniens du séjour d'Honfleur sont rachetés par la beauté des sites qui l'environnent. Ceux qui les ont visités ne perdront jamais le souvenir de cette *Côte de Grâce* qui, avec sa chapelle, ses ombrages et ses perspectives, se prête à toutes les illusions de la piété, de la poésie et de la peinture.

Nous avons vu nos populations agricoles se presser en foule autour de l'autel de Notre-Dame de la Délivrande. Là de fertiles campagnes, de tranquilles demeures recèlent quelquefois des infirmités, des douleurs, des misères : mais si partout où l'homme habite il a besoin d'une providence qui le soutienne et le console, combien ce besoin de l'âme se fait plus puissamment sentir pour ces populations littorales qui passent leur vie au milieu des tempêtes ! Ici, au lieu des vœux de nos paisibles laboureurs, des sœurs, des enfans, des épouses, des mères viennent, en écoutant avec effroi les flots qui grondent au pied de la falaise, déposer leurs alarmes dans le sein de celle qui fut tout amour, et interroger sur leurs craintes cette *étoile du matin* qui veille sur la vie aventureuse des pauvres mariniers.

Canton de Pont-l'Evêque.

Canton de Pont-l'Evêque.

La petite ville de Pont-l'Evêque, *Pons-Episcopi*, qui a donné son nom à l'arrondissement, ne compte que 2,009 habitans. Elle est située dans une riche vallée, sur la Touques, au confluent de la Calonne, à 4 myr. 4 kil. N.-E. de Caen. C'est le siége de la

sous-préfecture et d'un tribunal de première instance.

Ses revenus suffisent à peine aux dépenses ordinaires de son hospice et du collége communal. Tant que sa situation financière ne se sera pas améliorée, l'accroissement dont cette ville est susceptible du côté de Launay et de Saint-Melaine rencontrera toujours des difficultés de la part de ces communes, qui s'opposeront autant qu'il sera en elles à une réunion qui les gréverait de charges énormes, sans aucune compensation.

Le bourg de Beaumont, *Bellus-Mons*, à 5 kil. S.-O. de Pont-l'Evêque, possédait autrefois un prieuré de Bénédictins qui dirigeaient un collége où le gouvernement entretenait des élèves. Population 1,003 habitans.

Son marché de bestiaux est un des plus considérables de l'arrondissement.

Touques, *Touqua*, autre bourg sur la rivière de ce nom, à 9 kil. N.-O. de Pont-l'Evêque. Population, 1,096 habitans.

C'était autrefois une baronnie. Henri V, roi d'Angleterre, y débarqua en 1417. Ses fabriques de sel blanc n'existent plus. L'importance de son port est presque entièrement passée dans celui de Trouville, qui est situé

un peu plus bas à l'embouchure de la Touques. La population de cette dernière commune s'accroît rapidement : elle compte déjà 1341 habitans.

L'arrondissement de Pont-l'Evêque est peu favorisé sous le rapport des routes. Honfleur est le seul de ses chefs-lieux de canton qui ait une grande communication avec le chef-lieu de l'arrondissement. Cambremer, Dives et Blangy n'y accèdent que par des chemins vicinaux souvent impraticables. Ils sont presque partout encaissés de manière à ne laisser aucun écoulement aux eaux, et bordés de haies plantées d'arbres qui interceptent l'action de l'air.

Les dépenses d'entretien les plus onéreuses seraient insuffisantes pour remédier au premier de ces inconvéniens, et l'autre exige trop de sacrifices pour qu'on puisse attendre de l'autorité locale l'exécution des réglemens. Ces circonstances particulières aux arrondissemens de Pont-l'Evêque et de Lisieux détermineront sans doute un jour le conseil général à faire pour le premier ce que le second obtient aujourd'hui sous le rapport des grandes communications.

ARRONDISSEMENT DE VIRE.

L'arrondissement de Vire, qu'on a formé en partie du pays désigné anciennement sous le nom de Bocage, est borné au nord par les arrondissemens de Bayeux et de Caen, à l'est par ceux de Caen, et de Falaise, au midi par les départemens de la Manche et de l'Orne, et à l'ouest par le département de la Manche. Limites.

Sa superficie est d'environ 95,000 hectares. Le sol est presque partout inégal et hérissé de collines de l'aspect le plus varié.

Indépendamment de la Vire et de ses affluens l'Allière et la Souleuvre, qui sont avec le Noireau les principales rivières qui l'arrosent, de nombreux ruisseaux, descendant des hauteurs des cantons de Bény, de Vassy et de St.-Sever, circulent de toutes parts dans ces agréables vallons, si communs dans tout le Bocage. Le sol, qui repose presque partout sur des schistes, est en général ingrat et peu propre à la culture des céréales, quoiqu'elle y ait fait des progrès dont on ne peut avoir une idée qu'en comparant ce qu'elle était il y a 30 ans avec ce qu'elle est aujourd'hui. Cette révolution est due principalement à la facilité Rivières.

avec laquelle on se procure maintenant la chaux qui est en général employée comme engrais dans toutes les parties de l'arrondissement.

Celui de Vire se compose de six cantons et de 97 communes ; savoir : Aunay, 19 ; Bény-Bocage, 21 ; Condé, 11 ; Saint-Sever, 21 ; Vassy, 14 ; Vire, 11.

Canton d'Aunay.

Canton d'Aunay.

Aunay, chef-lieu, *Alnetum*, anciennement Aunay-l'Abbaye, bourg sur l'Odon, à 3 myr. N.-E. de Vire. Sa population, qui est de 2,073 habitans, ses revenus, sa filature de coton établie par M. Richard Le Noir, ses fabriques et son marché en font un lieu important. C'était anciennement une baronnie. Le célèbre Huet, évêque d'Avranches, s'y retira dans une abbaye de l'ordre de Citeaux, dont la fondation remonte à l'année 1,131. La continuation de la route départementale de Port-en-Bessin à Falaise, ajoutera singulièrement à la prospérité de cette commune.

Celles de Cahagnes et de Saint-Georges-d'Aunay sont, après le chef-lieu, les plus considérables du canton.

Il se tient plusieurs foires dans celle du

Plessis-Grimoult, dont l'église fut dédiée en 1130 par Richard II, évêque de Bayeux. Il y avait autrefois un prieuré de chanoines réguliers.

La commune de Danvou possédait une grosse forge qui a été abandonnée en 1802.

Canton de Bény-Bocage.

Le chef-lieu qui lui donne son nom est un bourg de 866 habitans, à 1 myr. 2 kil. N.-E. de Vire. Canton de Bény-Bocage.

Les communes les plus considérables de ce canton, sont le Tourneur, Saint-Martin-des-Besaces, Sainte-Marie-l'Aumont et Mont-Chauvet.

Etouvy est beaucoup moins populeux, mais il s'y tient tous les ans, le 28 octobre, une foire considérable de bestiaux.

Canton de Condé.

Condé-sur-Noireau, *Condatum super Noræum*, ville et chef-lieu, à 2 myr. 1 kil. E. de Vire. Sa population, qui s'est accrue d'un tiers depuis 25 ans, est aujourd'hui de 5,051 habitans. Cette ville, mal bâtie et mal percée, doit sa prospérité à ses fabriques. Il y a un tribunal de commerce et un temple de protestans. Canton de Condé.

Le même canton compte plusieurs autres communes considérables, telles que Saint-Germain-du-Crioult, Saint-Jean-le-Blanc et Lassy, dont parle Orderic Vital sous le nom de *Laceium*.

Canton de Saint-Sever.

Saint-Sever, chef-lieu, à 1 myr. 1 kil. O. de Vire. On lui donne quelquefois le nom de *Saint-Sever-la-Forêt*. Saint-Sever, évêque d'Avranches, y avait fondé une abbaye de bénédictins, vers le milieu du 6e. siècle. Saint-Romuald avait un hermitage dans la forêt qui l'avoisine. Il s'y tient plusieurs foires, et un marché tous les samedis. Population, 1,505 habitans.

Canton de St.-Sever.

Champ-du-Boult, Clinchamps, Courson, le Gast, Landelles-et-Coupigny sont de grandes communes du même canton. C'est dans celle du Gast que s'exploitent les meilleures carrières de granite de l'arrondissement.

Canton de Vassy.

Vassy, chef-lieu, gros bourg, à 1 myr. 7 kil. E. de Vire. On y compte 3,098 habitans.

Il fut détruit presqu'en entier par un incendie, au mois d'août 1803. La perte fut évaluée à près de 500,000 fr.

Le même canton renferme plusieurs autres communes populeuses, telles qu'Estry, Montchamp-le-Grand, Viessoix.

Canton de Vire.

Vire, sur la rivière de ce nom, à 5 myr. 9 kil. S. O. de Caen, chef-lieu de l'arrondissement et du canton. Population, 8,116 habitans. C'est le siége de la sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal et d'une chambre consultative de commerce.

Les maisons de Vire, construites en granite et en bois, sont d'une teinte sombre et triste qui contraste avec les côteaux charmans dont elle est environnée.

Canton de Vire.

Il faut louer l'administration locale d'avoir conservé sur la place du château cette ruine dont l'effet est si pittoresque, et dont l'origine nous sera sans doute un jour révélée. On lui doit encore les riantes promenades par lesquelles on communique aux Vaux-de-Vire, qui inspirèrent la muse inculte d'Olivier-Basselin, et à ces collines où l'on montre déjà au voyageur le bloc de granite où s'assied encore quelquefois le chantre du Génie de l'Homme.

La commune de Saint-Germain-de-Tallevende renferme 3,292 habitans, répandus

sur un territoire très-étendu et qui commence aux portes de Vire.

MÉTÉOROLOGIE.

L'hiver de 1829 a été long sans être excessivement rigoureux. La neige a commencé à tomber le 5 janvier : la terre en a été couverte pendant 20 jours. Dans la nuit du 23 au 24, le thermomètre de Réaumur est descendu à 11 degrés et demi au-dessous du point de congélation.

Les premiers jours de février et de mars ont été marqués par de nouvelles gelées, beaucoup moins intenses et accompagnées d'un très-beau temps. Quelques pluies survenues dans la dernière quinzaine de mars, ont hâté le développement de la végétation. Dans les derniers jours du mois, on voyait déjà quelques poiriers développer leurs feuilles, et il y avait long-temps que les pêchers tapissaient les murs de ces belles fleurs d'un rose tendre, qui forment les premières couronnes du printemps.

Avril, ordinairement rigoureux dans le Calvados, l'a été particulièrement cette année. Il y a eu en mai des alternatives de pluie et de beau temps; mais il a presque toujours été froid.

La belle saison n'a réellement commencé qu'avec le mois de juin, et elle n'a duré que trois semaines. Depuis le 21 jusqu'à la fin d'octobre, on a compté à peine quelques jours sereins. Aucune année depuis 1816 n'avait été aussi pluvieuse.

TABLEAU DES GRANDES ROUTES DU DÉPARTEMENT.

DÉNOMINATION DES ROUTES.	N^os.	LONGUEUR.
Routes royales.		
Route de Paris à Cherbourg.	13	12 myr. 2 k.
Route de Tours à Caen. . .	158	4 myr. 866 m.
Route d'Angers à Caen. . .	162	4 myr. 6 k. 770 m.
Route de Granville à Bayeux.	172	2 myr 1 k. 595 m.
Route de Cherbourg à Vire.	174	1 myr. 3 k. 318 m.
Route de Caen à Granville. .	175	5 myr. 9 k. 158 m.
Route de Caen à Rédon. .	177	3 myr. 6 k. 790 m.
Route d'Honfleur à Alençon.	179	5 myr. 8 k. 525 m.
Route d'Honfleur à Caen. (1)	180	5 k. 515 m.
Longueur totale des routes royales.		40 myr. 4 k. 340 m.
Routes départementales.		
Route de Falaise à Granville.	1	7 myr. 1 k. 819 m.
Route de Lisieux à Orléans.	2	2 myr. 1 k. 785 m.
Route de Rouen à Caen. .	3	4 myr. 2 k. 658 m.
Route de Rouen à Falaise. .	4	5 myr. 6 k. 552 m.
Route de Bayeux à Isigny. .	5	3 myr. 3 k. 601 m.
Route de Port en Bessin à Falaise.	6	7 myr. 6 k. 63 m.
Route de Caen à Courseulles.	7	2 myr. 1 k. 57 m.
Route de Caen à Aunay. .	8	2 myr. 3 k. 920 m.
Route de Caen à Thorigny. .	9	3 myr. 7 k. 311 m.
Route d'Isigny à St.-Lo par la Forêt de Cérisy. . . .	10	5 k. 516 m.
Route d'Isigny à St.-Lo par la Forêt de Neuilly. . .	11	7 k. 946 m.
Route de Bayeux à Creully.	12	1 myr. 1 k. 700 m.
Route de Caen à St.-Lo. . .	13	1 myr. 8 k. 906 m.
Route de Caen à Tinchebray.	14	1 k. 457 m.
Route de Périers à Bayeux.	15	1 myr. 4 k. 539 m.
Longueur totale des routes départ.		44 myr. 4 k. 385 m.

(1) Toutes ces routes sont de 3e. classe, à l'exception de celle de Paris à Cherbourg, qui est de 1re.

BACS ET BATEAUX.

COMMUNES.	BACS ET BATEAUX.	RIVIÈRES.
	Arrondissement de Bayeux.	
Neuilly.	La Nef du Pas (Bac).	Vire.
	Arrondissement de Caen.	
Caen.	Montaigu (Barque).	Orne.
	Petit Caprice (Barque).	*Id.*
Mondeville. . . .	Mondeville ou Clopée (Bac). . .	*Id.*
Collombelles. . .	Collombelles (Bac).	*Id.*
Bénouville. . . .	Port (Bac du). .	*Id.*
Curcy.	Homme (Bac du).	*Id.*
Amayé-sur-Orne. .	Coudray (Bac du).	*Id.*
St.-Martin-de-Sallen.	Boudigny (Barque).	*Id.*
Feuguerolles-s.-Orne.	Fenguerolles (Bac).	*Id.*
Allemagne. . . .	Athys (Bac). . .	*Id.*
Varaville. . . .	Varaville (Bac). .	Dives.
	Arrondissement de Falaise.	
Clécy.	Le Vey (Bac). . .	Orne.
St.-Bénin. . . .	Harcourt (Bac). .	*Id.*
Culey-le-Patry. .	La Mousse (Bac).	*Id.*
Moutiers-en-Cinglais.	Brie (Bac). . . .	*Id.*
Grimbosq. . . .	Angers (Bac). . .	*Id.*
Clécy.	La Bataille (Bac de).	*Id.*
Esson.	Caumont (Barque).	*Id.*
St.-Rémy. . . .	Cantepie (Bac). .	*Id.*
	Arrondissement de Lisieux.	
Méry-Corbon. . .	Anneray (Bac). .	Dives.
	Arrondissement de Pont-l'Evêque.	
Le Ham.	Ham (Bac du). .	Dives.
Trouville. . . .	Trouville (Bac). .	Touques.
Manneville-la-Pipard.	Manneville (Barque).	Dives.

Les passages d'eau les plus fréquentés sont ceux de Bénouville et d'Harcourt. Plusieurs

autres ont perdu une grande partie de leur importance, soit par l'ouverture de nouvelles communications par terre, soit parce qu'ils ne sont plus desservis par des bacs d'une dimension convenable.

Le produit de l'adjudication des droits à percevoir à ces passages, formait autrefois une branche de revenus assez considérable : le gouvernement n'en retire pas aujourd'hui plus de 7,000 francs par an.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

On s'est beaucoup occupé dans notre pays, comme dans la plupart des autres parties du royaume, des moyens d'améliorer et d'étendre la navigation intérieure. Les chroniques normandes rapportent qu'en 1104 Robert Courte-Heuse changea la direction de l'Orne aux abords de Caen, et lui ouvrit une communication avec l'Odon. Il paraît également constant que dès les règnes de Charles VII et de Louis XI, il avait été question de rendre l'Orne navigable dans sa partie supérieure. Des lettres-patentes relatives au redressement du lit de cette rivière, données en 1531, par François Ier., furent confirmées en 1556, par Henri II, et en 1570 par

Navigation de l'Orne.

Charles IX. Henri IV ordonna, en 1593, qu'il serait dressé des plans et un devis relatifs au cours de l'Orne depuis Argentan jusqu'à la mer. Les commissaires chargés de cette opération en confièrent les détails à l'architecte Josué Gondouin, qui jugea l'entreprise facile et peu coûteuse. Sous Louis XIII, le maréchal d'Ancre donnait quelque attention à ces projets, lorsqu'il fut tué au Louvre en 1617. On pouvait s'attendre à les voir se reproduire sous le règne suivant, qui fut celui des grandes conceptions. Le maréchal de Vauban visita en effet, en 1678, les côtes de la Basse-Normandie, et conçut l'idée d'établir à Colleville un port considérable. On lui attribue aussi celle d'ouvrir un canal depuis cette commune jusqu'à la roche de Sallenelles, afin de donner à l'Orne une nouvelle embouchure. En 1740 des négocians de la ville de Caen insistèrent pour l'exécution du projet de rendre la rivière navigable jusqu'à Argentan. Ils demandaient en même temps qu'on construisît un port d'asile à Ouistreham. Huit ans après, l'ingénieur Bourroul fut employé par une société de marchands et de spéculateurs à reconnaître le cours de l'Orne jusqu'à Argentan, et les résultats qu'il

présenta, inspirèrent assez de confiance pour qu'en 1750 une compagnie offrît de faire les travaux, et d'indemniser les riverains, au moyen de la concession d'un droit de passe. Cette proposition n'eut pas de suite. On revint un moment, en 1765, à l'idée attribuée à Vauban de changer l'embouchure de l'Orne; mais un plus mûr examen fit considérer, en 1768, à l'ingénieur Viallet que l'inconvénient des alluvions sablonneuses qu'on voulait éviter pourrait se reproduire à la tête du nouveau chenal. Il ne fut plus dès-lors question de donner un autre lit à l'Orne; mais seulement de la faire communiquer avec la fosse de Colleville. En 1771 le même ingénieur proposa de redresser son cours aux abords de Caen, et de former un nouveau port sous les murs de cette ville. Son successeur, M. Lefebvre, poursuivit ce dernier projet et y ajouta de grands développemens. M. Cachin qui le remplaça, conçut l'heureuse idée d'abandonner tout-à-fait le lit et l'embouchure de l'Orne, et d'ouvrir un canal entre la fosse de Colleville et Caen. Il fut arrêté en 1811 que ce nouveau projet, approprié seulement aux besoins du commerce, serait enfin exécuté. Mais le trésor ne voulait donner que

700,000 francs pour les travaux qui comportaient une dépense de plus de 4 millions : le plan de M. Cachin fut ajourné, et l'on décida que l'on se bornerait à construire un barrage éclusé sous les falaises de Bénouville. Les 700,000 francs promis par le gouvernement auraient suffi à cette dépense ; mais les événemens politiques qui se sont succédés depuis cette époque avec plus de rapidité encore que les projets des administrations locales, en avaient fait perdre la trace jusqu'au moment où, reconstruit sur de nouvelles bases, l'édifice social se releva avec ce caractère de stabilité et de durée qui seul peut créer des entreprises et en garantir l'exécution. L'exemple donné par l'Angleterre, et déjà suivi avec succès dans quelques parties de la France, le repos dont elle jouissait au-dedans comme au-dehors, les besoins mieux appréciés du commerce et de l'agriculture, et surtout la facilité qu'on trouvait dans les progrès de l'architecture hydraulique, remirent bientôt en question tous les plans passés et y en substituèrent de nouveaux. Mais avant d'arriver à cette dernière période de nos projets plutôt que de nos entreprises, il est utile de rappeler, en peu de mots, quels en ont été les résultats,

résultats, depuis le règne de François Ier., époque à partir de laquelle on peut les suivre avec quelque exactitude. Navigation intérieure.

M. de Bras, auteur contemporain, rapporte que sous le règne de ce prince on ouvrit sous Longueval (hameau de Ranville) un canal de 640 toises de long, qui abrégea de plus d'une lieue la navigation de l'Orne. On assure que ce travail, commencé en septembre 1531, fut terminé au mois d'octobre suivant, sous la direction d'un pilote d'Honfleur nommé Vauchouquet.

En 1679, c'est-à-dire une année après l'inspection de nos côtes par le maréchal de Vauban, un arrêt du conseil ordonna qu'on ouvrirait un nouveau lit à cette rivière depuis Longueval jusqu'au moulin de Clopée, sur 1140 toises de long, 24 pieds de large, et 7 de profondeur. C'est celui qui subsiste encore aujourd'hui; il paraît qu'il n'a dû qu'à la seule force du courant ses dimensions actuelles. Dès l'année 1750 il avait dans quelques endroits 25 pieds de profondeur.

Il est établi, dans un arrêt du conseil d'état du 4 mai 1764, qu'avant que le lit de l'Orne fût resserré dans cette partie de son cours par les digues et le chemin de halage construits

Navigation intérieure.

sur ses bords, cette rivière changeait fréquemment de direction, entre Ranville et Blainville, au point de se porter souvent d'une année à l'autre à un quart de lieue de distance.

Le canal de redressement entre Caen et Clopée fut ouvert en 1780. La confection des murs du quai de cette ville fut adjugée le 24 avril 1786, à la compagnie Mignot, qui les commença l'année suivante, sous la direction de M. Lefebvre, qui avait sous ses ordres M. Didiet. On s'occupa d'abord du quai qui longe le canal de Vaucelles. Les travaux furent interrompus en l'an 3 (1). Tels étaient les principaux résultats obtenus dans le cours de près de trois siècles, lorsque le ministre de l'intérieur fit préparer et présenta au Roi, en 1820, des aperçus sur un système de canalisation qui ferait communiquer toutes les parties de la France avec l'Océan et la Méditerranée. Ils comportaient une dépense de 237,600,000 francs. C'était peu de chose sans doute, pour une aussi vaste conception. Cependant le gouvernement bornait son con-

(1) On s'occupe maintenant de la prolongation du quai sur la rive gauche de cette rivière.

cours à faire un appel à l'esprit d'association, à l'exemple de nos voisins d'outremer. Son but était d'encourager des compagnies à se charger des travaux moyennant des concessions de droits de péage. Il ne devait intervenir en général dans les conventions que pour en régler les bases dans le double intérêt de l'état et des concessionnaires eux-mêmes. Navigation intérieure.

Parmi les canaux à perfectionner ou à ouvrir, selon ce projet, il y en avait trois qui intéressaient le département du Calvados :

1°. Le *Canal d'Orne et Mayenne*, qui établirait une communication entre Caen et Angers, en passant près le Pont-d'Ouilly, Domfront, Mayenne et Laval. Il devait prendre son origine à Caen, où l'Orne est navigable, et aboutir à Laval où la Mayenne commence à l'être. Longueur du trajet, 160,000 mètres. La dépense, qui était évaluée à 10,945,000 fr., comprenait les perfectionnemens à faire sur l'Orne de Caen à la mer, et sur la Mayenne de Laval à la Loire.

2°. *Canal d'Alençon*, ou jonction de la Sarthe à l'Orne, depuis le Mans jusqu'au Pont-d'Ouilly, en passant par Alençon et Argentan. Longueur, 161,000 mètres. Dé-

Navigation intérieure.

pense, 8,500,000 francs. Cette dépense comprenait le perfectionnement de la navigation de la Sarthe sur une longueur de 115,942 mètres, entre le Mans et Angers; au-delà du Pont-d'Ouilly jusqu'à Caen, on emprunterait le canal d'Orne et Mayenne.

3°. *Canal de jonction de l'Orne à la Vire*, prenant son origine au Pont-d'Ouilly, et se prolongeant jusqu'à la Douve sous Carentan. Longueur, 116,000 mètres. Dépense, 8,850,909 francs.

Ces grands projets dont on fit alors beaucoup de bruit, eurent le sort de la plupart de ceux qui les avaient précédés. On demeura d'accord sur l'utilité, mais on n'alla pas plus loin. Forcés de renoncer, quant à présent, à ces vastes entreprises, les amis de notre prospérité nationale insistèrent de nouveau sur la nécessité d'améliorer du moins la navigation de l'Orne inférieure. Tous les plans dont cette rivière avait été l'objet étaient subordonnés d'ailleurs à cette première condition. D'un autre côté les énormes dépenses faites depuis un demi-siècle au port de Caen ne pourraient produire le résultat qu'on s'en était promis, tant que l'accès n'en serait pas rendu sûr et facile. Cette ville a donc le plus

haut intérêt à ce qu'on s'occupe enfin de cet objet. M. l'ingénieur en chef Pattu se livra en 1824 à un nouvel examen des plans de ses prédécesseurs. Il considéra que le projet de construire un barrage éclusé sous les falaises de Bénouville présenterait, sans contredit, de grands avantages pour le commerce, mais ne remédierait peut-être qu'incomplétement aux inconvéniens de la navigation de l'Orne depuis cette commune jusqu'à la mer. Il conçut dès-lors l'idée de le modifier en portant ce barrage à l'embouchure même de la rivière, entre les pointes du *Siége* et de *la Roque*. Ces travaux exigeaient une dépense de 600,000 francs. Une société d'actionnaires s'engagea spontanément à la faire, moyennant la concession d'un droit d'entrée sur les bâtimens, d'après un tarif dont le projet fut délibéré par le tribunal et par la chambre de commerce de Caen. Il fut établi par des calculs puisés dans les états de mouvement du port pendant 1824, 1825 et 1826, que ce droit, quoique réglé de manière à concilier les intérêts du commerce et ceux des actionnaires, produirait annuellement environ 62,000 f. Il faut espérer que ce dernier projet triomphera de la fatalité qui s'est attachée jus-

Barrage de l'Orne.

qu'à présent à toutes nos entreprises. Soumis depuis deux ans à la discussion du conseil des ponts et chaussées, on doit croire que s'il n'a pas encore été approuvé, c'est uniquement parce qu'il présentait des difficultés qui auront nécessité un examen plus approfondi. Quoiqu'il en soit, l'esprit d'association que l'on voudrait naturaliser en France, s'accommode difficilement des lenteurs, de quelque part qu'elles viennent. Il y aurait moins de danger peut-être à l'abandonner à son inexpérience qu'à vouloir l'arrêter dans sa marche aventureuse. Au reste, s'il est honorable de concevoir ces grandes améliorations, qui intéressent la prospérité des états, il faut pour les exécuter un zèle et une persévérance qui n'appartiennent ni à tous les temps ni à tous les hommes. Les plans de cette nature ont besoin d'une impulsion forte qui ne peut être donnée que par le gouvernement. Les appels faits à des compagnies seront probablement sans résultat, tant que l'intérêt privé n'aura pas été éveillé par des exemples. Que l'état dirige lui-même sur plusieurs points des entreprises de ce genre, en constituant à son profit des droits de péage: que ses projets, ses plans, ses dépenses, ses bénéfices soient

Navigation intérieure.

rendus publics ; que toutes ses opérations s'exécutent sous l'empire et la garantie de la loi, et l'on verra bientôt l'esprit d'association, né de ces expériences, se développer, s'étendre, embrasser les idées les plus vastes, et aller de lui-même au-devant des projets qu'on lui propose en vain aujourd'hui. Navigation intérieure.

Lorsque le moment sera venu de s'occuper avec fruit de ces entreprises véritablement nationales, il conviendra de classer les projets d'après leur degré d'importance, et d'examiner s'ils répondent aux besoins du commerce et de l'agriculture. Nous avons vu que la plupart avaient pour objet la navigation de l'Orne. Celle de plusieurs autres rivières est susceptible d'être améliorée. La Touques pourrait être rendue navigable jusqu'à Lisieux, et la Dives jusqu'à Saint-Pierre. Il y aurait peut-être aussi lieu d'examiner s'il ne serait pas utile de creuser un canal de jonction entre ces deux rivières, depuis Pont-l'Evêque jusqu'au bourg de Dives, qui de là communiquerait avec l'Orne en traversant les marais de Varaville, de Bavent et de Ranville, et offrirait le double avantage de contribuer à la salubrité de ces contrées, en même

temps qu'il ouvrirait un débouché du plus grand intérêt aux productions des arrondissemens de Lisieux et de Pont-l'Evêque. Ne serait-il pas également possible d'établir des communications du même genre entre Isigny et Bayeux, soit au moyen d'un canal parallèle à l'Aure inférieure, soit en améliorant le cours de cette rivière qu'on joindrait à la Dromme et à l'Aure supérieure? Les terrains des vallées formées par ces rivières et par la Touques et la Dives se prêteraient merveilleusement à l'exécution de ces plans. Ceux qui ont visité les canaux de la Hollande et de la Flandre maritime savent d'ailleurs qu'aucune objection sérieuse ne peut être tirée de la mobilité ou de l'inadhérence des fonds qui les reçoivent. Une pente et un réservoir suffisent partout pour former une rivière.

Navigation intérieure.

Une considération plus grande encore que celle de faciliter l'écoulement des produits du sol et de l'industrie appellera sans doute la sollicitude de l'administration sur ces derniers projets. Les vallées de la Dives et de l'Aure éprouvent tous les ans des inondations qui, indépendamment des dommages incalculables qu'elles causent aux propriétés, ne cessent qu'en livrant les populations riveraines au

fléau des émanations pestilentielles. Des sommes énormes s'engloutissent périodiquement dans ces marais, sans autre résultat que d'éloigner un moment un danger sans cesse renaissant. On ne s'aperçoit pas que le curage des fossés et le redressement des digues n'est devenu nécesaire que parce que les eaux n'ont pas un écoulement suffisant. Il faudrait le leur procurer, en accordant à l'avenir tout ce que le présent ne réclamerait pas d'une manière impérieuse. Les propriétaires qui contribuent annuellement à ces charges sans utilité permanente, consentiraient volontiers à des avances, lorsqu'ils auraient la conviction qu'il en serait fait un sage emploi; et l'on ne peut douter de l'empressement du département à concourir aux dépenses, en considération des avantages inappréciables qu'en retireraient le commerce et l'agriculture.

Navigation intérieure.

POPULATION.

Les récensemens de la population ont été, dans tous les temps, soumis à des influences particulières qui se sont opposées à leur exactitude. Le chiffre de cette population devant être nécessairement consulté dans un grand nombre de mesures administratives, on conçoit la disposition des localités à l'élever ou à l'abaisser, en raison des avantages plus ou moins immédiats qui peuvent en résulter pour elles. Telle commune, qui désire être érigée en succursale ou qui craint d'être supprimée, atteint toujours la vérité dans ses supputations, si elle ne la dépasse pas; telle autre, tend au contraire à l'atténuer pour se dérober aux calculs du fisc, lorsqu'elle approche de la quotité qui élève les droits de patente ou les droits d'entrée. La population est d'ailleurs si mobile sous la main du temps et sous l'œil même de l'observateur, qu'il sera toujours difficile d'arriver à des résultats mathématiques.

Le dernier récensement exécuté dans le Calvados, est celui de 1820, qui porte sa

population à 492,613 individus; car celui qui a été rendu officiel en 1827, et qui l'élève à 500,956, ne méritait pas ce nom, puisqu'on se borna à apporter au premier les modifications provenant des changemens de domicile, sans égard aux naissances et aux décès.

Cependant, quoiqu'on ne puisse invoquer ces derniers résultats avec confiance, on ne peut se dispenser de les adopter, d'abord parce qu'ils sont les régulateurs obligés des opérations administratives, et ensuite parce qu'il est impossible d'y en substituer d'autres tant qu'un nouveau récensement n'aura pas eu lieu (1).

Nous sommes donc dans la nécessité de les reproduire ici; mais comme nous avons donné, dans l'Annuaire de 1829, la population du Calvados dans tous ses détails, nous avons cru devoir nous borner cette année aux arrondissemens et aux cantons. Nous y ajouterons quelques tableaux sur la population militaire du département.

(1) Ceci explique pourquoi il n'a pas été possible au rédacteur d'avoir égard aux réclamations qui lui ont été adressées sur l'inexactitude des états de population publiés dans l'Annuaire de 1829.

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX. Pop.: 81,052.

Cantons: Balleroy, 15,969. Bayeux, 15,295. Caumont, 11,468. Isigny, 14,699. Ryes, 11,466. Trévières, 12,155.

r Navigation iutérieure.

ARRONDISSEMENT DE CAEN. Pop.: 134,942 (1).

Cantons: Bourguébus, 9,122. Caen (est), 23,157. Caen (ouest), 21,334. Creully, 13,899. Douvres, 15,614. Evrecy, 13,026. Tilly-sur-Seulles, 14,130. Troarn, 12,937 Villers-Bocage, 11,723.

ARRONDISSEMENT DE FALAISE. Pop. 64,203.

Cantons: Bretteville-sur-Laize, 14,369. Coulibœuf, 10,229. Falaise, première section, 10,059. Falaise, deuxième section, 14,269. Harcourt, 15,277.

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX. Pop. 71,817.

Cantons: Lisieux, première section, 14,643. Lisieux, deuxième section, 13,867. Livarot, 10,657. Mézidon, 8,447. Orbec, 14,718. St.-Pierre-sur-Dives, 9,485.

(1) L'exécution de la loi du 26 mars 1829, qui a été citée plus haut (page 53), a fait subir à la population des arrondissemens de Caen, Lisieux et Pont-l'Evêque, et par suite à celle des cantons de Troarn, Mézidon et Cambremer, les différences qu'on peut remarquer en comparant ce tableau à celui que nous avons donné dans l'Annuaire de 1829.

ARRONDISSEMENT

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'EVÊQUE.

Population, 59,651.

Cantons : Blangy, 10,871. Cambremer, 8,549. Dives, 9,995. Honfleur, 17,310. Pont-l'Evêque, 12,926.

ARRONDISSEMENT DE VIRE. Pop. : 89,291.

Cantons : Aunay, 13,312, Bény-Bocage, 14,212. Condé-sur-Noireau, 13,339. St.-Sever, 15,878. Vassy, 13,079. Vire, 19,471.

POPULATION MILITAIRE.

Classe de 1827 *et* 1828.

ARRONDISSEMENS.	POPULATION.	NOMBRE de Jeunes Gens qui ont concouru au tirage pour les classes de		CONTINGENS de chacune des classes.
		1827	1828	
Bayeux.	81,052	649	621	153
Caen.	133,765	1,020	1,015	252
Falaise.	64,203	518	529	121
Lisieux.	71,983	483	501	136
Pont-l'Evêque.	60,662	436	408	114
Vire.	89,291	779	707	168
	500,965	3,885	3,781	944

CLASSE DE 1828.

Tableau des exemptions légales et des dispenses.

EXEMPTIONS LÉGALES.	ARRONDISSEMENS DE						Total par nature d'exemption.
	Bayeux.	Caen.	Falaise.	Lisieux.	Pont-l'Ev.	Vire.	
1°. Défaut de taille.	18	41	27	33	16	38	173
2°. Aînés d'orphelins.	5	3	2	2	4	5	16
3°. Fils ou petits-fils de veuves.	31	38	22	28	19	28	166
4°. Fils ou petits-fils de vieillards ou d'aveugles.	5	5	5	6	2	4	21
5°. Frères de militaires.	21	38	25	21	7	22	132
Total par arrondissement.	76	122	77	90	48	95	508

DISPENSES.							Total par nature de dispense.
1°. Enrôlés volontaires ou faisant déjà partie de l'armée.	9	23	4	3	2	4	45
2°. Inscrits maritimes ou appartenant aux troupes de la marine.	5	9	»	»	8	»	22
3°. Etudians ecclésiastiques.	3	12	»	6	10	7	38
4°. Membres de l'instruction publique.	»	»	1	»	»	»	1
5°. Elèves de l'Ecole Polytechnique.	»	»	1	»	»	»	1
Total par arrondissement.	17	44	6	9	20	11	107

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

La Société d'assurance mutuelle contre l'incendie, continue de justifier, sous la direction générale de M. Déloges, la faveur dont elle fut environnée dès son origine. Au commencement du dernier trimestre de 1828, elle réunissait pour 227,970,997 francs de valeurs assurées, dans lesquelles le Calvados entrait pour 114,834,085 fr. Le tableau suivant présente sa situation au 1er. octobre 1829.

Nombre des Sociét.res	Départemens.	Arrondissemens.	Valeurs assurées.	Total par Départem.
			f.	
14,841	CALVADOS.	Caen.	54,442,914	f.
		Bayeux.	12,419,859	
		Pont-l'Evêq.	17,591,505	126,968,407
		Lisieux.	12,640,450	
		Falaise.	11,661,459	
		Vire.	18,212,740	
5,579	ORNE.	Domfront.	10,578,757	
		Argentan.	8,641,850	
		Alençon.	9,685,970	39,450,207
		Mortagne.	10,543,650	
10,974	MANCHE.	Valognes.	13,971,996	
		St.-Lo.	8,614,650	
		Mortain.	8,011,265	77,771,090
		Avranches.	17,053,550	
		Coutances.	14,965,100	
		Cherbourg.	15,154,550	
31,594		Total général. . .		244,189,704

Ainsi dans l'espace d'un an le montant des valeurs assurées s'est accru dans le Calvados de plus de douze millions. Quelque satisfaisante que soit cette situation, elle le serait bien davantage si les plus sages institutions, quoique appréciées par les hommes raisonnables, n'avaient pas long-temps à combattre l'indifférence et les préjugés.

La Compagnie française du Phénix, créée par ordonnance royale du 1er. septembre 1819, assure les propriétés immobilières; mais elle s'occupe plus particulièrement de l'assurance des *meubles*, *mécaniques*, *marchandises et récoltes de toute espèce*. Elle assure également les *créances* et les *rentes* hypothéquées sur des maisons ou bâtimens quelconques. Le capital servant de garantie est de quatre millions *réalisés*, non compris la réserve de prévoyance. La somme des assurances de cette compagnie à prime s'élève à plus de deux milliards (1).

(1) Directeur pour le Calvados, M. Georges Fouché, à Caen, rue des Carmes, n°. 22.

Il existe un agent dans chaque chef-lieu d'arrondissement.

ADMINISTRATION.

COLLÉGE ÉLECTORAL.

Sept députés représentent le Calvados à la chambre élective. Les colléges d'arrondissement en nomment quatre; les trois autres sont élus par le collége départemental.

Députés élus par les colléges d'arrondissement en 1827.

Collége de Caen : M. Adam de la Pommeraye, ✻

Collége de Bayeux : M. Tardif.

Collége de Falaise : M. Fleury.

Collége de Lisieux : M. Vauquelin. ✻ (1)

Députés élus par le collége de département.

MM. de Bellemare ✻, de Fontette ✻, Le Clerc. ✻

(1) Le département et les sciences viennent de perdre M. Vauquelin. Retenu depuis quelque temps par une maladie de langueur à Saint-André d'Hébertot, lieu de sa naissance, il a succombé dans la nuit du 14 au 15 novembre 1829. M. Vauquelin n'était âgé que de 66 ans, et depuis plus de 30 il était généralement regardé comme un des premiers chimistes de l'Europe.

Résultats des listes électorales pour 1830.

Arrondissement électoral.	CANTONS	ÉLECTEURS d'arrond.	ÉLECTEURS de dép.
1er. Caen.	Bourguébus.	41	13
	Caen est.	193	66
	Caen ouest.	299	73
	Creully.	52	13
	Douvres.	27	10
	Evrecy.	43	10
	Tilly-sur-Seulles.	37	11
	Troarn.	68	26
	Villers.	30	9
	Dives.	71	10
	Total.	861	243
2e. Bayeux.	Balleroy.	46	11
	Bayeux.	153	45
	Caumont.	26	1
	Isigny.	68	12
	Ryes.	49	11
	Trévières.	49	14
	Aunay.	19	4
	Bény-Bocage.	14	2
	St.-Sever.	20	2
	Vire.	94	17
	Total	538	119
3e. Falaise.	Bretteville-s.-Laize.	55	14
	Coulibœuf.	36	12
	Falaise 1re. sect.	72	15
	Falaise 2e. sect.	70	24
	Harcourt.	28	5
	Condé.	32	5
	Vassy.	27	4
	Mézidon.	56	13
	St.-Pierre-s.-Dives.	51	12
	Total	427	104

Arrondissement électoral.	CANTONS	ELECTEURS d'arrond.	ELECTEURS de dép.
4e. Lisieux.	Lisieux 1re. sect.	148	36
	Lisieux 2e. sect.	40	10
	Livarot.	60	15
	Orbec.	56	11
	Blangy.	46	8
	Cambremer.	48	8
	Honfleur.	75	21
	Pont-l'Evêque.	87	24
	Total	560	131
	Total général	2,386	597

Quatre réclamations présentées contre la teneur de ces listes, ont donné lieu à des pourvois devant la Cour royale. Deux d'entr'elles tendent à faire opérer des radiations définitives ; la 3e. a pour objet une diminution d'impôt ; la 4e., qui a été rejetée par arrêt du 17 novembre 1829, élevait une question relative à la permanence des listes.

RAPPORT ENTRE LES ELECTEURS ET LA POPULATION.

ARRONDISSEMENS communaux.	POPULATION.	ELECTEURS		RAPPORT entre la population et le nombre des Electeurs	
		d'Arrondis.	de Départ.	d'Arrondis.	de Départ.
Bayeux.	81,052	391	94	1 à 207	1 à 862
Caen.	133,765	790	233	1 à 169	1 à 574
Falaise.	64,203	261	70	1 à 246	1 à 917
Lisieux.	71,983	411	95	1 à 175	1 à 757
Pont-l'Evêque.	60,662	327	71	1 à 185	1 à 854
Vire.	89,291	206	34	1 à 433	1 à 2,626
Total. . . .	500,956	2,386	597	1 à 209	1 à 839

La seconde partie de la liste générale du jury pour 1830, comprend 342 personnes, savoir :

1°. Electeurs ayant leur domicile réel dans le Calvados, mais faisant partie des colléges électoraux d'autres départemens. 10

2°. Fonctionnaires nommés par le Roi à des fonctions gratuites. . . 48

3°. Officiers en retraite ayant au moins 1,200 francs de pension. . . 79

4°. Docteurs en médecine, docteurs et licenciés des facultés de droit, des sciences et des lettres, membres de l'institut et des sociétés savantes. 148

5°. Notaires. 57

Il ne sera pas sans intérêt de comparer les résultats des listes électorales de 1830 avec celles de 1829.

Ces dernières portaient le nombre total des électeurs du département à 2,400, et à 600 celui des électeurs de département. Ils étaient répartis de la manière suivante :

Collége de Caen :

Electeurs d'arrondissement. . . . 854
Electeurs de département. . . . 244

Collége de Bayeux :

Electeurs d'arrondissement. . . . 540
Electeurs de département. . . . 111

Collége de Falaise :

Electeurs d'arrondissement. . . . 426
Electeurs de département. . . . 105

Collége de Lisieux :

Electeurs d'arrondissement. . . . 580
Electeurs de département. . . . 140

CLERGÉ.

La prémière de nos institutions, à ne la considérer que dans ses rapports avec l'administration civile, le clergé du département a dû à la sage piété du prélat qui le dirige quelques améliorations importantes, dont les tableaux qui suivent vont présenter le détail.

Etat numérique des Eglises légalement ouvertes au culte en décembre 1829.

ARRONDISSEM.	CANTONS	Cures.	Succr.	Chapels.
Bayeux.	Balleroy.	3	21	»
	Bayeux.	3	12	1
	Caumont.	2	14	1
	Isigny.	1	22	»
	Ryes.	1	21	1
	Trévières.	3	19	2
Caen.	Bourguébus.	2	15	»
	Caen (Est).	4	7	»
	Caen (Ouest.)	3	5	»
	Creully.	1	22	»
	Douvres.	3	12	»
	Evrecy.	1	19	1
	Tilly.	1	22	»
	Troarn.	2	24	»
	Villers.	2	19	1
Falaise.	Bretteville	3	24	»
	Coulibœuf.	1	20	»
	Falaise, 1re. Son.	3	6	»
	Falaise, 2e. Son.	1	23	»
	Harcourt.	2	22	»
Lisieux.	Lisieux, 1re. Son.	2	14	»
	Lisieux, 2e. Son.	2	10	»
	Livarot.	2	14	»
	Mézidon.	1	16	1
	Orbec.	1	16	»
	St.-Pierre-s.-D.	1	17	1

ARRONDISSEM.	CANTONS.	Cures.	Succurs.	Chapell.
Pont-l'Evêq.	Blangy.	1	16	
	Cambremer.	1	17	2
	Dives.	1	22	
	Honfleur.	3	9	
	Pont-l'Evêque.	2	17	
Vire.	Aunay.	3	15	1
	Bény-Bocage.	1	16	1
	Condé.	1	9	
	Saint-Sever.	2	17	
	Vassy.	1	12	
	Vire.	3	9	

Il résulte du tableau ci-dessus, que l'on compte aujourd'hui dans les arrondisssemens de

Bayeux.	13 cures.	109 succ.	5 ch. vic.
Caen.	19	145	2
Falaise.	10	95	
Lisieux.	9	87	2
Pont-l'Evêque.	8	81	2
Vire.	11	78	2
Dans le départ.	70 cures.	595 succ.	13 chap.

Total des églises légalement ouvertes au culte, 678.

En comparant ces résultats avec ceux qui ont été présentés dans l'Annuaire de

1829

1829, on trouve que le nombre des cures s'est accru de 8, et que celui des succursales a diminué de 3.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Classe de 1828.

CANTONS.	JEUNES GENS.				
	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Ne sachant ni lire ni écrire.	absens dont on n'a pu vérifier l'instruction.	Total.
Arrondissement de Bayeux.					
Balleroy.	8	65	58	»	131
Bayeux.	8	80	26	2	116
Caumont.	13	51	42	»	106
Isigny.	4	54	36	8	102
Ryes.	8	46	29	2	85
Trévières.	12	43	25	1	81
Arrondissement de Caen.	53	339	216	13	621
Bourguébus.	7	36	28	»	71
Caen (Est).	14	107	53	1	175
Caen (Ouest).	9	98	40	»	147
Creully.	6	68	31	»	105
Douvres.	18	73	39	1	131
Evrecy.	9	61	34	1	105
Tilly-sur-Seulles.	12	80	34	»	126
Troarn.	5	33	27	»	65
Villers-Bocage.	7	39	44	»	90
	87	595	330	3	1015

CANTONS.	JEUNES GENS				
	sachant lire.	sachant lire et écrire.	ne sachant ni lire ni écrire.	absens dont on n'a pu vérifier l'instruction.	Total.
Arr. de Falaise.					
Bretteville-s-Laize.	23	54	27	7	111
Coulibœuf.	15	34	24	5	78
Falaise (1re. sect.)	10	43	34	1	88
Falaise (2e. sect.)	16	50	47	5	118
Harcourt.	20	57	55	2	134
Arrondissement de Lisieux.	84	238	187	20	529
Lisieux (1re. sect.)	18	55	22	3	98
Lisieux (2e. sect.)	15	47	34	11	107
Livarot.	9	21	27	6	63
Mézidon.	4	45	13	4	66
Orbec.	12	37	38	4	91
St.-Pierre-s.-Dives.	9	46	16	5	76
Arrondissement de Pont-l'Evêque.	67	251	150	33	501
Blangy.	6	35	23	2	66
Cambremer.	10	30	24	8	72
Dives.	15	34	25	6	80
Honfleur.	9	60	34	6	109
Pont-l'Evêque.	9	47	23	2	81
Arrond. de Vire.	49	206	129	24	408
Aunay.	17	63	33	»	113
Bény-Bocage.	12	65	24	»	101
Condé-s.-Noireau.	17	62	34	1	114
St.-Sever.	32	79	16	»	127
Vassy.	10	57	22	»	89
Vire.	30	89	39	5	163
	118	415	168	6	707

JUSTICE CRIMINELLE.

On ne peut qu'applaudir à l'idée conçue et exécutée par le gouvernement, de présenter chaque année le compte général de l'administration de la justice criminelle en France. C'est sans doute un tableau bien affligeant que celui de la série des atteintes plus ou moins graves portées à l'ordre public; mais il est du devoir de l'administration de constater les faits pour remonter aux causes. Si le besoin de se conserver emporte le droit de punir, la société ne peut en user avec trop de mesure; car tout ce qui tend à en rendre l'exercice plus rare, tend à sa propre conservation. Il convient donc qu'elle cherche dans la poursuite et dans la punition des crimes, un enseignement pour les prévenir; c'est elle qui doit principalement profiter de la leçon qu'elle donne. L'administration qui la représente doit tout mettre en usage pour parvenir à ce but. Rechercher et frapper le coupable n'est qu'un accessoire dans son mandat, dont le grand objet est de préserver l'édifice social de toutes les atteintes qui peuvent l'ébranler.

Pour arriver à ce résultat, bien digne de sa sollicitude, le ministère de la justice a pris des mesures pour faire constater *l'origine des accusés, leur manière de vivre ou leur profession, leur état intellectuel ou le degré de l'instruction qu'ils ont reçue.* Ces renseignemens, si importans pour l'administration, doivent faire partie du *Compte général* de 1828, qui n'est pas encore rendu public. En attendant on a cru utile de puiser dans le compte de 1827 quelques documens qu'on ne trouvera pas ici sans intérêt.

En 1827, les Cours d'assises du royaume ont jugé 6,017 accusations, savoir: 5,287 contradictoirement, et 730 par contumace.

Le nombre des accusés présens a été de 6,929; celui des accusés contumax de 845.

Le rapport des accusés présens avec la population a été de 1 sur 4,593; en 1826, il avait été de 1 sur 4,557.

Le département de la Creuse ne présente que 1 accusé sur 28,104 habitans: celui de la Loire en présente 1 sur 11,741.

On trouve 1 accusé sur 1,457 habitans dans le département de la Corse. Le même compte en présente 1 sur 1,501 dans le département de la Seine.

Condamnations.

	1826.	1827.
A mort.	150.	109.
Aux travaux forcés à perp.	281.	317.
——— à temps. .	1,139.	1,062.
A la réclusion.	1,228.	1,223.
Au carcan.	5.	5.
Au bannissement. . . .	1.	0.
A la dégradation civique. .	1.	6.
A l'emprisonnement. . .	1,487.	1,446.
Accusés, âgés de moins de 16 ans, condamnés à être détenus dans une maison de correction. . . .	56.	68.
Total.	4,348.	4,236.

Sur les 109 condamnations capitales prononcées en 1827, 76 seulement ont été exécutées. Les autres condamnés ont obtenu de la clémence du Roi diverses commutations de peines.

En 1827 comme en 1826, le nombre proportionnel des femmes traduites devant les cours d'assises est de 18 sur 100. Il est de 21 sur 100 devant les tribunaux correctionnels.

Le nombre des accusés en récidive, qui était de 756, en 1826, s'est élevé, en 1827, à 893 : 744 ont été condamnés.

Le nombre des récidives parmi les forçats libérés qui était de 179 en 1826, n'a été que de 173 l'année suivante. Celui des récidives parmi les individus libérés de la réclusion s'est au contraire élevé de 90 à 112.

Il existait en France, en juillet 1828, 11,464 forçats libérés, et 7,896 condamnés, libérés de la réclusion.

De ces rapprochemens généraux, nous allons passer à l'application de la justice criminelle faite par les cours d'assises pendant 1827, dans les cinq départemens dépendant de l'ancienne province de Normandie. Les personnes qui s'occupent de ces matières seront ainsi à portée d'établir d'autres comparaisons qui ne sont pas sans utilité. Nous y joindrons, mais pour ce qui concerne le Calvados seulement, les résultats des jugemens des tribunaux de police correctionnelle.

COURS D'ASSISES.

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	CRIMES CONTRE les Personnes.		CRIMES CONTRE les Propriétés.		TOTAL DES	
		Accusés.	Condamnés.	Accusés.	Condamnés.	Accusés.	Condamnés.
Calvados. .	500,956	23	13	101	79	124	92
Manche. . .	611,206	22	9	97	51	119	60
Orne. . . .	434,879	10	5	40	52	50	57
Eure. . . .	421,665	28	20	96	67	124	87
S^e.-Inférieure.	688,295	44	54	212	144	256	178

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES CONDAMNÉS.						TOTAL.
	A mort.	Tr. perp.	Trav. forcés.	Réclusion.	Peines correct.	Détention.	
Calvados. .	1	9	50	33	19	»	92
Manche. . .	»	7	13	25	14	1	60
Orne. . . .	2	»	12	15	10	»	57
Eure. . . .	2	5	29	21	30	»	87
S^e.-Inférieure.	4	15	47	66	45	5	178

NATURE DES CRIMES.

CRIMES.	Calvados.	Manche.	Orne.	Eure.	Seine-Inférieure.
Assassinats.	1	»	1	2	5
Banqueroutes frauduleuses.	2	2	»	2	2
Bigamie.	»	2	»	1	»
Blessures et coups envers un ascendant.	2	2	»	»	2
Blessures et coups.	5	5	»	2	11
Crimes envers les enfans, détournement de mineurs.	»	»	»	»	1
Empoisonnement.	»	»	1	»	1
Extorsion de titres ou signatures.	»	»	»	»	»
Faux en écriture de commerce.	2	»	»	2	6
Faux témoignage et subornation.	2	»	»	4	4
Autres faux.	3	3	1	4	5
Infanticide.	1	1	»	2	2
Mendicité avec violence.	1	»	»	»	3
Meurtre.	2	»	»	2	2
Viol et attentat à la pudeur sur des enfans au-dessous de 15 ans.	2	1	2	2	6
Viol et attentat à la pudeur.	6	2	1	5	2
Vols sur un chemin public.	1	2	»	2	4
Vols dans les églises.	1	2	»	4	4
Vols domestiques.	15	19	7	8	»
Autres vols.	57	54	18	56	99
Totaux.	98	60	29	87	178

On a vu que le rapport des accusés avec la population était pour tout le royaume de 1 sur 4,593 habitans Dans le Calvados il est de 1 sur 4,040; dans la Manche, de 1 sur 5,136; dans l'Orne, de 1 sur 8,686; dans l'Eure, de 1 sur 5,401; et dans la Seine-Inférieure, de 1 sur 2,689.

TRIBUNAUX CORRECTIONNELS.

Arrondissemens.	Prévenus.	Acquittés.	Condamnés à		Total général.
			L'emprisonn.	L'amende seulement.	
Bayeux.	226	42	84	100	226
Caen. .	204	68	79	57	204
Falaise.	150	40	51	59	150
Lisieux.	227	52	112	63	227
Pont-l'Ev.	99	28	41	30	99
Vire. .	112	18	49	45	112
Totaux.	1,018	248	416	354	1,018

ORGANISATION MILITAIRE.

Gendarmerie.

Par suite de la décision royale du 28 décembre 1828, quelques changemens ont été apportés dans l'organisation et dans l'emplacement des brigades.

Le nombre des brigades à cheval, qui était de 21, a été porté à 24; celui des brigades à pied, qui était de 5, a été réduit à 4. Leur emplacement a été déterminé comme il suit: *Brigades à cheval*: Caen, (3 brig.); Creully, Tilly-sur-Seulles, Villers-Bocage. — Bayeux, Formigny, Isigny, Vaubadon. — Falaise, Harcourt, Langannerie (hameau d'Urville), — Lisieux, Croissanville, Livarot, L'Hostellerie, Orbec. — Pont-l'Evêque, Dozuley, Honfleur. — Vire, Condé, le Mesnil-Ozouf.

Brigades à pied : Caen, Caumont (arrondisssement de Bayeux), Saint-Pierre-sur-Dives et Pont-Farcy.

GITES D'ETAPES.

NOMS des gîtes d'étape.	GITES correspondans.	DISTANCES en lieues de poste.	
		lieues.	dix^es.
Argences a pour annexe Moult.	Caen.	4	4
	Lisieux.	8	»
Bayeux	Caen.	7	2
	Isigny.	8	2
	St.-Lo (Manche).	8	8
	Villers.	6	6
Beuvron. . . .	Dives.	3	4
	Lisieux.	5	8
Caen	Argences.	4	4
	Bayeux.	7	2
	Dozuley.	5	6
	Falaise.	8	6
	Harcourt.	6	2
	Troarn.	3	4
	Villers.	5	8
Condé-sur-Noireau.	Argentan (Orne).	12	8
	Falaise.	6	8
	Harcourt.	4	»
	Tinchebray (Orne).	4	4
	Villers.	8	»
	Vire.	6	2
Crèvecœur . .	Falaise.	9	2
	Lisieux.	4	4
Dives	Beuvron.	3	4
Dozuley. . . .	Caen.	5	6
	Pont-l'Evêque.	5	6

NOMS des gîtes d'étape,	GITES correspondans.	DISTANCES en lieues de poste. lieues.	dix^es.
Falaise. . . .	Argentan (Orne).	5	8
	Caen.	8	6
	Condé-sur-Noireau.	6	8
	Crèvecœur.	9	2
	Livarot.	7	8
Harcourt. . .	Caen.	6	2
	Condé-sur-Noireau.	4	4
Honfleur. . .	Lisieux.	8	»
	Pont-Audemer (Eure)	6	»
	Pont-l'Evêque.	4	6
Isigny.	Bayeux.	8	2
	Carentan (Manche).	2	6
	St.-Lo.	7	2
Lisieux . . .	Argences.	8	»
	Bernay (Eure).	7	4
	Beuvron.	5	8
	Crèvecœur.	4	4
	Honfleur.	8	»
	Livarot.	4	6
	Orbec.	5	2
	Pont-Audemer (Eure)	8	»
	Troarn.	9	2
Livarot. . . .	Falaise.	7	8
	Lisieux.	4	6
	Orbec.	6	»
Orbec. . . .	Bernay (Eure).	4	2
	Lisieux.	5	2
	Livarot.	6	»
Pont-l'Evêque.	Dozuley.	5	6
	Honfleur.	4	6
	Pont-Audemer (Eure)	6	6
	Touques.	2	6

NOMS des gîtes d'étape.	GITES correspondans.	DISTANCES en lieues de poste. lieues.	dix.mes
Pont-Farcy. .	St.-Lo (Manche).	5	8
	Villedieu (Manche).	4	8
	Villers.	8	6
	Vire.	4	6
Touques. . .	Pont-l'Evêque.	2	6
Troarn. . . .	Caen.	3	4
	Lisieux.	9	2
Villers. . . .	Bayeux.	6	6
	Caen.	5	8
	Condé-sur-Noireau.	8	»
	Pont-Farcy.	8	6
	St.-Lo (Manche).	8	2
	Vire.	8	6
Vire.	Condé-sur-Noireau.	6	2
	Mortain (Manche).	6	«
	Pont-Farcy.	4	6
	Tinchebray (Orne).	3	4
	Villedieu (Manche).	6	2
	Villers.	8	6

Une décision du ministre de la guerre, du 4 mars 1828, a établi entre Caen et St.-Lo des gîtes d'étapes pour les détachemens de chevaux de remonte, à Tilly-sur-Seulles et à Balleroy.

MARINE.

Au commencement de 1829, le personnel de la marine se composait, dans le Calvados, de 4,848 individus, savoir:

Quartier de Caen.

Marins.	1,146
Ouvriers	161
Marins hors de service. . . .	475
Idem, pensionnés.	207
Ouvriers hors de service . . .	162
Idem, pensionnés.	7
Total. . .	2,158

Quartier d'Honfleur.

Marins.	964
Ouvriers	125
Marins hors de service . . .	199
Idem, pensionnnés.	73
Ouvriers hors de service . . .	76
Total. . .	1,437

Sous-Quartier d'Isigny.

Marins.	184
Ouvriers	10
Marins hors de service. . . .	38
Idem, pensionnés.	20
Ouvriers hors de service . . .	1
Total. . .	253

REVENUS DES VILLES.

Budgets des villes pour 1829.

VILLES.	RECETTES		TOTAL.	DÉPENSES		TOTAL.
	Ordinaires.	Extraordinaires.		Ordinaires.	Extraordinaires.	
	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
Bayeux. . .	95,950 62	6,254 55	102,165 17	88,040 »	11,511 56	99,551 11
Caen. . . .	425,505 13	31,108 52	456,613 65	350,054 96	106,518 52	456,573 48
Falaise. . .	87,561 74	» »	87,561 74	75,582 21	13,970 »	87,552 21
Lisieux. . .	139,255 57	10,006 78	149,262 15	107,600 54	36,728 50	144,329 04
Pont-l'Evêque.	18,846 70	» »	18,846 70	16,777 17	1,060 05	17,837 22
Vire. . . .	54,655 52	24,315 »	78,968 52	49,499 92	29,062 73	78,562 65
Honfleur. . .	56,999 »	» »	56,999 »	44,271 84	10,245 44	54,517 28
Condé. . . .	28,942 10	5,637 26	34,579 36	21,006 60	5,335 »	26,341 60
Orbec. . . .	24,168 96	10,907 25	35,076 21	18,947 92	10,154 16	29,102 08
Isigny. . . .	14,845 »	» »	14,845 »	10,391 53	4,367 56	14,759 09

Les revenus bruts des octrois sont portés aux mêmes budgets pour les sommes suivantes, qui sont comprises dans la masse des revenus ordinaires :

Bayeux, 67,433 f. 25 c. Caen, 340,000 f. (Affermé.) Falaise, 60,700 f. Lisieux, 100,000 f. Pont-l'Evêque, 12,975 f. (Affermé.) Vire, 42,130 f. Honfleur, 44,035 f. Orbec, 10,174 f. 21 c. Condé, 17,000 f.

HOSPICES.

Etat des recettes et des dépenses ordinaires des hospices, d'après les budgets de 1829 (1).

DÉSIGNATION des hospices.	RECETTES.		DÉPENSES.	
	f.	c.	f.	c.
Bayeux. . .	88,166	26	88,163	42
Caen. . . .	308,897	48	304,664	20
Falaise. .	61,721	40	61,111	26
Lisieux. . .	83,973	53	83,973	53
Pont-l'Evêq.	11,544	42	11,543	63
Vire.	54,201	15	52,681	92
Honfleur . .	65,612	23	60,310	12
Orbec. . . .	15,386	11	15,365	»
Condé. . . .	6,507	40	6,407	40
Cesny-Bois-Halbout. .	6,774	37	6,601	74
Villers-Boc.	8,808	20	8,808	20
Saint-Pierre-sur-Dives.	1,857	50	1,857	»

Enfans trouvés et abandonnés.

Au 1er. janvier 1828, le nombre des enfans trouvés et abandonnés était de 1,840, savoir: dans les hospices, 181; dans les campagnes, 1,659.

(1) Le budget de l'hospice de Troarn n'était pas encore arrêté lorsque ce tableau a été livré à l'impression.

Dans le cours de la même année, 445 enfans ont été exposés; 60, nés dans les hospices, ont été délaissés par leurs mères. Total général, 2,345.

Sur ce nombre,

203 ont été retirés par leurs mères;

246 sont sortis des hospices;

320 sont décédés, savoir : dans les hospices, 69; à la campagne, 251.

Ainsi, au 31 décembre 1828, le nombre des enfans à la charge des hospices n'était plus que de 1,576.

Ils étaient répartis ainsi qu'il suit : dans les hospices, 168; à la campagne, 1,408.

PRISONS.

Etat du mouvement et de la dépense des maisons d'arrêt, pendant l'année 1828.

DÉSIGNAT. des prisons.	NOMBRE de journées.	TOTAL de la dépense pendant l'année.		Prix moyen de la journée.	
		f.	c.	f.	c.
Bayeux. . .	9,271	6,566	82	»	70
Caen.	33,013	21,772	62	»	65
Falaise . . .	3,689	4,463	74	1	21
Lisieux. . .	12,319	7,995	10	»	64
Pont-l'Evêq.	8,288	4,944	70	»	59
Vire.	4,338	4,791	29	1	10

CONTRIBUTIONS.

Contributions directes de 1830, *non compris les frais de perception.*

PRINCIPAL et centimes additionnels.	CONTRIBUTIONS		
	Foncière.	Personnelle et Mobilière.	Portes et Fenêtres.
Principal.	5,743,518 f. » c.	604,544 f. » c.	234,856 f. » c.
10 c. sans affectation spéciale.	574,551 80	60,454 40	23,485 60
19 c. pour dépenses fixes, variables et fonds commun du département.	711,230 42	114,825 56	» »
2 c. pour secours et non-valeurs.	24,866 36	12,086 88	» »
5 c. pour dépenses d'utilité départementale.	187,165 90	30,217 20	» »
2 c. pour les opérations cadastrales.	74,866 36	» »	» »
5 c. pour confection de rôles et dégrèvement.	» »	» »	11,742 80
3 c. extraordinaires autorisés par la loi du 1er. juin 1828.	112,299 54	18,150 52	» »
Totaux.	5,278,078 58	840,038 16	270,084 40

Répartition des Contributions directes de 1830 entre les Arrondissemens.

Noms des Arrondissemens.	Foncière.		Personnelle et Mobilière.		Portes et Fenêtres.		Total.	
	f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.
Bayeux. . . .	982,578	24	126,031	30	41,830	10	1,150,439	64
Caen.	1,297,531	35	264,576	77	86,823	85	1,648,931	97
Falaise. . . .	582,434	34	92,332	14	27,345	85	702,112	33
Lisieux. . . .	914,937	72	138,138	20	48,038	95	1,101,114	87
Pont-l'Evêque. .	919,896	69	107,175	95	39,696	85	1,066,769	49
Vire.	580,700	04	111,783	80	26,348	80	718,832	64
Totaux. . .	5,278,078	38	840,038	16	270,084	40	6,388,200	94

La contribution des patentes s'est élevée, en 1829, à 313,981 fr. 52 c., répartis ainsi qu'il suit entre les divers arrondissemens:

Bayeux, 30,601 fr. 14 c. Caen, 126,793 fr. 56 c.; Falaise, 38,006 fr. 34 c.; Lisieux, 55,150 f. 81 c.; Pont-l'Evêque, 28,381 f. 05 c.; Vire, 35,048 fr. 62 c.

Les rôles de 1829 comportaient 16,224 patentables.

On ne connaîtra qu'au commencement de 1830 la somme à laquelle s'élèvera la contribution des patentes de cette année.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Produits de 1828.

Boissons et droits divers.	1,892,331 f.	81 c.
Tabacs.	887,586	68
Poudres.	81,933	40
Total. . .	2,861,851 f.	89 c.

POSTES ET LOTERIE.

Produits de 1828.

Postes : 297,035 francs 82 cent. Loterie : 169,380 francs.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

Droits perçus pendant l'année 1828.

Enregistrem. et timbre.	3,671,492 f.	83 c.
Domaines.	20,920	94
Forêts.	6,216	95
Total. . .	3,698,630 f.	72 c. (1)

DOUANES.

Produits des Douanes pendant l'année 1828.

Inspection de Caen, comprenant la partie du Calvados située entre la Touques et la Vire.

Douanes et navigation.	409,480 fr.	07 c.
Sels.	1,593,405	56
Total.	2,002,885 fr.	63 c.

(1) Les trois titres qui forment ce total, admettent un grand nombre de subdivisions. Nous croyons utile d'en indiquer quelques-unes qui sont classées sous le 1er, et de donner en regard la somme de leurs produits, non compris le décime par franc.

Actes civils	publics.	1,475,756 f.	22 c.
	sous seing.	106,076	55
Actes judiciaires.		252,509	53
Actes d'huissiers.		218,222	47
Successions.		528,497	78
Passeports et permis de port-d'armes.		28,659	»

Inspection d'Honfleur comprise entre la Touques et la Seine.

Douanes et navigation.	438,135 fr. 40 c.
Sels.	225,867 12
Total. .	664,002 fr. 52 c.

SYSTÈME MÉTRIQUE.

Le service de la vérification des poids et mesures a reçu une nouvelle organisation, par suite des dispositions de l'ordonnance royale du 18 décembre 1825.

Chaque arrondissement a son vérificateur; il peut lui être adjoint un aide.

Dans les communes d'un commerce considérable, la vérification périodique se fait tous les ans, et de deux ans en deux ans dans les autres lieux.

Il a été réglé que les communes dans lesquelles il se trouverait 50 assujétis ou davantage, seraient soumises à la vérification annuelle.

Aux termes de l'article 19 de l'ordonnance précitée, cette vérification devait être faite au domicile des assujétis; une autre ordondance, du 7 juin 1826, a statué qu'elle pourrait avoir lieu aux chefs-lieux et aux siéges

des mairies, dans les localités où le ministre de l'intérieur, sur la proposition des préfets, jugerait ce mode d'une plus facile exécution, sans préjudice du droit d'exercice à domicile, si l'autorité locale le reconnaît nécessaire. (1)

Le préfet fixe chaque année, par un arrêté, l'époque de la tournée des vérificateurs.

Les rétributions dues par les assujétis sont perçues en vertu de rôles rendus exécutoires dans les mêmes formes que ceux des contributions directes.

La cote de chaque redevable est basée sur le *minimum* de l'assortiment de poids et mesures affecté à sa profession.

Les percepteurs sont exclusivement chargés du recouvrement des rôles. Aucune perception ne peut être faite par les vérificateurs.

Par suite de la nouvelle organisation du système métrique, voici dans quel ordre la vérification périodique s'opère dans le Calvados.

Cantons qui doivent être vérifiés dans les années à nombre pair :

Balleroy, Bayeux, Trevières. — Bourgué-

(1) Une circulaire du ministre, en date du 8 mai 1828, laisse aux préfets à décider si la vérification périodique doit être faite à domicile ou à la mairie.

bus, Caen est et ouest, Creully, Douvres. — Falaise 1re. et 2e. sections, Harcourt. — Lisieux 1re. et 2e. sections. Livarot. — Dives, Honfleur, Pont-l'Evêque. — Aunay, Bény-Bocage, Condé.

Cantons à vérifier dans les années à nombre impair :

Caumont, Isigny, Ryes. — Evrecy, Tilly-sur-Seulles, Troarn, Villers-Bocage. — Bretteville-sur-Laize, Coulibœuf. — Mézidon, Orbec, Saint-Pierre-sur-Dives. — Blangy, Cambremer. — Saint-Seyer, Vassy, Vire.

Les rétributions perçues en 1829 pour subvenir aux frais de la vérification des poids et mesures se sont élevées à 21,003 fr. 10 c. répartis ainsi qu'il suit entre les divers arrondissemens :

Bayeux, 3,320 fr. 73 c. Caen, 5,781 fr. 73 c. Falaise, 1,960 f. 53 c. Lisieux, 3,298 f. 25 c. Pont-l'Evêque : 2,698 fr. 83 c. Vire, 3.943 f. 03 c.

Le nombre des redevables portés aux rôles, était de 13,953.

EXÉCUTION DE LA LOI D'INDEMNITÉ DU 27 AVRIL 1825.

585 demandes d'indemnité avaient été présentées et enregistrées à la Préfecture au 1er. décembre 1829.

Nombre des demandes sur lesquelles il avait été statué :

En	Par le préfet en conseil de préfecture.	Par la commission de liquidation.
1825.	153	35
1826.	271	225
1827.	53	136
1828.	66	42
1829.	42	66
Total..	585	504

Reste 81 demandes sur lesquelles on n'avait pas encore statué.

Depuis le 29 septembre 1825, époque de la première liquidation pour le Calvados, jusqu'au 1er. décembre 1829, la somme des indemnités accordées s'élevait à 20,764,228 f. 01 c.

La plus forte indemnité était de. . . . . 1,074,753 f. 89 c.

Et la plus faible de. . 185 f. 41 c.

AGRICULTURE.

AGRICULTURE.

L'automne qui a succédé à l'été humide de 1828, et le printemps de 1829, avaient été très-favorables à l'ensemencement des terres. Dans les premiers jours du printemps tout annonçait une récolte qui, par son abondance, devait égaler celles des meilleures années. Mais les pluies survenues au commencement de l'été, et qui se sont prolongées bien au-delà de l'époque ordinaire de la moisson, ont exercé sur les céréales une influence fâcheuse. Il faut toutefois en excepter les seigles, dont la culture est d'ailleurs à peu-près insignifiante dans le Calvados. La récolte des orges, des sarrasins, des avoines s'est faite difficilement et avec perte dans les pays couverts : elle a même été pour les deux dernières espèces de grains inférieure aux années communes.

Le froment qui constitue la principale culture du Calvados, n'y a du moins subi l'influence des intempéries que sous le rapport de la qualité qu'on peut comparer à celle de l'année 1828. Les cultivateurs qui

attachent un grand prix au choix des semences, ne sont pas parvenus sans peine et sans frais à s'en procurer de convenables. Cet inconvénient est racheté par l'abondance de la récolte qui excède d'environ un cinquième celle de l'année précédente.

Il y a donc lieu d'espérer une diminution prochaine dans le prix actuel de cette céréale. Si elle n'est pas aussi prompte et aussi considérable que le comporte cette augmentation des produits, il faudra l'attribuer principalement aux retards et aux pertes que l'ensemencement des terres, trop facilement ajourné dans le Calvados, a occasionnés en 1829 aux cultivateurs. On avait pu croire qu'aux pluies continuelles de l'été succéderait un automne favorable : vers l'époque de la Saint-Martin, quelques jours sereins et tempérés parurent justifier cette espérance. Ils ont été malheureusement remplacés par des gelées, et même par des neiges, qui sont rares dans ce département avant le commencement de l'hiver. Ces contretemps qui ont exigé une plus grande quantité de semences, en raison de l'humidité des terres, ont sous ce rapport, et sous plusieurs autres, influé d'une manière défa-

vorable sur l'approvisionnement des marchés.

Prix moyen de l'hectolitre des céréales pendant l'année 1828.

Froment, 21 fr. 99 c. Seigle, 13 fr. Orge, 9 fr. 56 c. Sarrasin, 8 fr. 70 c. Avoine, 8 fr. 08 c.

Tableau du prix moyen des grains pendant les neuf premiers mois de 1829.

Grains.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai.	Juin.	Juill.	Août	Sept.
	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
Froment	27 75	27 10	26 72	26 65	25 46	29 81	26 04	25 76	25 58
Seigle.	16 55	16 48	16 61	18 53	21 89	18 41	14 25	12 65	14 20
Orge.	12 88	12 82	12 85	14 17	18 11	14 01	11 70	11 79	11 27
Sarrasin	11 84	11 54	11 10	11 67	16 13	12 20	10 23	10 64	12 29
Avoine.	8 98	9 04	9 44	9 65	10 42	10 05	9 84	9 58	9 22

Quantités d'hectolitres de grains vendus dans les principaux marchés pendant l'année 1828.

Marchés.	Froment.	Seigle.	Orge.	Sarrasin.	Avoine.
Bayeux.	26,284	59	871	951	1,250
Argences.	45,042	528	13,852	1,334	444
Caen.	40,106	580	2,582	1,727	2,733
Evrecy.	15,674	160	1,976	104	190
Troarn.	14,406	653	4,058	1,447	2,749
Falaise.	30,140	2,891	10,719	9,493	19,650
Harcourt.	8,600	625	1,085	2,495	1,859
Ouilly-le-Basset.	4,572	»	76	3,669	3,071
Lisieux.	28,556	2,006	5,650	»	4,807
Orbec	8,278	984	»	»	6,077
St.-Pierre-sur-Dives.	16,744	52	20,966	1,980	4,568
Honfleur.	5,472	»	»	»	»
Pont-l'Evêque.	6,717	610	1,429	»	414
Aunay.	4,089	645	1,142	3,648	4,067
Condé-sur-Noireau.	16,468	1,595	509	5,611	7,554
Vire.	14,530	144	888	5,975	7,170

On n'a pu faire figurer dans cet état le marché de Bretteville-l'Orgueilleuse, qui n'a commencé à fournir ses mercuriales à l'administration que dans les derniers mois de 1828.

SOCIÉTÉ ET CONSEILS D'AGRICULTURE.

Les premières sociétés d'agriculture sont dues en France à M. Bertin, contrôleur-général des finances sous Louis XV. Leur institution remonte à l'année 1761. La nôtre qui date de cette époque, s'est acquis de justes droits à la reconnaissance publique par les soins qu'elle a constamment donnés à populariser ses découvertes. L'industrie agricole lui est redevable de la plupart de ses progrès.

Le gouvernement qui ne peut attacher une trop grande importance à sa prospérité avait créé, près du ministre de l'intérieur, dès le 28 janvier 1819, un conseil supérieur d'agriculture qui a été remis en activité par une nouvelle ordonnance, en date du 30 novembre 1828. Ce conseil doit avoir dans chaque arrondissement du royaume un membre correspondant.

MM. de Magneville et de Bréhisson ont été nommés depuis long-temps, le premier pour l'arrondissement de Caen, et le second pour celui de Falaise. Le nombre de ces correspondans sera incessamment complété.

Le ministre de l'intérieur vient de créer,

en outre, dans chaque département, par sa circulaire du 28 mars 1829, un *Conseil d'Agriculture* présidé par le préfet; et dans chaque arrondissement un *Comité Consultatif* dont le sous-préfet prend les avis. Les membres du conseil sont nommés par le ministre de l'intérieur sur la proposition du préfet, auquel appartient la nomination des membres du comité.

Membres composant le Conseil d'Agriculture du Département.

MM.

De Mathan, maire de Chicheboville ✻.

Dufresne, maire de Garcelles-Secqueville ✻ ✻.

Signard (Fréd.) propriétaire à Lébisey ✻.

Victor d'Angerville, propriétaire à Bréville.

Bonpain, cultivateur à Caen.

Louis Lelièvre, propriétaire à Creully.

Laurent Lamy, maire de Carpiquet.

Lefrançois, propriétaire à Cheux.

Outardel, cultivateur à Bénouville.

Lebarillier, maire à Hérouville.

Veraquin d'Avrilly, propriétaire à Noyers.

Ledars, maire à Eterville.

Londe, propriétaire à Avenay.

autier, maire à St.-Louet près Authie.

Lehodey, maire à Hermanville.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Arrondissement de Bayeux.

MM.

Le comte de Germiny, membre du conseil général.

Duhamel-Rougemont, maire à St.-Vigor-le-Grand.

Aveline, maire à Foulognes.

De Cussy ✻, maire à la Cambe.

De Béchevel, maire à Fontenay.

Douesnel-Dubosq, membre du conseil d'arrondissement.

De Bonvouloir ✻, membre du conseil général.

Gats, propriétaire à Bayeux.

Arrondissement de Falaise.

MM.

Le baron de Vauquelin-des-Chesnes, à Ailly.

Delaunay, maire de Noron.

De la Mondière, maire à Soulangy.

Lebrethon (Jean-Jacques), propriétaire à Cintheaux.

Le marquis Albert d'Oilliamson, à Saint-Germain-Langot.

Leclerc, député, à Falaise ✱.

Noblet, cultivateur à Falaise.

Aumont (François-Pierre) propriétaire à Saint-Omer.

De Martainville, maire à Martainville.

Piquot de Magny, maire à Rapilly,

Le comte de Beaurepaire de Louvagny (Joseph-Alexandre-Rémi), à Louvagny.

Arrondissement de Lisieux.

MM.

Gannel, propriétaire à Lisieux.

De Piperey, maire à Saint Jacques.

Pain, maire à Fervaques.

De Graveron, propriétaire à la Vespière.

Lemaître-Montbrun, propriétaire à Quétiéville.

De Malherbe ✱, maire à Abbeville.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

MM.

Tillaye de Léaupartie, juge de paix à Cambremer.

Goupil, propriétaire à Honfleur.

Paynel, maire de Pontfol.

Duhamel, maire de St.-André-d'Ferbertot.

Senoze, juge de paix de Dives.

Arrondissement de Vire.

MM.

Le comte de Grouchy, G C. ✻ C , à la Ferrière-Duval.

Achard de Vâcognes, à Saint-Charles de Percy.

Desaigremont, à Saint-Charles de Percy.

Roger (Victor), à Roullours.

Halley, maire à Lassy.

Le comte Armand de Cussy, maire à Saint-Pierre-Tarentaine.

Youf, maire à la Ferrière-Harang.

Lechevalier, maire à Saint-Germain-de-Tallevende.

De Prépetit, adjoint à Condé-sur-Noireau.

De Beaudre (Hypolyte), au Tourneur.

Lamariouze de Montbray, à Saint-Martin-de-Tallevende.

Lebrethon, membre dn tribunal de commerce, à Vire.

PRIMES D'ENCOURAGEMENT.

3,000 francs alloués par le conseil-général ont été distribués en primes d'encouragement aux propriétaires des plus belles jumens pou-

linières, savoir : 1,500 francs le 17 octobre 1829, à la foire d'Argences, et 1,500 francs le 3 novembre suivant à la foire de Bayeux.

Voici les noms des personnes qui les ont obtenues :

A Argences,

1re. Prime, 600 francs, M. Delaplace, de Grangues ; 2e., 400 francs, M. Lelièvre, de Brucourt ; 3e., 300 francs, M. Lallier, de Pontfol ; 4e., 200 francs, M. Brion, de Beuvron.

A Bayeux,

1re. Prime, 500 francs, M. Antoine Lebel, cultivateur à St.-Loup-Hors ; 2e., 300 francs, le même ; 3e., 300 fr., M. Simon (Jacques), cultivateur à Saonnet ; 4e., 200 francs, M. Duhamel-Rougemont, à Saint-Vigor-le-Grand ; 5e., 200 francs, M. Michel Vimard, cultivateur à Tessy.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

STATISTIQUE MARITIME.

Quartier de Caen.

ANNÉES.	PÊCHE DU POISSON FRAIS.			
	Nombre de bâtimens.	Tonage en masse.	Nombre de marins.	Produit brut de la pêche.
1823	79	1578	698	519,025 f.
1824	85	1419	898	578,900
1825	82	1505	804	498,091
1826	90	1459	706	565,851
1827	91	1512	728	572,195
1828	94	1579	822	850,145

Extrait de l'article ci-dessus, en ce qui concerne la pêche du hareng frais et salé à la mer.

ANNÉES.	Nombre de bâtimens.	Tonage en masse.	Nombre de marins.	Produit brut de la pêche.
1823	27	849	428	315,802 f.
1824	25	685	339	331,932
1825	27	859	396	223,615
1826	25	840	376	248,455
1827	26	827	425	455,440
1828	26	992	485	627,581

Introduction des huîtres à Courseulles et à Bernières.

ANNÉES.	Nombre de bateaux	Tonage en masse.	Quantités d'huitres.	Valeur vénale.
1823	»	»	»	»
1824	51	1125	93,450,000	654,150 f.
1825	50	927	54,880,000	515,402
1826	47	856	59,150,000	555,088
1827	41	757	47,460,000	532,220
1828	26	546	45,220,000	516,540

RELEVÉ

Des principaux résultats de la Navigation dans le Quartier de Caen.

ANNÉES.	PETIT CABOTAGE.			GRAND CABOTAGE ET LONG-COURS.			MOUVEMENS D'ENTRÉE AU PORT DE CAEN.		
	Nombre de navires.	Tonnage en masse.	Nombre de Marins.	Nombre de bâtimens.	Tonnage en masse.	Nombre de Marins.	Nationaux ou Etrangers.	Nombre de navires.	Tonnage en masse.
1823	42	1,304	168	21	2,335	162	Nationaux.	511	18,725
							Etrangers.	55	4,487
1824	40	1,460		21	2,519	167	Nationaux.	579	19,859
							Etrangers.	54	4,687
1825	57	1,982	279	26	3,200	205	Nationaux.	793	27,800
							Etrangers.	45	3,900
1826	40	1,825	192	20	2,897	188	Nationaux.	801	30,507
							Etrangers.	79	6,618
1827	44	1,854	198	19	2,519	164	Nationaux.	714	27,374
							Etrangers.	75	5,896
1828	42	1,920	183	16	2,349	135	Nationaux.	754	29,422
							Etrangers.	81	7,637

Balance des Importations et des Exportations au port de Caen.

ANNÉES.	BATIMENS.	IMPORTATIONS. Tonage.	IMPORTATIONS. Valeur.	EXPORTATIONS. Tonage.	EXPORTATIONS. Valeur.	TOTAL. Tonage.	TOTAL. Somme.
			f.		f.		f.
1823	Français.	364	479,500	290	75,760	654	555,260
	Etrangers.	4400	269,100	268	145,565	4668	412.465
1824	Français.	105	142,000	317	555,000	422	697,000
	Etrangers.	5576	255,000	316	146.000	5692	581,000
1825	Français.	487	210,700	598	129,900	885	550,600
	Etrangers.	4177	224,607	363	45,180	4540	269.787
1826	Français.	1956	1,054,890	588	150,580	2524	1,205.470
	Etrangers.	6552	403,500	873	95,400	7425	498.700
1827	Français.	2866	866,610	1524	367,520	5390	1 234.130
	Etrangers.	5774	578,370	992	225,890	6766	604.260
1828	Français.	205	42,400	964	574,800	1169	617 200
	Etrangers.	7473	642,620	297	100,680	7770	743,300

QUARTIER D'HONFLEUR. *Relevé des principaux résultats de la Navigation.*

ANNÉES.	Pêche du Poisson frais.				Petit cabotage.			Grand cabotage et long-cours.			Mouvemens d'entrée au port d'Honfleur.		
	Nombre de bâtimens.	Tonage en masse.	Nombre de marins.	Produit brut de la pêche.	Nombre de Navires.	Tonage en masse.	Nombre de marins.	Nombre de bâtimens.	Tonage en masse.	Nombre de marins.	Nationaux ou Etrangers.	Nombre de Navires.	Tonage en masse.
				f.									
1823	178	1955	622	586,000	79	2559	272	7	787	88	Nationaux.	6	190
											Etrangers.	15	2000
1824	162	1844	542	584,000	92	2942	340	1	126	8	Nationaux.	7	211
											Etrangers.	17	2242
1825	153	1890	540	500,378	97	3050	325	5	276	24	Nationaux.	17	550
											Etrangers.	24	2667
1826	151	1830	528	528,998	109	3462	357	1	126	10	Nationaux.	18	655
											Etrangers.	28	2589
1827	150	1820	492	505,588	106	3383	343	4	506	36	Nationaux.	6	602
											Etrangers.	37	5506
1828	154	1872	532	560,600	100	3545	290	2	287	20	Nationaux.	7	1220
											Etrangers.	54	4595

Balance des importations et des exportations au port d'Honfleur.

ANNÉES.	BATIMENS.	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		TOTAL.	
		Tonage.	Valeur.	Tonage.	Valeur.	Tonage.	Somme.
			f.		f.		f.
1823	Français.	1465	332,930	5696	302,775	5161	635,705
	Etrangers.	1774	115,534	476	14,770	2248	130,304
1824	Français.	485	95,930	2957	350,720	5442	424,650
	Etrangers.	2726	115,640	944	15,806	3670	131,445
1825	Français.	506	70,025	5863	469,515	4369	539,540
	Etrangers.	5914	415,540	593	5,410	6507	420,950
1826	Français	952	69,415	2983	454,962	5935	524,376
	Etrangers.	5784	505,842	1506	50,879	7270	554,721
1827	Français.	445	16,566	2820	445,345	3266	461,910
	Etrangers.	6795	456,280	455	5,120	7248	441,380
1828	Français.	2782	262,840	2591	493,580	5373	756,420
	Etrangers.	4320	250,520	266	33,600	4588	284,120

SOUS-QUARTIER D'ISIGNY. *Relevé des principaux résultats de la Navigation.*

ANNÉES.	PÊCHE DU POISSON FRAIS.				PETIT CABOTAGE.			MOUVEMENS D'ENTRÉE AU PORT D'ISIGNY.		
	Nombre de bâtimens.	Tonage en masse.	Nombre de marins.	Produit brut de la pêche.	Nombre de Navires.	Tonage en masse.	Nombre de marins.	Nationaux ou Etrangers.	Nombre de Navires.	Tonage en masse.
				f.						
1823	23	270	106	79,465	9	250	26	Nationaux.	124	5,235
								Etrangers.	2	114
1824	22	304	110	80,000	8	201	19	Nationaux.	148	5,846
								Etrangers.	1	59
1825	22	350	210	98,700	15	401	27	Nationaux.	132	5,558
								Etrangers.	»	»
1826	21	599	109	91,092	16	503	52	Nationaux.	192	5,959
								Etrangers.	1	58
1827	21	401	109	91,685	16	485	52	Nationaux.	180	4,243
								Etrangers.	1	140
1828	22	404	141	81,166	14	430	44	Nationaux.	169	4,777
								Etrangers.	1	36

Balance des importations et des exportations au port d'Isigny.

ANNÉES.	BATIMENS.	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		TOTAL.	
		Tonage.	Valeur.	Tonage.	Valeur.	Tonage.	Somme.
			f.		f.		f.
1823	Français.	30	1,550	11	1,320	41	2,850
	Etrangers.	114	5,496	»	»	114	5,496
1824	Français.	»	»	»	»	»	»
	Etrangers.	59	5,000	»	»	59	5,000
1825	Français.	»	»	»	»	»	»
	Etrangers.	»	»	»	»	»	»
1826	Français.	»	»	»	»	»	»
	Etrangers.	58	3,000	58	15,000	58	15,000
1827	Français.	»	»	»	»	»	»
	Etrangers.	140	15,000	»	»	140	15,000
1828	Français.	»	»	»	»	»	»
	Etrangers.	56	2,000	»	»	56	2,000

14 *

FOIRES DU DÉPARTEMENT POUR L'ANNÉE 1830.

Janvier.

Le 6, Balleroy, et le premier mardi de chaque mois.

Le 7, Creully, et le premier mercredi de chaque mois.

Le 8, Villers-Bocage.

Le 25, St-Germain-du-Crioult.

Février.

Le 3, Douvres et St-Sever, *la Chandeleur.*

Le 11, Condé-sur-Noireau, *grand jeudi*, (pénultième jeudi avant le Carnaval.)

Le 22, Ouilly-le-Basset et Saint-Pierre-sur-Dives (le Lundi-Gras.)

Le 24, Lisieux (mercredi des Cendres.)

Mars.

Le 1er., Caen, *premier lundi de Carême ;* Fervaques et Saint-Sever.

Le 8, Tilly-sur-Seulles, et Harcourt (2e. lundi de Carême.)

Le 12, Notre-Dame-de-Fresnay.

Le 17, Argences, 2 j.

Le 18, Condé-sur-Noireau, *mi-Carême*, quatrième jeudi après le Carnaval.)

Le 19, Caen, *là mi-Carême*, et Honfleur, 2 j.

Le 22, Saint-Sever.

Le 26, Saint-Pierre-sur-Dives et Villers-Bocage.

Le 29, Ouilly-e-Basset (dernier lundi de Mars.)

Le 30, Saint-Martin-des-Besaces (mardi de la Passion.

Avril.

Le 1er. Condé-sur-Noireau, *foire fleurie.*

Le 6, Harcourt (mardi de la semaine Sainte.)

Le 8, Lisieux (Jeudi-Saint.)

Le 9, Caen et Cesny-Bois-Halbout (vendredi Saint.)

Le 10, Vire, 2 j.

Le 13, Troarn, Dozuley (mardi après Pâques.)

Le 20, Touques.

Le 21, Vassy.

Le 22, Caumont (jeudi après la Quasimodo.)

Le 23, Saint-Julien-le-Faucon, Saint-Sever et Coulibœuf.

Le 25, Caen (foire franche, 15 jours);

Falaise, et tous les samedis jusqu'à la Saint-Michel; Saint-Germain-du-Crioult.

Le 27, Montamy.

Mai.

Le 1er., Saint-Pierre-sur-Dives.

Le 3, Aunay, Glanville, Pont-l'Évêque (premier lundi de Mai.)

Le 14, Livarot.

Le 21, *Rogations*, Falaise, Vire, Condé, 8 j.

Le 25, Saint-Sever, Harcourt (mardi avant Pâques), Landelles-et-Coupigny.

Le 27, Crèvecœur, Roncheville.

Juin.

Le 2, Vassy.

Le 3, Notre-Dame-de-Fresnay.

Le 7, Caen, *la Trinité*; Pont-l'Évêque (premier lundi de juin), Landelles-et-Coupigny.

Le 9, Condé-sur-Noireau (Saint-Sacrement), Plessis-Grimoult.

Le 11, Lisieux, 8 j.

Le 17, Condé-sur-Noireau; Trévières (le jeudi qui suit le 14 Juin.)

Le 19, Falaise (St-Gervais), Saint-Sever.

Le 23, Vassy.

Le 25, Bayeux, Dozuley (Saint-Jean.)

Le 26, Saint-Martin-Don.

Le 30, Lisieux, 2 j.; Villers-Bocage, 2 j.

Juillet.

Le 5, Formigny, Tilly-sur-Seulles (premier lundi de Juillet.)

Le 12, Ouilly-le-Basset (deuxième lundi de Juillet.)

Le 14, Notre-Dame-de-Fresnay; Saint-Sever.

Le 17, Honfleur, *Saint-Léonard*, 12 j.

Le 19, Bourgeauville, Cambremer, Caumont et Saint-Omer.

Le 20, Isigny, *la Madeleine* (20 juillet), Balleroy.

Le 22, Annebault, Tilly-sur-Seulles, Touques, le Torquesne, Saint-Pierre-sur-Dives, Isigny, *la Madeleine*.

Le 24, Harcourt.

Le 26, Bonnebosq, Cesny-Bois-Halbout, Sept-Vents, et Saint-Julien-sur-Calonne.

Le 27, Dozuley (dernier mardi de Juillet), et tous les mardis de chaque semaine.

Le 28, Aunay et Vassy.

Le 29, le Torquesne.

Août.

Le 2, la Cambe, Saint-Laurent-sur-Mer, Lisieux.

Le 5, le Torquesne.

Le 6, Beaumont.

Le 10 et le 15, Falaise (foire de Guibray), 10 j.

Le 11, Sept-Vents.

Le 24, Saint-Sever.

Le 27, Villers-Bocage.

Le 30, Ouilly-le-Basset (dernier lundi d'Août.)

Septembre.

Le 1er, Condé-sur-Noireau (Saint-Gilles), 8 j.

Le 8, Clécy, Vassy.

Le 9, Dives, 3 j., Saint-Pierre-sur-Dives, 4 j.

Le 13, Montamy.

Le 14, Bayeux, Blangy, le Plessis-Grimoult.

Le 15, Falaise, *Petite-Guibray*, 8 j.

Le 16, Saint-Julien-le-Faucon, 2 j.

Le 22, Harcourt, 3 j.

Le 25, Notre-Dame-de-Fresnay, Saint-Sever.

Le 29, Caen, *Saint-Michel*, Vire, 8 j.

Le 30, Orbec, Pont-l'Évêque.

Octobre.

Le 1er., Annebault, Falaise.

Le 4, Fervaques, 2 j. (premier lundi d'octobre.)

Le 6, Saint-Silvain.

Le 10, Saint-Denis-Maisoncelles.

Le 16, Lisieux.

Le 18, Argences, 2 j., Bayeux, 2 j., Honfleur, 2 j.

Le 20, Vassy.

Le 25, Saint-Sever.

Le 28, Caen, Etouvy, *Saint-Simon-Saint-Jude*, Touques.

Novembre.

Le 2, Bretteville-sur-Laize; Tilly-sur-Seulles (premier lundi de novembre); Ouilly-le-Basset (*idem.*)

Le 3, Bayeux, *la Toussaint*, 2 jours.

Le 4, Crèvecœur.

Le 8, Saint-Martin-Don.

Le 9, Coulibœuf; Harcourt (deuxième mardi de novembre.)

Le 11, Isigny, 8 jours.

Le 12, Condé-sur-Noireau, *Saint-Martin*; Mézidon, 2 jours; Pont-l'Evêque.

Le 15, Montamy; Vire, 2 jours.

Le 16, Troarn (le mardi qui suit le 11 novembre); Cheux, *idem*.

Le 18, Saint-Sever; Trévières (le jeudi qui suit le 14 novembre), 3 jours.

Le 22, Falaise; Saint-Martin-Don, 2 j.

Le 23, le Plessis-Grimoult.

Le 26, Honfleur; Neuville.

Le 29, Saint-Pierre-sur-Dives.

Le 30, Cormolain.

Décembre.

Le 1er., Livarot.

Le 6, Bayeux; Saint-Hypolite de Cantelloup.

Le 7, Neuville.

Le 26, Bonnebosq.

Le 28, Caen.

Le 30, Caumont, (le jeudi après Noël.)

Le 31, Saint-Sever.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Lundi.

Caen, Condé-sur-Noireau, Pont-l'Evêque, Vire, Beuvron, Fervaques, Ouilly-le-Basset, Saint-Pierre-sur-Dives, Tilly-sur-Seulles.

Mardi.

Lisieux, Balleroy, Cheux, Dozuley, Dives, Harcourt, Saint-Julien-le-Faucon, Vassy.

Mercredi.

Mercredi.

Caen, Falaise, Honfleur, Isigny, Orbec, Vire, Bonnebosq, Blangy, Crèvecœur, Creully, Villers-Bocage.

Jeudi.

Lisieux, Condé-sur-Noireau, Argences, Beaumont, Bény-Bocage, Bretteville-l'Orgueilleuse, Caumont, Evrecy, Littry, Livarot.

Vendredi.

Caen, Pont-l'Evêque, Vire, Cesny-Bois-Halbout, Trévières.

Samedi.

Bayeux, Falaise, Honfleur, Lisieux, Aunay, le Billot (*hameau de Notre-Dame-de-Fresnay*), la Délivrande (*hameau de Douvres*), Saint-Martin-de-Fresnay, Mézidon, Saint-Sever, Touques, Troarn.

PERSONNEL.

§ 1er. *Ministère de l'intérieur.*

PRÉFECTURE.

M. le comte de Montlivault O. ✱ ✱, conseiller-d'Etat, gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de Malte, de St.-Maurice, etc., *préfet.*

M. Charles de Montlivault, *secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture.

MM. Lair, Legrip ✱., Chrétien, Pfistre-Duvant, Lance ✱.

Bureaux de la Préfecture.

1re. Division : *secrétariat-général.*

2e. Division : *administration départementale et communale.*

3e. Division : *contributions et recrutement.*

Les bureaux sont ouverts au public les lundis et les vendredis depuis 11 heures jusqu'à deux.

Conseil général du département.

MM. le marquis de Mathan O. ✱, pair de France, Brunet ✱, président du tribunal civil de Falaise. Le marquis Rioult de Neuville ✱ ✱, pair de France. Signard d'Ouffières. Le marquis l'Hoste de Livry ✱, lieutenant de cavalerie en retraite. Lance ✱, conseiller de préfecture. Le comte d'Osseville ✱, maire de Caen. De Folleville ✱, ancien député. Le vicomte de St.-Pierre, gentilhomme de la chambre du Roi. Achard de St.-Manvieux, propriétaire. Noël Durocher ✱, propriétaire. Achard de Bonvouloir ✱. De Cacheleu, propriétaire. Thierry. Le comte de Germiny. Le chevalier le Jumel ✱, maire d'Honfleur. Dufour de Quetteville. De Bellemare ✱, maire de Lisieux, membre de la chambre des députés. Vicomte de Labbey ✱, maire de Falaise. Huillard Daignaux ✱, maire de Vire. Leclerc ✱., membre de la chambre des députés.

Grandcourt, propriétaire. Le comte de Polignac, maréchal-de-camp ✱. Conseil, maire de Bayeux.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Caen.

Les fonctions de *Sous-Préfet* y sont remplies par le secrétaire-général de la préfecture.

Conseil d'arrondissement. MM. Raoul de Laitre, Frédéric Signard ✱, Adjutor de Tilly, de St.-Manvieu ✱, Dumesnil-Dubisson, de Banneville, Dubisson (Frédéric), de Banville ✱, de Grenonville. N.... N....

Arrondissement de Bayeux.

M. Génas-Duhomme ✱, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement. MM. Le Véel-Desjardins, de Cussy ✱, Montégu, Lechevalier-de-Longueville, Goubot, Canteil-de-Condé, Hue de Lérondel, Douesnel-Dubosq, Achard de Vacognes, N..... N..... .

Arrondissement de Falaise.

M. de Rulhière ✱, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement. MM. de Brébisson, Bellencontre, Mesley de la Moissonnière, de Subtil de Martainville, le marquis d'Oilliamson, de Lannoy, de Terrats ✱, le baron de la Fresnaye, Lebourgeois-Lahoussaye, le comte de Beaurepaire. O. ✱, N...

Arrondissement de Lisieux.

M. de Coniac ✱, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement. MM. Foubert-Delaize, Becquemont, Riquier, Lebailly, Hélix-d'Hacqueville ✱, Dutrosne de Glatigny, Pesquet, Pain, de Piperey, Gannel, Sevestre.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

M. Deslandes, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement. MM. Duhamel, Decacheleu, Denis de Cantepie, Thillaye de Léaupartie, Duhamel-Rivière, Paris, Varin de Prétreville, Mouillard, Gillotin, de Vauquelin. N....

Arrondissement de Vire.

M. de Chantreau ✻, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement. MM. Huillard-Daignaux, Roger, Chemin, de Carville, de Prépetit, Lechevalier, Tardif de Petiville, Lecordier, Leprince, Jouvin-Dussaussay, Audouillé.

MAIRIES DU DÉPARTEMENT.

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX.

Canton de Balleroy.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Balleroy.	Le Rouget.	Pottier.
Baynes.	De Vallen.	Gilles.
Bazoque (la).	Duchemin.	Harivel.
Bernières.	Artur.	Eudine.
Bucéels.	Bures.	Lemonnier.
Cahagnolles.	Goude-Dumesnil.	Levard.
Campigny.	Chirot.	Colleville.
Castillon.	Ch. de Longueville.	Languchard.
Chouain.	Le Cocq.	Dubosq.
Condé-sur-Seulles.	Canteil de Condé.	Girard.
Couvert.	Collin.	Irachet.
Ellon.	Fauchon dit Mondeval.	Mesnage.
La Haye-Piquenot.	Pezeril.	Rupalay.
Juaye.	Le Chanoine Dumanoir.	Menard.
St.-Laur.-du-Bieu.	Dupont.	Pezeril.
Lingèvres.	Brucoté-Descouturea.	Travers.
Litteau.	Hébert.	Lebrun.
Littry.	Foucher.	Hebert.
S.-Mart.-de-Blagny.	Le Canu.	Le Cavelier.
Le Molay.	Jouas dit le Baron	Néel.
Montfiquet.	Fouques.	Pottier.
Noron.	Perchaye.	Millet.
N.-D.-de-Blagny.	Gassion.	Rogier-Duhuisson.
S.-Paul-du-Vernay.	Langlois.	Morel.
Planquery.	Pottier.	Baretie.
Tournières.	Letual de la Heuderie.	Le Boiteux.
Le Tronquay.	Le Vatois.	Duval.
Trungy.	Dubosq.	Rouxeville.
Vaubadon.	Le Bègue de Germiny.	Ecolasse.

Canton de Bayeux.

Agy.	Le Gendre.	Chirot.
Arganchy.	Dubreuil.	Godefroy.
Barbeville.	Dudouet.	Piquult.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Bayeux.	Conseil.	Le Tellier, 1er. Despallières, 2e.
Cottun.	Le Pelletier de Molandé ✱.	Pigault.
Cussy.	Verdelet dit Lamare.	Labbey.
Gueron.	Lesueur-Desfresnes	Le Hérisson.
St.-Loup-Hors.	Roque-Deslongchamps.	Le Bel.
S.Mart.-des-Entrées	Mallet.	Regnault
Monceaux.	Le Parfait.	Grard.
Nonant.	Scelles.	Dupont.
Ranchy.	Guillet.	Le Bel.
Subles.	Bouillon.	James.
Sully.	Delamare de Crux.	Madelein d
St.-Sulpice.	Pitard Dumesnil.	Conard.
Vaucelles.	Le Petit.	Laurent.
St.-Vigor-le-Grand.	Duhamel-Rougemont.	Bachelot.

Canton de Caumont.

Anctoville.	Jacqueline.	Bacon.
Caumont.	Goubot.	Vintras.
Cormolain.	Lefrançois.	Bertrand.
Feuguerolles-sur-S.	Bailleul.	Colleville.
Foulognes.	Aveline.	Lebreton.
St.-Germ.-d'Ectot.	Quesnel.	Quesnel.
St.-Hon. de Ducy.	Dubourg.	Authie.
Hottot.	Mauminot.	Gueroult.
La Lande-s.-Drôme	Goubot.	Delauney.
Livry.	Deshayes.	Vaussy.
Longraye.	Richet.	Dumont.
Orbois.	Querrier.	Rouelle.
Parfouru-l'Eclin.	Ygouf.	Travers.
Quesnay-Guesnon.	Porée de Valhebert.	Cauvin.
Sallen.	Martin.	James.
Sept-Vents.	Barey.	Laurent.
Sermentot.	Flaust.	Samson.
Torteval.	Richet.	Pley.
La Vacquerie.	Rouxeville.	François.

Canton d'Isigny.

Asnières.	Hergats.	Couillard.
Canchy.	Dupont.	Saintlo.
La Cambe.	De Cussy ✱.	Buisson.
Cardonville.	Darthenay.	Debaute.
Cartigny-l'Epiney.	Pagny.	Tillard.
Cartigny-Tesson.	Langlois	Aubry.
Castilly.	Regnauld.	Menard.
St.-Clément.	Leromain.	Binet.
Cricqueville.	Le Chevalier.	Marguet.
Deux-Jumeaux.	Le Petit.	Maresq.
Englesqueville.	Lepoutrel.	Lemoir.
La Folie.	Dupetit-Bosq.	Jouas dit le Baron.
Fontenay.	De Bechevel.	Carbonnel.
Géfosse.	Thourel.	Carabœuf.

Communes.	*MM. Maires.*	*MM. Adjoint.*
Saint-Germain-du-Pert.	Siméon.	Picquot.
Grandcamp.	Binet.	Hue.
Isigny.	Enault.	Choisy.
Lison.	De la Jumelerie.	Lavallay-Duperron.
Longueville.	Depierre.	Picard.
Maisy.	Dillée.	Canu.
St.-Marcouf.	Deslandes.	Deschamps.
Mestry.	De Braque.	Ousouf.
Monfréville.	Dethan.	Marie.
Neuilly.	Martin.	Leprestre.
Osmanville.	Marie.	Normand.
Les Oubeaux.	Hue.	Guilbert.
S.-Pierre-du-Mont.	Laurent.	Guerin.
Vouilly.	Le Bouvier.	Blaize.
	Canton de Ryes.	
Arromanches.	Bouillot.	Philippe.
Asnelles.	Lucas.	Carra.
Banville.	. . .	Lesage.
Bazenville.	De Grimouville.	Guillot.
Colombiers-s.-Seul.	Nicolle.	Caumont.
S.-Côme-de-Fresné	Hebert.	Barbey.
Commes.	Costil.	Hélie.
Crépon.	Hue de Lérondel.	Lecomte.
Ste.-Croix-sur-Mer.	Yvray.	Costil.
Esquay.	Lesueur.	Pelhate.
Fontenailles.	Lahaye.	Hérils.
Graye.	Roland.	Leroy.
Hérils.	Parfouru. *	Heroult.
Longues.	Leromain.	Loiseleur.
Magny.	Achard de Benvouloir. *	Lebret.
Le Manoir.	Adeline-Duquesnay	Etienne.
Manvieux.	Delan.	Burel.
Marigny.	Lefèvre.	Liégard.
Meuvaines.	Boutrais.	Boudeville.
Port-en-Bessin.	Guillot.	Marie.
Ryes.	Quignot.	Jourdain.
Sommervieu.	Douesnel-Dubosq.	Colleville.
Tierceville.	Planchon.	Chirot.
Tracy-sur-Mer.	Héroult-Duhamel.	Lidhard.
Vaux sur-Aure.	Daisy.	Mouillard.
Ver.	Desaunais.	Colleville.
Vienne.	Lepelletier.	Etienne.
Villiers-le-Sec.	Du Merle.	De Malherbe.
	Canton de Trévières.	
Aguerville.	Le Guerrier.	Cardon.
Berneseq.	Lelong.	Le Royer.
Blay.	Adeline.	Duclos.
Le Breuil.	Crepel.	Lefrançois.
Bricqueville.	Daon.	Frestel.
Colleville.	De Marguerie.	Druvassal
Colombières.	Devaux.	Devaux.
Crouay.	Furon.	Raoulet.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Ecrammeville.	Marie, dit Bulot.	Roger.
Engranville.	Desaffray.	Groult.
Etreham.	Dubosq.	Henry.
Formigny.	Potier.	Lepetit du Carel.
S.-Honor.-des-Pert.	Poitevin.	Gouye.
Huppain.	Thomine.	Lebas.
St-Laurent.	Delonche.	Delonches.
Louvières.	Depierres.	Seigle.
Maisons.	Lefrançois.	Lefrançois.
Mandeville.	Lefournier.	Delamare.
Mosles.	Thorel.	Roulland.
Rubercy.	Gilb. deMondejeux ✱	Gautier.
Saon.	Lebacheler.	Vimard.
Saonnet.	Simon.	Boudet.
Surrain.	Vimard.	Lefèvre.
Tessy.	Baussy.	Vimard.
Tour.	Marest.	Jeanne-Blaise.
Trévières.	Dubosq.	Bachelet.
Vierville.	Demarguerie. ✱	Goussiaume.

ARRONDISSEMENT DE CAEN.

Canton de Bourguébus.

St.-Aignan-de-Cramesnil.	Marquis de St-Aignan.	Castel.
Airan.	De la Rosière. ✱	Chauvel.
S. André-de-Fonten.	Lafaverie.	Barassin.
Bellengreville.	Lair.	Huet.
Bénauville.	Defribois. ✱	Boufley.
Billy.	. . .	Clément.
Bourguébus.	Mauger.	Bis-on.
Cesny-aux-Vignes.	Poussardin.	Sebastien dit Lariviere.
Chicheboville.	Hue de Mathan. ✱	Laffaitey.
Cinq-Autels.	. . .	Lemonnier.
Clinchamps.	De Cauvigny.	Lemoine.
Conteville.	Prempain.	Tardif.
Fontenay-le-Marm.	Chrétien.	Julien.
Frenouville	Cheruel.	Lecœur.
Grentheville.	Canivet.	Bouquet.
Hubert-Folie.	Leger.	Touchet.
Laize-la-Ville.	De Sainte-Marie.	Lenormand.
S. Mart.-de-Fonten.	Penon.	Le Maitre.
May.	Auvray de Coursanne.	Rivière.
Moult.	Helie.	Dufayel.
Ouezy.	De Bonchamp.	Feron.
Poussy.	Levillain.	Manger.
Rocquancourt.	Desloges.	Marie.
Secqueville-la-Campagne.	Lefèvre-Dufresne. ✱ ✱	Maubant.
Soliers.	Lentaigne de Logivière. ✱	Lepelletier.
Tilly-la-Campagne.	Leroy.	Lancelin.

Cantons de Caen (Est et Ouest).

Allemagne.	De St.-Marie. ✱	Barbey.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Bretteville-s.-Odon.	Allain.	Jouenne.
Caen.	Le Cte. d'Osseville ✳.	1er. Delalonde ✳. 2e. Dubisson. 3e. D'Emiéville ✳.
St.-Contest.	Cher. Delaveyne ✳.	Le Dru.
Cormelles.	Bonnaire.	Alex. Boisard.
Epron.	Le Courtois.	Duhomme.
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.	Marie.	Heusey.
Hérouville.	Le Barrillier.	Dethan.
Ifs.	Le Brethon.	Salles.
Louvigny et Athis.	Guillot.	Delaunay.
Mondeville.	Varin.	Lefevre.
Venoix.	Délandes.	Guilbert.

Canton de Creully.

Anguerny.	Auvray de Courcanne.	Basley.
Amblie.	De Cairon.	Morel.
Anisy.	Léchaudé-d'Anisy.	Daumalle.
Basly.	Burel.	Voisin.
Bény-sur-Mer.	Le Courtois de Montamy.	Elie.
Brécy.	Malherbe.	Maufras.
Cairon.	Hamelin.	Hettier.
Cainet.	Jean.	Le Sueur.
Cambes.	Le Cocq.	Douesnel.
Colomby-s.-Than.	De Colomby ✳.	Le Bret.
Coulombs.	Mezaize.	Lair.
Courseulles.	Outin ✳.	Villy.
Creully.	Morice.	Augustin.
Cully.	Jean.	Bellier.
Fontaine-Henry.	De Canisy ✳.	Paris.
Fresne-Camilly.	Foucher.	Martin.
St-Gabriel.	Barbey.	Vezïel.
Lantheuil.	Le Renard.	Morin.
Lasson.	Violette.	Gueroult.
Martragny.	Adeline.	Nicolle.
Pierrepont.	Le Brun.	Le Retour.
Reviers.	Picot.	Lacour.
Rosel.	Brunon.	Grouet.
Rucqueville.	Fossey.	Lemarchand.
Secqueville-en-Bess.	Dupontavice.	Le Couturier.
Thaon.	Dethan ✳ ✳.	Foucher.
Vaux-sur-Seulles.	Lebesognet.	Julien.
Villons-les-Buissons	Gautier.	Capon.

Canton de Douvres.

St-Aubin-d'Arquen.	Le Gentil.	Vimard.
Benouville.	Pierre.	Outardel.
Bernières-sur-Mer.	De Beausamy.	Lair.
Beuville.	Le Cocq de Beuville	Buisson.
Biéville.	Londe.	Durand.
Blainville.	Goujon.	Martin.
Colleville.	Blot.	Auvray.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Cresserons.	Mare.	Laporte.
Douvres.	Patey.	Guillemette.
Hermanville.	Lehodey.	Luard.
Langrune.	Jacquemin.	Omont.
Lion.	Simon-Lecoin.	Patey.
Luc.	Duval-Vautier.	Launay.
Mathieu.	Marc.	Jouin.
Ouistreham.	Lair.	Deliete.
Periers.	Tranchant.	Castel.
Plumetot.	Hue.	Sainte-Croix.
Tailleville.	Tanquerel.	Desloges.

Canton d'Evrecy.

Amayé-sur-Orne.	Mirey.	Champin.
Avenay.	Touraille.	Touroude.
Baron.	Mauger.	Dolandon.
Bougy.	Hue de Bougy ✱.	Bénard.
Bully.	Champin.	
La Caine.	Salles.	Foucher.
Curcy.	Nicolle.	Bellenger.
Esquay.	Guillot.	Noury.
Eterville.	Le Dard.	Brard.
Evrecy.	Lebreton.	Le Saulnier.
Feugrolles-s.-Orne.	Delaveyne.	Binet.
Fontaine-Etoupef.	Gervais.	Mauger.
Gavrus.	Le Part.	Eustache.
Goupillières.	De Gallery ✱.	Boulardière.
Hamars.	Maugenest ✱.	Lelièvre.
Ste-Honorine-du-Fay	Leharivel de Flagy ✱.	Delafontaine.
Maizet.	Le Gras.	
Maltot.	De Montpinçon.	Castel.
S.-Mart.-de-Sallen.	Leharivel de Mezières.	Frigault.
Montigny.	Salles.	Godard.
Neuilly-le-Malherbe	De Saint-Pol.	Malvoisin.
Ouffières.	Duchemin.	Duvelleroy.
Préaux.	Marais	Houel.
Tourville.	Lamoureux.	Renée.
Trois-Monts.	. . .	Laffetey.
Vacognes.	Achard de Vacognes ✱.	Lemercier.
Verson.	Jouin.	Le Duc.
Vieux.	Bosnière.	Bonpain.

Canton de Tilly-sur-Seulles.

Audrieu.	Le Carpentier.	Bouet.
Authie.	Lepetit.	Dumois.
Bretteville-l'Org^ue^.	Picot.	Guilbert.
Bretteville-s.-Bord.	De Banville ✱.	Sénécal.
Brouay.	Rogier de Premesnil	Barbey.
Carcagny.	Flambart.	Guillot.
Carpiquet.	Lamy.	Lepesant.
Cheux.	Delalande.	Daudeville.
Cristot.	Guilbert.	Jean.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
St^e.-Croix-Grand-T.	Descelles ✳.	Jeanne.
Ducy-St^e.-Marguer.	Le Comte.	Le Grand.
Fontenay-le-Pesnel.	Martin.	Massieu.
Grainville.	Lacouvt.	Onfroy.
Juvigny.	Lefrançois.	Heuzé.
Loucelles.	Hamelin.	Picard.
St.-Louet-près-Aut.	Vautier.	Hettier.
St.-Manvieu.	Gervais.	Bardel.
Le Mesnil-Patry.	Pierre.	Rivière.
Mondrainville.	Simon.	Guillot.
Mouen.	Jardin.	Levallois.
Norrey.	Saulet.	Lefebvre.
Putot.	Aude.	Benard.
Rots.	Duval.	Larcher.
Tessel.	Binet.	Le Grand.
Tilly-sur-Seulles.	Lamoureux.	Guilmin.
St.-Vaast.	Amey.	Massieu.
Vendes.	Langlois.	Michel.

Canton de Troarn.

Amfréville.	Sevestre.	Le Roux.
Argences.	Duport.	Ancelle.
Banneville.	De Banneville.	Sauvage.
Bavent.	Boutens.	Outardel.
Bréville.	De Chaumontel ✳.	Torcapel.
Bures.	Le Bey.	Bazire.
Cabourg.	Le Sieur.	Cleret.
Cagny.	Boisard.	Le Cerf.
Collombelles.	Raoul de Laitre.	Basly.
Cuverville.	Le Coq.	Delaunay.
Demouville.	Delaunay.	Cassigneul.
Emiéville.	Le Boucher.	Paris.
Escoville.	Julien.	Cabouret.
Giberville.	Viel.	Collette.
Gonneville-sur-M.	Benoit.	Le Cornu.
Hérouvillette.	De la Barthe.	Ducelier.
Janville.	Bequet.	Lefresne.
Merville.	Ch^er. Desmarais ✳.	Postel.
St.-Pair.	De St.-Sauveur ✳.	Ridel.
Petiville.	Benoist.	Hervieu.
Ranville.	De Touchet ✳.	Le Camu.
Robehomme.	Longuet.	Thomas.
Sallenelles.	Fauvel.	Thiboult.
Sannerville.	Lucas.	Méhédin.
Touffréville.	Beaudouin.	Martin.
Troarn.	Moutier.	Outardel.
Varaville.	Renouf.	Penon.
Vimont.	Le Ct^e. de St.-Cricq.	Le Bidois.

Canton de Villers-Bocage.

St-Agnan-le-Malh.	Bellenger.	Sosson.
Amayé-sur-Seulles.	Le Berrurier.	Houlbey.
Arry.	Binet.	Roger.
Banneville-sur-Ajon	Boudier.	Jouan.
Bonnemaison.	Le Rebourg.	Lebissonnais.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Campandré.	Delamariouxe.	Vanier.
Courvaudon.	De la Salle.	De la Caine.
Epinay-sur-Odon.	De Guernon.	Amey.
Landes.	Le Sage.	Chrétien.
Le Locheur.	Le Baron de Lisle.	Dauge.
Longvillers.	Pelcerf.	Mayne.
St-Louet-s.-Seulles.	Viel de Précaré.	Le Renard.
Maisoncelles-Pelley	Hallot.	Jourdain.
Maisoncelles-s.-Aj.	Vivien.	Outin.
Mesnil-au-Grain.	Vautier.	Vautier.
Missy.	Bouillon.	Amey.
Monts.	De Vendes.	Bonvoisin.
Noyers.	Malcouronne.	Chancerel.
Parfouru-sur-Odon	Bellissent.	Baudel.
Tournay.	De Brunville ✱ ✱.	Heudier.
Tracy-Bocage.	Feron.	Feron.
Valcongrain.	De Caen.	Morin.
Villers-Bocage.	De Grandclos-Meslé ✱.	Deslandes.
Villy-Bocage.	De Tilly.	Robert.

ARRONDISSEMENT DE FALAISE.

Canton de Bretteville-sur-Laize.

Barbery.	De Jouvancourt ✱ O. ✱.	Ballière.
Boulon.	Subtil de Beaumont.	Solenge.
Bray-en-Cinglais.	Jardin.	Jeanne.
Bray-la-Campagne.	Marquier-Dampière	Chrétien.
Bretteville-le-Rabet	De St-Jean.	Gouget.
Bretteville-s.-Laize	Bouquerel.	Fouques.
Le But-sur-Rouvres	Guesnon.	Ruel.
Cauvicourt.	Michel.	Poulain.
Cingal.	Le Cerf.	Pajot.
Cintheaux.	Le Normand.	Pierre ✱.
Condé-sur-Laison.	Bisson.	Ballot.
Etrées-la-Campagne	Esquemelin.	Hommais.
Fierville-la-Camp^{e}.	Lamare.	Bonnet.
Fontaine-Halbout.	Ballière.	Paulmier.
Fontaine-le-Pin.	De Wambez de Florimont ✱.	Leboulanger.
Fresney-le-Puceux.	De la Fontaine.	Lemoine.
Fresney-le-Vieux.	Cautru-Cesty.	Beaunieux.
St Germ.-le-Vasson	Beausieux.	Chaprou.
Gouvix.	Foucher.	Delaunay.
Grainville-la-Camp.	Deterrats ✱.	Frontin.
Grimbosq.	Brée.	Marie.
Ifs-sur-Laison.	Colas-Belcourt.	Roussel.
S. Laur.-de-Condel.	Surville.	Baudry.
Maguy-la-Campagne	Guillemette.	Lebouvier.
Maizières.	Le Jeune.	Jouanne.
Le Mesnil-Touffrey.	Le Ch. de Beaumont ✱.	Falaise.
Moulines.	Beaunieux.	Héricy.
Moutiers-en-Cingl.	De Gaallon.	Regnouf.
Mutrecy.	Lozey.	Cassard.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Ouilly-le-Tesson.	De Morell d'Aubigny ✱ O. ✱.	Tiger.
Quatre-Puits.	Retout.	Petit.
Quesnay.	Faucon.	Piel.
Quilly.	Lenormand.	Le Villain.
Rouvres.	Hebert.	Gautier.
St-Silvain.	Hamelin.	André.
Soignolles.	Belliard.	Bellivet.
Urville.	Aubert.	St-Jean.
Vieux-Fumé.	Jeanne.	Jardin.

Canton de Coulibœuf.

Ailly.	Chauvel.	Chauvel.
Ste.-Anne-d'Entremont.	Boschet.	Girard.
Barou.	Jolivet de Colomby. ✱	Cendret.
Beaumais.	Guyon des Digueres	Gasse.
Bernières.	Rutand.	Guesnon.
Coulibœuf.	Malfilâtre.	Lemaitre.
Courcy.	Lepinard.	Gaultier.
Crocy.	Labbey de la Rocque	Gautier.
Epaney.	Devienne.	Cloppied.
Ernes.	Crespin.	Petit.
Escures.	De Malherbe. ✱	Taillebosq.
Favières.	Blaize.	Petit.
Fourches.	Capelle.	Lebretôn.
Grisy.	Le Couvreur.	Maintrieu.
Jort.	Grachard.	Riviere.
Louvagny.	Le vte. de Beaurepaire.	Lalande.
Marais-la-Chapelle.	Mesley la Moissonnière.	Boullier.
Les Moutiers-en-Auge.	Debras de Fer des Moutiers.	Perrigot.
Morières.	André dit Duhomme	Guesnon.
Morteaux.	Debras de Fer. ✱	Quettier.
Norrey.	Lenormand de St.-Germain.	Bourget.
Olendon.	Pinel de Boispinel. ✱	Gallot.
Perrières.	Gallot.	Gallot.
Pont.	Girardot de Vermenoult.	Coulibœuf.
Saint-Quentin-de-la-Roche.	Hamel.	Pitron.
Sassy.	Lemarchand.	Lafontaine.
Tassilly.	Hamel.	
Vendœuvre.	Lefèvre.	Leberre.
Vicques.	Baron de Vicques.	Amfrie.
Vignats.	Alix.	Jean.

Canton de Falaise, 1re. section.

Damblainville.	Hériot.	Leroux.
Ernes.	Petit.	Roussel.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Falaise.	Vte. de Labbey. ✱	De Brébisson. Beroult de Boisbilaine.
Fresnay-la-Mère.	Letellier.	Blanchard de Sancilly.
La Hoguette.	Rosel.	Simon.
Ners.	Sereul.	Lecour.
Pertheville.	Lamache de Saint-Julien.	Hebert.
Versainville.	Morières.	Morière.
Villy.	Fleury.	Gondon.

Canton de Falaise, 2e. section.

Aubigny.	Lechevalier.	Proult.
Bonnœuil.	Turpin. ✱	Guilbert.
Bons.	Ruaut.	Delange.
Cordey.	Douesy.	Lesage.
Le Détroit.	Née.	Boscher.
Fourneaux.	Boisauné.	Lamare.
St-Germain-Langot.	Marq^s. d'Oilliamson	Le Boucq.
Les Iles-Bardel.	Picot. ✱	Mâcé.
Leffard.	Fauvel.	Pitrou.
Les Loges-Saulces.	Levasseur.	Gontier.
Martigny.	Hardy.	Thiboult.
St.-Martin-du-But.	Cardonnel.	Cochon.
Mesnil-Villement.	Née.	Germain.
Noron.	Delannoy.	Bréard.
Ouilly-le-Basset.	Meldon.	Lesquers.
St.-Pierre-Canivet.	Rosel.	Hougel.
St.-Pierre-du-But.	Cher. de Menard.	Marie ✱.
Pierrefitte.	Lelièvre.	Denis.
Pierrepont.	Denis.	Bâtard.
Pôtigny.	Laignel.	Nicolas.
Rapilly.	Picquot de Magny.	Debaise.
Soulangy.	De la Mondière.	Devaux.
Soumont.	Martin.	Pitrou.
Trépérel.	Detréprel. ✱ ✱	Levrard.
Ussy.	Zill-des-Iles.	Morand.
St.-Vigor-de-Mieux	Loudier.	Pinçon.
Villers-Canivet.	Delahaye.	Porcher.

Canton d'Harcourt.

Acqueville.	Baron de Folleville. ✱	Dufresne.
Angoville.	Rabache.	Lefebre.
St.-Benin.	Cécire.	Grusse.
Le Bô.	Leboucher.	Guérard.
Caumont.	Grusse.	Pitel.
Cauville.	Lapersonne.	Locard.
Cesny-Bois-Halbout	Ballière.	Varin.
Clécy.	Bellanger.	Leconte.
Combray.	Leforestier.	Martine.
Cossesseville.	Le Harivel de Ste.-Honorine. ✱	Leboucher.
Croisilles.	Asselin.	Bellenger. ✱

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Culey-le-Patry.	Aumont,	Retout,
St.-Denis-de-Méré.	Le Cte. le Doulcet.	Cousin.
Donnay.	Le Tellier	Hubert.
Esson.	Cher. de Grimoult d'Esson.	Berthault.
Espins.	Pinçon.	Clérisse.
St.-Lambert.	Fournet du Bourcy.	Rocque,
St.-Marc-d'Ouilly.	Leboeuf.	Ribard.
Martainville.	De Subtil de Martainville.	Dalibert.
Meslay.	Hébert.	Denis.
St.-Omer.	Aumont.	Brunet.
Placy.	Huet.	Clérisse.
La Pommeraye.	Hue.	Hébert.
St.-Rémy.	De Croisilles, ✻	Surirey.
Thury-Harcourt.	Restout.	Gouget.
Tournebu.	De Foucault. ✻	Massinot.
Le Vey.	Maheut.	Maheut.
La Villette.	Decoulley.	Mullois.

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX.

Canton de Lisieux, 1re. *section.*

Beuvillers.	Le Cerf.	Le Liquaire.
Courtonne-la-M.	Le Renouvelin.	Doublet.
Fauguernon.	Mariolle.	Marquand.
Firfol.	Bossey.	Gouhey.
Fumichon.	De la Croix.	Littel.
Glos.	Pichon.	Le Clere.
Hermival-les-Vaux.	De Boctey.	Anglement.
L'Hostellerie.	Laillier fils.	Le Fortier.
Saint-Hypolite-de-Canteloup.	Robine.	Hardouin.
Lisieux.	De Bellemare. ✻	Forméville. Riquier.
Ouillye-du-Houlley	Guerrier-Desfontaines.	Simon.
Marolles.	De Piperey.	Morey.
Mesnil-Guillaume.	Desjardins.	Liard.
Moyaux.	Nicolle.	Trosley.
Ouillye-le-Vicomte	Desjouncherets.	Collard.
Le Pin.	Marquand.	Lavigne.
Rocques.	Jumel.	Mauviel.

Canton de Lisieux, 2e. *section.*

La Boissière.	Leheribel.	Colas.
St.-Désir.	Quesnay.	Delavigne.
St.-Germ.-de-Livet	Laroche.	Duchemin.
La Houblonnière.	Blaise.	Bourgeot,
St.-Hypolite-des-Prés.	Renier.	Toutain.
St.-Jacques.	De Piperey.	Gosset-Desacres.
St.-Jean-de-Livet.	Grouff.	Martin.
Lessard et le Chêne.	Girard.	Petit.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
St.-Martin-de-la-Lieue.	Saunier.	Prevost.
Le Mesnil-Eudes.	Daubin.	Germain.
Le Mesnil-Simon.	Gondouin.	Mauviel.
Les Monceaux.	Coudray.	Hauton.
La Motte.	Leveneur.	Duval.
St.-Pierre-des-Ifs.	Le Roy.	David.
Le Prédauge.	Lesdy.	Hauvel.
Prétreville.	Lefrère.	Desecache.
	Canton de Livarot.	
St.-Aubin-sur-Auquainville.	Caboulet.	Lemière.
Auquainville.	Le Gendre.	Jouenne.
Les Autels.	Louvet de Courmont.	Goupil.
St.-Bazile.	Cochon.	Jardin.
Bellou.	Le Chevalier.	Lecourt.
Bellouet.	Moulin.	Pepin.
La Brevière.	Robillard.	Deraisne.
La Chapelle-Haute-Grue.	Bugeaille.	Duchesne.
Cheffreville.	Lautour.	Bertout.
Fervaques.	Pain.	Duval.
Saint-Germain-de-Montgommery.	Leroy.	Miriet.
St.-Fay-de-Mong.	Dubocq.	Fromage.
Heurtevent.	Piquot.	Le Goux.
Lisores.	Vaumelle-Beauvais.	Cochon.
Livarot.	Marq. de Neuville.	Goupil.
St.-Marg.-des-Loges	Allaire.	Blondel.
S.Mart.-des-Noyers	André.	Marguerite.
Le Mesnil-Bacley.	Graverand.	Sauvalle.
Le Mesnil-Durand.	Dubois.	Chemin.
Le Mesnil-Germain	Sonnet.	Lemonnier.
Le Mesnil-Oury.	Bertheaume.	Lemarchand.
St.-Michel-de-Livet.	Allaire.	Langlois.
Les Moutiers-Hub.	Bouillon.	Prevost.
N.-D.-de-Courson.	Deshayes de Belleau	Berthelot.
St.-Ouen-le-Hoult.	Desdouets	Lissot.
St.-Pierre-de-Cours.	Boutrais.	Aubert.
Tonnencourt.	Lanier.	Cantrel.
Tortisambert.	Leboulanger.	Dufour.
	Canton de Mézidon.	
St.-Aubin sur-Algot	Fleury-Mallard.	Corblin.
Les Authieux-Papillon.	Perrine.	Decagne.
Bléville.	Voisin.	Capelle.
Bissières.	Bacon.	Pesnel.
Le Breuil.	Ollivier.	Poutrel.
Canon.	Cachelou.	Fontaine.
Canteloup (1).	Hélie de Lalonde.	Thouraille.
Castillon.	Fleuriot.	Fauvel.

(1) Cette commune aurait dû figurer dans le canton de Troarn auquel elle a été rattachée.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Coupesarte.	Hurel.	Provost.
St.-Crespin.	Chrétien de Fumichon.	Leblond.
Crèvecœur.	Dupont.	Lebecq.
Croissanville.	Coudray.	Lenoir.
Doux-Marais.	Julienne.	Lair.
Ecajeul.	Le Cherpin Larivière.	Retout.
Grandchamp.	Leclerc.	Mondey.
St-Julien-le-Faucon	Sevestre.	Sévestre.
Saint-Laurent-du-Mont.	Doubley.	Ledoux.
Lécaude.	Desgenetes.	Requier.
St-Loup-de-Fribois.	Morière.	Auney.
St.-Maclou.	Rivière.	Allais.
Magny-le-Freule.	Monthue.	Thorel.
Ste-Marie-aux-Angl.	Ménard.	Morin.
Méry-Corbon.	Porin.	Jeanne.
Mesnil-Mauger.	Turquetil.	Bardel.
Mézidon.	Massue-Préfontaine	Manchon.
Mirebel.	Dubos.	Ridel.
Mouteille.	De Tesson.	Turgeon.
N.-D.-de-Livaye.	Beaunier.	Manchon.
St.-Pair-du-Mont.	Derrey. ✻	Lepiney.
Percy.	De Vallois.	Bence.
Querville.	Grandcourt-Lafontaine.	Fergant de Vaux.
Quetiéville.	Turquetil.	Paysant-Dulongpré.
Soquence.	Tiercelin.	Pinçon.

Canton d'Orbec.

Cernay.	Gredhomme fils.	Hue
Cerqueux.	Duval fils.	Douesnard.
La Chapelle-Yvon.	Le Prêtre.	Fosse fils.
Cordebugle.	Hudoux.	Drouet.
Courtonne-la-Ville.	Rabault.	Maignen.
La Croissonnière.	Galopin.	Chéradame.
La Croupte.	Prevost Dulongpré.	Culier.
St-Cyr-du-Ronceray	Delamare.	Fauquet.
St-Denis-de-Mailloc	Chemin.	Friard.
Familly.	Hurel	Neuville.
Friardel.	Fournet.	Chartier.
La Folletière-Abenon.	Froville.	Grenier.
S.Julien-de-Mailloc	Lefranc.	Delamey.
St-Martin-de-Bienfaite.	Bonhomme.	Pipon.
St-Mart.-de-Mailloc	Mesnier.	Morin.
Meulles.	Briand.	Rabault.
Orbec.	Hélix d'Hacqueville. ✻	Motte. Le Comte.
St.-Paul-de-Courtonne.	Gruchey.	Pollin.
S.Pierre-de-Mailloc	Poplu-Maubisson.	Marais.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Préaux.	Pigis.	Lucet.
Tordouet.	Levavasseur.	Colleville.
La Vespière.	Le Vte. Dumerle.	Clouet.

Canton de Saint-Pierre-sur-Dives.

Abbeville.	De Malherbe.	Bourdon.
Ammeville.	Labbé.	Dupont.
Berville.	Coureul.	Le Saunier.
Boissey.	Charlot.	Angerville.
Bretteville-s.-Dives	De Laquaise.	Descoutures.
Carel.	Fromage-Beauval.	Bequet.
Douville.	Maintrieu.	Lemarchand.
Ecots.	Mellion.	Malfilatre.
Garnetot.	Hardy.	Duchesne.
St-Georges-en-Ange	Leroy.	Charlot.
Grand-Mesnil.	Laneuville.	Chevalier.
La Gravelle.	Doucet.	Graverand.
Hiéville.	Challemel. ✻	Roustel.
Lieurey.	Ruel.	Racine.
Sainte-Marguerite-de-Viette.	Fromage.	Delaunay.
St.-Martin-de-Fresnay.	Danfreville.	Paris.
Mittois.	Samson.	Lamort.
Montpinçon.	Leprévost.	Motte.
Montviette.	Herfort.	Dudonnes.
N.-D.-de-Fresnay.	Froger.	Douillys.
Ouville-la-Bien-tournée.	Taillebosq.	Le Saulnier.
St-Pierre-sur-Dives	Gabrie.	Lamort-Laperelle.
Réveillon.	Malfilâtre.	Charpentier.
Thiéville.	Runel.	Hélouin.
Le Tilleul.	Devoyne.	Samson.
Tôtes.	Labrousse.	Labrousse.
Vaudeloges.	Ribault.	Aubert.
Vieuxpont.	Dutrosne de Glatigny.	Tubœuf-Dubosquet.

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'ÉVÊQUE.

Canton de Blangy.

Authieux-s-Calonne	Gravey.	Noncher.
Blangy.	Vimmeaux.	Herrier.
Bonneville-la-Louvet.	Dionis.	Durand.
Le Breuil.	Gobillet.	Le Roulier.
Le Brévedent.	Leudet.	Héricher.
Coquainvilliers.	Guettier.	Hauvel.
Le Faulq.	Bellenger.	Ressencourt.
Fierville.	Dubreuil.	Cantrel.
St-André-d'Hebert.	Duhamel.	Marmion.
St-Benoit-d'Hebert.	Rebut.	Lancelin.
St-Julien-sur-Calonne.	Duhomme.	Harang.
Lamay-s.-Calonne.	Leberiey.	Liétout.
Manerbe.	Gouchon.	Jumel.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Manneville.	Selot.	Le Proux.
Mesnil-sur-Blangy.	De Brossard.	Bossière.
Norolles.	Le Carpentier.	Lenamps.
Les Parcs-Fontaines.	Mesnard.	Bernière.
Saint-Philbert-des-Champs.	Houlette.	Gaillard.
Pierrefitte.	De Bonnechose.	Ripey.
Le Torquesne.	Esmont ✻.	Le Tavernier.
Le Vieux-Bourg.	Cordier.	Verger.
	Canton de Cambremer.	
St-Aubin-Lébisay.	Gondouin.	Le Pec.
Authieux-s.-Corbon	Pongnant.	Requier.
Auvillars.	Baril.	Vesque.
Beaufour.	Alleaume.	Mangeant.
Beuvron.	Bouteiller.	Delahais.
Bonnebosq.	Pouchin.	Descostils.
Brocottes.	Colleville.	Lefebvre.
Cambremer.	Denis de Cantepie.	Le Roy.
La Chapelle-Hainfray.	Le Mancel de Secqueville.	Dossin.
Clermont.	Durand.	Paillot.
* Cléville (1).	Le bar. de Servigny.	Neuville.
Corbon.	Pongnant.	Poubel.
Druval.	Gondouin.	Surville.
Estrées.	Manchon.	Hebert.
St-Eugène.	Miocque.	Alleaume.
Formentin.	Labbey de la Rocque	Gosset.
Fournet.	Huet.	Pouchin.
Gerrots.	Martin.	Dupont.
St-Gilles de Livet.	Vauquelin.	Brion.
Grandouet.	Gosset.	Portebosq.
Les Groisilliers.	Colleville.	Follebarbe.
Le Ham.	Germain.	Fleury.
* Héritot.	Angot.	Baudouin.
* Hernetot.	Pierre.	Cousin.
Hotot.	Henry.	Henry.
Léaupartie.	Le Vannier.	Hurel.
Montreuil.	Poret.	Gosset.
* St-Ouen-du-Mesnil-Auger.	Gillain.	Le Chartier.
St-Ouen-le-Pin.	Halley.	Valette.
* St-Pierre-du-Jonquet.	Hue-Deslongchamps	Lefebvre.
Pontfol.	Paynel.	Fontaine.
Repentigny.	Hardy.	Desmares.
La Roque-Baignard.	Labbey de la Roque.	Delarocque.
Rumesnil.	Delahaye.	Duval.
* Rupierre.	De Fribois.	. . . .
Valsemé.	Leperchey.	Durand.
Victot.	Aumont.	Etienne.
	Canton de Dives.	
Angerville.	Gondouin.	Laurent.
Annebault.	Mautor.	Turgis.

(1) Les six communes marquées d'un astérisque auraient dû figurer dans le canton de Troarn auquel elles ont été rattachées.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Auberville.	Blandin.	De Beaumont.
Basseneville.	Bidgrain.	Dénis,
Beuzeval.	Dagier ✻.	Liégeard.
Blonville.	Lefebvre.	Courieult.
Bourgeauville.	Lepec.	Le Grip.
Branville.	Fossey.	Fossey.
Brucourt.	Lelièvre.	Riquier.
St.-Clair-de-Basseneville.	Loybel.	Duhamel.
Cresseveulle.	Dufresne.	Castelain.
Cricquevillc.	Le Carpentier.	Delaplace.
Danestal.	Lepec.	Dubosq.
Dives.	Bazire.	Amet.
Douville.	. . . . .	Cottin.
Dozuley.	Boutens.	Helie.
Glanville.	Heroult.	Leroulier.
Gonneville-s.-Dives	Bonnet.	Duval.
Grangues.	Brafin.	Jamard.
Heuland.	Moisy.	Le Coq.
St-Jouin.	Helouin.	Auserais.
St-Léger-du-Bosq.	Fontaine.	Boudin.
Périers.	Deshayes.	Louise.
St-Pierre-Asif.	Jourdain.	Ponette.
Putot.	Londe.	. . . .
St-Samson.	Onfroy.	Bidgrain.
St-Vaast.	Devy.	Amaury.
Vauville.	Le Vigneur.	Sochon.
Villers-sur-Mer.	Paris.	Leguillon.

Canton d'Honfleur.

Ablon.	Lelièvre.	Le Terrier.
Barneville.	Naguet de St.-Georges ✻.	Langin.
Cricqueboeuf.	Pelletier.	Prentout.
Equemauville.	De Naguet.	Daufresne.
Fourneville.	Bréavoine.	Noel.
St-Gatien.	Guillon.	Petit.
Gonneville.	Samson.	Boutry.
Gonneville-s.-Honfleur.	De Varin de Prétreville.	Manchon.
Honfleur.	Le Chevalier Lejumel ✻.	. . . . .
La Rivière.	Baston.	Reculard.
Pennedepie.	Le Coudrais.	Monsaint.
Quetteville.	Dufour de Quetteville.	Vastel.
Le Theil.	Guillebert.	Gamars.
Vasouy.	Herval.	Morin.

Canton de Pont-l'Evêque.

St-Arnoult.	Congnet,	Le Coq.
Beaumont.	Gosset,	Blandin,
Benerville.	Le Jumel.	Gohier,
Bonneville-s.-Touques.	Lefebvre,	Buchard,

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Canapville.	Demire.	Guillemin.
Clarbec.	Tholmer.	Dossin.
Coudray.	Cordier.	Gamars.
Deauville.	Dubosq.	Dubosq.
Drubec.	Krug.	Le Cerf.
Englesqueville.	Vaussy.	Pouchin.
St-Etienne-la-Thillaye.	Jumel.	. . . . .
Hennequeville.	Viger.	Allais.
St-Hymer.	Deshays de Gassart.	Marais.
St-Martin-aux-Chartrains.	Chauffer de Saint-Martin.	Mauchrétien.
St-Melaine.	Normand.	. . . . .
Pont-l'Evêque.	De Pellegars-Colvé ✻.	Mouillard.
Reux.	Gamars.	Le Pec.
Surville.	Mutrel.	Le Verrier.
Touques.	Lasseur-Courville.	Rochain.
Tourgéville.	Colette.	Hommet.
Tourville.	De Pellegars-Malhortie.	Merieult.
Trouville.	Pimbert.	Guerrier.
Villerville.	Lengin.	Malherre.

ARRONDISSEMENT DE VIRE.

Canton d'Aunay.

Aunay.	Restout.	Lemoisson.
Bauquay.	Le Brethon.	Haullard.
La Bigne.	Oger.	Auger.
Brémoy.	Canivet.	Bauvillet.
Cahagnes.	Picard.	Vergy.
Coulvain.	Leforestier.	Yvon.
Dampierre.	Bataille.	Tillard.
Danvou.	Madelaine.	Renouf.
Ferrière-au-Doyen.	Debures.	Deschamps.
Ferrière-Duval.	Lemontier.	Devic.
St-Georges-d'Aunay	Renault.	Moisson.
St-Jean-des-Essartiers.	Lefortier.	Lair.
Jurques.	Delente.	Lefèvre.
Les Loges.	Bures.	Bures.
Mesnil-Oxouf.	Hatin.	Mauduit.
Ondefontaine.	Besognet.	Besognet.
St-Pierre-du-Fresne	Vic. de St.-Pierre.	Loison.
Plessis-Grimoult.	Tirard.	Lemarchand.
Roucamp.	Rerault-Larue.	Hamelin.

Canton de Bény.

Arclais.	Mesnerets.	Mesnerets.
Beaulieu.	Perrard.	Quiret.
Bény-Bocage.	Lemaitre.	Duchemin.
Bures.	Hobey.	Busnel.
Campeaux.	Barbier.	Fontaine.
Carville.	Villières.	Bazin.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
S. Dénis-Maisoncell.	Gautier.	Panel.
Etouvy.	Maubanc.	Rairie.
La Ferrière-Harang.	Youf.	Leverdois.
La Graverie.	Vasnier.	Destigny.
Malloué.	Jean.	Heudeline.
Ste-Marie-Laumont.	Le Clerc.	Barbot.
Saint-Martin-des-Besaces.	James.	Le Breton.
St-Martin-Don.	Le Clerc.	Heudeline.
Montamy.	Roussel.	Richomme.
Montbertrand.	Badin.	Laignel.
Montchauvet.	Pelfresnes.	Buot.
S. Ouen-des-Besaces	Gauthier.	Lhomme.
Saint-Pierre-Tarentaine	Decussy.	Moisson.
Le Reculey.	Villière.	Sicot.
Le Tourneur.	De Préville ✱.	Le Bain.

Canton de Condé.

La Chapelle-Engerbold.	Brunet.	. . . . .
Condé.	Jouvin du Saussay.	De Prépetit. Hélie de la Vente.
S. Germ.-du-Crioult	Durosel.	Lautour.
St-Jean-le-Blanc.	Cautru.	Lemarchand.
Lassy.	Halley.	Mallouin.
Lénault.	Barrassin.	Cautru.
Périgny.	Danne	Leboucher.
St-Pierre-la-Vieille.	Le Couturier.	Heusey.
Pontécoulant.	Barrassin.	Le Grand.
Proussy.	Dugney.	Le Comte.
Saint-Vigor-des-Mezerets.	Bonvoisin.	Jumel.

Canton de Saint-Sever.

Annebecq.	Lefèvre.	Chantreuil.
St-Aubin-des-Bois.	Vimont.	Cousin Maisonneuve
Beaumesnil.	Lelong.	Le Rasse.
Boisbenâtre.	Lechaptois.	Caillard.
Campagnolles.	Mauduit.	Lechartier.
Champ-du-Boult.	Legorgeu.	Vildieu.
Clinchamps.	Juhel.	Vaultier.
Courson.	Lainé	Renaux.
Fontenermont.	Tardif de Petiville.	Basin.
Le Gast.	Gaunet.	Eudes.
Landelles et Coupig.	Enguehard.	Yvon.
St-Manvieu.	Lesage.	Picquenard.
Ste-Marie-Outre-Peau.	Lecamu.	Briquet.
Mesnil-Benoît.	Bouillet.	Pierres.
Mesnil-Caussois.	Samson.	Denis.
Mesnil-Robert.	Bouchard.	Marquet.
Pleines-Œuvres.	Geffroy.	Tardif.
Pont-Bellenger.	Lefebvre.	Lelandais.
Pont-Farcy.	Lebrun.	Morel.
St.-Sever.	Loysel.	Potel.
Sept-Frères.	Postel ✱.	Cruet.

Canton de Vassy.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Bernières-le-Patry.	Le Thessier.	Quillard.
Burcy.	Dalibert	Saussey.
Chêne-Dollé.	Gosselin.	Le Vergeois.
Le Désert	Perrard.	Lainé-Tellière.
Estry.	Auvray.	Martin.
Mont-Champ-le-Grand.	Diavet.	Touroude.
St-Charles-de-Percy	Achard.	Perrard.
Pierres.	De Corday ✻.	Le Teinturier.
Presles.	Le Comte.	Goulhot.
Larocque.	Harson.	Lefèvre.
Rully.	Restout.	Jouanne.
Le Theil.	Huillard-Daignaux.	Turmel.
Vassy.	La Coudre.	1er. Langlois. 2e. Lemarchand.
Viessoix.	Surbled.	Poupion.

Canton de Vire.

Coulonces.	Morel.	Porquet.
Lalande-Vaumont.	Porquet-Belsendiere.	Porquet.
Maisoncelles-la-J.	Le Vergeois.	Laville.
Neuville.	Chemin.	Lefranc.
Roullours.	Lefèvre.	Bonquesœur.
St-Germain-de-Tallevende.	Le Chevalier.	1er Tardif-Depetiville. 2e. Marie.
St-Martin-de-Tallevende.	Burel.	Mauduit.
Truttemer-le-Grand	Surbled.	Porquet.
Truttemer-le-Petit.	Billard.	Jehan.
Vaudry.	Heurtault de Boisneville.	Leclandais.
Vire.	Huillard-Daignaux ✻.	1er. Moulin ✻. 2e. Coquard.

CONSEILS MUNICIPAUX DES CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENT ET DES VILLES DONT LES MAIRES SONT NOMMÉS PAR LE ROI.

Conseil municipal de Caen.

MM. le comte d'Osseville ✻, maire, *président*; Langlois ✻, *payeur*; Barbey; Thomine-Desmasures; le marquis de Mathan, O. ✻; Abel Lecreps; Joyau, *prof.*; Dupont-Longrais ✻; Signard-d'Quffières; Daigremont-St.-Manvieux ✻; Debaudre; Thierry, *prof.*; Leharivel de Gonne-

ville ; de Magneville ✻ ; Lemore, *recev^r. des douanes* ; Duval-Vautier, *négt.* ; Desperrots ✻, *cap^e. de frégate* ; Merite-Longchamps ✻ ✻ ; de Valhébert ; Leroy, *imp^r.* ; Dan de la Vauterie, *médecin* ; Goujon-Evremont ; de Colomby ✻ ; Lhermite, *vice-présid. du trib. civil* ; le marquis de Venoix ✻ ; Benjamin-Hubert ✻, *conseiller* ; Brière, *négt.*

Conseil municipal de Bayeux.

MM. Conseil, maire, *président* ; Letellier ; Gauguelin-Despallières ; Hébert-Dornal ; Leharibel de Courteuil ; Delauney ; Lefèvre ; Montégu, *juge* ; Jéhanne ; Duval ; Achard de Bonvouloir ✻ ; le comte Lebègue de Germiny ; Lesieur, *médecin* ; Tardif, *député* ; le baron de Wimpffen ; de Valois ; Leprovost de Rouxeville ; Dagnaux ; Brisoys ; Gourdier-Deshameaux, *O.* ✻ ; Pfistre-Duvant ; Eudes ; Tavigny ; de Baudre ; Aubrée ; Antelme.

Conseil municipal de Falaise.

MM. le vicomte de Labbey ✻, maire, *présid.* ; Lerière ✻, *député* ; Duparc ; Lebreton ; Demieux-Demorchesne ; Lesassier-Boisaumé ; Brunet ✻, *présid. du trib. civil* ; Auber de la Butte ; Duhamel le jeune ; Dehaussaye ; de St^e.-Marie ; Fourneaux ; Desmoutiers ; Duparc ; Lebourgeois-Lahoussaye ; Rossignol, *procureur du Roi* ; Heuzé ; le baron de Lafresnaye ; Bachelet ; Coulibœuf ; Lescot ; Bellencontre ; Bouquerel-Desprès ; Brée l'aîné ; le baron de Cheux ✻ ; Joyau, *juge de paix* ; Lebaillif ; Dubourg.

Conseil municipal de Lisieux.

MM. de Bellemare ✻, maire, *présid.* ; Gannel ; Becquemont, *avocat* ; Levavasseur-Baudry ; Bouvard-Duplessis ; Thillaye-d'Hendreville ; de Philippe de Beaumont ✻ ; Brochaye ; Toutain ; Vasseur ; Benard ; Lemyre de Villers ✻ ; Foubert de Laize, *presid. du trib. civil* ; Hauzey, *médecin* ; Pannier, *juge d'instruction* ; Leveneur ; Deshayes-d'Apremont ; Toutain ; Mannoury ;

Joret ; Lebailly ; Lecordier ; Houlette ; Perrault ; Fleury ; Fauvel, *juge* ; Decourdemanche ; Asse ; Chauvel ; Bordeaux.

Conseil municipal de Pont-l'Evêque.

MM. de Pellegars-Colvé ✱, maire, *président* ; Train ; Defrance ; David ; Fouqueu-Sarrasin, *juge* ; Paysant-Valencourt, *juge-aud.* ; Liétout ; Gillotin, *recev. part.* ; Mouillard ; Corneille-Vallée, *procureur du Roi* ; Bivel, *substitut du procureurdu Roi.*

Conseil municipal d'Honfleur.

MM. Lechevalier-Lejumel ✱, maire, *présid.* ; Nicolle ; Otton, *juge de paix* ; Goupil ; Hamelin (Auguste) ; Leroux ; Hamelin ; Dieusy ; Lecarpentier ; Lebrun ; Hébert ; Defoucault ; Meheux ; Delarue-Vigné ; Bourdel ; Benard ; Lepetit ; Briand ; Coquin dit Lafrance : Maquerel ; Satie ; Lachevre, Lamare-Picquot ; Guerard ; Lelievre ; Bachelé ; Pellecat-Deschamps.

Conseil municipal de Vire.

MM. Huillard-Daigneaux ✱, maire, *président* ; Andouillé ; Bazin ; Busnel ; Châtel ; de Gournay ; Dubosq de la Roberdière ; Duchesne ; Dupont ; Dupont-Cotelle ; Durand ; Halbout ; Hervieu ; Juhel-Desmares ; Lebreton ; Lechat du Taillis ; Lecordier ; Lecreps ; Lemansel ; Lemarchand ; Lemardeley ; Lepelletier, *procureur du Roi* ; Lioult de Chênedollé ✱ ; Loyer ; Maubanc ; Moutier ; Maurice ; Noel-Dupart ; Roger-Roland ; Rouyer ; Vivier-Duraisin.

Conseil municipal de Condé.

MM. Dussaussay, *maire*, *présid.* ; Demorieux ; Lemoine ; Londel ; Brisollier ; Halbout ; Guilet ; Pique ; Roulin de Boisville, *juge de paix* ; Besnard-Beaupré ; Bazin ; Vaulogé-Longpré ; Leconte-Précour ; Denis du Desert ; Callais-Gervais ; Lair ; Vaullegeard ; Delaferté ; Lucas ; Lefournier-Lamotte ; Nereu-Gervais ; Colein-Dubusq ;

Dubusq ; Brière ; Lemasson-Delalande ; Bazin ; Alexandre-Lamotte, *doct.-méd.* ; Bridet ; Hebert ; Debon-Daniel ; Pelier-Duverger ; Scelles-Longrais.

Commissaires de police.

Caen : MM. Le Deuff, Violard, Vasnier, Désir. *Bayeux :* M. Leforestier. *Falaise :* MM. Lemeneur-Joyau et Robine. *Lisieux :* MM. Gaudien et Mauger. *Honfleur :* M. Bichot. *Vire :* M. Le Pelletier. *Condé :* M. Hébert.

GARDES NATIONALES.

Caen.

Etat-Major. MM. Alexandre ✱, *lieutenant-colonel* ; Leroy, 1er. *chef de bat.* ; Paris ✱ ✱, 2e. *id.* ; de Boislambert ✱, 3e. *id.* ; . . . , 1er. *adjudant-major* ; Michel, 2e. *id.* ; Lesage, 3e. *id.* ; Le Large, *chirurgien-major* ; Duraud, *capitaine quart.-Maître* ; de Maugenest ✱, *porte-drapeau* ; Desmarais, 1er. *adj. s.-off.* ; Piel, 2e. Leroy, 3e. ; Moteley ✱, 4e. ; Laresche, *maître de musique* ; Luard, *tambour-major.*

Sapeurs-pompiers : *Capitaine*, M. Hébert ; *lieutenant*, M. Costey ; *sous-lieutenant*, M. Hébert.

Bayeux.

Etat-major. MM. Le Valois ✱, *chef de bataillon* ; Mary dit Fleury, *adjudant-major* ; Seiber, *chirurgien-major* ; Letellier, *sous-lieutenant, porte-drapeau.*

Sapeurs-pompiers : MM. Fanet, *capitaine* ; Vautier, *lieutenant* ; Lamare-Piquot, *sous-lieut.*

Balleroy.

Sapeurs-pompiers : MM. Douesnel, *sous-lieutenant* ; Beuzelin, *chirurgien.*

Falaise.

Etat-major : MM. Belly, chev. de Bussy, *commandant* ; Bouquetel-Després, *capitaine-adjudant-major* ; Auber, *cap.e payeur* ; Bacon,

chirurgien-major ; Pellerin, *chir. aide-maj. ;* Gunivet, *id. ;* Legris-Desfontaines, *lieutenant porte-drapeau ;* Aumont ✻, 1er. *adj. sous-officier ;* Toutain, 2e. *id.*

Sapeurs-pompiers : MM. Gourdel, *lieutenant-commandant ;* Coulibœuf, *sous-lieutenant.*

Lisieux.

Sapeurs-pompiers : M. Thomas, *lieutenant.*

St.-Pierre-sur-Dives.

Sapeurs-pompiers : M. Lemort ✻, *commandant.*

Pont-l'Evêque.

Sapeurs-pompiers : M. Renault, *capitaine.*

Honfleur.

Sapeurs-pompiers : MM. St.-Martin ✻, *capit^e^. ;* Anfray, *lieutenant ;* Gourdault, *sous-lieutenant.*

Pîre.

Sapeurs-pompiers : MM. Hervieu, *cap^e^. ;* Hervieu neveu, *lieut. ;* Jeanne dit Duclos, *s.-lieut.*

Condé-sur-Noireau.

Sapeurs-pompiers : MM. Lamotte, *capitaine ;* Barbot, 1er. *lieutenant ;* Delozier, 2e. *lieutenant.*

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES DES HOSPICES.

Caen : MM. le comte d'Osseville ✻, *maire ;* de Magneville ✻ ; Delalonde ✻, *adjoint ;* Signard-d'Ouffières ; Signard (Frédéric) ✻ ; Desilles ✻.

Bayeux : MM. Conseil, *maire ;* Hébert-Dorual ; Tardif, *député ;* de Cussy ✻, *chanoine ;* Douesnel-Dubosq ; Lefèvre.

Falaise : De Labbey ✻, *maire ;* de Brébisson ; Berault-Boisbilaine ; le Clerc ✻ ; Mouton, *curé ;* Moisson, *chapelain de l'Hôtel-Dieu.*

Cesny-Bois-Halbout : MM. Ballière, *maire ;* de Folleville ✻ ; Rivière ; de Subtil de Martainville ; Beaunieux.

Lisieux : MM. de Bellemare ✻, *maire ;* Becquemont, *avocat ;* Junel, *curé de St.-Désir ;*

Thillaye-d'Hendréville; Le Myre de Villers ✻; Benard.

Orbec : MM. Hélix d'Hacqueville ✻, *maire*, Mabire, *juge de paix*; Laillier; Noël; Motte; Lemercier.

Pont-l'Evêque : MM. de Pellegars-Colvé ✻, *maire*; Mouillard, adjoint; Taillefesse, *pharmacien*; Isabel-Desparcs, *avocat*; Thouret; Delaunay, *curé*.

Honfleur; MM. Lechevalier le Jumel ✻, *maire*; Leguay, *curé de St.-Catherine;* Otton, *juge de paix;* Hamelin-Postel; Maquerel; Sanson.

Vire : MM. Huillard-Daigneaux ✻, *maire*; la Coudre, *curé de Vire;* Chemin, *juge*; Le Brethon, *directeur des diligences;* Saillofest, *percepteur;* Maubanc, *négociant*.

Condé: Jouvin-Dusaussay, *maire*; Deprépetit, *adjoint;* Denis-Dudesert; Le Fournier, *curé*; Scelles-Longrais.

Receveurs Municipaux.

Caen : M. de Surosne. *Bayeux :* M. Labbey. *Isigny :* M. Lebourg. *Falaise :* M. Saulnier. *Lisieux :* M. Puchot. *Orbec :* M. Delarcher. *Pont-l'Evêque:* M. Desroques ✻. *Honfleur:* M. Goupil. *Vire :* M. Serand. *Condé :* M. Scelles-Grainville.

Receveurs des Hospices.

Caen : M. Durand. *Troarn :* M. Moutier. *Villers-Bocage :* M. Allard. *Bayeux :* M. Delafontaine. *Falaise :* M. Le Vavasseur. *Cesny-Bois-Halbout :* M. Auger. *Lisieux :* M. Vasseur. *Orbec*, M. Telles de la Potterie. *Saint-Pierre-sur-Dives :* M. Choppin. *Pont-l'Evêque :* M. Desroques. ✻ *Honfleur :* M. Quesney. *Vire :* M. Perquet. *Condé :* M. Scelles-Grainville.

Receveurs des Bureaux de Bienfaisance.

Caen : M. de Maugenest ✻. *Bayeux :* M. Ehrenfeld. *Isigny :* M. Lebourg. *Falaise :* M. Saulnier. *Lisieux :* M. Groult. *Orbec :* M. Delauney. *Hon-*

fleur : M. Hépineuze. *Vire :* M. Crespin. *Condé :* M. Scell es-Grainville.

Officiers de Santé attachés aux Hopices.

Caen : MM. Trouvé, *médecin en chef ;* Dominel, *chirurgien en chef. Bayeux :* MM. Lesieur, Eudes, *médecins ;* Huard, *médecin suppléant. Falaise :* MM. Capelle, Bacon, *médecins. Lisieux :* MM Hauzey, *médecin ;* Caboullet, *médecin adjoint ;* Accard, *chirurgien ;* Henry, *chirurgien adjoint. Orbec :* MM. Delamare, *médecin ;* Dauge, *chirurgien. Pont-l'Evêque :* M. Poullain, *médecin. Honfleur :* MM. Luard, Bourdel, Bailleul. *Vire :* MM. Lecreps, *médecin ;* Busnel, *chirurgien. Condé :* M. Londel, *médecin.*

Jury médical.

MM. . . . . , *président ;* Trouvé, *docteur en médecine ;* Dau de la Vauterie, *id.*

Jury de pharmacie.

MM. Lebrisois des Noireterres, *pharmacien ;* Halbique, *id. ;* Hubert, *id. ;* Decourdemanche, *id.*

Dépôt de vaccin : M. Trouvé, *conservateur.*

Commission sanitaire.

MM. le comte d'Osseville ✻, *maire de Caen, président ;* Saint Fresne, *doct.-méd. ;* Regnault ✻, *officier de port ;* Motet, *idem ;* Desperrots ✻, *ancien capitaine de frégate ;* Dumesnil-Dubuisson, *négociant ;* Thierry, *professeur de chimie.*

Membres de droit : MM. le maréchal de camp ; le commissaire de marine ; l'inspecteur des douanes.

Agens sanitaires établis près la commission, à la résidence d'Ouistreham.

MM. Roger, *lieutenant d'ordre des douanes ;* Lepetit, *syndic des gens de mer ;* Baroudet, *lieutenant des douanes, suppléant.*

PONTS-ET-CHAUSSÉES.

MM. Lamandé ✻, *membre de la chambre des*

députés, inspecteur-divisionnaire; Pattu, *ingénieur en chef de* 1re. *classe, chargé du service du département du Calvados*; Pouettre, *ingénieur ordinaire de* 1re. *classe, chargé des arrondissemens de Pont-l'Evêque et de Lisieux*; Queney, *ingénieur ordinaire de* 1re. *classe, chargé des arrondissemens de Vire et de Falaise*; Bardel, *ingénieur ordinaire de* 2e. *classe, chargé des arrondissemens de Caen et de Bayeux.*

Officiers de port.

Honfleur: MM. Pillore ✻, *lieutenant de port de* 2e. *classe*; Regnée, *maître de port de* 1re. *classe.*

Caen: MM. Regnault ✻, *maître de port de* 1re. *classe*; Motet, *maître de port de* 2e. *classe.*

Isigny: M. Bellier, *maître de port de* 3e. *cl.*

Conducteurs embrigadés.

MM. Harrache, à Honfleur, Le Guelle, à Lisieux; Morel, à Caen.

Conducteurs non-embrigadés: MM. Duclos, à Vire; Jeanne, à Bayeux; Delarue, à Isigny; Pichet, à Honfleur.

M. Després, *géographe.*

Piqueurs des routes départementales.

MM. Dumas, à Bayeux, pour les arrondissemens de Caen et de Bayeux; Piedavant, à Livarot, pour les arrondissemens de Lisieux et de Pont-l'Evêque; Renault, à Falaise, pour les arrondissemens de Falaise et de Vire.

Préposés aux ponts à bascule: MM. Soyer, à Caen; Chuquet, à Lisieux. *Eclusier*: M. Hagron, à Honfleur.

MINES.

M. Héraut, *ingénieur en chef.*

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

MM. Pattu, *ingénieur en chef du départe-*

Communes.	MM, *Maires.*	MM, *Adjoints.*
Canapville.	Demire.	Guillemin.
Clarbec.	Tholmer.	Dossin.
Coudray.	Cordier.	Gamars.
Deauville.	Dubosq.	Dubosq.
Drubec.	Krug.	Le Cerf.
Englesqueville.	Vaussy.	Pouchin.
St-Etienne-la-Thillaye.	Jumel.	. . . . .
Hennequeville.	Viger.	Allais.
St-Hymer.	Deshays de Gassart.	Marais.
St-Martin-aux-Chartrains.	Chauffier de Saint-Martin.	Mauchrétien.
St-Melaine.	Normand.	. . . . .
Pont-l'Evêque.	De Pellegars-Colvé ✻.	Mouillard.
Reux.	Gamars.	Le Pec.
Surville.	Mutrel.	Le Verrier.
Touques.	Lasseur-Courville.	Rochain.
Tourgéville.	Colette.	Hommet.
Tourville.	De Pellegars-Malhortie.	Merieult.
Trouville.	Pimbert.	Guerrier.
Villerville.	Lengin.	Malherre.

ARRONDISSEMENT DE VIRE.

Canton d'Aunay.

Aunay.	Restout.	Lemoisson.
Bauquay.	Le Brethon.	Haullard.
La Bigne.	Oger.	Auger.
Brémoy.	Canivet.	Sauvillet.
Cahagnes.	Picard.	Vergy.
Coulvain.	Leforestier.	Yvon.
Dampierre.	Bataille.	Tillard.
Danvou.	Madelaine.	Renouf.
Ferrière-au-Doyen.	Debures.	Deschamps.
Ferrière-Duval.	Lemontier.	Devic.
St-Georges-d'Aunay	Renault.	Moisson.
St-Jean-des-Essartiers.	Lefortier.	Lair.
Jurques.	Delente.	Lefèvre.
Les Loges.	Bures.	Bures.
Mesnil-Ozouf.	Hatin.	Manduit.
Oudefontaine.	Besognet.	Besognet.
St-Pierre-du Fresne	Vic, de St.-Pierre.	Loison.
Plessis-Grimoult.	Tirard.	Lemarchand.
Roucamp.	Ferault-Larue.	Hamelin.

Canton de Bény.

Arclais.	Mesnerets.	Mesnerets.
Beaulieu.	Perrard.	Chiret.
Bény-Bocage.	Lemaitre.	Duchemin.
Bures.	Mobey.	Busnel.
Campeaux.	Barbier.	Fontaine.
Carville.	Villières.	Bazin.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
S. Dénis-Maisoncell.	Gautier.	Panel.
Etouvy.	Maubanc.	Rairie.
La Ferrière-Harang.	Youf.	Leverdois.
La Graverie.	Vasnier.	Destigny.
Malloué.	Jean.	Heudeline.
Ste-Marie-Laumont.	Le Clerc.	Barbot.
Saint-Martin-des-Besaces.	James.	Le Breton.
St-Martin-Don.	Le Clerc.	Heudeline.
Montamy.	Roussel.	Richomme.
Montbertrand.	Badin.	Laignel.
Montchauvet.	Pelfresnes.	Buot.
S. Ouen-des-Besaces	Gauthier.	Lhomme.
Saint-Pierre-Tarentaine	Decussy.	Moisson.
Le Reculey.	Villière.	Sicot.
Le Tourneur.	De Préville ✻.	Le Bain.

Canton de Condé.

La Chapelle-Engerbold.	Brunet.	. . . . .
Condé.	Jouvin du Saussay.	De Prépetit. / Hélie de la Vente.
S. Germ.-du-Crioult	Durosel.	Lautour.
St-Jean-le-Blanc.	Cautru.	Lemarchand.
Lassy.	Halley.	Mallouin.
Lénault.	Barrassin.	Cautru.
Périgny.	Danne	Leboucher.
St-Pierre-la-Vieille.	Le Couturier.	Heusey.
Pontécoulant.	Barrassin.	Le Grand.
Proussy.	Duguey.	Le Comte.
Saint-Vigor-des-Mezerets.	Bonvoisin.	Jumel.

Canton de Saint-Sever.

Annebecq.	Lefèvre.	Chantreuil.
St-Aubin-des-Bois.	Vimont.	Cousin Maisonneuve
Beaumesnil.	Lelong.	Le Rasse.
Boisbenâtre.	Lechaptois.	Caillard.
Campagnolles.	Mauduit.	Lechartier.
Champ-du-Boult.	Legorgeu.	Vildieu.
Clinchamps.	Juhel.	Vaultier.
Courson.	Lainé	Renaux.
Fontenermont.	Tardif de Petiville.	Basin.
Le Gast.	Gaunet.	Eudes.
Landelles et Coupig.	Enguehard.	Yvon.
St-Manvieu.	Lesage.	Picquenard.
Ste-Marie-Outre-Peau.	Lecamu.	Briquet.
Mesnil-Benoît.	Bouillet.	Pierres.
Mesnil-Caussois.	Samson.	Denis.
Mesnil-Robert.	Bouchard.	Marquet.
Pleines-Œuvres.	Geffroy.	Tardif.
Pont-Bellenger.	Lefebvre.	Lelandais.
Pont-Farcy.	Lehrun.	Morel.
St.-Sever.	Loysel.	Potel.
Sept-Frères.	Postel ✻.	Cruet.

Canton de Vassy.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Bernières-le-Patry.	Le Thessier.	Quillard.
Burcy.	Dalibert	Saussey.
Chêne-Dollé.	Gosselin.	Le Vergeois.
Le Désert	Perrard.	Lainé-Tellière.
Estry.	Auvray.	Martin.
Mont-Champ-le-Grand.	Diavet.	Touroude.
St-Charles-de-Percy	Achard.	Perrard.
Pierres.	De Corday ✱.	Le Teinturier.
Presles.	Le Comte.	Goulhot.
Larocque.	Harson.	Lefèvre.
Rully.	Restout.	Jouanne.
Le Theil.	Huillard-Daignaux.	Turmel.
Vassy.	La Coudre.	1er. Langlois. 2e. Lemarchand.
Viessoix.	Surbled.	Poupion.

Canton de Vire.

Coulonces.	Morel.	Porquet.
Lalande-Vaumont.	Porquet-Belsendiere.	Porquet.
Maisoncelles-la-J.	Le Vergeois.	Laville.
Neuville.	Chemin.	Lefranc.
Roullours.	Lefèvre.	Bonnesœur.
St-Germain-de-Talevende.	Le Chevalier.	1er Tardif-Depetiville. 2e. Marie.
St-Martin-de-Tallevende.	Burel.	Mauduit.
Truttemer-le-Grand	Surbled.	Porquet.
Truttemer-le-Petit.	Billard.	Jehan.
Vaudry.	Heurtault de Boisneville.	Lelandais.
Vire.	Huillard-Daignaux ✱.	1er. Moulin ✱. 2e. Coquerd.

CONSEILS MUNICIPAUX DES CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENT ET DES VILLES DONT LES MAIRES SONT NOMMÉS PAR LE ROI.

Conseil municipal de Caen.

MM. le comte d'Osseville ✱, maire, *président*; Langlois ✱, *payeur*; Barbey; Thomine-Desmasures; le marquis de Mathan, O. ✱; Abel Lecreps; Joyau, *prof.*; Dupont-Longrais ✱; Signard-d'Ouffières; Daigremont-St.-Manvieux ✱; Debaudre; Thierry, *prof.*; Leharivel de Gonne-

ville ; de Magneville ✻ ; Lemore, *receveur des douanes* ; Duval-Vautier, *négt.* ; Desperrets ✻, *capne. de frégate* ; Merite-Longchamps ✻ ✻ ; de Valhébert ; Leroy, *impr.* ; Dan de la Vauterie, *médecin* ; Goujon-Evremont ; de Colomby ✻ ; Lhermite, *vice-présid. du trib. civil* ; le marquis de Venoix ✻ ; Benjamin-Hubert ✻, *conseiller* ; Brière, *négt.*

Conseil municipal de Bayeux.

MM. Conseil, maire, *président* ; Letellier ; Gauguelin-Despallières ; Hébert-Dorual ; Leharibel de Courteuil ; Delauney ; Lefèvre ; Montégu, *juge* ; Jehanne ; Duval ; Achard de Bonvouloir ✻ ; le comte Lebègue de Germiny ; Lesieur, *médecin* ; Tardif, *député* ; le baron de Wimpffen ; de Valois ; Leprovost de Rouxeville ; Dagnaux ; Brisoys ; Gourdier-Deshameaux, *O.* ✻ ; Pfistre-Duvant ; Eudes ; Tavigny ; de Baudre ; Aubrée ; Antelme.

Conseil municipal de Falaise.

MM. le vicomte de Labbey ✻, maire, *présid.* ; Lecière ✻, *député* ; Duparc ; Lebreton ; Dericux-Demorchesne ; Lesdessier-Boisanné ; Brunet ✻, *présid. du trib. civil* ; Auber de la Butte ; Duhamel le jeune ; Dehaussaye ; de St°.-Marie ; Fourneaux ; Desmoutiers ; Dupare ; Lebourgeois-Laheussaye ; Rossignol, *procureur du Roi* ; Heuzé ; le baron de Lafresnaye ; Bachelet ; Courlieuf ; Lescot ; Belleucontre ; Bouquerel-Després ; Brée l'aîné ; le baron de Cheux ✻ ; Joyau, *juge de paix* ; Lebaillif ; Dubourg.

Conseil municipal de Lisieux.

MM. de Bellemare ✻, maire, *présid.* ; Gannal ; Becquemont, *avocat* ; Levavasseur-Baudry ; Bouvard-Duplessis ; Thillaye-d'Hendreville ; de Philippe de Beaumont ✻ ; Brochaye ; Toutain ; Vasseur ; Benard ; Lemyre de Villers ✻ ; Foubert de Laize, *présid. du trib. civil* ; Hauzey, *médecin* ; Pannier, *juge d'instruction* ; Lesenecal ; Deshayes-d'Apremont ; Toutain ; Mannoury ;

à Lisieux ; du Chevreuil, à Cherbourg ; le marquis de Juigné ; de la Rue, à Evreux ; Dubourg-d'Isigny, *président du trib. civ.* à Vire ; de Clinchamps, *percepteur* à St.-Lo ; de Liéville ; Durand, à Fécamp ; Delalande, à Valognes ; du Méril, à Coutances ; d'Orville, à Séez ; Deshayes, à Caen ; Deshayes, à Jumièges ; Ch. de Vauquelin, à Sassy ; le comte de Jumilhac, à Caen ; le comte d'Osseville, *maire* de Caen ; de Chênedollé, *inspecteur de l'acad.* de Caen ; Estancelin, à Eu ; Feret, à Dieppe ; Frère, *libraire* à Rouen ; le vicomte Guiton de la Villeberge ; Genas-Duhomme, *sous-préfet* à Bayeux ; Gervais, *avocat* à Caen ; Galeron, *subst. du procur. du Roi*, à Falaise ; Houel, à Rouen ; Houel, a St.-Lo ; Libert, *médecin* à Alençon ; Lambert, à Bayeux ; Liquet, à Rouen ; Langlois, à Rouen ; Leprévost, à Rouen ; le marquis le Ver, à Roquefort ; Lemarchand, à Vire ; Lenormand, à Vire ; Marie de Merval, à Rouen ; Merite-Lonchamps, à Caen ; Noel-Durocher, à Vire ; de Breauté ; Prestavoine, à Bernay ; Pattu, *ingén^r. en chef*, à Caen ; le baron P. de St.-Vincent, à Mortagne ; Pinel, au Havre ; Pluquet, à Bayeux ; Roberge, à Caen ; Richomme, à Caen ; Rever, à Conteville ; Riaux, à Rouen ; Simon, *médecin* à Lisieux ; Simon, *géom. en chef du cad.* à Caen ; Spencer-Smith, à Caen ; Vaultier, *prof.* à Caen ; l'*abbé* Adam, à Secqueville-en-Bessin ; Allou, *ingén. en chef des mines*, à Angers ; Chesnon, *prof.* à Bayeux ; Dozonville, à Laval ; le comte de Kergorlay ; l'*abbé* Daniel, à Caen ; Bertrand, *prof.* à Caen ; le comte d'Avergo de Coulonges, à Coulonges ; Daviel, à Rouen ; du Désert, à Condé ; Deville, à Rouen ; Desclosières, à Bayeux ; le comte de Grais, à Caen ; de la Renaudière, à Paris ; Gaillon, à Dieppe ; l'*abbé* Rousseau, à Caen ; Dureau-Delamalle ; Grey-Jakson, à Caen ; Edonard Smith, à Caen ; Vaullegeard, à Condé ; Bellivet, *notaire* à Caen ; F. Boisard, *avocat* à Caen ; de Murat, *préfet de la Seine-Inférieure* ;

Desisles, *administrateur des hospices* à Caen; de Fontenay, *conseiller à la Cour royale*; de Boilles, *sous-préfet* à Mantes; Falué, à la Cerlangue; Gerin, *notaire* à Gournay; Gaillard, à Lillebonne; Hyppolite Pally, à Gisors; Pessey, *maire* de Cany; Travers, à St-Lo; Guy, *architecte* à Caen; Mangon de la Lande, à Bayeux; Trébutien, *libraire* à Caen.

SOCIÉTÉ LINNÉENNE.

Membres résidans: MM. Bourienne, doct.-méd., *président*; de Magneville *vice-président*; de Caumont, *secrétaire*; Hubert, *archiviste*; Hardouin, doct.-méd., *trésorier*; Faucon-Duquesnay; Chauvin, conservateur du muséum; le comte de Roncherolles; Deshayes, professeur de dessin; de Fontanès, cap. d'état-maj.; Etienne, doct.-méd.; Eudes-Deslongchamps, prof.; Luard, doct.-méd.; Lecavalier (Gustave); Montaigu, conserv. du jardin de botan.; Roberge, avocat; de Touchet; F. Boisard, avocat; Simon, géom. en chef.

Membres honoraires: MM. le comte de Montlivault, préfet du Calvados; Charles de Montlivault, secr.-gén. de la préfect.; le comte d'Osseville, maire de Caen; Ameline, professeur; Bacon (Louis); Deschamps, inspecteur des forêts; Delafoye, professeur; De la Rue, *id.*; Dominel, *id.*; Hérault, ingén. en chef des mines; Hébert, secr. de l'acad.; l'abbé Jamet, recteur; Lange, doct.-méd., Lair, conseiller de préfect.; Lesauvage, professeur; Prudhomme, *idem*; Pattu, ingén. en chef; Spencer-Smith, membre de plusieurs acad.; Thierry, professeur; Trouvé, docteur-médecin.

Correspondans, domiciliés dans le départem.: MM. Aubrée, pharm. à Bayeux; Hauvel, doct.-méd. à Equemauville; Bloche, avocat à Lisieux; Blot, doct.-méd. à Colleville; Chesnon, professeur à Bayeux; Collet, à Noyers; Chapron, docteur-méd. à Harcourt; le chev. Lejumel, maire d'Honfleur; de Basoches, à Falaise; de Brébisson,

à Falaise; de Brébisson (Alphonse), *commissaire de la Société*, à Falaise; Chesnon, *commissaire de la Société* à Bayeux; Labbé de Cussy, à Bayeux; de la Fresnaye, à Falaise: Delaunay, à Bayeux; Delise, *commissaire de la Société*; à Vire; de Formeville, *id.*; à Lisieux; le bar. de Wimpffen, à Bayeux; de St.-Pierre, memb. du cons.-gén.; Lenormand de Viette, à Mathieu; Dubourg-d'Isigny, à Vire; Dumont-Durville; Achard de Bonvouloir, à Bayeux; Degranval, grand-vicaire, à Bayeux; le comte de Germiny, à Bayeux; le vicomte de Chaumontel, à Emiéville; Despréaux, à Vire; Eudes, doct.-méd., à Bayeux; Guilbert, pharm., à la Délivrande; l'abbé Hervieu, à Falaise; Lamarre, à Bayeux; Lambert, à Bayeux; Lechevalier Lejumel, *commissaire de la Société*, à Honfleur; Lenormand, à Vire; l'abbé Lecomte à Bayeux; Lance, conseiller de préfect., à Littry; Leprêtre, docteur-méd., à Caen; Langlois, à Bayeux; l'abbé Lepage, curé à Caen; Lecœur, pharm. à Dives; Lair de Beauvais, commissaire-voyer, à Bayeux; Maufras, à Bayeux; Noël-Durocher, à Vire; Poupart fils, à Pont-l'Evêque; Pluquet, à Bayeux; Simon, médecin à Lisieux; Trolong-Dutaillis, docteur-méd., à Caumont; Hauzey, doct.-méd., à Lisieux; Legrand, doct.-méd., à St.-Pierre-sur-Dives; le comte de Beaurepaire, à Louvagny; De la Rue, pharm. à Lisieux; Dumont, docteur-méd., à Clécy; Hamelin, notaire, à Saint-Silvain; Lecoq, vétérinaire à Bayeux.

BIBLIOTHÈQUES.

Conservateurs: MM. Hebert, à Caen; Galleron, à Falaise; Desmortreux, à Vire.

MUSÉES.

Galerie de peinture: M. Elouis, *conservateur*.

Muséum d'histoire naturelle: M. de Magneville ✻, *directeur*; M. Chauvin, *conservateur*.

Ecole gratuite de dessin: M. Elouis, professeur.

Ecole

Ecole gratuite d'architecture : M. Guy, professeur.

Jardin des plantes : M. Montaigu, *conservateur*.

Théâtres : M. Juliet, *directeur* du 7°. arrondissement théâtral.

ARCHITECTES.

MM. Harou-Romain, architecte du département; Guy, architecte de la ville de Caen; Lair-Beauvais, architecte de Bayeux; Levavasseur, architecte de Falaise; Cocaigne, architecte de Lisieux, Hervieu, architecte de Vire.

Commissaires-Voyers : MM. Varin, à Caen; Lair-Beauvais, à Bayeux; Le Vavasseur, à Falaise; Cocaigne, à Lisieux; Jardin, à Pont-l'Evêque; Devaucassel ✻, à Vire.

MAISON CENTRALE DE DÉTENTION.

MM. Diey, *directeur*; Dinanmare, *inspecteur*; Groscol, *greffier*; Mangon de la Lande, *secrétaire comptable*; Moignet-Laroque, *aumônier*; Raisin, *médecin*; Lebidois, *chirurgien*; Ledeschault, *pharmacien*; Jardin, *entrepreneur*.

MAISONS D'ARRÊT.

Caen : MM. Lehéribel, *aumônier*; Dominel, *médecin*; Le Large, *chirurgien*; Lavigne, *concierge*.

Bayeux : MM. Holland, *aum.*; Lecieux, *médecin*; Beaupoil, *concierge*.

Falaise : MM. Cardine, *aumônier*; Bacon, *méd.*; Hommais, *concierge*.

Lisieux : MM. Renouk, *aum.*; Hauzey, *méd.*; Latignant, *concierge*.

Pont-l'Evêque : MM. James, *aum.*; Poullain, *méd.*; Simon, *concierge*.

Vire : MM. Decaen, *aum.*; Lecreps, *méd.*; Baron, *concierge*.

POIDS ET MESURES.

MM. Leconte, *vérificateur* de l'arrondissement

de Caen ; Bénard, *aide-vérificateur ;* Leconte, *vérificateur* à Bayeux ; Corru, à Falaise ; Poullain, à Lisieux ; Dagneaux, à Honfleur ; Urbain, à Vire.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Chambre de Commerce de Caen.

MM. Dumesnil-Dubuisson, *président* ; N. Cavelier, négt. ; Bouillie aîné, banquier ; P. Leblond, fabr. de dentelles ; J. B. Bonnaire, *id.* ; F. Manoury, négt.-armateur ; Bacot, négt. ; Thomas Lemoine, négt. ; Victor Lefrançois, négt. ; Deboislambert, ayocat, *secrétaire-archiviste.*

Chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers de Bayeux.

MM. Conseil, maire, *président* ; Tardif ; Driol ; Mariette-Dumesnil ; Lecreps-Lachaussée ; Feret-Dulongbois ; Bazire.

Chambre consultative de Lisieux.

MM. de Bellemare ✻, maire, *président* ; Houlette ; Fourey ; Buhot ; Bénard ; Hubert ; Fleury.

Chambre consultative de Vire.

MM. Huillard-Daigneaux ✻, maire, *président* ; Chemin-Dupré ; Juhel-Desmares ; Maubanc ; Hébert-Desroquettes ; Durand ; Lelièvre aîné.

CONSEILS DE PRUD'HOMMES.

Caen.

MM. J. B. Bonnaire, *président* ; Aug. Lecrène, *vice-président* ; Alexandre Leroy ; Pierre Cavelier ; P. Leblond ; Gervais ; Bellamy, le jeune ; Helland ; Augé ; Hamon ; Bompain. *Suppléans* : MM. Perrin, Blondel. *Secrétaire* : M. Hamel. *Huissier* : M. Gascoin.

Vire.

MM. Chemin, *président*; Saillofest, *vice-président*; Levergeois, Desmortreux, Lecomte, Delandaie, Comtois, Laubé, Leclerc. *Suppléans*: MM. Barbot et Lévilly. *Secrétaire*: M. Alain Porquet.

COURTIERS DE COMMERCE ET AGENS DE CHANGE.

Place de Caen.

MM. Bazin, Mangon Laforest et A. Pelletier, *courtiers de navires d'assurances et interprètes*; Busnel et Dufresne, *agens de change, courtiers de marchandises.*

Place d'Honfleur.

MM. Duval, Théodore Pellecat, Huet et Maquerel, *courtiers maritimes.*

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE.

MM. Deloges, *directeur-général*; Jules de Gournay, *commissaire du gouvernement.*

COMPAGNIE SOLIDAIRE D'ASSURANCE MARITIME.

MM. J. B. Bonnaire, P. Lecavelier, *directeurs-signataires*; Al. Lecesne et Gruel, *directeurs-signataires suppléans.*

ECOLE D'ÉQUITATION.

M. Nerval-Dejean ✻ ✻, lieutenant-colonel, commandant de l'Ecole.

§. II. *Ministère de la Justice.*

COUR ROYALE DE CAEN.

Premier Président. M. le baron de l'Horme; O. ✻, conseiller-d'état.

Premiers Présidens honoraires: MM. le baron

Lemenuet, C. ✱ ; le baron Goupil de Préfeln, O. ✱.

Présidens de Chambre : MM. Roger de la Chouquais ✱, Regnée ✱ ; Daigremont-St-Manvieux ; ✱ Dupont-Longrais ✱.

Conseillers : MM. Maubant ; de Ste-Marie ✱ ; Duhamel ; Lefournier ; Leclerc ; Sauvage ; Desprez ; Deloges ; Rousselin (Adrien) ; Seigneurie ; Bertauld ; Regnault ; le Jollis de Villiers ; Hubert (Benj.) ✱ ; Trébutien ; de Gournay ; Barbe-Lelongprey ; Delangle fils ; Lehot-Duferage ; Lebienvenu-Dutourps ; Régnée fils ; Allard ; de Vauzelles ; Brunet ; Delaville.

Honoraires : MM. le baron Laigre de Graînville ; Héot ; Rivals de la Combe ✱.

Auditeurs : MM. Hubert-Descotils ; Goupil de Préfeln (Camille) ; Letellier de Vauville ; Leferon de Longcamp ; le baron de Fontenay.

Parquet : M. Guillibert ✱, procureur-général.

Avocats-généraux : MM. Rousselin (Pierre-Marcel) ✱ ; Pigeon de St-Pair ; Goupil de Préfeln fils.

Substituts : MM. Daigremont-St-Manvieux fils ; Desessarts. *Secrétaire du Parquet* : M. Lavigne.

Greffe. MM. Bénard, *greffier en chef* ; Brehon, Berthelot, Mulot, Vaubrun, Richard, Lavigne, *commis-greffiers* ; Roussel, *expédionnaire-comptable*.

Composition des Chambres pendant la session de 1829. — 1830.

1re. *Chambre* : MM. le baron de l'Homme, 1er. président ; Dupont-Longrais, *président* ; Sauvage ; Desprez ; Bertauld ; Trébutien ; Barbe-Lelongprey ; Delangle ; Brunet ; Leferon de Longcamp, conseiller-auditeur ; Goupil de Préfeln, avocat-général ; Brehon, commis-greffier.

2e. *Chambre* : MM. Roger de la Chouquais, *président* ; Rousselin (Adrien) ; Seigneury ; Hubert (Benj.) ; le Bienvenu-Dutourp ; Allard ;

de Vauzelles ; Delaville ; Camille de Préfeln, *conseiller-auditeur* ; Pigeon de St.-Pair, *avocat-général* ; Berthelot, *commis-greffier*.

5e. *Chambre* : MM. Régnée, *président* ; de Ste-Marie ; Fournier ; Leclerc ; Deloges ; N.***, substitut ; Mulot, *commis-greffier*.

4e. *Chambre* : MM. Daigremont-St-Manvieux, *président* ; Maubant ; Duhamel ; Regnault ; Lecollis de Villiers ; de Gournay ; Lehot-Duferage ; Régnée fils ; Hubert-Descotils, *conseiller-auditeur* ; Letellier de Vanville, *id.* ; Rousselin (P.-M.), 1er. *avocat-général* ; Richard, *commis-greffier*.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Tribunal de 1re. instance séant à Caen.

MM. Thomine-Desmasures ✻, *président* ; Lhermite, *vice-président* ; Roger, *juge d'instruction* ; de Boislaunay ; Marguerie ; Le Bourguignon-Duperré, Vibert, *juges* ; de Vanembras, du Bisson, *juges-auditeurs*.

Parquet : MM. Lentaigne ✻, *procureur du Roi* ; Daigremont-St.-Manvieux, Laisné-Deshayes, *substituts*.

Greffe : MM. Tahère, *greffier en chef* ; Legendre, Poussin, Marc, *commis-greffiers*.

1re. *Chambre* : MM. Thomine-Desmasures, *président* ; Roger, *juge d'instruction* ; Lebourguignon-Duperré, Vibert, *juges* ; de Vanembras, *juge-auditeur ayant voix délibérative* ; Laisné-Deshayes, *substitut* ; Poussin, *commis-greffier*.

2e. *Chambre* : MM. Lhermite, *vice-président* ; de Boislaunay ; Marguerie, *juges* ; du Bisson, *juge-auditeur ayant voix délibérative* ; Legendre, *commis-greffier*.

Tribunal de 1re. instance séant à Bayeux.

MM. Pezet ✻, *président* ; le Vannier des Vauvières, *président-honoraire* ; le Neveu, Montégu, *juges* ; Douesnel-Dubosq, Gauthier, *juges-audi-*

leurs ; Coneffin , Paysant , *suppléans* ; Belliet de la Boire , *procureur du Roi* ; Lelu , *substitut* ; Pastey (Edouard) *greffier* ; Pastey (Charles) et Pastey (Alexandre) , *commis-greffiers*.

Tribunal de 1re. instance séant à Falaise.

MM. Brunet ✱ , *président* ; Fossey , *juge-d'instruction* ; Dubourg , *juge* ; Lentaigne , *juge-auditeur* ; Quéru , de Haussaye , Heuzé , *juges-suppléans* ; Rossignol , *procureur du Roi* ; Galeron , *substitut* ; Bocquet , *greffier* ; Daubernet , *commis-greffier*.

Tribunal de 1re. instance séant à Lisieux.

MM. Foubert de Laize , *président* ; Pannier , *juge-d'instruction* ; Fleuriot , Fauvel , *juges* ; Lerat , *juge honoraire* ; d'Angerville , *juge-auditeur* ; le Bailly , Becquemont , *suppléans* ; Heurtaud-Morandière , *procureur du Roi* ; Formeville , *substitut* ; Rocques-Desvallées , *greffier*.

Tribunal de 1re. instance séant à Pont-l'Evêque.

MM. Quéru , *président* ; Fouquen-Sarrasin , *juge* ; de Vauquelin , *juge-d'instruction* ; Paysant-Valencourt , *juge-auditeur* ; Mouillard , le Carbonnier , *suppléans* ; Corneille-Vallée , *procureur du Roi* ; Bivel , *substitut* ; Malandain , *greffier* ; Dubreuil et Dufresney , *commis-greffiers*.

Tribunal de 1re. instance séant à Vire.

MM. Dubourg-d'Isigny , *président* ; Noël-Duparc , *juge-d'instruction* ; Chemin-Daniel , *juge* ; Dubosq de la Roberdière , *juge-auditeur* ; le Marchand , le Grain , *suppléans* ; le Pelletier , *procureur du Roi* ; Desbordeaux , *substitut* ; Morice , *greffier* ; le Bouleux , *commis-greffier*.

TRIBUNAUX DE COMMERCE. (1)

Tribunal de commerce de Caen.

MM. Bonnaire , *président* ; Donnet , Lecesne ,

(1) Ce tableau présente le personnel des tribunaux de commerce , tel qu'il sera organisé en 1850 , lorsque les élections faites par les notables commerçans auront été sanctionnées ,

Vautier, Lecomte (Auguste), *juges*; Jardin (Auguste), Bouillie jeune, Gervais, Lemoine, *suppléans*; Devic, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Bayeux.

MM. Feret-Dulongbois, *président*; Huvet, Groult (Clément), Mariette-Dumesnil, Yvon, *juges*; Bazire, Leboulanger (Marc), Lecreps-Lachaussée, Nicolle, *suppléans*; Guelle, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Isigny.

MM. Gosselin, *président*; Destrais, Etienne, Choisy, *juges*; Voisin, Lerebour, *suppléans*; Michel, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Falaise.

MM. Brée aîné, *président*; Leclerc, Faucillon-Dupare, Lebailly fils, Lemeneur-Dercy, *juges*; Faucon jeune, Legendre aîné, Davois-Gontier, Lecrêne, *suppléans*; Renault, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Lisieux.

MM. Roger, *président*; Brochaye, Chauvel, Perrier, Houlette, *juges*; Asselin, Decoster, Renard aîné, Pannier aîné, *suppléans*; Pains, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Honfleur.

MM. Goupil, *président*; Hébert-Desroquettes, Lacoudrais, Mallet, Bénard, *juges*; Pottier (Alphonse), Domin fils, Hamelin-Potel, Lecarpentier, *suppléans*; Douelle, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Vire.

MM. Maubanc, *président*; Châtel, Chemin, Lelièvre, *juges*; Rocherullé-Deslongrais, Lehericey, *suppléans*; Crespin, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Condé-sur-Noireau.

MM. Gervais-Nérou, *président*; Besnard-Beaupré, Collein-Dubusq, Boisne, *juges*; Prieur Bazin-Lecomte, *suppléans*; Davoult, *greffier*.

JUSTICES DE PAIX.

Arrondissement de Bayeux.

Bayeux : MM. Lebourg des Alleurs, *juge*; Postel, *greffier*.

Isigny : MM. Ferrand de la Conté, *juge*; Pophillat, *greffier*.

Balleroy : MM. Létournel, *juge*; Dumerle, *greffier*.

Caumont : MM. Trolong-Dutaillis, *juge*; Aupoix, *greffier*.

Ryes : MM. Costé-Donvéville ✻, *juge*; Tostain, *greffier*.

Trévières : MM. Richer, *juge*; Guilbert, *greffier*.

Arrondissement de Caen.

Caen (*est*) : MM. Verrier, *juge*, Burard, *greffier*.

Caen (*ouest*) : MM. Harivel, *juge*; Bardel, *greffier*.

Bourguébus : MM. Lancelin, *juge*; Haulard-Labrière, *greffier*.

Creully : MM. Lenormand-Deviette, *juge*; Nicolle, *greffier*.

Douvres : MM. Boullée, *juge*; Samson, *greffier*.

Evrecy : MM. Gallery-Duboscher, *juge*; Lemarchand, *greffier*.

Tilly-sur-Seulles : MM. Leroy, *juge*; Hamel, *greffier*.

Troarn ; MM. Ledard, *juge*, Vrard, *greffier*.

Villers-Bocage : MM. de Guernon, *juge*; Thezard, *greffier*.

Arrondissement de Falaise.

Falaise (1re. *section*) : MM. Loriot, *juge*; Liette, *greffier*.

Falaise (2e. *section*) : MM. Joyau, *juge*; Legris, *greffier*.

Bretteville-sur-Laize : MM. Rossignol, *juge*; Cachelou, *greffier*.

Coulibœuf : MM. Guerne, *juge* ; Letellier, *greffier*.

Harcourt : MM. Bescher, *juge* ; Gouget, *greffier*.

Arrondissement de Lisieux.

Lisieux (1re. *section*) : MM. Lebailly, *juge* ; Groult, *greffier*.

Lisieux (2e. *section*) : MM. Asse-Beaumorel, *juge* ; Fauque-Monfleury, *greffier*.

Livarot : MM. Jourdain-Duverger, *juge* ; Chéradame, *greffier*.

Méxidon : MM. Pipon, *juge* ; Massue-Préfontaine, *greffier*.

Orbec : MM. Mabire, *juge* ; Lesage, *greffier*.

St.-Pierre-sur-Dives : MM. Robillard, *juge* ; Dubourg, *greffier*.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Pont-l'Evêque : MM. Corneille-Vallée, *juge* ; Allais, *greffier*.

Honfleur : MM. Otton, *juge* ; Hauvel, *greffier*.

Cambremer : MM. Thillaye de Lampartie, *juge* ; Deville, *greffier*.

Dives : MM. Senaze, *juge* ; Hébert, *greffier*.

Blangy : MM. Cuvelier, *juge* ; Lecoupie, *greffier*.

Arrondissement de Vire.

Vire : MM. Vivier-Duraisin, *juge* ; Dupont, *greffier*.

Condé : MM. Roullin, *juge* ; Desmonts, *greffier*.

Aunay : MM. Beaudouin, *juge* ; Lengliney, *greffier*.

Bény-Bocage : MM. Gaultier de Carville, *juge* ; Loisel, *greffier*.

St.-Sever : MM. Louise, *juge* ; Gautier, *greffier*.

Vassy : MM. Goulard, *juge* ; Locard, *greffier*.

TABLEAU DE L'ORDRE DES AVOCATS.

Cour royale de Caen.

MM. Simon jeune, *bâtonnier, chef de l'ordre*; Joyau, *ancien bât.*; Busnel; Chrétien père, *ancien bât.*; Delaville père; Simon père, *ancien bât.*; Marc père, *ancien bât.*; Devic, Delaunay, Delisle, Le Cerf, Hélie, Dupray, Legrip, Blin, Ameline, Pouilly, Poignant, Thomine aîné, Chrétien fils, De Gournay, Morice, Lancelin, Castel, Lehot-Duferage, Lamache de la Besnardière, Fouques-Desmarais, De Saint-Jean, Delaville fils, Miocque, Binard, Boscher, Simon (Georges), Deslongchamps, Bayeux, Launonier, Costy, Turgot, Boisard (François), Alexandre, Houssaye, Bardout aîné, Bouet, Langlois, Duperré-Fengrolles, Foucault, Valot, Lemenuet (Ferdinand), Bobier, Gervais, Deboislambert, Mabire, Thomine (Auguste), Durand, Lejamtel, Courty, Dedouit, Bernier, Tabourier, Marc fils, Roberge, Demolombe, Bardout (Paul), Londe, Decaumont, Debrix, Dangleville, Desmasures, Le Petit, Demorieux.

Avocats stagiaires: De Valroger, Marie, Vaulogé, Doublet, Lefèvre, Dubois de Launay, Houlbey, Neveu-Deschateaux, Lelong, Lamoureux, Cosne, Davy, Lemenuet (Léon), Heland, Vallon, Maheust, Mariette, Norville, Senecal, Labiche, Eprou de la Horie, Massieu, Le Saulnier, Noel, La Roche, Trolley, De Guerpel.

Conseil de discipline: MM. Simon jeune, *bâtonnier, président*; Chrétien père, Simon père, Marc père, *anciens bâtonniers*; Busnel, Devic, Le Cerf, Delisle, Simon le jeune, Pouilly, Thomine aîné, Chrétien fils, *secrétaire*.

Tribunal de Bayeux.

MM. Joret-Desclozières père, *bâtonnier*; Bunouf-Bunouville, Beaudouin père, Payzant,

Coueffin à Esquay, Aladane, Vimont, Letouzé, Leguelinel-Duroutel, Tavigny-Dulongpré, Lécuyer, Joret-Desclozières fils, Carabœuf, Pilet-Desjardins, Pâris.

Stagiaires : MM. Vimard, Legambier, Chigouesnel, Féron.

Tribunal de Falaise.

MM. Dehaussey, *bâtonnier*; Quéru, Heuzé, Briquet, Labbé, Sérant père, Renault fils, Langlois, Sérant fils, Rivière.

Tribunal de Lisieux.

MM. Moisy-Lavalezerie, *bâtonnier*; Anseaume, *doyen à* Donville; Lebailly, *ancien bâtonnier*; Lebret-Dudezert, Chouel, Becquemont père, Leroy-Desclosayes, Becquemont fils, Bloche, Demortreux, Deschamps, Leroy-Beaulieu, Bourdon, Puchot, Hamelin, Moisy-Lavalezerie (Amedée), à Lisieux; Lhorionney, à Saint-Désir; Deslandes, à Saint-Pierre-sur-Dives.

Stagiaire, M. Tranchepain, à Lisieux.

Tribunal de Pont-l'Evêque.

MM. Mouillard jeune, *bâtonnier*; Tullou, *ancien bâtonnier*; Isabel-Despares, Marais de Beauchamps, Manneville, Hurel, à Honfleur; Paulmier, Aumont, Isabel-Lablotterie, Dannetot, Aubry, Taillefesse, Roué, à Pont-l'Evêque.

Stagiaire : M. Lemétayer.

Tribunal de Vire.

MM. Maurice aîné, *bâtonnier*; Marie, Lebailly père, Lepelletier, Lemansel-Desvaux, Leloup, à Condé; Lemarchand, Gosselin, maurice fils, Courtoise, Legrain, Lenormand, Ozanne, Davoust, à Condé; Cauville-Lachesnaye, à Condé; Foucault, de Banville, Gohier de Précaire, Lebailly fils, Jubré, Sérand.

Stagiaires : MM. Davoult, Cauville, Lebailly le jeune, Andouillé, Gaupuceau, Scelles.

AVOUÉS.

Avoués près la Cour royale de Caen.

MM. Provost, Corbet, Tabourier, Lemaire, Blin-Baron, Onfroy, Tragin, Rupalley, Lamotte-Lemore, Héot, Guéret-Desnoyers, Villain, Voisin, Després, Lepelletier, Desmares, Leroi, jardin.

Chambre de discipline: MM. Lamotte-Lemore, *président*; Desnoyers, *syndic*; Onfroy, *rapporteur*; Tragin, *secrétaire-trésorier*.

Avoués près le tribunal civil de Caen.

MM. Lemore, Godard aîné, Dupont, Godard le jeune, Jardin, Leconte fils, Levalois aîné, Levardois fils, St-Germain, Regnoult, Julienne-Ducoudray, Maheu.

Chambre de discipline: MM. Levalois, *président*; Maheu, *syndic*; Levardois fils, *rapporteur*; St-Germain, *secrétaire*.

Avoués près le tribunal civil de Bayeux.

MM. Mutel, Lefèvre, Bessin, Baley, Gardin-Néry, Delarue, Tailpied, Joly, Castel, Barbey, Gousmel, Deschamps.

Avoués près le tribunal civil de Falaise.

MM. Duvelleroy, Tirard, Blot, Lechevalier, Huet-Després, Galais, Leroy, Miquelard.

Avoués près le tribunal civil de Lisieux.

MM. Dalgot, Prével, Delaporte, Jeanne, Bouquelon, Lefèvre, Lorieult, Yon, Delivet, Fauque.

Avoués près le tribunal civil de Pont-l'Evêque.

MM. Mouillard aîné, Dubuc, Quillet, Lecourt, Oriot, Aubrée, Hérault-Beauval, Avoyne.

Avoués près le tribunal civil de Vire.

MM. Barbot, Legouix, Madeline, Mitaine, Angoville, Etienne, Boscher, Louise.

HUISSIERS.

HUISSIERS.

Arrondissement de Bayeux.

Chambre de discipline : MM. Boudet, *syndic;* Havard, *rapporteur;* Hémel, *secrétaire;* Desjardins, *caissier;* Héroult, Poulain, Lechartier.

MM. Heuzebroc, Leberrurier, Boudet, Lechartier, Hébert (Jacques-Marin), Tostain (michel-Tranquille), Pelcoq, Lemoigne, audienciers à Bayeux.

Desjardins, James, Vimard, Tanquerel, Lemétayer, Héroult, Dupart, Havard, Hémel, Hébert (Baptiste-François), Poulain, Bertauld, Lainé, Fauvel, Bidot fils, Blancaguel, Piel, Mulot, Langlois, Mesnil, à Bayeux; Malherbe, à Saint-Vigor-le-Grand; Bidot père, et Seigneurye (Prosper), à Balleroy; Rousset, Menard et Leguelinel, à Caumont; Bailleul et Tostain (François-Tranquille), à Isigny; Malenfant, à La Cambe; Bazire, à Vouilly; Barbey, à Trévières; Poitevin, à Formigny; Adeline, à Littry; Gruel, à Blay; Savary, à Bernesq; Varin, à Ver; Lecomte (Michel), à Bucels; Dumont, à Longueville; Lebreton, à St.-Martin-des-Entrées.

MM. Havard et Blancaguel, attachés au tribunal de commerce de Bayeux.

Arrondissement de Caen.

Chambre de discipline : MM. Marais, *syndic;* Fanet, *rapporteur;* Guilbert, *trésorier;* Jardin, *secrétaire;* Gascoin, Dubosq et Tribouillard.

Audienciers à la Cour royale : MM. Marais, Julienne-Ducoudray, Desmazures, Quesnot, Lecouturier, Lair, Busnel, Letulle.

Audienciers au tribunal civil : MM. Philippe, Guilbert, Piédagnel, Coltée, Briard.

Audienciers au tribunal de commerce : MM. Gascoin, Delangle.

Huissiers : MM. Belbarbe, à Cairon ; Letulle fils aîné, à Villers-Bocage ; Doublet, à Argences ; Louvet, à Caen ; Danjard, à Caen ; Poidevin, à Tessel ; Madeline, à Caen ; Dubois, à Caen ; Boujon, à Carcagny ; Marie, à Bretteville-l'Orgueilleuse ; Dubosq, à Villers-Bocage ; Fanet, à Caen ; Godard, à Caen ; Levalois, à Caen ; Gosse, à Douvres ; Dheruel, à Soliers ; Jardin à Caen ; Tirard, à la Délivrande ; Parin, à Troarn ; Paisant, à Caen ; Lepareux, à Tilly ; Postel, à Caen ; Tribouillard, à Caen ; Lemoigne, à Hamars ; Leroux, à Langrune ; Samson, à Sainte-Honorine ; Trébutien, à Troarn ; Bertauld, à Caen ; Hélain, à Caen ; Larose, à Caen ; Pagny, à Evrecy ; Roulland, à Caen ; Buhour, à Caen.

Arrondissement de Falaise.

MM. Saulnier, Jouenne, Parmentier, Lechevalier et Seron, *audienciers* ; Berville, Huet-Desprès, Corneville, Marie-Duclos, Loriot-Dupré, Rivière père, Leroux, Cachelon, Leroy-Rivière ✻, Rouillier, Beaunier et Rivière fils, à Falaise ; Bitot père, Hastain et Bitot fils, à Harcourt ; Leforestier, à Combray ; Coulibœuf, à Crocy ; Letellier, à Donnay ; Aulnay et Bourjenne, à Clécy ; Germain, Pagny et Maunoury, à Bretteville-sur-Laise ; Lemoine à Cauvicourt ; Tahère à Saint-Rémy ; Truffaut, à Ouilly-le-Basset.

Arrondissement de Lisieux.

MM. Castel, Lelièvre, Bardou, Couturier, Bouttemont, Fertey, Guirard-Lambert et Cachelou, *audienciers* ; Leclerc, Lebas, Bazire, Courtin, Jehanne et Groult, à Lisieux ; Levallois, Lecomte, Cachelou et Lemoine, à Saint-Pierre-sur-Dives ; Dupont, à Crèvecœur ; Ponettre, à Mézidon ; Asselin et Glasson, à Pervaques ; Hurel, Boudin, Foucher, Hugot, Vanier et Cocherel, à Orbec ; Robillard et Boyer dit Bordelais, à Livarot ; Corneille, à Moyaux ; Lesens, à Courtonne-la-Ville.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

MM. Defrance aîné, Lehéricy, Defrance jeune, Mangeant, *audienciers*; Vautier, Toseau, Pavie, Perrot, Guerard, Guilbert et Leblond, à Pont-l'Evêque; Droulin, Truaud, Destin, Delauney, Gilles (Guillaume), Merieult, Guillot, à Honfleur; Braffin, à Grangues; Olivier, à Saint-Eugène; Alleaume et Riquier, à Blangy; Crevin, Helye et Vannier, à Dozuley; Langlois, à Beaumont; Lugan, à Trouville; Leblanc, à Dives; Planque de la Brétonnière et Moutais, à Cambremer; Letellier, à Touques.

Arrondissement de Vire.

MM. Brion, Beaugeard, Legrain, Legot, *audienciers*; Bouchard, Legeay, *audienciers du tribunal de commerce de Vire*; Briand, Roger, Deschamps, Lannion, Girard, Rabot et Gouix, à Vire; Duboscq et Lemoisson, à Aunay; Levallois, à Saint-Georges-d'Aunay; Leconte, à Jurques; Delalande, Chénevière, Debon et Rocher, à Condé; Etienne, à Saint-Jean-le-Blanc; Lemarchand, à La Ferrière-Harang; Lemarchand, à Montchauvet; Flaust, à Campeaux; Pepin et Mariette, à Bény-Bocage; Eudes et Houssin, à Saint-Sever; Poupion et Brouard, à Landelles; Joubert, à Clinchamps; Lebaron, Tirard ✻ et Gosselin, à Vassy; Poupion, à Viessoix.

NOTAIRES.

Arrondissement de Caen.

MM. Poignant, *certificateur*; Balleroy; Evrard, *certif.*; Boulin-St.-Amand; Durand; Delacodre, *certif.*; Bellivet, *certif.*, à Caen; Lecarpentier, à Bény-sur-Mer; Morice, *certif.* à Creully; Blancagnel, *certif.* à Douvres; Le Rouget, à Colleville-sur-Orne; Lemasson fils, *certif.* à Evrecy; Eustache, à Ste.-Honorine-du-Fay; Delalande, à Cheux; Tahère, à Tilly-sur-Seulles; Hervieu, à Amfréville; Labbey, à Troarn; Moisy, Ho-

guais, à Argences; Langlois fils, *certif.* à Villers-Bocage; . . . à Bonnemaison; Hautement, à Noyers; Lesage, à Bourguébus; Langlois, *certif.* à May; Lepelletier, *certif.* à Bretteville-l'Orgueilleuse.

Arrondissement de Bayeux.

MM. Vaulier (Claude-François), *certif.*; Pfistre-Duvant, *id.*; Larcher, à Bayeux; Prempain, à Balleroy; Poedevin, à Lingèvres; Thubeuf, *certif.* à Livry; Dupont, à Caumont; Brunet, *certif.* à Isigny; . . . à la Cambe; Pezeville dit Desforges, à Lison; Vautier, *certif.* à Ryes, Leconte, à Crépon; Marest, à Tour; Lelong, *certif.* à Bernesq; Dubosq, à Trévières; Deschamps, à Littry.

Arrondissement de Falaise.

MM. Bellencontre, *certif.*; Boursin, *id.*; Demieux-Demorchesne, *id.*, à Falaise; Bonquerel, *certif.* à Bretteville-sur-Laize; Ballière, à Ouilly-le-Basset; Bellenger, à Clécy; Boscher, *certif.* à Harcourt; Grachard, *id.*, à Jort; Grusse, à Tournebu; Hamelin, *certif.* à St.-Silvain; Paguy, à Maizières; Lucas, à Crocy.

Arrondissement de Lisieux.

MM. Cosnard-Labretonnière, Barbel, *certif.*; Daufresne, *certif.*, à Lisieux; Piel, Ozières, *certif.* à Orbec: Sevestre, à St.-Julien-le-Faucon; Harou, à Moyaux; Paris, à St.-Martin-de-Fresnay; Pichon, à Glos; Colas, à la Boissière; Metton, *certif.* à Livarot; Lamort-Laperelle, *certif.* à St.-Pierre-sur-Dives; Auger, à Fervaques; Paysant, à Mézidon.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

MM. David, Lecouturier, *certif.* à Pont-l'Evêque; Lasseur-Courville, à Touques; Follebarbe, à Beaumont; Vinnebaux, à Blangy; Ferey, *certif.* au Breuil; Lebreton, à Bonnebosq; Jarry, à Beuvrou; Thivon, *certif.* à

Cambremer ; Persac, *id.*, à Dozuley ; Carel, à Dives ; Rosey, à Annebault ; Bréard, *certif.*, Guérard, à Honfleur.

Arrondissement de Vire.

MM. Dupont, *certif.*, Durand, Huet, *certif.*, à Vire ; Dufay, à Aunay ; Hoybel, à St.-Georges-d'Aunay ; Picard, à Cahagnes ; Lemoine, à Bény-Bocage ; Picard, *certif.* à St.-Martin-des-Besaces ; de Prépetit, *certif.* à Condé-sur-Noireau ; Davoult, à *id.* ; Loisel, *certif.* à St.-Sever ; Lehericey, à Landelles ; Bizey, Pigault, *certif.* à Vassy.

COMMISSAIRES-PRISEURS.

Bayeux : M. Filastre ; *Caen* : MM. Lepelletier, Mériel ; *Falaise* : M. Fleury ; *Lisieux* ; MM. Jouquet, Graindorge ; *Pont-l'Evêque* : M. Lerosier ; *Honfleur* : M. Leroy ; *Vire* : M. Guérin.

§. III. *Ministère des affaires étrangères.*

Caen.

Consul de S. M. britannique : M. Fauche ; (Pays-Bas) : M. Holzmann, vice-cons. (Portugal) : M. Victor Lefrançois, *id.* ; (Etats-Unis) : M. St.-Jore, *idem.*

Honfleur.

Vices-consuls : MM. Lecarpentier (Angleterre, Etats-Unis et Portugal) ; Lacoudrais (Autriche) ; Béhard fils (Suède et Norwège) ; Hébert-Desroquettes (Prusse) ; Théodore Pellecat (Pays-Bas et Danemark).

§. IV. *Ministère de la guerre.*

Etat-major de la 2e. subdivision de la 14e. division militaire.

MM. le comte d'Hautefeuille C. ✻ ✻, maréchal-de-camp, commandant la subdivision.

Mangon de la Lande ✻, capitaine-aide-de-camp de M. le comte d'Hautefeuille.

Pion O. ✻ ✻, chef-de-bataillon, commandant l'artillerie du château de Caen.

Duval ✻ ✻, capitaine d'artillerie.

Moulin ✻ ✻, capitaine, commandant le génie dans le département du Calvados.

Gendarmerie royale.

MM. Renou de la Brune C. ✻ ✻, colonel, commandant la 4°. légion.

Variu de Bretteville ✻ ✻, chef d'escadron.

Hayaert, capitaine, à Caen.

Lieutenans : MM. Couraye-Duparc, à Bayeux; Letellier de Blanchard ✻, à Falaise; Trouillet-Mainville de la Chaux ✻, à Lisieux; Lemercier ✻, à Pont-l'Evêque; de Polinière ✻, à Vire; Carpentier, *lieutenant-trésorier*, à Caen.

Dépôt de recrutement.

M. Caré ✻ ✻, capitaine au 10°. régiment de dragons, commandant le dépôt.

Dépôt de remontes.

MM. de la Fresnaye O. ✻ ✻, lieutenant-colonel au 7°. régiment de dragons, commandant le dépôt.

Vigogne O. ✻ ✻, lieutenant-colonel, adjoint au dépôt.

De Coulibœuf-de-Blocqueville ✻, capitaine au 2°. régiment de cuirassiers, adjoint au dépôt.

Gouabin ✻ ✻, *capitaine-comptable* du dépôt.

Intendance militaire.

MM. Dupleix ✻, sous-intendant militaire de 2°. classe.

Mazoïer, adjoint de l'intendance militaire, chevalier de l'ordre de Charles III et de St.-Ferdinand d'Espagne.

Subsistances militaires.

M. Rousseau, *agent comptable*.

Lits militaires.

M. Boutelion, *garde-magasin.*

Convois militaires.

M. Loisel, *préposé.*

Chauffage.

M. Salomon, *préposé.*

§. V. *Ministère de la marine.*

Quartier de Caen.

MM. Dubosq ✻, sous-commissaire de marine à Caen; Dubosq (Désiré), commis entretenu.

Syndics: MM. Bidard ✻, à Caen; Thibout, à Sallenelles; le Petit, à Ouistreham; Marc ✻, à Bernières; Durand, à Port-en-Bessin.

M. Boullemont, trésorier des invalides de la marine.

M. Prudhomme, professeur d'hydrographie, à Caen.

Officiers visiteurs de navires.

MM. Le Comte, *lieutenant de vaisseau*; Bunel, *enseigne de vaisseau*; de Baupte, *capitaine au long-cours*; Bidard, *syndic des marins.*

Commission d'examen pour les chirurgiens des navires de commerce, etc.

MM. Saint-Fresne, *docteur-médecin*; Lafosse père, *chirurgien*; Bisson-Jardin, *pharmacien.*

Quartier d'Honfleur.

MM. Foré, sous-commissaire de marine à Honfleur; Fils, écrivain entretenu des classes.

Syndics: MM. Leroy, à Honfleur; Jamet, à Villerville; Collardin de Chanteloup, à Trouville.

M. Legrix, trésorier des invalides de la marine.

M. Pottier, professeur d'hydrographie.

Sous-quartier d'Isigny.

M. de Gueydon, commis de marine à Isigny.

Syndic: M. Bellier.

§. VI. *Ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.*

ÉVÊCHÉ DE BAYEUX.

Mgr. Dancel (Jean-Charles-Richard), *évêque de Bayeux.*

Vicaires-généraux.

MM. Daudibert de la Villasse, Boscher, *agréés par le Roi;* de Cussy ✻, Bauquet de Grandval, Beaumont, Paysant, Chaillou, Jumel.

M. Michel, *secrétaire de l'évêché.*

M. Guérin, *sous-secrétaire.*

Chapitre de la Cathédrale (Notre-Dame).

Chanoines : MM. Daudibert de la Villasse, *vicaire-général, doyen;* Delaunay-Dufondray, *grand-chantre;* Boscher, *vicaire-gén. et archidiacre de l'est, S.-Doyen, théol.;* Bauquet de Grandval, *arch. de l'ouest;* Bernard de la Chambinière, Beaumont, Cardevac de Gouy, Michel, Dajon-Lamare, *s.-chantre;* Lefaucheux, Devy, *archi-prêtre.*

Chanoines honoraires.

Résidans : MM. Chaillou, *supérieur du séminaire;* Richard, Liot, Turgis, Lecomte, Aubert, de Lafontaine, Bachot, Rivière, Lebourgeois, Navet, Thomine-Desmasures, Michel jeune, Dhérembert, de Panthou.

Non-résidans : MM. Desjardins, Delarue, Mouton, Lacoudre, de Pellegars, Tillaut, Lepage, Jamet, Paysant, Carayon, Jumel, de Grieu, Delanney, Fouques-Lanos, Foucher de Cardo, Foubert-Dépallières, Surirey, Maloisel, Troppé, Leguay, Benoist, Farolet, Hébert, Beausire, Taillebos-Dupré, Noël, Blondel, Pestel, Périaux, Avonde, le Long, Porat, Poncelet, Lacoste, Sauvage, Lacoudre aîné.

Chapelains épiscopaux.

MM. Pain, Guillot, Eudeline, Perrée, Gué-

vin, Rolland, Adrienne, Gabriel, Yvon, Calbris, Couppey, Lelièvre-Desnoyers, Lefebvre.

Officialité: MM. Beaumont, *official*; Michel, *promoteur*; Delafontaine, *greffier*.

Séminaire diocésain à Bayeux.

M. Chaillou, *supérieur*.

Directeurs: MM. Bachot, Boudard (*morale*); Bénésit (*dogme*); Vadaine (*Ecriture-Sainte*); Alaboissette, *économe*.

Ecole secondaire ecclésiastique à Lisieux.

M. Frémont, *supérieur*. *Directeurs*: MM. Durand, Héribel; *économe*, M. Margeris.

Petit Séminaire, ou Ecole secondaire ecclésiastique, à Villiers-le-Sec.

M. Troppé, *supérieur*. *Directeurs*: MM. Lemoing, Fouin; *Professeurs*: MM. Lemoing, Fouin, Malherre, Gassion, Delinotte, Bretteville; Bidot, *Econome*.

Pensionnat ecclésiastique à Bayeux.

MM. Rivière, *supérieur*; Gabriel, *directeur*; Pallos, *économe*.

Pensionnat ecclésiastique à Caen.

MM. Quillou, *supérieur*; Noget, Duclos, Belhomme, *directeurs*.

Pensionnat ecclésiastique à Falaise.

MM. Menard et Cardine, *directeurs*.

Pensionnat ecclésiastique à Pont-l'Evêque.

M. Desclais, *directeur*.

Salle d'étude à Vire.

MM. Maloisel et Scelles, *directeurs*; Dolé, *surveillant*.

Missions diocésaines (à la Délivrande).

M. Saulet, *supérieur*.

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
Monfréville.	Gournay.	
Neuilly.	Rusnel.	
Saint-Germain-du-Pert.	Desaunay.	
St.-Marcouf.	Lesueur.	
Vouilly.	Lebreton.	

Canton de Byes.

Cures.	*Curés.*	
Crépon.	Fontaines.	Greffin.
Succursales.	*Desservans.*	
Arromanches.	Chrestien.	
Asnelles.	Letourneur.	
Banville.	Demonts.	Ledoyer.
Baxenville.	Youf.	
Colombiers-sur-Seulles.	Viel.	
Commes.	Lebourgeois.	
Esquay.	Martine.	
Graye.	Guillemette.	
Le Manoir.	Etienne.	Fouin.
Longues (Marigny, Fontenailles).	Godefroy.	
Meuvaines.	Leduc.	
Port-en-Bessin.	Lecourtois.	
Ryes.	Guernier.	
S.-Côme-de-Fresné	Nicolle.	
St.-Croix-sur-Mer.	Gilette.	
Semmervieu (Maguy).	Congnet.	
Tracy-sur-Mer (Manvieux).	Lecuyer.	
Vaux-sur-Aure.	. . .	
Ver.	Lejeune.	Coltée.
Vienne.	Etienne.	
Villiers-le-Sec.	Lemoing.	
Chapelle vicariale.	*Desser. de chapelle*	
Tierceville.	Pinel.	

Canton de Trévières.

Cures.	*Curés.*	
Trévières.	Perée.	Brunet.
Formigny (Engranville).	Guérin ✻.	Dahommet.
Tour.	Gallot.	Longuet.
Succursales.	*Desservans.*	
Bernesq.	Lescot.	
Blay.	Lebaron.	
Bricqueville.	. . .	
Colleville-sur-Mer.	Guérel.	
Colombières.	Desplanches.	
Crouay.	Belloir.	
Ecrammeville.	Lemarchand.	
Etreham.	Lehéribel.	
Huppain.	Hébert.	
Louvières.	Châtel.	

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
Maisons (Hérils).	Lecoin.	
Maudeville (Tessy).	Delahaye.	
Mosles.	Madelaine.	
Rubercy.	Lepley.	
Ste.-Honorine-des-Pertes.	Anne.	
St-Laurent-s.-Mer.	Legerais.	
Saon (Le Breuil).	Barbé.	
Surrain.	Brard.	
Vierville.	Velsin.	
Chapelles vicariales	*Desser. de chapelle*	
Agnerville.	Havard.	
Secmet.	. . .	

ARRONDISSEMENT DE CAEN.

Canton de Bourguébus.

Cures.	*Curés.*	
Fontenay-le-Marmion (Rocquancourt).		
Clinchamps.	Hervieux.	Pasturel.
Succursales.	Cagniard.	Jumel.
Airan.	*Desservans.*	
Bellengreville.	Feret.	
Billy (Poussy).	Lebugle.	
Bourguébus (Hubert-Folie, Tilly-la-Campagne).	Vincent.	
Cesny-aux-Vignes.	. . .	
Chicheboville (Bénauville).	Bénard.	
Frenouville.	Moisson.	
Garcelles-Secqueville.	Vautier.	
May.	Guillaumain.	
Moult.	Berthaux.	
Ouézy (Canon).	Gallot.	
St.-Aignan-de-Cramesnil (Conteville).	Legougeux.	
St-André-de-Fontenay.	Lébaudy.	
St-Martin-de-Fontenay.	Renault.	
Soliers (Grentheville).	Simon.	
	Hébert.	

Canton de Caen (Est).

Cures.	*Curés.*	
St-Jean de Caen.	Le Page.	Challes et Lehéribel
St-Pierre de Caen.	Montargis.	Varin et Dupont.
St-Gilles de Caen.	Hebert.	Le Roy et Plaisance.
Vaucelles de Caen.	Taillebos-Dupré.	Godard et Duchemin
Succursales.	*Desservans.*	
Allemagne.	Lecointe.	

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
Cormelles.	Macpharlan, ancien chanoine du St-Sépulcre.	
Epron.	Périn.	
Hérouville.	Bertheaume.	
Ifs.	Ameline.	
Mondeville.	Tanquerel.	
St.-Contest.	Chemin.	Perdrieux.

Canton de Caen (Ouest).

Cures.	*Curés.*	
St-Etienne de Caen.	Royer.	Dumont-Delalonde et Vauquelin.
St-Sauveur de Caen.	Noel.	Noel et Nonant.
Notre-Dame de Caen.	Beausire.	Ameline, Le Baron.
Succursales.	*Desservans.*	
Bretteville-sur-Odon (2e. partie de Venoix).	Jenvrin.	
Louvigny-et-Athis.	Delalande.	
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.	Masson.	
St-Julien de Caen.	Lepetit.	Manchon.
St-Ouen de Caen (1re. partie de Venoix).	Lecointe.	Guillemette.

Canton de Creully.

Cure.	*Curé.*	
reully.	Garcel.	Lemoigne.
Succursales.	*Desservans.*	
Anguerny.	Rolland.	
Amblie.	Docagne.	
Anisy.	Leloutre.	
Basly.	Aubrée.	
Bény-sur-Mer.	Gilles.	
Cairon (Les Buissons, hameau de Villons).	Sénécal.	
Cambes (Villons).	Lebreton.	
Colomby-s.-Thau.	Guerard.	
Coulombs.	Girard.	
Courseulles.	Alleaume.	Germaine.
Cully.	Fossey.	
Fontaine-Henry.	Devaux.	
Lantheuil (Pierrepont.	Geffroy.	
Lasson.	Tanquerel.	
Le Fresne-Camilly (Cainet).	Bertomé.	
Martragny (Rucqueville).	Richard.	
Reviers.	Trevet.	
Rosel.	Legrand.	Ladrèque.

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
Maisons (Hérils).	Lecoin.	
Mandeville (Tessy).	Delahaye.	
Mosles.	Madelaine.	
Rubercy.	Lepley.	
Ste.-Honorine-des-Pertes.	Anne.	
St-Laurent-s.-Mer.	Legerais.	
Caon (Le Breuil).	Barbé.	
Surrain.	Brard.	
Vierville.	Velsin.	
Chapelles vicariales	*Desser. de chapelle*	
Agnerville.	Havard.	
Secnnet.	. . .	

ARRONDISSEMENT DE CAEN.

Canton de Bourguébus.

Cures.	*Curés.*	
Fontenay-le-Marmmion (Rocquancourt).		
Clinchamps.	Hervieux.	Pasturel.
Succursales.	Cagniard.	Jumel.
Airan.	*Desservans.*	
Bellengreville.	Feret.	
Billy (Poussy).	Lebugle.	
Bourguébus (Hubert-Folie, Tilly-la-Campagne).	Vincent.	
Cesny-aux-Vignes.	. . .	
Chichehoville (Bénauville).	Bénard.	
Frenouville.	Moisson.	
Garcelles-Secqueville.	Vautier.	
May.	Guillaumain.	
Mouit.	Berthaux.	
Ouézy (Canon).	Gallot.	
St.-Aignan-de-Cramesnil (Conteville).	Legougeux.	
St-André-de-Fontenay.	Lébaudy.	
St-Martin-de-Fontenay.	Renault.	
Soliers (Grentheville).	Simon.	
	Hébert.	

Canton de Caen (Est).

Cures.	*Curés.*	
St-Jean de Caen.	Le Page.	Challes et Lehéribel
St-Pierre de Caen.	Montargis.	Varin et Dupont.
St-Gilles de Caen.	Hebert.	Le Roy et Plaisance.
Vaucelles de Caen.	Taillebos-Dupré.	Godard et Duchemin
Succursales.	*Desservans.*	
Allemagne.	Lecointe.	

Canton de Tilly-sur-Seulles.

Cure.	MM. *Curé.*	MM. *Vicaires.*
Tilly-sur-Seulles.	Boisard.	Lepetit.
Succursales.	*Desservans.*	
Audrieu.	Pain.	
Anthie.	Follope.	
Bretteville-l'Orgueilleuse.	Guillot.	
Brouay.	Launay.	
Carcagny.	Farcy.	
Carpiquet.	Lahaye.	
Cheux.	Renouf.	Duval.
Cristot.	Marie.	
Ducy-Ste.-Marguerite (Loucelles).	Lebreton.	
Fontenay-le-Pesnel.	Leclerc.	
Grainville.	Daudeville.	
Le Mesnil-Patry.	Rogues.	
Mondrainville (Tourville.)	Blanvillain.	
Mouen.	Dethan.	
Norrey.	Guilbert.	
Putot.	Soufflard.	
Rots (St-Louet près Authie).	Ricard.	Cauvet.
Ste.-Croix-Grand-Tonne.	Maresq.	
St.-Manvieu.	Lepelletier.	Martin.
St-Vaast (Juvigny).	Denise.	
Tessel (Bretteville-sur-Bordel).		
Vendes.	Canivet.	

Canton de Troarn.

Cures.	*Curés.*	
Troarn.	Beaumont.	Martin.
Argences.	Langlois.	Verrolle.
Succursales.	*Desservans.*	
Amfréville.	Duhamel.	
Banneville-la-Campagne.	Trochon.	
Bavent.	Boscher.	
Bréville.	Delaunay.	
Bures.	Ricard.	
Cagny.		
Canteloup.	Chasles.	
Cléville (Héritot).	Vautier.	Bouenne.
Colombelles (hameau de Ste.-Honorine).	Lemoine.	
Démouville (Cuverville, Giberville).	Leger.	
Emiéville.	Lepée.	
Escoville.	Torché-Lafontaine.	

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
Gonneville-sur-Merville.	Sauvage.	
Hérouvillette.	Duraud.	
Janville (St-Pair).	Boscher.	
Merville.	Toreapel.	
Petiville.	Pepin.	
Ranville.	Blot.	
Robehomme.	Vrard.	
St-Ouen-du-Mesnil-Oger (Hernetot, St-Pierre-du-Jonquet, Rupierre).	Delafosse.	
Salleneiles.	Lamy.	
Sannerville (Toufréville).	Duval.	
Varaville.	Lemonnier.	
Vimont.	Martin.	

Canton de Villers-Bocage.

Cures.	*Curés.*	
Villers-Bocage.	Dupont.	Lombard.
	Deslandes-Delavandie.	
Epinay-sur-Odon.		Nicolle.
Succursales.	*Desservans.*	
Amayé-sur-Seulles.	Philippe.	
Banneville-sur-Ajon	Lehéron.	
Bonnemaison.	Grelley.	
Campandré (Valcongrain).	Lebouteilley.	
Courvaudon.	Lebreton.	
Landes.	Pepin.	
LeLocheur (Neuilly-le-Malherbe, Arry)	Harivel.	
Longvillers.	André.	
Maisoncelles-Pelley	Corbel.	
Maisoncelles-s.-Aj. (Montigny).	Bocher.	
Mesnil-au-Grain.	. . . .	
Missy.	Leconte.	
Monts.	Châtel.	
Noyers.	Paulmier.	
St-Agnan-le-Malh.	Lemarchand.	Desrues.
St-Louet-s.-Seulles.	Picard.	
Tournay.	Delasalle.	
Tracy-Bocage.	Sevestre.	
Villy-Bocage.	Martin.	
Chapelle vicariale.	*Desserv. de chap.*	
Parfouru-sur-Odon	. . . .	

ARRONDISSEMENT DE FALAISE.

Canton de Bretteville-sur-Laize.

Cures.	*Curés.*	
St-Silvain.	Guérin.	Fafin.
Bretteville-s.-Laize	Botet.	
Fresney-le-Puceux.	Bonne.	Laignel.

Succursales.	*MM. Desservans.*	*MM. Vicaires.*
Barbery (Le Mesnil-Touffray).	Lemasson.	
Boulon.	Bellenger.	
Bretteville-le-Rabet	David.	
Cauvicourt.	. . . .	
Cintheaux (Quilly).	Fouques.	
Condé-sur-Laison (Ifs-sur-Laison.)	Leroy.	
Etrées-la-Campagne (Quesnay).	Hardouin.	
Fierville-la-Camp^e. (Bray-la-Camp^e.)	Leverrier.	
Fontaine-le-Pin (Bray-en-Cingl.)	Barassin.	
Fresney-le-Vieux.	Soler.	
Gouvix.	Vallette.	
Grimbosq.	Lebonnois.	
Moutiers-en-Cingl.	Legras.	
Magny-la-Campagne	Lemperrière.	
Maizières.	Bellivet.	
Moulines (Fontaine-Halbout, Cingal).	Montigny.	
Mutrecy.	Bouet.	
Ouilly-le-Tesson.	Delorme.	
Rouvres.	Hugot.	
St Germ.-le-Vasson	Burel.	
S. Laur.-de-Condel.	Halley.	
Soignolles (Le But-sur-Rouvres).	Guernier.	
Urville (Grainville-la-Campagne).	Lubin.	
Vieux-Fumé (Quatre-Puits).	. . . .	

Canton de Coulibœuf.

Cure.	*Curé.*
Coulibœuf (S^e-Anne-d'Entrem., Ailly).	Laplanche.
Succursales.	*Desservans.*
Beaumais.	Baret.
Bernières (Vicques)	Lemière.
Courcy.	Coulibœuf.
Crocy.	Guesnon.
Epaney.	Desmasures.
Ernes.	Wattier.
Escures (Favières).	Renault.
Fourches.	Michel.
Jort.	Tranchant.
Marais-la-Chapelle.	. . . .
Les Moutiers-en-Auge.	. . . .
Louvagny (Barou).	Jardin.
Morteaux.	Desval.
Norrey.	Bellivet.
Olendon.	Hallay.
Perrières.	. . . .

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
St.-Quentin-de-la-Roche (Tassilly).	Taillebosq.	
Tassy.	Brunet.	
Vendœuvre (Pont).	Lemarchand.	Godillon.
Vignats.	Tahère.	

Canton de Falaise, 1re. section.

Cures.	*Curés.*	
Ste-Trinité de Falaise.	Mouton.	Duparc et Brion.
Guibray.	Letellier.	Coquart-Clément.
La Hoguette.	Harivel.	
Succursales.	*Desservans.*	
Damblainville.	Lhonneur.	
Eraines.	Enault.	
Fresnay-la-Mère.	Enault.	
Pertheville (Ners).	Osmond.	
Versainville.	Granderie.	
Villy.	Letellier.	

Canton de Falaise, 2e. section.

Cure.	*Curé.*	
St.-Gervais-de-Falaise.	Eudeline.	Leroyer, Lemeneur
Succursales.	*Desservans.*	
Aubigny.	Noget.	
Bonnœuil.	. . . .	
Fourneaux.	Gillette.	
Le Détroit (Rapilly).	Blondel.	
Leffard.	Lioult.	
Les Iles-Bardel.	Lenoble.	
Les Loges-Saulces.	. . . .	
Martigny.	. . . .	
Mesnil-Villement.	James.	
Noron.	Delavigne.	
Ouilly-le-Basset.	Piquot.	
Pierrefitte.	Chrétien.	
Pôtigny (Bons).	Leroux.	
Rapilly.	. . . .	
St-Germain-Langot.	Nicolle.	
St.-Laurent.	Lemarchand.	
St-Mart.-du-But (St-Vigor-de-Mieux).	Bonal.	Girard.
St.-Pierre-du-But (Cordey).	Lemaure.	
Soulangy (St-Pierre-Canivet).	Bourrienne.	
Soûmont.	Mullois.	
Tréperel (Pierrepont).	. . . .	
	Petit.	
Ussy.	Lefèvre.	
Villers-Canivet.	Lebonlanger.	

Canton d'Harcourt.

Cures.	*Curés.*	
Thury-Harcourt (St.-Benin).	Vautier.	Thourouide.
Clécy.	Le Couteur.	Mauduit.

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
Acqueville.	Cochard.	
Cauville.	Rogues.	
Cesny-Bois-Halbout.	Pelcerf.	
Combray.	Lebarbé.	
Cossesseville (La Pommeraye) .	Brouard.	
Croisilles.	Lecomte.	
Culey-le-Patry,	Marie.	
Donnay.	Guérin.	
Espins,	Laignel.	
Esson (Caumont).	Bonchamp.	
La Villette.	Laignel.	
Le Bô.	Lamotte.	
Le Vey.	. . . .	
Martainville (Angoville).	Restout.	
Meslay.	Moulin.	
Placy.	Gouix.	
St.-Denis-de-Méré.	Suriray.	
St.-Lambert.	Bisson.	
St.-Marc-d'Ouilly.	Foucher.	Mauny.
St.-Omer.	Queillé.	
St.-Rémy.	Lemarchand.	
Tournebu.	Lenormand.	

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX.

Canton de Lisieux, 1re. *section.*

Cures.	*Curés.*	
St-Pierre de Lisieux	Farolet.	Mezières, Renoult et Villoris.
Courtonne-la-M.	André.	
Succursales.	*Desservans.*	
Fauguernon.	Gaillard.	
Firfol.	Doucet.	
Fumichon.	Pilet.	
Glos (Beuvillers).	Trouplin.	
Hermival-les-Vaux.	Boudard.	
Mesnil-Guillaume.	Mirlet.	
L'Hostellerie.	Merline.	
Le Pin.	Mourier.	
Marolles.	Descours.	
Moyaux.	Fréard.	
Ouilly-du-Houlley	Morand.	
Ouillye-le-Vicomte	Lecavelier.	
Rocques.	Leperchey.	
Saint-Hypolite-de-Canteloup.	. . . .	

Canton de Lisieux, 2e. *section.*

Cures.	*Curés.*	
Saint-Désir de Lisieux.	Jumel.	Lefèvre et Marc.
Saint-Jacques de Lisieux.	Sauvage.	Le Renard, Sauvage, Martin.

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
LaHoublonnière(La Boissière, Les Monceaux).	Drouen.	
Le Mesnil-Eudes.	Dubois.	
Le Mesnil-Simon.	Gambier.	
Le Prédauge.	Lefrançois.	
Lessard et le Chêne.	Querel.	
Prétreville.	Regnault.	
St.-Germ.-de-Livet	Moisy.	
St.-Jean-de-Livet.	Morel.	
St.-Martin-de-la-Lieue (St.-Hypolite-des-Prés).	Delafosse.	
St.-Pierre-des-Ifs (La Motte.)	Harang.	

Canton de Livarot.

Cures.	*Curés.*	
Livarot (Le Mesnil-Bacley).	Follin.	Lelièvre-Desmoyers.
Fervaques.	Jumel.	Vallée.
Succursales.	*Desservans.*	
Auquainville (St.-Aubin-sur-Auq.)	Cantrel.	
Bellou.	Bertre.	
Cheffreville (Tonnencourt).	Monthoure.	
Heurtevent.	Dufour.	
Le Mesnil-Durand.	Dubois.	
Le Mesnil-Germain	Lessard.	
Lisores.	Bouteiller.	
N.-D.-de-Courson (Les Moutiers-Hubert, St.-Pierre-de-Courson).	Petit.	Hervieu.
St.-Foy-de-Mong.	. . .	
Saint-Germain-de-Montgommery.	Labbé.	
St.-Marg.-des-Loges (Bellouet).	Delange.	
St.-Michel-de-Livet (Le Mesnil-Oury, Saint-Martin-des-Noyers).	Lecouturier.	
St.-Ouen-le-Houx (La Brevière).	Monthoure.	
Tortisambert (La Chapelle-Haute-Grue, St.-Bazile).	Lemaître.	

Canton de Mézidon.

Cure.	*Curé.*	
Le Mesnil-Mauger.	Le Pesant.	
Succursales.	*Desservans.*	
Biéville (Querville).	Deslandes.	
Castillon.	Guernier.	

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
Croisanville (Bissières).	Picard.	
Ecajeul (St-Maclou, Soquence).	. . . .	
Lécaude (St.-Crespin).	Conard-Beauplant.	
Les Authieux-Papillon (Doux-Marais, St°.-Marie-aux-Anglais).	. . . .	
Magny-le-Freule.	Michel.	
Méry-Corbon.	Duhomme.	Vallette.
Mézidon (Le Breuil)	Foucques.	Lepelletier.
Mouteille (N.-D.-de-Livaye).	Gabrie.	
Percy.	Boisard.	
Quetiéville (Mirbel)	Gravrand.	
St-Aubin sur-Algot	Hauton.	
St-Julien-le-Faucon (Grandchamp, Coupesarte).	. . . .	
St.-Loup-de-Fribois (Crèvecœur).	Langlois.	
St.-Pair-du-Mont (St.-Laurent-du-Mont).	Hain.	
Chapelle vicariale.	*Desserv. de chap.*	
Canon.	Coiffié.	

Canton d'Orbec.

Cure.	*Curé.*	
Orbec (La Vespière)	Leboucher.	Durand et Feret.
Succursales.	*Desservans.*	
Cernay (La Cressonnière).	Pepin.	
Cordebugle.	Chappey.	
Courtonne-la-Ville.	Picard.	
Familly.	. . . .	
Friardel (Cerqueux)	. . . .	
La Chapelle-Yvon.	Lemonnier.	
La Croupte.	. . . .	
La Folletière-Abenon.	. . . .	
Meulles (Préaux).	Gannier.	
St-Cyr-du-Ronceray	. . . .	
S.Julien-de-Mailloc (St-Den.-de-Mail.)	Lebreton.	
St-Martin-de-Bienfaite.	Duroy.	
St-Mart.-de-Mailloc	Houdin.	
St.-Paul-de-Courtonne.	Guesnon.	
S.Pierre-de-Mailloc	Durand.	
Tordouet.	Busnel.	Le Petit.

Canton de Saint-Pierre-sur-Dives.

Cure.	*Curé.*	
St-Pierre-sur-Dives (Dou ville, Hiéville)	François.	Osanne et Peret.

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
Berville.	. . . .	
Boissey.	Percy.	
Carel (Morières, Grisy).		
Ecots.	Lanoë.	
Grand-Mesnil (Garnetot).	Milâtre.	
Lieurey.	Coisel.	
Mittois.	. . . .	
Montpinçon (Les Autels).	Denaye.	
Montviette (La Gravelle).	Foucault.	
N.-D.-de-Fresnay (Ammeville).	Lefebvre.	
Ouville-la-Bien-tournée.	Garel.	
St-Georges-en-Auge (Le Tilleul).	. . . .	
Sainte-Marguerite-de-Viette.	Gebanne.	
St.-Martin-de-Fresnay.	Denise.	
Thiéville (Bretteville-sur-Dives).	Deshaies.	
Vandeloges (Abbeville, Réveillon).	. . . .	
Vieux-Pont.	Bocage.	
Chapelle vicariale.	Letellier.	
Têtes.	*Desserv. de chapelle* Lépinard de la Potterie.	

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'ÉVÊQUE.

Canton de Blangy.

Cure.	MM. *Curé.*	
Blangy.	Foubert-Despallières.	
Succursales.	*Desservans.*	
Bonneville-la-Louvet.	Martin-Lehamel.	
Coquainvilliers.	Tapin.	
Les Authieux-sur-Calonne.	Beaunis.	
Le Breuil (Les Parcs-Fontaines).	Bernière.	Mesnil.
Le Brévedent.	Le Roy.	
Le Faulq.	Hauzey.	
Mesnil-sur-Blangy.	Gouley.	
Le Torquesne.	Jenny.	
Manerbe.	Levillain.	
Manneville-la-Pipard (Fierville).	Poplu.	
Norolles.	. . . .	
Pierrefitte.	Busnel.	
St-André-d'Hébertot.	Giffard.	

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
St-Benoît-d'Héber-tot (Le V.-Bourg).	Picard.	
St-Julien-sur-Ca-lonne (Launay).	Pellerin.	
St-Philbert-des-Champs.	Lebreton.	

Canton de Cambremer.

Cure.	*Curé.*	
Cambremer.	Soyer.	Enos.
Succursales.	*Desservans.*	
Auvillars.	Vallée.	
Beaufour. (Druval)	Guitton.	Pouchin.
Beuvron. (Clermont)	Paulmier.	
Bonnebosq. (Le Fournet.)	Vallée.	Hauvel.
Brocottes.	Letellier.	
Corbon.	Lelièvre.	
Formentin. (St.-Eugène.)	Reaudry.	
Hotot.	Desrues.	
La Roque-Baignard.	Levavasseur.	
Le Ham.	Grancamp.	
Montreuil. (Grandouet. Léaupartie.)	De Lavigne.	
N.-D. d'Estrées.	De la Croix.	
Pontfol. (Authieux-sur-Corbon)	. . . .	
Rumesnil. (St-Gilles de Livet, Les Groisilliers.)	Pouchin.	
St-Aubin-Lébisay-Gerrots.)	Petit.	
St-Ouen-le-Pin.	Fleuret.	
Valsemé. (La Chapelle-Hainfray.)	Normand.	
Chapelles vic.	*Desserv. de chap.*	
Repentigny.	Thierry.	
Victot.	Louvrier.	

Canton de Dives.

Cure.	*Curé.*	
Dives (Cabourg).	Guérin.	Pous-Dupont.
Succursales.	*Desservans.*	
Angerville.	Gaugain.	
Annebault.	Moulin.	
Basseneville. (Saint-Samson)	Néru.	
Beuseval (Auberville.)	Fontenay.	
Blonville (Vauville)	Lesage.	
Bourgeauville.	Lelievre.	
Branville. (Heuland)	Vauquelin.	
Brucourt.	Legros.	
Cresseveulle.	. . .	

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
Cricqueville.	. . .	
Danestal.	Colombe.	
Douville.	Drumare.	
Doxuley.	Mariole.	
Glanville.	Agnest.	
Gonneville-sur-Dives.	Jourdain.	
Grangues (Périers).	. . .	
Putot.	Lami.	
St.-Clair-de-Basseneville.	Ozou.	
St-Léger-du-Bosq.	Vengeon.	
St-Jouin.	Picot.	
St-Pierre-Azif.	Quevenne.	
Villers-sur-Mer (St-Vaast).	Letellier.	

Canton d'Honfleur.

Cures.	*Curés.*	
Sainte-Catherine d'Honfleur.	Le Cuny.	Lepetit et Le Paulmier.
St-Léonard d'Honfleur (La Rivière)	Pestel	Vardon et Allais.
St-Gatien.	Lefoyes.	
Succursales.	*Desservans.*	
Ablon.	Huet.	
Barneville.	Lechevalier.	
Equemauville.	Lesénécal.	
Fourneville.	Libard.	
Genneville.	Satis.	
Gonneville-s.-Honfleur.	Desfriches.	
Le Theil.	. . .	
Pennedepie (Vaxouy).	Requier.	
Quetteville.	Moulin.	

Canton de Pont-l'Evêque.

Cures.	*Curés.*	
Pont-l'Evêque (St-Melaine, Coudray).	Delauney.	Desclais, Labbé, Prentout.
Beaumont.	Blin,	Delasalle.
Succursales.	*Desservans.*	
Benerville (Deauville).	Pierre.	
Pounneville-s.-Touques.	Plaine.	Bouet.
Canapville.	Crampon.	
Claibec.	Bacon.	
Drubec.	Duvieu.	
Englesqueville.	Foucher.	
Hennequeville.	Mousset.	
St-Etienne-la-Thillaye.	Lecouteur.	
St Hymer.	Fremont.	

Succursales	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
St-Martin-aux-Chartrains.	Lenouvel.	
Reux.	. . .	
Surville.	Renier.	
Touques.	Prieur	
Tourgéville (St-Arnoult).	Lemanissier.	
Tourville.	Porte.	
Trouville.	Lecourt.	Cosnard.
Villerville (Criquebœuf).	Jolly.	

ARRONDISSEMENT DE VIRE.

Canton d'Aunay.

Cures.	*Curés.*	
Aunay.	Vautier.	Picaut.
Cahagnes.	Guernier.	Angot.
Saint-Georges-d'Aunay.	Labbé.	Beaussieu.
Succursales.	*Desservans.*	
Bauquay.	Duhamel.	
Brémoy.	Doyère.	
Coulvain.	Addes.	Corbel.
Dampierre.	Pivet.	Lenoble.
Danvou.	. . .	
Jurques.	Gastine.	
La Bigne.	Lefebure.	
La Ferrière-Duval.	Brouard.	
Les Loges.	Vautier.	
Le Plessis-Grimoult.	Mogis.	
Mesnil-Osouf.	Larsonneur.	
Ondefontaine.	Enault.	
St-Jean-des-Essartiers.	Doyère.	
Saint-Pierre-du-Fresne.	Dacqueville.	
Roucamp.	Leblanc.	
Chapelle vicariale.	*Desser. de chapelle*	
La Ferrière-au-Doyen.	. . .	

Canton de Bény-Bocage.

Cure.	*Curé.*	
Bény-Bocage.	Juhel.	Le Prince.
Succursales.	*Desservans.*	
Bures (Malloné).	Le Monnier.	
Campeaux.	Saffray.	Saffray.
Carville.	Vasnier.	
Montamy (Arclais).	Pinel.	
Montbertrand.	Fontaine.	
Montchauvet.	Laumônier.	Barbier.
La Ferrière-Harang.	Tirard.	
La Graverie.	Eudeline.	Le Gorgeu.
Le Reculey.	Durand.	

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
Le Tourneur.	Le Voivenel.	Duhamel.
St.-Dénis-Maisoncelles.	Jeanne.	
Ste-Marie-Laumont.	Le Pareur.	Le Comte.
Saint-Martin-des-Besaces.	Guillouet.	Pepin.
St-Martin-Don.	Le Petit.	
St.-Ouen-des-Besaces.	Binet.	
Saint-Pierre-Tarentaine.	Bertrand.	
Chapelle vicariale.	*Desser. de chapelle*	
Etouvy.	Eudeline.	

Canton de Condé-sur-Noireau.

Cure.	*Curé.*	
Condé-sur-Noireau.	Lefournier.	Legrand, Degron.
Succursales.	*Desservans.*	
Lassy.	Menard.	
Lénault. (Périgny.)	Chesné.	
Pontécoulant.	Sicot.	
Proussy.	Davoult.	Legrand.
La Chapelle-Engerbold.	Asselin.	
S.Germ.-du-Crioult	Delavarde.	Desramé.
St-Jean-le-Blanc.	Montier.	Fouquet.
St-Pierre-la-Vieille.	Gasté.	
Saint-Vigor-des-Mezerets. (Laroque)	Bazin.	

Canton de Saint-Sever.

Cures.	*Curés.*	
St.-Sever.	Dupont.	Lemoine.
Landelles-et-Coupig.	Calbris.	Renauld.
Succursales.	*Desservans.*	
Annebecq.	Lefèvre.	
Beaumesnil.	Jamet.	
Campagnolles.	Juhel.	
Champ-du-Boult.	Vasnier.	Marette.
Clinchamps.	Buot.	Buot.
Courson.	Renard.	Dubosq.
Fontenermont. (Boisbenâtre.)	Renaudeau.	
Le Gast.	Lecomte.	
Mesnil-Caussois. (Mesnil-Benoit.)	Mauduit.	
Mesnil-Robert.	Asselin.	
Pleines-Œuvres.	Tardif.	
Pont-Bellenger.	Goret.	
Pont-Farcy.	Lemière.	Hérel.
St-Aubin-des-Bois.	Lainé.	
St-Manvieu.	Asselin.	Barbe.
Ste.-Marie-Outre-l'eau.	Le Nouvel.	
Sept-Frères.	Barbier.	

Succursales	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
St-Martin-aux-Chartrains.	Lenouvel.	
Reux.	. . .	
Surville.	Renier.	
Touques.	Prieur	
Tourgéville (St-Arnoult).	Lemanissier.	
Tourville.	Porte.	
Trouville.	Lecourt.	Cosnard.
Villerville (Criquebœuf).	Jolly.	

ARRONDISSEMENT DE VIRE.

Canton d'Aunay.

Cures.	*Curés.*	
Aunay.	Vautier.	Picaut.
Cahagnes.	Guernier.	Angot.
Saint-Georges-d'Aunay.	Labbé.	Beaussieu.
Succursales.	*Desservans.*	
Bauquay.	Duhamel.	
Brémoy.	Doyère.	
Coulvain.	Addes.	Corbel.
Dampierre.	Pivet.	Lenoble.
Danvou.	. . .	
Jurques.	Gastine.	
La Bigne.	Lefebure.	
La Ferrière-Duval.	Brouard.	
Les Loges.	Vautier.	
Le Plessis-Grimoult.	Mogis.	
Mesnil-Oxouf.	Larsonneur.	
Ondefontaine.	Enault.	
St-Jean-des-Essartiers.	Doyère.	
Saint-Pierre-du-Fresne.	Dacqueville.	
Roucamp.	Leblanc.	
Chapelle vicariale.	*Desser. de chapelle*	
La Ferrière-au-Doyen.	. . .	

Canton de Bény-Bocage.

Cure.	*Curé.*	
Bény-Bocage.	Juhel.	Le Prince.
Succursales.	*Desservans.*	
Bures (Malloné).	Le Monnier.	
Campeaux.	Saffray.	Saffray.
Carville.	Vasnier.	
Montamy (Arclais).	Pinel.	
Montbertrand.	Fontaine.	
Montchauvet.	Laumônier.	Barbier.
La Ferrière-Harang.	Tirard.	
La Graverie.	Eudeline.	Le Gorgeu.
Le Reculey.	Durand.	

Succursales.	MM. *Desservans.*	MM. *Vicaires.*
Le Tourneur.	Le Voivenel.	Duhamel.
St.-Dénis-Maisoncelles.	Jeanne.	
Ste-Marie-Laumont.	Le Pareur.	Le Comte.
Saint-Martin-des-Besaces.	Guillouet.	Pepin.
St-Martin-Don.	Le Petit.	
St.-Ouen-des-Besaces.	Binet.	
Saint-Pierre-Tarentaine.	Bertrand.	
Chapelle vicariale.	*Desser. de chapelle*	
Etouvy.	Eudeline.	

Canton de Condé-sur-Noireau.

Cure.	*Curé.*	
Condé-sur-Noireau.	Lefournier.	Legrand, Degron.
Succursales.	*Desservans.*	
Lassy.	Menard.	
Lénault. (Périgny.)	Chesné.	
Pontécoulant.	Sicot.	
Proussy.	Davoult.	Legrand.
La Chapelle-Engerbold.	Asselin.	
S.Germ.-du-Crioult	Delavarde.	Desramé.
St-Jean-le-Blanc.	Montier.	Fouquet.
St-Pierre-la-Vieille.	Gasté.	
Saint-Vigor-des-Mezerets. (Laroque)	Basin.	

Canton de Saint-Sever.

Cures.	*Curés.*	
St.-Sever.	Dupont.	Lemoine.
Landelles-et-Coupig.	Calbris.	Renauld.
Succursales.	*Desservans.*	
Annebecq.	Lefèvre.	
Beaumesnil.	Jamet.	
Campagnolles.	Juhel.	
Champ-du-Boult.	Vasnier.	
Clinchamps.	Buot.	Marette.
Courson.	Renard.	Buot.
Fontenermont.		Dubosq.
(Boisbenâtre.)	Renaudeau.	
Le Gast.	Lecomte.	
Mesnil-Caussois.		
(Mesnil-Benoit.)	Mauduit.	
Mesnil-Robert.	Asselin.	
Pleines-Œuvres.	Tardif.	
Pont-Bellenger.	Goret	
Pont-Farcy.	Lemière.	
St-Aubin-des-Bois.	Lainé.	Hérel.
St-Manvieu.	Asselin.	
Ste.-Marie-Outre-l'eau.	Le Nouvel.	Barbe.
Sept-Frères.	Barbier.	

Canton de Vassy.

Cure.	MM. *Curé.*	MM. *Vicaires.*
Vassy.	Maupas.	Yvon, Ballé.
Succursales.	*Desservans.*	
Bernières-le-Patry.	Henry.	Boutrois.
Burcy.	Hervieu.	Lair.
Chêne-Dollé.	Boullier.	
Estry.	Fautré.	
Le Désert (Beaulieu).	Goulay.	Maubant.
Le Theil.	Godefroy.	
Mont-Champ-le-Grand.	Tariel.	
Pierres.	Le Normand.	
Presles.	Desmortreux.	
Rully.	Lieulte.	
St-Charles-de-Percy	Lebrun.	
Viessoix.	Le Voivenel.	Vial.

Canton de Vire.

Cures.	*Curés.*	
N.-D.-de-Vire.	La Coudre.	Dumont et Clouard.
St°.-Anne-de-Vire.	Dunin.	Moulin.
St-Germain-de-Tallevende.	Sarbled.	
Succursales.	*Desservans.*	
Coulonces.	Touyon.	Gasté.
La Lande-Vaumont.	Loisel.	
Maisoncelles-la-J.	Le Marchand.	
Neuville.	Allard.	
Roullours.	Godefroy.	Madeline.
St-Martin-de-Tallevende.	Feillet.	Surbled, Babier.
Truttemer-le-Grand	Madelaine.	Delamare.
Truttemer-le-Petit.	Auvray.	
Vandry.	Surbled.	Maupas.

ÉGLISE CONSISTORIALE RÉFORMÉE.

CONSISTOIRE.

M. Martin Rollin, président. *Membres laïques*; MM. Le Cerf, professeur à l'école de droit, secrétaire; Auguste Osmont; Dan de la Vauterie, docteur-médecin; Dieu de Bellefontaine; Bacot, négociant; Saint-Jore, *id.*; Seigneurie, ancien notaire; Pierre Moisson, négociant; Nicolas le Cavelier, *id.*; Dumoncelles; le Boitteux.

Pasteurs: MM. Rollin et Olive, à Caen; M. Frossard, à Condé-sur-Noireau.

ACADÉMIE ROYALE DE CAEN.

Recteur: M. l'abbé Jamet ✻.

Inspecteurs: MM. de Chênedollé ✻; l'abbé Rousseau ✻.

Secrétaire: M. Lelaidier.

Conseil académique.

MM. l'abbé Jamet ✻, *président;* de Chênedollé ✻, inspecteur; l'abbé Rousseau ✻, *id.*; Chantepie, inspecteur honoraire; le comte de Montlivault ✻ O. ✻, préfet du Calvados; le comte d'Osseville ✻, maire de Caen; Thomine-Desmasures ✻, doyen de la faculté de droit; Lecerf, professeur à la faculté de droit; l'abbé de la Rue ✻, doyen de la faculté des lettres; Thierry, doyen de la faculté des sciences; Delafoye, professeur à la même faculté; l'abbé Viel, professeur à la faculté des lettres; Trouvé, professeur à l'école de médecine; l'abbé Royer, ex-proviseur du collége royal; l'abbé Daniel, proviseur du collége royal; Maisonneuve, professeur de 4e. au collége royal.

FACULTÉ DE DROIT.

M. Thomine-Desmasures ✻, *doyen.*
M. Lelaidier, *secrétaire.*

Professeurs.

MM. Marc, Lecerf et Thomine fils, professeurs de Code civil.
M. Thomine-Desmasures père ✻, professeur de procédure civile et de législation criminelle.
M. Georges Delisle, professeur de Droit romain.
M. Joyau, professeur de Code de commerce.
Suppléans: MM. Foucault et Demolombe.
Appariteur: M. Tiberge.

FACULTÉ DES SCIENCES.

M. Thierry, *doyen.*
M. Delafoye, *secrétaire.*

Professeurs.

Mathématiques: M. . . . .
Chimie: M. Thierry.
Physique: M. Delafoye.
Histoire naturelle: M. Eudes-Deslongchamps.
Appariteur: M. Hubert.

FACULTÉ DES LETTRES.

M. l'abbé de la Rue ✻, *doyen.*
M. Vaultier, *secrétaire.*

Professeurs.

Philosophie : M. l'abbé Viel.
Littérature latine : M. Maillet-Lacoste.
Littérature française : M. Vaultier.
Histoire : M. l'abbé de la Rue ✻.
Suppléant du professeur d'histoire : M. l'abbé Telles de la Potterie.
Appariteur : M. Vielle.

ÉCOLE SECONDAIRE DE MÉDECINE.

M. Raisin, *directeur.*
M. Louis Bacon, *secrétaire.*

Professeurs.

M. Godefroy, *professeur honoraire.*
Anatomie et physiologie : M. Ameline.
Pathologie chirurgicale : M. Raisin.
Opérations, accouchemens : M. Lesauvage.
Matière médicale et thérapeutique : M. Bacon.
Clinique interne : M. Trouvé.
Clinique externe : M. Dominel.

COLLÉGE ROYAL DE CAEN.

MM. l'abbé Daniel, *proviseur;* Edon, *censeur;* l'abbé Grouet, *aumônier;* Roger, *économe.*

Professeurs.

Philosophie : M. Ladevi-Roche. *Sciences physiques :* M. Bonnaire fils ; *Mathématiques spéciales* : M. Bonnaire père ; *Rhétorique* : M. Bertrand ; *Seconde* : M. Turgot ; *Mathématiques élémentaires :* M. Budelle ; 5e. : M. Dumoulin ; 4e. : M. Maisonneuve ; 5e. : M. Gossard, et M. Quesnault des Rivières, *agrégé ;* 6e. : M. Trébutien.

Maîtres élémentaires.

MM. Letellier et Gombin.

Maîtres d'études.

MM. Amiard, professeur adjoint de 4e.; Orange, Desforges, Lemerre, Lahaye jeune, de Thoury, Hamelin, Richomme.

Maître de langue anglaise : M. Wheatcroft.

Maître de dessin : M. Elouis.

Collége de Bayeux.

Principal : M. l'abbé Lecomte.

Sous-Principal : M. l'abbé Hubert-Descostils.

Régens.

Philosophie : M. l'abbé d'Herambert; *Rhétorique* : M. l'abbé Rivière; 2e. : M. l'abbé Michel; 3e. : M. Chesnon; 4e. : M. Hubert-Descotils; 5e. : M. Bures; 6e. : M. Vincent; 7e. : M. Periers; *Mathématiques* : M. Osmont.

Collége de Lisieux.

Principal : M. l'abbé Suriray.

Régens.

Philosophie et Mathématiques : M. l'abbé Paulmier; *Rhétorique* : M. l'abbé Durand; 2e. : M. Letellier; 3e. : M. Chatelet; 4e. : M. Houel; 5e. : M. Leboucher; 6e. : M. Lecarpentier; 7e. : M. Doublet.

Collége de Falaise.

Principal : M. l'abbé Menard.

Régens.

Philosophie : M. l'abbé Delaplanche; *Rhétorique* : M. Lormelet; 2e. : M. Launay; 3e. : M. Guillemard; 4e. : M. Desprès; 5e. : M. Levendangeur; 6e. : M. Gail; 7e. : M. Robillard; *Mathématiques* : M. Paris.

Collége de Pont-l'Evêque.

Principal : M. l'abbé Jame.

Régens.

Rhétorique et seconde : M. Pillet; 3e. et 4e. :

M. l'abbé Desclais; 5e. et 6e. : M. Jarry ; 7e. et *Mathématiques* : M. l'abbé Renier.

Collége de Vire.

Principal : M. l'abbé Tirard.

Régens.

Philosophie : M. l'abbé Huard; *Rhétorique* : M. l'abbé Scelles ; 2e. : M. l'abbé Tirard ; 3e. : M. l'abbé Dorival ; 4e. : M. Mabire ; 5e. : M. l'abbé Gaté ; 6e. et 7e. : M. l'abbé Houel ; *Mathématiques* : M. Morice.

Maîtres de Pension.

MM. Bérard, Mutel, Loyauté, Meston, à Caen ; Gilain, à Argences; Bertrand, à Condé-sur-Noireau ; Canterel, chef d'institution à Honfleur.

§. VII. *Ministère des finances.*

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

MM. Aubelin, *directeur* ; Guilloteau, *inspecteur.*

Duchesne, *contrôleur principal* à Caen, chargé de la ville de Caen et des cantons d'Evrecy et Villers-Bocage.

David, *contrôleur de* 1re. *classe*, à Caen, chargé des cantons de Caen (est et ouest), Bourguébus, Douvres et Troarn.

Lentaigne, *contrôleur de* 1re. *classe*, à Falaise, chargé de la ville de Falaise et des cantons de Bretteville-sur-Laize, Coulibœuf et Falaise, 1re. section.

Le Besnerais, *contrôleur de* 1re. *classe*, à Condé, pour les cantons de Falaise, 2e. section, Harcourt, Condé et Aunay.

Le Bouteiller, *contrôleur de* 1re. *classe*, à Vire, pour les cantons de Bény-Bocage, Saint-Sever, Vassy et Vire.

Pottier, *contrôleur de* 1re. *classe*, à Honfleur, pour les cantons de Blangy, Dives, Honfleur et Pont-l'Evêque.

Delalonde, *contrôleur de 1re. classe*; à Bayeux, pour les cantons de Bayeux, Isigny, Balleroy et Trévières.

Dubuisson, *contrôleur de 1re. classe*, à Lisieux, pour la ville de Lisieux et les cantons de Lisieux 1re. division, Livarot et Orbec.

De Formigny, *contrôleur de 2e. classe*, à Caen, pour les cantons de Caumont, Creully, Tilly-sur-Seulles et Ryes.

Durand, *contrôleur de 1re. classe*, à Lisieux, pour les cantons de Lisieux, 2e. division, Mezidon, Saint-Pierre-sur-Dives et Cambremer.

Surnuméraire : M. Patry.

CADASTRE.

M. Simon aîné, géomètre en chef.

Employés de confiance du géomètre en chef :

MM. Méhédin, ancien géomètre de 1re. classe; Marie (Adjutor), *idem*.

Géomètres de 1re. classe.

MM. Aubert, *délimitateur*; Damien, *triangulateur*; Prieur, Després, Guillard, Peschet, Robert, Leucourichel, Minot, Godefroy, Letellier, Lefèvre, Castel.

Géomètres de 2e. classe.

MM. Hallot, Castillon, Quesney, Adeline.

RECEVEURS DES FINANCES.

M. le comte d'Osseville ✻, *receveur général*.

Receveurs particuliers : MM. Varin, à Bayeux; le vicomte de la Belinaye ✻, à Falaise; Begouen, à Lisieux; Gillotin, à Pont-l'Evêque; Berrusier, à Vire.

Payeur du département : M. Abel Langlois ✻.

PERCEPTEURS.

Arrondissement de Bayeux.

Bayeux : *La Chèze*, percepteur.

Isigny, Osmanville, *Lebourg*, p.

Balleroy, la Bazoques, Litteau, Montfiquet, Planquery, *James*, p.

Bricqueville, Bernesq, Colombières, *Lebreton*, p.

Caumont, Lalande-sur-Drôme, la Vaquerie, Sept-Vents, *Latouche*, p.

Crouay, Campigny, Cottun, Ranchy, *Renouf*, p.

Cormolain, Foulognes, Salen, *Youf*, p.

Cartigny-Lépiney, Cartigny-Tesson, Lison, St.-Laurent-du-Rieu, la Haye-Piquenot, N.-D.-de-Blagny, Baynes, St.-Marcouf, *Guelle*, p.

Cardonville, Fontenay, Géfose, St.-Clément, St.-Germain-Dupert, *Fauconnier*, p.

Commes, Fontenailles, Longues, Maisons, Marigny, Port-en-Bessin, *Lafosse*, p.

Bazenville, Crépon, le Manoir, Meuvaines, Villiers-le-Sec, Vienne, *Mallet*, p.

Etréham, Colleville, Huppain, St°.-Honorine-des-Pertes, Surrain, *Roussel*, p.

Canchy, Ecrammeville, *Carité*, p.

Formigny, Englesqueville, Asnières, Louvières, St.-Laurent, Vierville, *Morel*, p.

Hottot, Anctoville, Feuguerolles-sur-Seulles, St.-Germain-d'Ectot, Longraye, Orbois, Sermentot, Torteval, *Bouquet*, p.

Juaye, Bernières, Bucèels, Chouain, Couvert, Lingèvres, *Boutry*, p.

La Cambe, Deux-Jumeaux; Longueville, *Morel*, p.

Littry, le Molay, le Tronquay, Tournières, *Lélu*, p.

Livry, Cahagnolles, Parfouru-Léclin, Quesnay-Guesnon, St°.-Honorine-de-Ducy, *Cardine*, p.

Mosles, Mandeville, Rubercy, Tessy, *Leprestre*, p.

Grandcamp, Maisy, Criqueville, St.-Pierre-du-Mont, *Mauny*, p.

Neuilly, les Oubeaux, *Duclosmesnil*, p.

Monceaux, Nonant, Condé-sur-Seulles, Elon, St.-Martin-des-Entrées, *Le Sénécal*, p.

Ryes, Arromanches, Asnelles, Manvieux, St.-Côme-de-Fresné, Tracy-sur-Mer, *Adam*, p.

St.-Vigor-le-Grand, Sommervieu, Esquay, Magny, St.-Sulpice, Vaux-sur-Aure, *Couespel*, p.

Saon, Blay, le Breuil, Saonnet, *Hamel*, p.

St.-Loup-Hors, Sables, Agy, Arganchy, Gueron, Noron, *Desfosses*, p.

Trévières, Aignerville, Engranville, *Desruisseaux*, p.

Vaucelles, Barbeville, Cussy, Hérils, Sully, Tour, *Pillet*, p.

Ver, Banville, Colombiers-sur-Seulles, Graye, St^e.-Croix-sur-mer, Tierceville, *Devandes*, p.

Vouilly, Castilly, Mestry, Monfréville, la Folie, St.-Martin-de-Blagny, *Planquette*, p.

Castillon, Vaubadon, St.-Paul-du-Vernay, Trungy, *Tostain-Goville*, p.

Arrondissement de Caen.

Caen, 1er. arrondissement, *Delaroque-Cahan*; percepteur.

Caen, 2e. arrondissement, *Danne*, p.

Caen, 3e. arrondissement, *Lecourtois de Montamy*, p.

Airan, Cesny-aux-Vignes, Ouésy, Billy, Cinq Autels, Béneauville, Chicheboville, Poussy, *Quentin de Coupigny*, p.

Argences, Bellengreville, Moult, Vimont, Canteloup, *Duport*, p.

Carcagny, Audrieu, Loucelles, St^e.-Croix-Grand-Tonne, Brouay, Ducy-St^e.-Marguerite, *Mesnil*, p.

Escoville, Bavent, Hérouvillette, Robehomme, *Mauger*, p.

Bény-sur-Mer, Amblie, Fontaine-Henry, Reviers, *Lecocq*, p.

Bernières-sur-Mer, Courseulles, Tailleville, *Durand* **, p.

Bretteville-l'Orgueilleuse, Putot, Norrey, Secqueville-en-Bessin, *Béton*, p.

Bretteville-sur-Odon, Louvigny, Venoix, *Vaultier*, p.

Bourguébus, Garcelles-Secqueville, St.-Aignan-de-Cramesnil, Tilly-la-Campagne, Hubert-Folie, Rocquancourt, Conteville, *Lemoigne*, p.

Bénouville, Ouistreham, Blainville, St.-Aubin-d'Arquenay, *Dénis*, p.

Cagny, Frénouville, Grentheville, Soliers, Emiéville, *Mofras*, p.

Clinchamps, Laize-la-Ville, May, Fontenay-le-Marmion, St.-Martin-de-Fontenay, *Gauguain*, p.

Curcy, Ouffières, Goupillières, Trois-Monts, Préaux, Lacaine, Montigny, Maisoncelles-sur-Ajon, *Desclais* *, p.

St.-Aignan-le-Malherbe, Courvaudon, le Mesnil-au-Grain, Banneville-sur-Ajon, Longvillers, Landes, *Delalande*, p.

Cheux, St.-Manvieu, le Mesnil-Patry, Christot, Tessel, *Daigremont*, p.

Creully, Cainet, Lantheuil, Pierrepont, St.-Gabriel, *Donzé*, p.

Cairon, Lasson, le Fresne-Camilly, Rosel, Villons-les Buissons, *Criquet*, p.

Douvres, Anguerny, Cresserons, Plumetot, *Laurent*, p.

Egrecy, Bougy, Esquay, Gavrus, Neuilly-le-Malherbe, St°-Honorine-du-Fay, Vacognes, *Pouilly*, p.

Hamars, Bonnemaison, Campandré, St.-Martin-de Sallen, Valcongrain, *Vérel*, p.

Hermanville, Colleville, Lion, *Bertault*, p.

Héronville, Cambes, Epron, St.-Contest, *Picot de Magny* *, p.

Cormelles, Ifs, Allemagne, St.-André-de-Fontenay, *Leroy*, p.

Langrune, Luc, *Falue*, p.

Mathieu, Beuville, Bieville, Périers, *Savary*, p.

Coulombs, Martragny, Brécy, Cully, Rucqueville, Vaux-sur-Seulles, *Hue*, p.

Mondeville,

Mondeville, Colombelles, Cuverville, Giberville, *Chesnon*, p.

Noyers, Arry, Bretteville-sur-Bordel, Crainville, le Locheur, Missy, Mondrainville, Tourville, *Peullier*, p.

Ranville, Amfréville, Bréville, Merville, Sallenelles, *Christophle*, p.

St.-Germain-la-Blanche-Herbe, Rots, Authie, Carpiquet, St.-Louet-près-Authie, *Doubles-Lafosse*, p.

Sannerville, Banneville-la-Campagne, Démouville, Touffréville, *Duport-Delisle*, p.

Troarn, Bures, Janville, St.-Pair, *Moutier*, p.

Tilly sur-Seulles, Luvigny, Fontenay-le-Pesnel, St.-Vaast, Vendes, *Bourienne*, p.

Than, Anisy, Basly, Colomby-sur-Than, *Fichet*, p.

Varaville, Cabourg, Gonneville-sur-Merville, Pétiville, *Bouet*, p.

Vieux, Amayé-sur-Orne, Bully, Feuguerolles-sur-Orne, Maltot, Maizet, Avenay, *Mallet de Mailly*, p.

Verson, Baron, Eterville, Fontaine-Etoupefour, Mouen, *Mahyer*, p.

Villers-Bocage, Amayé-sur-Seulles, Maisoncelles-Pellevey, St.-Louet-sur-Seulles, Tracy-Bocage, *Allard*, p.

Tournay, Villy-Bocage, Epiney-sur-Odon, Monts, Parfouru-sur-Odon, *Pinsseau*, p.

Cléville, Héritot, Hernetot, Rupierre, St.-Pierre-du-Jonquet, St.-Ouen-du-Mesnil-Oger, *Moulin*, p.

Arrondissement de Falaise.

Falaise, *De Coulibœuf*, percepteur.

St.-Laurent de Condel, Boulon, Grimbosq, les Moutiers-en-Cinglais, Mutrecy, *Martin*, p.

Bretteville-sur-Laize, Cintheaux, Fresney-le-Puceux, Quilly, *Ramette*, p.

Cesny-Bois-Halbout, Barbery, Cingal, Fontaine-Halbout, Fresney-le-Vieux, le Mesnil-Touffray, Moulines, Espins, *Auger*, p.

Clécy, la Pommeraye, le Bô, le Vey, St-

Dénis de Meré, St- arc-d'Ouilly, St-Omer, St-Lambert, la Villette, *Guérin-Duclos*, p.

Crocy, Beaumais, Fourches, le Marais-la-Chapelle, les Moutiers-en-Auge, Ners, Pertheville, Viguats, *Bert and*, p.

Coulibœuf, Ailly, Barou, Bernières, Dame Blainville, Louvagny, Morteaux, Ste-Anne-d'Entrement, Vicques, Norrey, *Quettier*, p.

Condé-sur-Laison, Escures, Favières, Ifs-sur-Laison, Magny-la-Campagne, Quatre-Puits, Vieux-Fumé, *Lafontaine*, p.

Harcourt, Croisilles, Esson, St-Bénin, St-Rémy, Caumont, Cauville, Culey-le-Patry, *Sunbled*, p.

Jort, Courcy, Grisy, Morières, Perrières, Pont, Vendœuvre, *Pichon*, p.

Acqueville, Meslay, Donnay, Placy, Tournebu, Combray, *Vauquelin*, p.

Maizières, Ernes, Olendon, Rouvres, Sacy, *Vivier*, p.

Ouilly-le-Basset, Cossesseville, le Détroit, les Isles-Bardel, Mesnil-Villement, Pierrefitte, Rapilly, *Picot de Magny*, p.

Bons, Pôtigny, Sûmont, St-Quentin-de-la-Roche, Tassilly, Ussy, *Froschammer*, p.

Fontaine-le-Pin, St-Germain-le-Vasson, Bray-en-Cinglais, Grainville, Ouilly-le-Tesson, Quesnay, *Bertrand*, p.

St-Germain-Langot, Angoville, Bonnœuil, Leffart, Martainville, Pierre-Pont, Treperel, *Crespin*, p.

St-Martin-du-But, Corday, Fourneaux, les Loges-Saulces, Martigny, Noron, St-Pierre-du-But, St-Vigor-de-Mieux, la Hoguette, *Mallet*, p.

St-Silvain, Bray-la-Campagne, Fierville-la-Campagne, le But-sur-Rouvres, Soignolles, *Guesnon*, p.

Urville, Cauvicourt, Estrées-la-Campagne, Bretteville-le-Rabet, Gouvix, *Aubert*, p.

St-Pierre-Canivet, Villers-Canivet, Aubigny, Soulangy, *Manoury*, p.

Versainville, Epaney, Eraines, Villy, Fresné-la-Mère, *Malfilâtre*, p.

Arrondissement de Lisieux.

Lisieux, St-Désir, St-Jacques, *Deshayes-Dapremont*, percepteur.

Orbec, la Vespière, Friardel, Cerqueux, la Folletière-Abenon, *Delarcher*, p.

Biéville, Querville, Quetiéville, *Lallier*, p.

Méry-Corbon, Croissanville, Bissières, Magny-le-Freule, *Legras*, p.

Crèvecœur, St-Laurent-du-Mont, St-Loup-de-Fribois, St-Pair du-Mont, *Delamare*, p.

St-Julien-de-Mailloc, Coutonne-la-Ville, St-Martin-de-Mailloc, St-Pierre-de-Mailloc, St-Dénis-de Mailloc, St-Paul-de Courtonne, *Hébert-Durocher*, p.

Le Tilleul, Ecots, Lieurey, la Gravelle, Mittois, St-Georges-en-Auge, *Lemarchand*, p.

Doux-Marais, Ecajeul, Ouville-la-Bien-Tournée, St Maclou, Ste-Marie aux-Anglais, *Héroult*, p.

Fervaques, Cheffreville, la Croupte, St-Aubin-sur-Auquainville, Tonneucourt, *Bloceau*, p.

Garnetot, Grandmesnil, Abbeville, Ammeville, *Debernier*, p.

Ouillye-du-Houlley, l'Hostellerie, Firfol, Fumichon, St-Hypolite-de-Canteloup, *Mouton*, p.

Lessard-et-le-Chêne, le Mesnil-Eudes, le Mesnil-Simon, *Riverain*, p.

Le Mesnil-Durand, le Mesnil-Germain, le Mesnil-Oury, St-Martin-des-Noyers, *Jourdain-Duverger*, p.

Livarot, Heurtevent, le Mesnil-Bacley, Ste-Marguerite-des-Loges, *Forget*, p.

Lisores, St-Ouen le-Houx, Ste-Foy-de-Montgommery, St-Germain-de-Montgommery, *Dumarest*, p.

Le Mesnil-Mauger, Grand-Champ, St-Crespin, *Malfilâtre*, p.

Lécande, les Mouceaux, Monteille, Notre-Dame-de-Livaye, *Lerebours*, p.

Moyaux, le Pin, *Avrouin*, p.

Marolles, Courtonne-la-Meurdrac, Cordebugle, *Lebarrier*, p.

Meulles, Familly, Préaux, *Lerat*, p.

Mézidon, Canon, le Breuil, Mirebel, Percy, Soquence, *Mesley*, p.

Notre-Dame-de-Courson, Bellon, Bellouet, Moutiers-Hubert, St-Pierre-de-Courson, *Adam-Fontaine*, p.

Notre-Dame-de-Fresnay, St-Martin-de-Fresnay, Réveillon, Têtes, Vaudeloges, *Pepin*, p.

La Bossière, le Prédauge, la Houblonnière, Lamotte, St-Aubin-sur-Algot, St-Pierre-des-Ifs, *Dorléans*, p.

Hermival-les-Vaux, Roques, Fauguernon, Ouilly-le-Vicomte, *Daufresne*, p.

Glos, St-Martin-de-la-Lieue, Beuvillers, le Mesnil-Guillaume, St-Hypolite-des-Prés, St-Jean-de-Livet, *Boissard*, p.

St-Germain-de-Livet, Auquainville, Prétreville, *Lerebours*, p.

St-Pierre-sur-Dives, Bervile, Carel, Douville, Hiéville, Thiéville, *Choppin*, p.

Ste-Marguerite-de-Viette, St-Michel-de-Livet, Montviette, *Lepoissonnier*, p.

St-Julien-le-Faucon, Castillon, Coupesarte, les Authieux-Papillon, *Gondouin*, p.

Tordouet, la Chapelle-Yvon, St.-Martin-de-Bienfaite, St-Cyr-du-Ronceray, Cernay, la Cressonnière, *Bonneserre*, p.

Tortisambert, la Brévière, la Chapelle-Hautegrue, les Autels, Montpinçon, St-Bazile, *Goupil*, p.

Vieux-Pont, Boissey, Bretteville-sur-Dives, *Olivier*, p.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Pont-l'Evêque, Saint-Melaine, *Desroques*, percepteur.

Gouneville-sur-Honfleur, Ablon, *Pimont*, p.

Bassenteville, Goustranville, Saint-Samson, *Quetel*, p.

Beuvron, Bracottes, *Blondel*, p.

Bonnebosq, la Chapelle-Hainfray, le Fournet, Saint-Eugène, Valsemé, *Fosse*, p.

Beaufour, Clermont, Cresseveulle, Druval, St.-Jouin, St.-Aubin-l'Ebisay, *Lebreton*, p.

Beaumont, Bourgeauville, St.-Etienne-la-Thillaye, *Canoville*, p.

Bonneville-la-Louvet, Lefaulq, *Mannoury*, p.

Blangy, Fierville, Lemesnil-sur-Blangy, le Brévedent, les Parcs-Foutaines, *Leprévost*, p.

Cricqueville, Angerville, Brucourt, *Dehis*, p.

Cambremer, Grandouet, la Roque-Baignard, St.-Ouen-le-Pin, *Hauvel*, p.

Dives, Grangues, Périers, *Harel*, p.

Dozuley, Putot, St.-Léger-du-Bosq, *Marguerit*, p.

Danestal, Annebault, Branville, Douville, Heuland, *Lecomte*, p.

Fourneville, Genneville, le Theil, Quetteville, *Moutier*, p.

Gonneville-sur-Dives, Auberville, Beuzeval, St.-Vaast, Villers-sur-Mer, *Vimard*, p.

Honfleur, la Rivière, *Guérin*, p.

Hotot, le Ham, *Pannier*, p.

Léaupartie, Auvillars, Montreuil, Repentigny, Rumesnil, *Fortin*, p.

Le Breuil, Noroles, Saint-Philbert-des-Champs, *Hurel*, p.

Manerbe, Coquainvilliers, Formentin, *Delarocque*, p.

Notre-Dame-d'Estrées, Corbon, les Authieux-sur-Corbon, *Briand*, p.

Equemanville, Pennedepie, Barneville, Criquebœuf, Vazouy, Villerville, *Lebouis*, p.

Victot, Pontfol, Gerrôts, les Groisilliers, St.-Gilles-de-Livet, *Dupont-Glace*, p.

Reux, Clarbec, Drubec, *Coquet de Genneville*, p.

Launay, St.-Julien-sur-Calonne, Manneville, Surville, *Fouchaux*, p.

St.-Martin-aux-Chartrains, Canapville, Coudray, Englesqueville, Tourville, *Dufresney*, p.

St.-André-d'Hébertot, les Authieux-sur-Calonne, le Vieux-Bourg, St.-Benoît-d'Hébertot, *Patin*, p.

Saint-Gatien, *Letenneur*, p.

Saint-Pierre-Azif, Blonville, Glanville, Vauville, *Ledard*, p.

Saint-Hymer, le Torquesne, Pierrefitte, *Ermenout*, p.

Touques, Bonneville-sur-Touques, Hennequeville, Trouville, *Lachey*, p.

Tourgeville, Bénerville, Deauville, Saint-Arnoult, *Quetel*, p.

Arrondissement de Vire.

Vire, *Collin*, percepteur.

Aunay, Beauquay, Ondefontaine, Roucamp, *Angot*, p.

Burcy, Chênedollé, Presles, Viessoix, *Villemer*, p.

Clinchamps, Mesnil-Cossois, Sept-Frères, St.-Manvieu, *Chesné*, p.

La Graverie, Coulonces, Campagnolles, Etouvy, *Laroque-Murie*, p.

Cahagnes, Dampierre, la Ferrière-au-Doyen, les Loges, St.-Jean-des-Essartiers, *Rondel*, p.

Condé-sur-Noireau, St-Germain-du-Crioult, *Grivel*, p.

Landelles, Beaumesnil, Mesnil-Robert, Mesnil-Benoist, *Lachaux-Larivière*, p.

Le Bény-Bocage, Beaulieu, Carville, le Désert, le Reculey, Montchamp-le-Grand, Montchamp-le-Petit, *Ballat*, p.

Dourneur, Arclais, Brémoy, Mesnil-Auzouf, Montchauvet, Montamy, Saint-Pierre-Tarentaine, *Lethuit*, p.

Letheil, Lassy, Laroque, Estry, Pierres, *Geislard de la Drottière*, p.

Neuville, Tallevende-le-Petit, Vaudry, *Saillofest*, p.

Pont-Farcy, Annebecq, Bures, Malloué, Pleinescœuvres, Pont-Bellenger, Sainte-Marie-Outre-l'Eau, *Jugelé*, p.

La Chapelle-Engerbold, Proussy, Périgny, Pontécoulant, Saint-Pierre-la-Vieille, Saint-Vigor-des-Mezerets, *Corbel*, p.

Saint-Sever, Boisbenâtre, Courson, Fontenermont, St.-Aubin-des-Bois, St.-Jean-le-Gast, *de Couespel*, p.

St.-Martin-des-Besaces, La Ferrière Harang, Saint-Denis Maisoncelles, Saint-Ouen-des-Besaces, *Edeline*, p.

Sainte-Marie-Laumont, Campeaux, Mont-Bertrand, Saint-Martin-Don, *Debré*, p.

Jurques, Saint-Georges-d'Aunay, Coulvain, Labigne, St.-Pierre-du-Fresne, *Depanthou*, p.

Saint-Jean-le-Blanc, Danvou, la Ferrière-Duval, le Plessis-Grimoult, Lénault, *Boullement*, p.

Maisoncelles-la-Jourdan, Truttemer-le-Grand, Lalande-Vaumont, Roullours, Truttemer-le-Petit, *Durand*, p.

Tallevende-le-Grand, Champ-du-Bout, *Murie*, p.

Vassy, Bernières-le-Patry, Rully, *Lecordier de Chaulieu*, p.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

M. Ceillier, *directeur*.

Inspecteurs : MM. Folloppe, à Caen; Lemasurier, à Lisieux; Mangon de la Lande, à Bayeux.

Vérificateurs : MM. Decouespel, à Vire; Hue, à Caen; Lapouyade, à Livarot; 1er. *commis*, M. Ceillier fils.

Garde-magasin du timbre : M. Copineau. *Receveur du timbre extraordinaire* : M. Godet. *Timbreur* : M. Delaunay. Madame Lefèvre, *tourne-feuille*.

Conservateurs des hypothèques : MM. Degand, à Caen; Antelme, à Bayeux; Desmoutiers, à Falaise; Michel ✱, à Lisieux; Lecordier, à Pont-l'Evêque; Audouillé, à Vire.

Receveurs : MM. Blin, à Caen (actes civils, successions et timbre); Beschet-Peschardière

(actes judiciaires, domaines et timbre); Sergent, à Argences; Lefrançois, à Creully; Castel-Duboulay, à Evrecy; Duprelle, à la Délivrande; le Saulx, à Tilly-sur-Seulles; Cavelier de Moçomble, à Villers-Bocage. — Rouvin, à Bayeux (actes civils, successions et timbre); Binot, à Bayeux (actes jud. domaines et timbre); Despujol, à Balleroy; Boistard, à Isigny; Leboucher, à Trévières. — Tocville, à Falaise (actes civils et success.); Fouquet, à Falaise (actes jud., dom. et timbre); Lhonorey, à Harcourt; Champin, à St.-Silvain. — Joret, à Lisieux (actes civils, successions et timbre); Heurtaut-Morandière, à Lisieux (act. jud., dom. et timbre); Renault, à Livarot; Miard de la Blardière, à Orbec; Brunet, à St-Pierre-sur-Dives. — Leroyer, à Pont-l'Evêque; Bordes, à Blangy; Troussel, à Cambremer; Lecourt-Cantilly, à Dives; Legrand, à Honfleur. — Letourneur, à Vire; Lebel, à Aunay; Vaullegeard, à Condé-sur-Noireau; Leconte, à St.-Sever.

Surnuméraires. MM. Joyau, à Caen; Vaullegeard fils, à Condé sur-Noireau; Hue, à Caen; Lepelletier-Dangoville, à Bayeux; Joret fils, à Lisieux; Legouellier-Dargences, à Pont-l'Evêque.

DOUANES.

1°. *Partie du Calvados comprise entre la Touques et la Vire.*

M. Cadran, *directeur*, à Cherbourg.

Inspection de Caen.

Service sédentaire.

MM. Duhautplessis ✱, *inspecteur*; Lemore, *receveur principal*; De Classé, *sous-inspecteur sédentaire*; Hommassel, *contrôleur aux entrepôts*; Pagard, *commis principal à la navigation*; Simon, *receveur aux déclarations*; Dieuavant, de Bernières, Philippe, Degrieux, *vérificateurs*; Beuvry, *commis de recette*; Richer, Vidal de

Lauzun, *commis aux expéditions*; Dieuavant fils, *surnuméraire*.

Receveurs-subordonnés : MM. Lévêque, à Isigny, Leloutre, à Grandcamp; Dubousquet, à Port-en-Bessin; Delamarre de Plesmont, à Courseulles; Dubost, à Luc; Lhoste-Bulaine à Dives.

Visiteurs : MM. Lemoigne, à Isigny; Roudié, à Luc.

Service actif.

Contrôleurs de brigades: MM. Legros, à Grandcamp; Turbert, à la Délivrande; Hauville, à Sallenelles. *Lieutenans principaux* : MM. Blanchard, à Caen; Lebarbanchon, à Isigny. *Lieutenans d'ordre* : MM. Centurione, à Vierville; Thouin, à Port-en-Bessin; de Frévillé, à Vér; Marie, à Langrune; Roger, à Ouistreham; Feautrier, à Dives.

2°. *Partie du Calvados comprise entre la Touques et la Seine.*

M. Galot, *directeur*, à Rouen.

Inspection d'Honfleur.

Service sédentaire.

MM. Deheere ✻, *inspecteur*; Rousel, *receveur principal*; Oursel, *sous-inspecteur sédentaire*; Lelièvre, *contrôl. aux entrepôts*; Fossard, *commis principal à la navigation*; Divet, Stonestreet, Dufetel, *vérificateurs*; Lecomte, *receveur aux déclarations*; Vaguet, Delaunay, *commis aux expéditions*; Delarue, *commis de recette*.

Receveurs : MM. Beaunier, à Touques; Ronselin, à Trouville, Buttel, Villerville; Crevel, à Saint-Sauveur. *Visiteur* : M. Moheau, à Touques.

MM. Margollé, *contrôleur de brigades*, à Honfleur; Bazire, *lieutenant principal*, à Honfleur; Aoufray, *lieutenant d'ordre*, à Trouville; Conguet, *lieutenant d'ordre*, à Saint-Sauveur.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Caen.

MM. Rageot la Roche, directeur du département; di Pietro, contrôleur de comptabilité, chargé du service de l'arrondissement de Caen; Clausier (Auguste), 1er. commis de direction (contrôleur de ville,; Mahieu, contrôleur ambulant, chargé des arrondissemens de Caen et Bayeux; Courtellemont, receveur principal; Mme. Limare, entreposeur des tabacs et des poudres; Willemin, contrôleur de ville; Clausier (Dominique), *id.*; Oudaille, *id.*

Bayeux.

MM. Desprez, directeur d'arrondissement; Labbey, receveur principal; Lebailly, entreposeur des tabacs et des poudres; Blanchard, contrôleur de ville.

Falaise.

MM. Belly de Bussy, directeur d'arrondissement, Lemoyne, contrôleur ambulant, chargé des arrondissemens de Falaise et Vire; Moyhier, receveur principal; Delisalde-Castremont ✻, entreposeur des tabacs et des poudres; Gosse, contrôleur de ville.

Honfleur.

MM. Bouffey, directeur d'arrondissement; Lemaistre, receveur principal; Mme. de Ménibus, entreposeur des tabacs et des poudres; Morel, contrôleur de ville.

Lisieux.

MM. Péeters, directeur d'arrondissement; de Boisredon, contrôleur ambulant, chargé des arrondissemens de Lisieux et de Pont-l'Evêque: Bigot, receveur principal; Tabarie, entreposeur de tabacs et des poudres; Saguet, contrôleur de ville.

Vire.

MM. Despréaux, directeur d'arrondissement; Lachaud, receveur principal; Rouyer, entreposeur des tabacs et des poudres; Tondu-Muyroger, contrôleur de ville.

Marque d'or et d'argent.

MM. Willemin, contrôleur; Courtellemont, receveur; Nicolas, essayeur.

Octrois.

MM. Le Bourlier de Saint-Martin ✻, préposé en chef, à Caen; Turgis, *id.*, à Bayeux; Lemerle, *id.*, à Falaise; Lamy, à Honfleur; Hervieu, à Vire.

POSTES.

MM. le chevalier des Etangs, directeur à Caen; Roland, sous-inspecteur; Daubert, directeur à à la Délivrande; Guillemin, à Tilly-sur-Seulles; Julien, à Troarn; Langlois, à Villers-Bocage; de Crauzot, à Bayeux; Malherbe, à Balleroy; Fortin, à Isigny; veuve Roland: à Falaise; Hamard, à Harcourt; Verdun, à Langannerie (hameau d'Urville); Hubert, à Lisieux; Hudry, à Croissanville; Goupil, à Livarot; Garnier, à Orbec; Bonnefoy, à Pont-l'Evêque; Duprey, à Dives; Langlois, à Dozuley; Fils, à Honfleur; Biette, à Touques; Roland, à Vire; Rivière, à Aunay; veuve Lemarchand, à Condé-sur-Noireau, Asselin, à St.-Sever.

Employés (à Caen): MM. Chevallier, Vintras père, Vintras fils, Guillard, Rouveau. *Surnuméraire*; M. Pichon.

FORÊTS.

3e. *Conservation forestière.*

M. de Sezille, conservateur à Rouen.

Inspecteur à la résidence de Caen: M. Samson-Deschamps.

Sous-inspecteur : M. de Ponsort, à Bayeux.

Gardes-généraux : MM. Allain, à la résidence de Vire ; Brée, à la résidence de Falaise.

Arpenteurs : MM. Deby, à Balleroy ; Férault-Larue, à Roucamp.

LOTERIES.

MM. Tasset, *inspecteur divisionnaire*, à Caen ; Pisonne, *contrôleur*.

TABLE

DES MATIÈRES.

A.

	Pages
Académie royale de Caen.	238
Adjoints des maires.	164
Administration.	105
Administrations militaires.	214
Agriculture.	137
Architectes.	197
Arrondissemens.	32
Assurances contre l'incendie.	103
Aumoniers.	197
Avocats.	206
Avoués.	208

B.

Bacs et bateaux.	84
Bibliothécaires.	196
Brigades de gendarmerie.	121
Bureaux de bienfaisance (receveurs des),	187
Bureaux de la préfecture.	162

C.

Cadastre (géomètres du)	241
Calendrier.	5
Calvados.	30
Cantons.	32

Chambre de commerce, *Pages* 198
Chapelles vicariales. 218
Clergé. 211 *et* 216
Colléges communaux. 238
Colléges électoraux. 105
Commissaires de police. 185
Commissaires voyers. 197
Commissaires-priseurs. 213
Commissions administratives. 186
Commission sanitaire. 188
Commerce maritime. 147
Concierges des maisons d'arrêt. 197
Conservation forestière. 255
Conseil de préfecture. 162
Conseil général. *Id.*
Conseils d'arrondissement. 163
Conseils municipaux. 182
Conseils d'agriculture. 141
Consistoire. 236
Consuls. 213
Courtiers de commerce. 189
Contributions directes. 129
Contributions indirectes. 254
Cour royale. 199
Cures. 218

D.

Dépôt de remontes. 214
Dépôt de recrutement. *Id.*
Dépôt de vaccin. 188
Desservans. 218

Détention (maison centrale de). *Pages* 197
Diocèse. 31
Direction des contributions directes. 246
Division (14e. division militaire). 39
Directions générales. 28
Douanes. 132 *et* 252

E.

Ecoles ecclésiastiques. 217
Ecole gratuite de dessin. 196
Ecole gratuite d'architecture. 197
Ecole d'équitation. 199
Eglises ouvertes au culte (voy. clergé). 218
Enfans trouvés. 127
Enregistrement et domaines. 252 *et* 251
Entrepôseurs de tabacs. 254
Etat-major. 213
Evêché de Bayeux. 216

F.

Finances (receveurs des). 241
Foires. 154
Forêts. 255

G.

Galerie de peinture. 196
Gardes nationales. 185
Géomètres. 241
Gendarmerie royale. 121 *et* 214
Gîtes d'étape. 122

Grains (prix des). Pages 189
Greffiers des tribunaux de 1re. instance. 201
Greffiers des tribunaux de commerce. 202
Greffiers des justices de paix. 204

H.

Halles (quantités de grains vendus aux) 140
Hospices. 127
Huissiers. 209
Huîtres. 147
Hydrographie (professeurs d'). 218

I.

Indemnité (loi d'). 138
Industrie et commerce. 149
Ingénieurs (voy. ponts-et-chaussées).
Instruction primaire. 128
Intendans (sous-). 214

J.

Jardin des plantes (conservateur du). 197
Juges de paix. 204
Jury médical. 198
Jury de pharmacie. *Id.*
Justice criminelle. 115

L.

Loterie. 131 *et* 256

M.

Maires. 164

Maisons d'arrêt. Pages 128 et 197
Maison centrale de détention. 197
Marchés. 160
Marées. 5
Marine. 215 et 215
Marque d'or et d'argent. 256
Météorologie. 62
Mines 189
Ministères. 25
Muséum d'histoire naturelle. 196

N.

Navigation intérieure. 85
Notaires. 211

O.

Octrois 126 et 255
Officiers de port. 199
Officiers de santé des hospices. 188
Officiers des maisons d'arrêt. 197

P.

Pasteurs de l'église réformée. 236
Payeur. 241
Pêche (voy. commerce maritime).
Percepteurs. 241
Personnel. 162
Phénix (compagnie du). 104
Préfecture. 162

Primes d'encouragement. *Pages* 145
Prisons (voy. maisons d'arrêt).
Poids et mesures. 197
Ponts-et-chaussées. 188
Population. 98
Postes. 131 *et* 255
Prud'hommes (conseils de). 198
Puissances de l'Europe. 22

R.

Receveurs des finances. 241
Receveurs principaux. 187
Receveurs des hospices. *Id.*
Receveurs des bureaux de bienfaisance. *Id.*
Recrutement (voy. dépôt de).
Revenus des communes. 126
Revenus des hospices. 127
Routes (grandes). 83

S.

Sapeurs-pompiers. 185
Séminaires. 217
Sociétés savantes. 189
Sous-préfectures. 163
Statistique maritime. 147
Succursales. 218
Subdivision militaire. 213
Système métrique. 133

T.

Topographie. 29

Tribunaux. *Pages* 199
Tribunaux de 1re. instance. 201
Tribunaux de commerce. 202
Théâtres. 197

V.

Vicaires. 218
Villes du département. 51

FIN DE LA TABLE.